Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12379 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — MARDI 13 NOVEMBRE 1984

L'OUA, lasse du problème saharien...

Le Nigéria a été le trentième des cinquante Etats membres de l'OUA à reconnaître, le dimanche 11 novembre, la République arabe sahraouie démocratique, la veille de l'ouverture du vingtième sommet de l'organisation panafricaine. Une fois de plus la réunion sera dominée par l'interminable conflit saharien qui éclata à l'automne 1975. La décision de ce pays le plus peuplé et l'un des plus importants du continent a provoqué une certaine surprise. Elle ne manquera pas d'influencer ceux qui hésitaient encore sur l'attitude à adopter au cas où, comme c'est fort probable, le président de la RASD, M. Mohamed Abdelaziz, ferait valoir son droit à participer au sommet.

Admise au sein de l'organisation panafricaine dans des circonstances controversées, le 22 février 1982, la RASD avait, dans un souci de compromis, accepté « volontairement et provisoirement » de ne pas siéger au dix-neuvième sommet, en échange d'une résolution qui « exhortait » les deux belligérants – Maroc et Front Polisario – à entamer des « négociations directes » : ce que Rabat a refusé après avoir eu néanmoins des contacts secrets avec les dirigeants sahraouis.

La décision de Lagos reflète l'exaspération et la lassitude de la plupart des « capitales noires » devant cette « querelle d'Arabes » qui, ainsi que l'a expliqué M. Ibrahim Gambari, ministre nigérian des affaires étrangères, a détourné l'Afrique de ses tâches primordiales : la mobilisation de tous pour faire sortir le continent de la misère et du sous-développement, la lutte contre la sécheresse et la famine, la bataille pour l'indépendance de la Namibie et l'élimination de l'apartheid en Afrique du Sud.

Nombre d'Etats modérés jusqu'ici favorables à Rabat ont été également irrités par l'attitude du Maroc : celui-ci prétend imposer ses propres choix à l'OUA - seul forum de dialogue africain - en acceptant certes les résolutions de Nairobi recommandant un référendum d'autodétermination mais en refusant le texte du dix-neuvième sommet préconisant des négociations directes. En justifiant sa position par la « nécessité d'assurer le succès du vingtième sommet et, au-delà, la survie de l'OUA », M. Gambari s'accommoderait apparemment du départ du Maroc, décision sans précédent et qui ferait d'autant plus de bruit que Rabat est membre fondateur de l'institution.

En réalité, en menaçant de se retirer de l'OUA si la RASD y siégeait, mais en conseillant à ses amis et alliés de ne pas l'imiter et en se déclarant lié par les résolutions de Nairobi, le roi Hassan II a évité de couper tous les ponts avec l'organisation.

Comme à l'accoutumée, les grandes manœuvres diplomatiques ont continué jusqu'à la dernière minute, des pays très engagés comme Madagascar et le Burkina menaçant de quitter l'OUA si la RASD n'y siégeait pas et le Zaïre menaçant d'en faire autant si, au contraire, elle y était admise. Des pays modérés comme l'Egypte et le Sénégal auraient imaginé un nouveau compromis prévoyant le référendum d'autodétermination dans un délai de trois mois, à condition que le Maroc négocie directement les modalités du cessez-le-feu avec le Polisario.

A moins d'un coup de théâtre, qui ne serait pas le premier dans un sommet de l'OUA, il semble bien que les chefs d'Etat aient déjà jeté les dés en faveur des Sahraouis, quitte à demander ensuite à la Ligue arabe ou aux Maghrébins de trouver « en famille » une solution définitive au conflit saharien, que l'entrée de la RASD ne suffira évidemment pas à régler.

(Lire nos informations page 4.)

Les chances de paix progressent en Afrique australe

Washington s'efforce de faire aboutir la négociation sur le conflit namibien

La réélection de M. Reagan à la Maison Blanche pourrait précipiter la conclusion d'un règlement global en Afrique australe, permettant enfin à la Namibie d'accéder à l'indépendance. Elle intervient, en effet, au moment où Pretoria étudie des propositions angolaises de paix, transmises par les Américains, comprenant un calendrier du retrait des troupes cubaines encore stationnées en Angola en échange d'un rapatriement progressif de l'armée sud-africaine installée en Namibie. Si l'on en croit différentes sources, les Etats-Unis pressent l'Afrique du Sud d'accepter ces propositions, fruit de plusieurs mois d'intenses démarches. Mais rien n'est encore tranché et il faut accueillir avec prudence les informations qui circulent depuis le vendredi 9 novembre sur l'*« imminence »* d'un accord, des obstacles de dernière heure pouvant encore surgir.

Qu'une percée majeure dans les négociations ait eu lieu, à la veille du scrutin présidentiel américain, est certain. Toutefois, la phase actuelle des discussions demeure *« très délicate »*, notamment aux yeux des Américains, car le projet, établi par une poignée de négociateurs, doit encore être « vendu » d'une part à l'ensemble du gouvernement sud-africain et, de l'autre, aux instances politiques de l'Angola. Dans le camp sud-africain, la négociation a été menée, avec l'aval du président Pieter Botha, par quelques hommes : M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, et le général Magnus Malan, ministre de la défense, assistés de M. Brand Fourié, numéro deux du ministère des affaires étrangères, et de M. Van Niekerk, administrateur général de la Namibie.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 3.)

Riposte de la CGT après le meurtre d'un ouvrier

Grève nationale d'un quart d'heure mardi contre la « violence patronale »

La CGT, qui a réuni le dimanche 11 novembre son bureau confédéral, a décidé d'organiser *« une riposte nationale »* après le meurtre d'un de ses militants, un jeune Turc, M. Kemal Ozgul, tué d'un coup de fusil, la veille, dans une usine d'Epône (Yvelines).

En signe de protestation, tous les salariés sont appelés à interrompre le travail pendant un quart d'heure, le 13 novembre, et à observer une minute de silence. En fin d'après-midi des manifestations silencieuses auront lieu devant les sièges locaux des unions patronales et un rassemblement est prévu à 17 heures devant le siège du CNPF à Paris. La délégation CGT a refusé de participer, le 13 novembre, à la négociation sur la flexibilité.

Les dramatiques incidents d'Epône sont très révélateurs du climat social qui règne actuellement en France. Le nombre de jours de grève reste faible ; les syndicats ne réussissent pas à mobiliser leurs troupes, pourtant désenchantées et mécontentes, mais éclatent ici ou là quelques conflits très durs et incontrôlés. Actions désespérées, où des militants, utilisant des moyens inhabituels pour le mouvement syndical – comme le saccage de locaux administratifs ou le blocage de voies ferrées ou routières – manifestent une colère d'autant plus forte que ceux qui l'expriment n'ont plus rien à perdre.

Il en a été ainsi à Epône. Vouloir occuper son lieu de travail pour y entamer une grève de la faim est évidemment une réaction de désespoir qui donne lieu à des interprétations contradictoires.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 40 ainsi que l'ensemble de nos informations.)

Bordas perd son nom

Les Éditions Bordas doivent changer de nom. C'est ce que vient de décider la cour d'appel de Paris, sur la demande d'un des fondateurs, M. Pierre Bordas, écarté de cette société depuis 1977.

La liberté de critique des décisions de justice étant ce qu'elle est, constamment confirmée par les magistrats, sur ce point très beaux joueurs, qu'il soit permis de plaindre ceux qui viennent de décider que les Editions Bordas devraient changer d'identité, c'est-à-dire la perdre.

Car cette décision fait peser sur eux le soupçon de manquer du sens de l'absurde, la certitude aussi de n'être pas «sortis du néolithique», comme le réclamait, il y a déjà longtemps, un premier président de la Cour de cassation, toujours bien vivant d'ailleurs. Aujourd'hui, c'est plutôt le retour en force du néolithique.

Evincé en novembre 1977 de son poste de dirigeant fondateur, pour des raisons qu'une autre chambre de la cour d'appel a, il y a quatre ans, jugé fondées et de manière très sévère pour lui, M. Pierre Bordas eut par la suite l'idée de réclamer que son ancienne maison changeât de nom, en d'autres termes qu'elle ne pût porter le sien (1).

Le tribunal de Paris avait rejeté sa demande. La cour y fait droit — non sans jouer à saute-mouton avec des éléments de faits sur lesquels, théoriquement, il n'est plus possible de revenir. quels que soient, précisément, les faits.

Ce n'est pas le lieu ici de rechercher si, juridiquement, l'arrêt de la première chambre de la cour de Paris est incontestable. Encore qu'il paraisse davantage relever du revirement de jurisprudence que de son respect, ce qui ne serait en rien condamnable si la solution retenue avait abouti à résoudre un conflit. Or, loin de le résoudre, elle en fait naître un autre, ou plutôt énonce une série d'exigences et d'affirmations totalement irréalistes.

Ordonner, par exemple, que, dans un délai de quatre mois, la totalité des exemplaires portant la mention Bordas en soient dépouillés et ce, sous peine d'une amende de cent francs par manquement constaté, relève de l'extravagance.

PHILIPPE BOUCHER.

(Lire la suite page 12.)

(1) En revanche, les héritiers du cofondateur, M. Henri Bordas, frère de Pierre, se sont abstenus de toute action en ce sens.

AU JOUR LE JOUR

Solidarité

Ce pays a, depuis longtemps, pour les Français démocrates force de symbole. Or la liberté et le respect des droits de l'homme y enregistrent chaque jour des reculs.

Le syndicalisme libre est, là-bas, une activité périlleuse qui conduit souvent en prison. La police politique porte une attention particulière aux quartiers ouvriers et traque, dans les faubourgs de la misère, les agents de la « subversion ». On assassine même les prêtres, parce que l'Évangile dérange le pouvoir dans ce régime que dirige un général de fer.

Mais c'est loin, le Chili.

BRUNO FRAPPAT.

Le brouillard des idées

I. — *Ruptures et continuité*

A gauche, la recherche d'une identité mise à mal par l'exercice du pouvoir ; à droite, la valse-hésitation autour du libéralisme. Si la gauche paraît défaite avant d'avoir combattu en 1986, droite et gauche ne sont-elles pas, sur le plan des idées, dans le brouillard ? Sur ce thème, nous nous interrogerons, au long de la semaine, sur l'absence de modèles étrangers, le désarroi de la gauche, la compatibilité entre gaullisme et libéralisme, et l'apport de l'extrême droite dans les débats de l'opposition, avant de mettre en parallèle l'idéologie de MM. Barre et Chirac à travers leurs ouvrages récents.

par JEAN-MARIE COLOMBANI

Un sondage désastreux pour le président de la République, des consultations (cantonales) partielles qui confortent un rapport de forces tout aussi désastreux pour la gauche, une droite qui se préoccupe déjà de déterminer jusqu'à quel échelon de la fonction publique elle appliquera son propre « système des dépouilles » : en apparence, à seize mois d'une échéance électorale décisive, les choses sont simples. La France ne s'ennuie ni ne s'énerve. Elle attend la curée. C'est à proprement parler un mouvement de réaction. La « réaction » : c'est bien ainsi que la gauche entend faire apparaître une droite dont le mot d'ordre serait, selon M. Jean Poperen : *« En arrière toute ! »* La victoire de M. Ronald Reagan aidant, nul doute qu'une partie de l'opposition soit tentée – sous la pression d'éditorialistes, d'auteurs à succès et d'électeurs exaspérés – par un tel durcissement. Au point que M. Jean-Claude Casanova, proche de M. Barre, exprime dans la revue *Commentaires*, qu'il dirige, la crainte de voir *« à un parti socialiste devenu raisonnable succéder une droite et un centre qui auraient cessé de l'être »*.

Tel est bien le problème. S'il est vrai que le déplacement politique de la France paraît d'une exceptionnelle brutalité et d'une rare amplitude, il n'en va pas de même au plan des idées. Dans ce domaine, la France serait plutôt dans le brouillard. Mais ce flou n'empêche pas un réel consensus.

Le brouillard vient d'abord de la gauche et de la droite. Pour une gauche désormais dépourvue d'orthodoxie, le mot d'ordre de modernisation et l'hymne à la technologie ne sauraient tenir lieu de projets.

Quant à l'opposition, elle n'a, selon un observateur attentif, *« jamais été électoralement aussi forte et intellectuellement aussi faible »* (1). Au point qu'il lui arrive de faire comme si les solutions reaganiennes ou thatchériennes étaient transposables en France. La situation politique contribue également à entretenir ce brouillard. Traditionnellement l'opposition se charge de l'idéologie tandis que le parti de gouvernement se montre pragmatique.

(Lire la suite page 11.)

(1) Alain Duhamel dans *le Quotidien de Paris*.

« Le Monde de l'économie »

Pages 21 à 24

STREHLER MONTE « L'ILLUSION »

Une fragilité tout humaine

L'Illusion comique de Corneille — qui en 1660 a changé de titre et s'est appelée *l'Illusion* — a été créée en 1636. Elle est présentée à l'Odéon-Théâtre de l'Europe par Giorgio Strehler jusqu'au 31 décembre.

En 1936, la Comédie-Française fait appel à Louis Jouvet pour monter la pièce. Plus tard, rencontrant Giorgio Strehler, il [lui] *« fait comprendre l'importance de cette œuvre qui l'avait laissé insatisfait justement parce qu'il en connaissait la valeur... Une œuvre mystérieuse. Peut-être hantée... »* C'est le mystère même de la représentation qui hante les hommes de théâtre.

L'intrigue est conduite par un magicien, Alcandre, à qui un bourgeois de province, Pridamant, demande de retrouver son fils, Clindor, qu'il a lui-même chassé voilà dix ans. Aux abords de sa grotte enchantée, Alcandre lui fait voir, comme en *flash back*, le passé du jeune homme devenu valet de Matadore, ses aventures burlesques et dramatiques, ses amours entre Isabelle et Lyse, son mariage...

Il y a là tous les éléments des comédies picaresques : action, dangers auxquels on échappe au dernier moment, truculence, farce... Mais, pénétrant à l'intérieur de la grotte enchantée, Pridamant assiste au spectacle de son fils qui, sous le nom de Théagène, engagé dans une terrible affaire, est tué... Désespéré, le père s'en va, quand les morts se relèvent, rangent leurs affaires, comptent leur argent : Clindor appartient à une troupe de comédiens qui vient de donner une tragédie.

Fiction, représentation de la réalité, identités incertaines, temps qui se mélangent : théâtre. Giorgio Strehler accentue les ambiguïtés cornéliennes en faisant d'Alcandre — meneur de l'intrigue — et de Matamore — meneur de jeu — un même personnage, en prolongeant les abords de la grotte jusque dans la salle de l'Odéon où Pridamant et son ami Dorante entrent par le fond, avancent jusqu'à la scène, tâtonnant dans une pénombre de grenier qui transforme les spectacteurs en momies fantomatiques. Prélude à tous les renversements de temps et d'espaces, comme dans *la Dispute* par Chéreau, quand les aristocrates traversaient la fosse d'orchestre vide d'où s'élevait la musique de Mozart, avant d'atteindre le jardin enchanté de l'Amour.

Ici, les contours biscornus de la grotte enchantée occupent la scène.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

commentaires

Pour un cabinet fantôme

L'opposition, quelle qu'elle soit, doit s'organiser pour rendre le débat politique moins stérile. En République fédérale d'Allemagne, le chef de l'opposition est connu. C'est le leader de la formation qui n'a pas le pouvoir. En Grande-Bretagne, le leader de l'opposition est même rémunéré, et il forme un cabinet fantôme où un membre de l'opposition est chargé de faire des contre-propositions aux propositions du gouvernement.

Ainsi l'opposition française doit s'organiser. Je propose donc qu'une grande réunion rassemble les partis d'opposition, à l'exception de M. Le Pen que la démocratie à intérêt à laisser en marge de ces institutions. A l'occasion de cette réunion, les militants, et pourquoi pas tous ceux qui le désirent selon des règles établies, pourraient élire le leader de l'opposition qui nommerait alors un premier ministre et un cabinet. Cette pratique a déjà été utilisée par le Parti socialiste après le congrès d'Épinay. Cette organisation rationnelle est sans doute l'une des explications de sa victoire de mai 1981. Cette évolution m'apparaît inévitable dans un pays où les élections présidentielles ont institutionnalisé le bipartisme. Alors, gagnons du temps sur l'histoire.

PIERRE ALEXANDRE,
Vingt ans,
étudiant en sciences politiques.

On me vole ma jeunesse

Le visage de la France, défiguré, fripé, semble s'être définitivement tourné vers le néant. J'ai vingt ans, mais les problèmes que connaît la nation, encore avivés par l'impéritie des partis, achèvent de me voler ma jeunesse.

Majorité, opposition, ce ne sont pas là les termes qui posent la question de l'assainissement politique du pays !

La clé de l'avenir doit passer dans les mains des Français de bonne volonté, celle de la démocratie dans ces cœurs qui osent battre au rythme de la patrie. C'est chaque individu, pris comme entité absolue et en tant qu'unique pièce de l'édifice démocratie, qui doit donner toute la mesure de ses capacités.

Les enfants de la patrie ont assez vécu pour donner des leçons de vertu à tous ceux qui bafouent le mot démocratie. Ils sont devenus des hommes !

DENIS MOGAVERO,
étudiant (Nice).

Le bâillonnement des minorités

Tout d'abord, un grand merci pour avoir ouvert vos colonnes aux jeunes, qui, contrairement à ce que nos aînés croient ou s'efforcent de croire, à leur convenance, sont loin d'être une génération « bof ».

Il y a trois ans, j'avais accueilli l'élection de Mitterrand, à l'approche du bac, dans l'euphorie. Pensez donc, l'abolition de la peine de mort, l'augmentation du SMIC et des allocations, le service à six mois, le mirage des trente-cinq heures, la décentralisation, etc. Trois ans après, il m'est dur de ne pas rejoindre le clan des « déçus du socialisme » ; mais, ne serait-ce que pour Giscard, je ne peux m'y résoudre. Cependant, à quoi assiste-t-on à l'heure actuelle ? Le passage aux trente-neuf heures, quel coup d'épée dans l'eau ; la décentralisation sans moyens, peu d'effet, et ne parlons pas des relations, détestables parfois, entre conseil général et préfecture, les conséquences perverses de la retraite à soixante ans, etc.

Le malheur de la France, c'est le combat gauche-droite et, sorti de là, c'est le grand désert ou plutôt le bâillonnement des minorités que la gauche et la droite mènent à satiété. Que n'ai-je pas entendu sur le schéma classique « voter écolo, c'est voter contre la gauche et faire le jeu de la droite ». Mais lorsque je vois ce qu'est la seule alternative malheureusement possible au pouvoir de gauche, c'est-à-dire la droite, je ne peux qu'exploser. Que propose-t-elle, à part son combat éculé sur les libertés (que la gauche n'a pas su défendre) ? Et puis, lorsque l'opposition réclame à cor et à cri un référendum sur les libertés pour ensuite le repousser, que penser devant la versatilité des Chirac et consorts et du combat des chefs ? Quant à son projet économique, quel flou ! De plus, quand on prétend défendre les libertés, il faut savoir mettre sur un pied d'égalité la Pologne et le Salvador, le Chili et l'URSS, l'Iran et l'Afrique du Sud.

T. P. ABADIE
(Luçon).

Les moyens et les fins

Les instituts de « science politique » fournissent les moyens de défendre une fin. Ce n'est pas prouver que toutes les fins sont interchangeables que d'enseigner des moyens d'expression identiques.

Soutenir la thèse avec la même application que l'antithèse n'est pas parler sur tout et n'importe quoi. Bien au contraire, cette méthode apprend le respect de la pensée d'autrui et un sens critique toujours présent : en se plaçant du côté adverse, on met au jour ses propres défauts ou les qualités de son opposant. Le but — et le résultat — de ce travail est la clairvoyance au-delà de tout filtre idéologique.

Au moment où F. Léotard et L. Fabius, issus de la même promotion de l'ENA, inaugurent la « décrispation », il est vain de dénoncer l'enseignement d'une authentique « science politique », enseignement qui porte aujourd'hui ses fruits.

FRANÇOIS GRAU,
élève en première année de l'IEP de Paris.

Des jeunes nous écrivent...

Désenchantement

A intervalles réguliers, nous publions des lettres de jeunes. Si nous les isolons d'autres correspondances, ce n'est pas pour répondre au goût de classer les Français suivant l'âge, le sexe, la profession, etc., comme le feraient des statisticiens, la Sécurité sociale ou d'autres organismes truffés d'ordinateurs. Il nous apparaît seulement que prendre le pouls d'étudiants, de lycéens, d'apprentis, de chômeurs de vingt ans, apporte une connaissance directe d'aspirations et de réactions spécialement intéressantes parce qu'elles coloreront la vie d'adulte qui suivra. Essayer d'entrevoir l'avenir à travers des prises de position, connaître les désirs et les revendications des cadets de la nation, invite à prolonger la réflexion.

Nous n'avons pas, bien sûr, retenu toutes les lettres qui nous sont parvenues. Certaines balbutient trop, d'autres ne nous apprennent rien. Qu'y a-t-il de frappant dans les extraits de celles que nous publions aujourd'hui ?

Tout d'abord le désarroi paraît grand. A quel saint se vouer ? La gauche a trahi, la droite mène un « combat éculé », nous en avons assez des vaines paroles, disent les uns. A travers les textes d'autres correspondants filtrent la peur de la guerre, la tristesse de voir les droits de l'homme bafoués ici et là, le constat du manque d'amour dans un monde dur, avec ce rappel aux adultes : « Nous sommes le futur, ne l'oubliez pas. »

L'espoir ? Il perce parfois — rarement — sous la forme d'une reconnaissance des mérites des technologies nouvelles permettant de construire l'« ère hédonique ». Les sociologues-sondeurs sont sur la bonne longueur d'onde : la résurgence de l'individualisme transparaît à travers ces messages, dont quelques-uns semblent envoyés à notre journal comme une bouteille à la mer...

Quelles leçons tirer de ce panorama si conforme à l'« air du temps » ? Que l'individualisme a de beaux jours devant lui. Et donc le libéralisme. La méfiance envers les partis, les organisations, est toujours aussi grande. Le balancier, attiré trop longtemps vers l'État-providence et le centralisme bureaucratique, est rejeté avec force de l'autre côté. Phénomène classique. Bien malin serait celui qui pourrait calculer la période du pendule. Il y a trop d'interférences politiques, sociologiques et... médiatiques.

PIERRE DROUIN.

L'ère « hédonique »

Il est surprenant qu'à un niveau aussi avancé de la recherche technique, l'homme en soit au stade de s'étonner des conséquences du rôle joué par la machine dans l'univers humain. Les politiciens, les journalistes, donnent dans leurs différentes interventions l'illusion qu'il est possible de remédier à la diminution du travail manuel, comme si l'option d'une vie en faveur d'une civilisation de la machine n'avait pas déjà été adoptée. On assiste présentement à l'enterrement du travail ingrat. Pourquoi recherche-t-on dans des débats interminables à le réhabiliter au lieu de s'appliquer à profiter de cette aubaine ? A croire que cette disparition porte peine à l'homme. Paradoxale situation.

L'heure est venue où l'on doit couper le cordon ombilical qui nous lie aux civilisations antérieures (époques où la robotique était une donnée absente du concept du travail). Alors que l'homme s'est doté du pouvoir d'anéantir la terre, il est temps qu'il use de son pouvoir de vision pour apprécier l'aveuglante évidence qu'est la naissance du temps libre.

Il faut cesser de se lamenter sur le sort d'une civilisation agonisante et construire l'ère « hédonique ».

FRANÇOISE CHABOUD
et YAMINA KROURI,
lycée technique Jean-Mermoz (Montpellier).

Pour une philosophie de la gestion

Ce que doit faire la gauche aujourd'hui, c'est, me semble-t-il, inscrire sa gestion dans une logique de l'histoire, définir une philosophie de la gestion alliant l'idée de socialisme à la réalité sociale d'aujourd'hui. Il est cependant clair qu'avant de pouvoir s'inscrire dans sa perspective, il est nécessaire de définir cette logique de l'histoire. On peut l'assimiler à « une quête inassouvie de la liberté » (1), mais elle est avant tout mouvement. Au mouvement, qui semble devoir éroder tous les ordres, et finalement avoir raison de chacun d'eux, les hommes résistent, au-delà des classes que chaque érosion brutale réorganise, les hommes demeurent et avec eux les liens qui les unissent, liens de corps et liens d'esprit, constants mais toujours différents, parce qu'un ordre se structure toujours autour d'échanges et d'une pensée. Au-delà de la succession des ordres, il faut voir l'histoire comme une perpétuelle réinvention de ces liens, comme une succession de gestions nouvelles des mêmes constantes.

Quelle est la place du socialisme dans ce mouvement de l'histoire ? Il apparaît alors comme une forme de gestion se voulant juste, tout en considérant des impératifs qu'il ne peut nier.

FRANCK FISCHBACH,
élève de terminale A1 au lycée Condorcet.

(1) Jacques Attali (« *le Monde aujourd'hui* » daté 16-17 septembre 1984).

Le profit de la peur

J'ai reçu la lettre d'une société qui se propose de me fournir gratuitement une documentation concernant des « abris anti-nucléaires équipés des matériels les plus perfectionnés » dont cette société affirme qu'ils constituent la « meilleure dissuasion » contre le risque nucléaire.

J'ai vingt-deux ans, une bonne dose d'idéalisme effréné, et, depuis déjà un certain nombre d'années, j'essaie de faire ce qui est en mon pouvoir pour affirmer mon désir de paix et de travailler, dans la mesure de mes modestes capacités d'action, à une meilleure entente entre les nations.

A vrai dire, je suis très inquiète en découvrant que l'on peut ainsi songer à tirer profit de la peur et de l'ignorance des populations qui, selon les mots mêmes utilisés dans cette lettre publicitaire, « *ne sont pas ou mal informées* » des risques encourus en cas de conflit nucléaire, en leur promettant de les « protéger » contre toutes agressions nucléaires, chimiques ou bactériologiques. Il y a des chances pour que ceux qui choisissent ainsi d'être épargnés, tandis que le reste du monde se désagrège autour d'eux, finissent par s'en mordre les doigts, ou ce qu'il en restera. J'aime mieux croire bien humblement qu'il y a d'autres solutions.

ARMELLE LE DEUNFF
(Gourin).

Quelle vie devant moi ?

J'ai dix-neuf ans, toute la vie devant moi. A cet âge, on devrait être heureux de découvrir un monde qui se rapproche de nous de jour en jour : plus tout à fait enfants, pas encore adultes, nous voudrions savoir qui nous sommes, qui nous deviendrons. Mais c'est en vain que nous cherchons. On m'a refusé des emplois administratifs sous le simple prétexte que je n'étais pas suffisamment qualifiée par rapport à mon âge pour exercer les métiers proposés. M'a-t-on laissé ma chance ? M'a-t-on donné confiance ? Rien de tout cela, je suis trop jeune, l'expérience me manque, m'a-t-on dit.

Ne sommes-nous pas trop jeunes pour crever de faim dans un coin ? Pour être condamnés à ne pouvoir nous marier parce que nous sommes dans l'impossibilité de subvenir aux besoins d'un foyer ?

Ne sommes-nous pas trop jeunes pour être ballottés d'un bureau administratif à un bureau d'aide sociale des journées entières ?

Ne sommes-nous pas trop jeunes pour nous apercevoir que le monde dans lequel nous vivons n'est fait que d'incertitudes, pour nous lamenter sur la vie que vous, adultes, nous avez construite ?

L'aide sociale, me direz-vous, ça existe. Mais la fierté, ça existe aussi ! Nous voudrions pouvoir clamer : « *Nous sommes libres de vivre selon notre indépendance* ». L'indépendance, c'est quoi sans travail ? Nous voudrions voir grandir nos enfants sans cette peur qui nous harcèle : que deviendront-ils ?

Ne peut-on unir ces divers partis politiques qui se battent avec des mots et des cris si semblables pour un même but : l'avenir de la France ? Pourquoi vous, milliers de Dupont, ne vous unissez-vous pas pour bâtir le bonheur de vos enfants afin qu'ils aient eux aussi le désir de protéger les leurs, de protéger ceux qui seront la France de demain ?

En plus de la sécurité, nous avons perdu la confiance. Nous ne voulons plus de vaines paroles, nous voulons des actes. Que valent les discours, si élaborés qu'ils soient, si les espoirs qu'ils invoquent n'aboutissent jamais ?

Redonnez-nous la force de croire en un monde non pas meilleur, mais riche de solidarité et de volonté. Il est heureux de constater qu'il subsiste encore en nous une richesse que nous ne voulons pas perdre. Mais si, à force de nous marquer d'une tache indélébile, de nous repousser, vous nous ôtez cette richesse fragile, ce ne serait plus à nous d'avoir peur, mais à vous. Car l'espoir estompé laissera place peu à peu à un sentiment dévastateur contre lequel vous ne pourrez rien : la colère...

CHRISTINE BISSCHOP,
dix-neuf ans (Avignon).

« Nous sommes le futur, ne l'oubliez pas »

Comment devient-on délinquant ?

Ce n'est ni par la volonté ni par plaisir. On le devient tout simplement par un manque d'affection et même par un manque d'amour. Un adolescent ne trouvant pas suffisamment d'amour et de bonne entente chez lui va se réfugier dans les rues, espérant trouver ce qu'il lui manque chez lui. Mais vite il va se rendre compte qu'il n'en est rien. Il traînera, trouvant des types aussi paumés que lui, ils erreront ensemble s'adonnant à l'alcool, à la prostitution et, pis, à la drogue.

Vous qui lisez ces quelques lignes, si vous êtes parents ou allez le devenir, ne négligez pas vos enfants, consacrez leur un peu de temps, ne soyez pas absorbé par la vie qui va à 100 kilomètres à l'heure. Accordez-leur ne serait-ce que cinq minutes par jour. Ne les oubliez pas, car nous les jeunes, nous sommes le futur, nous sommes la vie de demain, ne l'oubliez pas.

MARIE-CARMEN BRAZ,
dix-sept ans.

L'autoflagellation

Il est un art dans lequel les Français excellent : l'autoflagellation. Et comme certains de nos penseurs ont une écriture ardente, nous avons droit à de fort beaux discours sur ce thème. *Le Monde* en a publié un le jeudi 1er novembre (« Sur les lieux du crime ou quand les assassins s'indignent »).

M. Mattei crache sur les Robert Lacoste, les Guy Mollet, les Peyrefitte... Nous apprenons ainsi — après un long suspense : ah ! l'art consommé du pamphlétaire... — que nous avons « *institutionnalisé la torture* », que « *nous sommes le pays rayonnant d'une culture en charentaises — le chausson le plus intelligent du monde !* ». N'oublions pas non plus que « *nous comptons 11% de racistes et de xénophobes* ». Pour que la sauce prenne encore mieux (je commençais pourtant à être écœuré !), on y ajoute les deux millions et demi de chômeurs, des prisons surpeuplées, l'exploitation des travailleurs immigrés, l'extradition des militants (pas des assassins : on aura saisi la nuance !) basques. Saupoudrez de nouveaux pauvres et le tableau sera complet. En un mot, pire que le goulag. Pire que tout d'ailleurs. Comme on est loin de la guerre d'Algérie !

Que l'armée française ait pratiqué la torture en Algérie, qui le conteste et qui n'en est meurtri ? Je ne pense pas non plus que nous revendiquions vraiment le titre de « champion des rapports Nord-Sud ». Tout au plus ne sommes-nous pas forcément une des démocraties les plus infâmes, non ?

Comme M. Mattei, je suppose, je vis en France. Avec les erreurs, les crimes parfois commis en son nom. Mais je n'arrive pas à « cracher dans la soupe ». Pourtant, je n'arrive pas à me sentir solidaire des bourreaux de *la Question*, pas plus d'ailleurs que des tortionnaires du FLN.

Je me sens français. Bêtement sans doute. En essayant d'assumer le passé de mon pays. Même si, parfois, ce n'est pas brillant.

Mais quelle nation et même quel individu n'ont rien à se reprocher ?

PASCAL BONNEFILLE,
vingt-quatre ans (Paris).

Racisme et féminité

Alors que vient de paraître un dossier du *Monde* sur « Les immigrés en France » et que l'on parle beaucoup des mesures prises dernièrement par le gouvernement, j'aimerais apporter un témoignage et attirer l'attention sur un problème que l'on évoque peu : la difficulté en tant que femme de ne pas adopter d'attitudes « racistes », de rejet face aux immigrés.

A Saint-Lazare, vendredi, j'écoute un musicien arabe ; un jeune Égyptien m'aborde, nous parlons de la musique égyptienne ; habitant à deux pas, il m'invite très gentiment à venir quelques instants chez lui écouter une chanteuse égyptienne très célèbre qu'il aimerait me faire connaître. Après m'avoir offert le thé, Sami me parle de sa vie ici ; arrivé il y a quelques mois, il est très seul et se plaint de la froideur, voire de l'hostilité des Français (il n'a pas d'amis français). Après m'avoir demandé si je suis fiancée, il me parle de l'amour. Il a vingt-six ans, n'a jamais été marié et n'a donc jamais connu ce que, pudiquement, il appelle « *le bonheur* ».

Il me parle de sa solitude, de son refus de se rendre rue Saint-Denis, de cet isolement qu'il ne peut plus supporter. Il y a des larmes dans ses yeux lorsqu'il me demande de « *lui donner un peu de bonheur* ». Je lui explique que j'ai un ami, mais il insiste, essaie de prendre ma main, me supplie de lui donner « *juste un baiser* ». Je me lève et me dirige vers la porte, il me suit, s'intercale entre la porte et moi tout en continuant à me demander un baiser ; finalement, après un long moment d'explication, il m'ouvre la porte et m'accompagne jusqu'au métro. Il s'excuse, craint de m'avoir fâchée, mais lorsque nous nous quittons, il n'est plus question de ce repas à la maison où je devais lui présenter mon ami et lui faire goûter la cuisine française.

Cet épisode n'est pas une simple anecdote, des amies se sont trouvées confrontées au même problème à la suite d'une rencontre dans un café ou simplement de quelques mots échangés dans la rue. En tant que femme, on rencontre une difficile alternative : refuser et rejeter tout contact (hormis par amis interposés, au travail, etc.) ou risquer de se trouver dans des situations ambiguës pouvant se conclure par des insultes (« *pourquoi m'as-tu répondu si tu ne voulais pas !* »), un malaise, au pire une agression.

S'indigner contre la misère affective et sexuelle des immigrés nord-africains est une chose, mais réussir en étant femme à établir un contact amical avec les hommes vivant dans cette situation en est une autre. Je voudrais dire à Sami et à beaucoup d'autres qu'il est bien difficile de ne pas rejeter tout contact lorsque l'on s'est trouvée plusieurs fois dans ce genre de situation. Répondre à une main tendue n'est pas si simple lorsqu'on est une femme...

B.E. LILIN,
dix-huit ans (Levallois).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.

Imprimerie du « Monde », 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

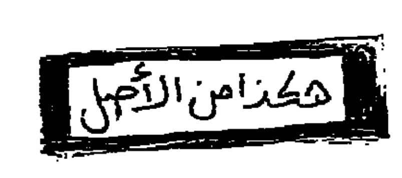
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



Le Monde

étranger

LA GUERRE CIVILE EN ANGOLA ET LE PROBLÈME NAMIBIEN

LE CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DE L'UNITA A JAMBA

M. Savimbi menace de lancer une offensive contre Luanda qui « demeure un objectif prioritaire »

De notre envoyé spécial

Jamba. — La « capitale provisoire » de l'Angola est dissimulée dans la brousse quelque part au sud-est du pays, dans une région que les Portugais appelaient « le bout du monde ». C'est là que, depuis 1979, M. Jonas Savimbi, président de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), a installé son quartier général. C'est de là qu'il dirige la lutte contre le régime marxiste-léniniste du président Eduardo Dos Santos, qui l'a chassé de Luanda en juillet 1975, cinq mois avant l'indépendance.

Depuis neuf ans, il a entrepris la « reconquête » de ce pays deux fois grand comme la France. Ce général de division, nationaliste fervent, affirme contrôler maintenant le tiers sud-est du territoire et être en mesure de lancer des actions de guérilla pratiquement partout ailleurs. Il revendique l'attentat qui, au mois d'octobre, a privé d'électricité pendant six jours la capitale. Il se dit à l'origine du sabotage à l'extrême nord, dans l'enclave de Cabinda, d'un pipe-line de la Gulf Oil, et assure avoir repoussé, cette année, entre janvier et juillet, puis en août et septembre, deux offensives du MPLA, à Kazombo et Munhango, à l'est et au centre de l'Angola. Son état-major publie régulièrement des bilans avantageux de l'évolution des combats.

Trois Bulgares libérés

D'après le général Démostenos Chilingutila, 3 816 soldats des FAPLA (Forces armées populaires de l'Angola), 497 Cubains et 19 conseillers soviétiques auraient été tués depuis le début de l'année, alors que 231 maquisards seulement auraient péri. Incontestablement, l'UNITA a, en quelques années, acquis une stature militaire et la dimension d'un mouvement organisé et structuré. Elle compterait, selon M. Savimbi, près de 20 000 soldats et autant de miliciens. A l'occasion de la fin du « congrès extraordinaire » qui a réuni près de 400 délégués pour *« analyser les résultats des offensives ennemies et établir une stratégie adéquate pour 1985 »*, la presse internationale avait été conviée à Jamba le 9 novembre.

Selon un rite maintenant bien établi traduisant un sens très vif des relations publiques, les journalistes ont assisté au désormais classique défilé militaire destiné à démontrer que les troupes du général Savimbi n'ont rien à voir avec des mouvements de libération aux tenues dépenaillées et disparates. 1 500 soldats, tous armés de kalachnikov, aux uniformes irréprochables, ont défilé dans un ordre qui n'avait rien à envier à celui du 14 juillet sur les Champs-Elysées. Pour parfaire le tout, chants, danses, fresques géantes à la gloire du « libérateur ». Un processus parfaitement rodé, qui s'est achevé par un cortège des différentes catégories, y compris de l'équipe de football, afin de démontrer que l'UNITA représente une force réelle et que Jamba est, à elle seule, « un Etat dans l'Etat ». Le spectacle s'est conclu, comme il se doit, par la présentation du matériel militaire pour la plupart pris aux troupes gouvernementales et notamment, clou de la démonstration, de deux chars soviétiques PT-74 salués par de vibrants applaudissements.

Cette exhibition a été l'occasion de montrer à la presse quelques otages étrangers, moyen utilisé par l'UNITA pour affirmer aux yeux de l'opinion publique et des Etats concernés l'existence de la lutte de libération. Trois Bulgares, dont deux femmes, capturés en mars dernier ont été libérés et doivent être rapatriés dans les jours prochains par la Croix-Rouge internationale. Trois religieuses, une Allemande, une Portugaise et une Espagnole ainsi qu'un prêtre portugais, faits prisonniers en août, ont, pour leur part, décidé de rester à Jamba dans l'« Église de la brousse ». Enfin, un déserteur cubain et deux sous-officiers des FAPLA ont expliqué qu'ils avaient été *« convaincus »* par la *« juste cause »* de M. Savimbi, dénoncé la présence des troupes cubaines et évoqué l'« impopularité » du régime de Luanda.

Sur les 800 prisonniers gouvernementaux, selon M. Savimbi, 200 ont été intégrés dans son armée, les FALA (Forces armées de libération de l'Angola), et les autres sont actuellement *« en cours de rééducation »*. Si ce n'était déjà fait, l'UNITA a donc réussi à prouver qu'elle est plus que jamais un élément à ne pas négliger dans l'avenir de l'Angola et une pièce importante sur l'échiquier de l'Afrique australe, appuyée par l'Afrique du Sud, ignorée par l'OUA et la plupart des Etats occidentaux, soutenue par le Maroc et le Soudan et, plus discrètement, par certains de ses voisins.

Le mouvement de résistance est en quête de légitimité internationale, et n'a guère apprécié d'être tenu à l'écart des négociations qui ont eu lieu au début du mois au Cap-Vert entre Américains et Sud-Africains sur un retrait des troupes cubaines d'Angola et un désengagement des forces de Pretoria du sud de ce pays. Il ne veut pas *« servir de monnaie d'échange »* et réclame d'être reconnu comme *« facteur central »* et partie prenante au conflit. S'il a accueilli la réélection de M. Ronald Reagan avec *« jubilation »*, M. Savimbi déplore le *« manque de clarté »* du département d'Etat à son égard, mais envisage sans crainte une éventuelle reconnaissance diplomatique du régime de Luanda par les Etats-Unis. D'ailleurs le général Savimbi ne croit pas du tout qu'une partie des quelque 25 000 Cubains vont se retirer, comme l'a laissé entendre le président Dos Santos. *« Il est en train de mentir*, dit-il. *Il ne peut pas renvoyer les Cubains. Il n'a pas cette liberté. »* (Sous-entendu : ce sont les Soviétiques et leurs alliés de La Havane qui décident.)

« Nous ne sommes pas pressés »

Malgré tout, si, comme le laissent supposer certaines rumeurs, une partie des hommes de Fidel Castro regagnent leur pays, M. Savimbi n'hésitera pas à tirer avantage de la situation. Il a d'ailleurs annoncé que, le 20 décembre, 7 000 soldats seraient envoyés dans le secteur de Luanda *« pour être engagés contre cet objectif, qui reste prioritaire, ou ailleurs »*.

L'UNITA est-elle en mesure de l'emporter militairement ? Loin de là. Mais, d'après M. Savimbi, le mouvement n'a jamais été dans une situation militaire aussi confortable. Il estime que ses troupes constituent *« une véritable menace »*, ajoutant : *« Nous ne devons pas tenter l'aventure. Nous ne sommes pas pressés. Les jeux ne sont pas encore faits. Nous voulons le départ des Cubains et la constitution d'un gouvernement d'union nationale. L'UNITA ne peut être détruite. La guerre peut durer encore dix ans. Mais le peuple pense que la paix est nécessaire. C'est dans l'intérêt de tous de négocier. »*

M. Savimbi paraît serein et déterminé. Il estime que la situation se modifie en sa faveur au sein de la population. Mais si demain les voies traditionnelles d'approvisionnement qui passent par la Namibie sont fermées, que se passera-t-il ? L'hypothèse a été envisagée par le congrès extraordinaire. Pour M. Savimbi, *« il y a beaucoup d'autres possibilités. Nous travaillons aux solutions de rechange »*. Il se refuse à en dire plus. Quant au soutien de l'Afrique du Sud, dont il ne fait pas mystère, il ne semble pas en être gêné outre mesure, d'autant que le pays de l'apartheid est une *« puissance régionale »*, dont il faut tenir compte. *« Botha est mon ami*, dit-il, *que cela choque ou non. Soyons réalistes et faisons de la politique. Ne faisons pas de cette question une question émotionnelle. Des petits pas ont été faits en Afrique du Sud. Ce sont des pas qui comptent. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

Les chances de paix progressent

(Suite de la première page.)

Mais cette équipe se heurte aux réserves, sinon à la sourde hostilité, de groupes de pression, notamment militaires, à l'égard de tout « pacte avec le diable », c'est-à-dire, en l'occurrence, avec des régimes africains se réclamant du marxisme-léninisme et entretenant des relations étroites avec Moscou. En Afrique du Sud, les partisans de la manière forte demeurent puissants, et il n'est pas facile de surmonter leurs réticences.

Du côté angolais, la négociation a été confiée par le président Dos Santos à M. Kito Rodriguez, ministre de l'intérieur, assisté de MM. Roberto de Almeida, également membre du gouvernement, et de Moura, vice-ministre des relations extérieures. M. Paulo Jorge en a été tenu à l'écart, et sa récente « démission » de ses fonctions de ministre des relations extérieures (*le Monde* du 24 octobre) a traduit à la fois un nouveau recul de la « vieille garde » du MPLA-PT et la volonté du président angolais de convaincre les Américains de son désir d'aboutir. Il reste, toutefois, à rallier le « politburo » au marché proposé par Luanda, ce qui n'est pas une mince affaire, sachant qu'un bon nombre de jeunes commandants de l'armée, qui se battent actuellement contre l'UNITA de M. Savimbi — et viennent de lui infliger quelques sanglants revers, — se méfient de l'équipe du président Dos Santos. La direction du MPLA-PT est divisée, non tant sur l'opportunité et les termes de la négociation que selon des clivages, plus ou moins anciens, mais déterminants.

Un pacte de non-agression ?

Le projet de paix angolais constitue, en fait, une série de contre-propositions à des propositions émises antérieurement par les Sud-Africains. Des diplomates américains ont servi de relais. M. Chester Crocker, sous-secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines, intervenant auprès des Sud-Africains, et M. Franck Wisner, l'un de ses assistants et apparemment l'homme-clé de la négociation, auprès des Angolais.

Le contenu du projet n'a pas encore été révélé, notamment parce que c'eût été une maladresse insigne, notamment à l'égard de Pretoria et de Luanda, mais également vis-à-vis d'autres parties prenantes à la négociation — mais qui en ont été tenues à l'écart — comme M. Savimbi et, surtout, la SWAPO, le mouvement nationaliste namibien de M. Sam Nujoma. Mais, selon de bonnes sources, il prévoit un calendrier échelonné à la fois du retrait d'Angola des quelque vingt mille ou vingt-cinq mille Cubains qui y sont encore stationnés, et de celui des troupes sud-africaines installées en Namibie. Dans un premier temps, l'armée sud-africaine abandonnerait les positions qu'elle tient toujours dans l'extrême sud angolais. Les Cubains se retireraient, de leur côté, à 300 kilomètres au nord de la frontière namibienne.

Une telle opération de retrait militaire n'est concevable qu'à deux conditions. Premièrement, Luanda doit avoir l'assurance que l'UNITA, qui bénéficie d'un appui logistique sud-africain, n'en profitera pas pour poursuivre la guerre en Angola. Deuxièmement, les Sud-Africains réclament la garantie que la SWAPO n'exploitera pas la situation à son profit. Le projet prévoit donc le rétablissement de la paix civile en Angola et la proclamation d'un cessez-le-feu en Namibie, deux dossiers particulièrement délicats et complexes.

En ce qui concerne la fin de la guerre civile en Angola, Luanda s'est montré très ferme sur son refus de toute coalition avec M. Savimbi. Pour contourner cette difficulté, il serait envisagé, une fois un cessez-le-feu « sur place » acquis, d'intégrer, à différents échelons locaux, cadres et unités de l'UNITA, M. Savimbi demeurant à l'écart de ce mouvement, même s'il reste à la tête de son organisation. Il appartiendrait aux Américains et aux Sud-Africains de le convaincre de l'opportunité d'un tel compromis. A Luanda, on est persuadé que Pretoria et Washington ont les moyens de lui faire entendre raison.

De leur côté, en cas d'approbation du projet par le politburo du MPLA-PT, les Angolais s'engageraient à ne plus autoriser la SWAPO à utiliser leur territoire comme base arrière pour ses opérations dans le nord namibien et, surtout, à inviter M. Sam Nujoma à accepter un cessez-le-feu permettant la tenue, à plus long terme, d'élections générales, sous contrôle international, conduisant à l'indépendance de la Namibie. A ce sujet, la collaboration de l'armée angolaise serait d'autant plus indispensable que seuls les militaires ont les moyens de « faire la police » sur le terrain, en l'occurrence, sur la frontière entre la Namibie et l'Angola.

Ce schéma, s'il est conforme à la réalité, s'inscrirait dans le cadre d'un pacte de non-agression, du type de celui que Maputo et Pretoria ont signé au printemps dernier. Les deux négociations sont, en effet, étroitement liées. Luanda observe, avec la plus grande attention, les difficultés d'application de l'accord de Nkomati, qui n'a pas encore permis de rétablir la paix civile au Mozambique, puisque la RNM (Résistance nationale du Mozambique), mouvement rebelle, redouble actuellement ses attaques contre le FRELIMO, au pouvoir à Maputo. Ne s'agirait-il que d'un baroud d'honneur de la rébellion, auquel cas l'offensive de la RNM — qui jouerait son va-tout dans l'affaire — s'essoufflerait au bout de quelques semaines ? Ou le « clan dur » de Pretoria encouragerait-il, en ce moment, ces attaques contre le FRELIMO ? Il est difficile de se prononcer mais les négociateurs angolais accueilleraient comme preuve de la bonne foi sud-africaine la conclusion d'un cessez-le-feu au Mozambique. Ils demeurent, d'ailleurs, en étroit contact avec M. Jacinto Veloso, ministre mozambicain de l'économie et artisan de l'accord de Nkomati.

Pour Pretoria, les avantages d'un règlement namibien, selon un tel schéma, sont évidents : mettre un terme à une guerre qui coûte très cher à une économie en pleine récession ; garantir de considérables investissements en Namibie ; renforcer l'influence sud-africaine en Afrique australe ; relancer le rapprochement amorcé avec certaines puissances occidentales et quelques Etats d'Afrique noire.

Les Sud-Africains, qui se sentent sur le fil du rasoir, n'ignorent pas, en outre, la contrepartie de l'« *l'engagement constructif* » à leurs côtés choisi par M. Reagan dès le début de son premier mandat. L'administration républicaine, reconduite aujourd'hui pour quatre ans, attend d'eux qu'ils contribuent positivement à la détente en Afrique australe et à la conclusion d'accords qui marqueraient un succès pour la diplomatie américaine et un recul de l'influence régionale de l'Union soviétique.

Une « phase très délicate »

Les Américains tiennent, en effet, particulièrement au succès de leur entreprise. En janvier 1984, c'est à leur demande que Pretoria a annoncé un cessez-le-feu unilatéral dans le sud angolais, sans attendre la conclusion de l'accord de Lusaka avec Luanda, intervenu deux semaines plus tard. Au début de l'été, le président Pieter Botha a été reçu officiellement dans plusieurs capitales d'Europe occidentale — Lisbonne, Londres, Bonn et Rome — seulement après avoir signé les accords de Nkomati et de Lusaka. Si l'on en croit de bonnes sources, le sort de la tournée que le président sud-africain compte faire, en 1985, dans certains pays d'Afrique noire prêts à le recevoir, est désormais lié à la signature d'un pacte de non-agression avec l'Angola ou, du moins, à l'adoption du projet de règlement actuellement sur le tapis.

La partie n'est donc pas entièrement jouée, ce qui explique pourquoi M. Crocker a, tout à la fois, jugé que *« la porte d'un règlement global était ouverte »* et que la négociation était dans une *« phase très délicate »*. Un schéma de règlement est dessiné, mais il reste à convaincre pas mal de monde de son bien-fondé. De bonne source, on indique que, tout en n'excluant pas un dérapage, l'*« imminence »* d'un accord sera signalée, le cas échéant, par l'établissement officiel de relations diplomatiques entre Washington et Luanda. Question de jours ou de mois ? Personne n'en sait rien au juste. Mais les Républicains confortés au pouvoir par la solide victoire électorale de M. Reagan, n'ignorent pas que laisser traîner les choses peut tout remettre en cause.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *La RFA et le problème namibien.* — Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, s'est prononcé pour l'indépendance immédiate de la Namibie lors d'un entretien avec son homologue sud-africain, M. Roelof « Pik » Botha, samedi 10 novembre à Francfort. Selon un porte-parole du ministère, M. Genscher a souligné que la résolution 435 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui prévoit l'organisation d'élections libres en Namibie, devait être appliquée *« complètement et immédiatement »*. — (AFP.)

ASIE

Chine

EN SANCTIONNANT LES HAUSSES DE PRIX

Le gouvernement veut éviter un dérapage de la réforme économique urbaine

De notre correspondant

Pékin. — *Le Quotidien du peuple* a publié, le samedi 10 novembre, une courte information en première page faisant état de sanctions prises contre trois entreprises de la ville de Xian, capitale de la province du Shaanxi qui n'avaient pas respecté les instructions de modération des prix. Pour avoir vendu trois mille six cents couvertures de laine au-dessus du prix fixé par l'Etat, ces trois entreprises ont dû payer des amendes de 1 800 yuans et restituer 19 551 yuans de profits illicites.

Cette information, anodine en soit, était suivie d'un commentaire intitulé : *« Il est interdit d'augmenter les prix à tort et à travers. »* On pouvait y lire : *« Certains s'inquiètent de savoir si la réforme économique* [annoncée par le récent plénum du comité central du PC] *va entraîner une hausse générale des prix. Nous répondons que non... Nous allons faire en sorte que le système des prix soit plus rationnel. Cette réforme concerne l'ensemble de l'économie nationale, toutes les familles. Le gouvernement doit donc adopter une attitude extrêmement prudente... Il existe actuellement certaines entreprises industrielles et commerciales qui ferment les yeux sur la loi et la politique d'Etat, et ne cherchent qu'à gagner de l'argent. Leurs actes portent non seulement atteinte aux intérêts des consommateurs, mais ont créé des troubles dans le marché et dérangé le déroulement normal de la réforme. C'est tout à fait inadmissible et les responsables doivent être punis sévèrement. »*

Cet article avait été précédé deux jours auparavant par la lecture à la télévision d'une interview d'un responsable du bureau d'Etat pour les prix dont le premier objectif était de rassurer les consommateurs inquiets des bruits qui circulent avec insistance sur la hausse prochaine des produits de consommation durables (téléviseurs, magnétoscopes, réfrigérateurs...).

Rumeurs

Reconnaissant que les prix étaient *« encore relativement élevés »*, ce responsable affirmait que non seulement ils ne devraient pas augmenter mais que, au contraire, avec le développement de la production, ils ne pourraient que baisser. Et d'ajouter : *« Il est absolument interdit à qui que ce soit de profiter de la réforme pour augmenter les prix. »*

Cette campagne a pour but d'étouffer dans l'œuf les rumeurs qui ont suivi les décisions du plénum sur la réforme de l'économie urbaine et la vérité des prix. Déjà, auparavant, les prix de quelques produits avaient notablement augmenté (fournitures scolaires, certains services...). Depuis l'annonce du plénum, nombre de Pékinois se sont hâtés de faire des provisions dans la crainte de hausses. Ainsi la capitale a-t-elle connue, durant quelques jours une pénurie d'œufs. Des gens ont acheté des bouteilles d'alcool, mais ont aussi retiré leurs économies de la Caisse d'épargne pour s'offrir une télévision, une machine à laver ou un vélo, objets de luxe ici, qui représentent des mois de salaire.

Les dirigeants ne peuvent se permettre de tels dérapages dès le début de la mise en application de réformes qui devraient bouleverser considérablement les conditions de vie et de travail de deux cents millions de citadins. Ils connaissent les effets pervers que peuvent avoir des hausses inconsidérées et la spéculation, dans les domaines politique et social. Les exemples de la Pologne, et de certains pays du tiers-monde, des Philippines à l'Amérique latine, ont été suivis de près, cette crainte transparaît dans le commentaire du *Quotidien du peuple*.

Or, la véritable réforme des prix ne fait que commencer. Une période plus délicate encore risque de s'ouvrir quand la politique de subvention des produits de première nécessité — en premier lieu alimentaires — qui représentent, selon les estimations, de 30 % à 40 % des budgets familiaux, sera remise en cause.

PATRICE DE BEER.

AFRIQUE

L'OUVERTURE DU VINGTIÈME SOMMET DE L'OUA A ADDIS-ABEBA

Le Nigéria a reconnu la République sahraouie

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. – La République arabe sahraouie démocratique (RASD) n'a jamais été aussi près de toucher au but : occuper, au sein de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le siège qui lui revient de fait. En effet, aucun des trente Etats qui l'ont maintenant reconnue (1), dont le Nigéria qui a annoncé sa décision dimanche, ne paraissent moins décidés qu'auparavant à lui demander de renoncer, une troisième fois pour des raisons d'opportunité politique, à faire valoir ses droits alors que s'ouvre, ce lundi 12 novembre à Addis-Abeba, la vingtième conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA (*le Monde* daté 11-12 novembre).

En tant que président en exercice, le lieutenant-colonel Menguistu Haile Mariam, chef de l'Etat éthiopien, avait jugé préférable, sans prendre l'avis de l'ensemble des membres, de ne pas convoquer le conseil des ministres qui, aux termes de la charte, est chargé de la préparation de la conférence. Il voulait ainsi réserver la question du Sahara occidental aux chefs d'Etat plutôt que de la soumettre, au préalable, à leurs collaborateurs dont on pouvait craindre, instruits par l'expérience, qu'ils embrouillent davantage l'écheveau.

La séance d'ouverture de la conférence, prévue le lundi après-midi, devait être précédée d'une réunion informelle des chefs de délégation, appelée à décider de la représentation de la RASD *« derrière le rideau »* plutôt qu'en public. Pour sa part, le Comité de mise en œuvre des résolutions du sommet du juin 1983 sur le Sahara occidental, à de nouveau fait le point sur ses activités. Celles-ci se seront soldées par un échec, le Maroc refusant que le cessez-le feu et le référendum soient précédés, comme le réclame la RASD, de négociations directes.

Si la conférence réussit à régler, d'une manière ou d'une autre, le problème de la représentation de la RASD, elle ne sera pas, pour autant, au bout de ses peines. Le Tchad figure à son ordre du jour, mais il est douteux qu'elle veuille, sur un sujet aussi délicat, s'avancer trop loin. Elle pourrait prendre prétexte du fait que le départ des troupes étrangères de ce pays, officiellement annoncé samedi, réduit la dimension du problème à une affaire de politique intérieure autour d'une nécessaire réconciliation nationale. Le sommet devrait s'intéresser, en outre, à la situation en Afrique australe à la lumière des accords que l'Angola et surtout le Mozambique ont passé, en début d'année, avec l'Afrique du Sud. En mars dernier, le conseil des ministres avait exprimé, à leur endroit, une prudente *« compréhension »*.

A ces sujets politiques s'ajouteront l'inévitable discussion budgétaire – les arriérés de paiements des pays membres seraient de l'ordre de 30 millions de dollars – et, d'une manière générale, la crise alimentaire en Afrique, principalement due à la sécheresse.

Les « modérés » peu représentés

Il restera aussi à régler des questions d'hommes et, d'abord, trouver un successeur, à la tête de l'OUA, au lieutenant-colonel Menguistu. Le plus souvent cité est Julius Nyerere, le chef de l'Etat tanzanien, qui n'est pas candidat à ce poste mais se laisserait, dit-on, volontiers forcer la main. Si ce chantre du panafricanisme a contre lui d'appartenir un peu à l'ancienne génération, M. Abdou Diouf, chef de l'Etat sénégalais, dont le nom est aussi avancé, a pour lui de représenter une nouvelle classe de dirigeants et jouit, paraît-il, d'une bonne «cote» parmi ses pairs.

Plus délicate devrait être l'élection d'un nouveau secrétaire général, poste vacant depuis juin 1983. Si l'on ne peut départager les personnalités le plus souvent citées (*le Monde* daté 11-12 novembre), MM. Okumba (Gabon) et Bloudin Beye (Mali), il faudra recourir à des candidatures de compromis, notamment celles de M. Mustapha Niasse, ancien chef de la diplomatie sénégalaise, récemment limogé ou, en désespoir de cause, celle de M. Peter Onu, secrétaire général par intérim confirmé, quoique anglophone, pour un seul mandat de quatre ans.

A quelque camp qu'ils *se* rattachent, la plupart des pays membres souhaitent que le futur secrétaire général tienne son rôle et ne se fasse pas « doubler » par le président en exercice. Beaucoup reprochent, en effet, au chef de l'Etat éthiopien de s'être mêlé de trop près à la marche de l'OUA, d'avoir pris trop d'initiatives personnelles, d'avoir *« politisé »* les débats par des démarches souvent intempestives ce qui, en définitive, a nui à la recherche d'un consensus.

Témoin de ce malaise, la faible représentation, à ce vingtième sommet, de beaucoup des chefs d'Etat de l'Afrique modérée comme ceux, entre autres, des Comores, de la Côte-d'Ivoire, du Cameroun, de la Guinée, du Kenya, du Tchad et du Zaïre. En revanche, les grands « ténors » de l'« Afrique progressiste » sont au rendez-vous, qu'il s'agisse de M. Chadli pour l'Algérie, du capitaine Sankara pour le Burkina, de M. Ratsiraka pour Madagascar, de M. Nguesso pour le Congo et de M. Dos Santos pour l'Angola. Tous sont prêts pour accueillir peut-être comme cinquante et unième membre de l'OUA la République sahraouie. Celle-ci cessera-t-elle pour autant, d'être un signe de division ?

JACQUES DE BARRIN.

(1) Les Etats ayant déjà reconnu la RASD sont : Madagascar, Burundi, Algérie, Benin, Angola, Mozambique, Guinée-Bissau, Togo, Ruanda, Seychelles, Congo, Sao-Tome et Principe, Tanzanie, Ethiopie, Cap-Vert, Ghana, Ouganda, Lesotho, Zambie, Sierra-Leone, Libye, Botswana, Zimbabwe, Tchad, Mali, île Maurice, Mauritanie, Burkina, Swaziland, Nigéria.

Tchad

Un communiqué commun franco-libyen a annoncé la fin de l'opération de retrait

Le ministère des relations extérieures a annoncé officiellement, samedi 10 novembre, à Paris, la fin des opérations de retrait des Français et des Libyens du Tchad. Voici le texte du communiqué conjoint, diffusé simultanément à Paris et Tripoli :

« Les opérations d'évacuation des forces françaises du Tchad et des éléments libyens d'appui au GUNT [Gouvernement d'union nationale de transition], *telles que convenues à Tripoli le 17 septembre 1984, et commencées le 25 septembre dernier, sont aujourd'hui* [samedi] *terminées, après intervention des équipes mixtes d'observateurs qui avaient été prévues par l'accord signé entre les deux pays. »*

Ce texte a été publié par l'agence libyenne JANA.

M. Cheysson : « Parler au colonel Kadhafi... »

Pour sa part, M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a déclaré samedi à TF 1 posséder *« la certitude qu'il y a eu retrait des forces libyennes »*, et a laissé entendre qu'une rencontre au sommet entre le président François Mitterrand et le colonel Kadhafi aura lieu *« quand une occasion se présentera »*.

« Le colonel Kadhafi a une politique particulière, différente de la nôtre, a dit M. Cheysson. *Il est bon de pouvoir lui parler, à tous les échelons. Il faudra qu'il y ait des rencontres, y compris à l'échelon le plus élevé, quand l'occasion se présentera. » « La France,* a-t-il poursuivi, *va pouvoir reprendre des relations économiques et culturelles avec la Libye. Des relations politiques aussi. La Libye est importante par rapport à de grands amis de la France – la Tunisie, l'Egypte, l'Algérie. »*

Selon M. Cheysson, *« par rapport aux pays voisins du Tchad, dont certains avaient quelques réticences face à la « présence » militaire française, notamment le Nigéria, les choses sont bien rétablies.* (...) *L'opération militaire* [française au Tchad] *n'est pas l'opération américaine à Grenade ou soviétique en Afghanistan. Elle avait pour objectif de faire partir l'étranger. Il est parti »*.

PROCHE-ORIENT

L'INTERRUPTION DES POURPARLERS SUR L'ÉVACUATION DU LIBAN-SUD

Les exigences de Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. – Alors que Beyrouth, après trois journées de tirs sur la ligne de démarcation, a retrouvé, ce lundi 12 novembre, un calme précaire – que le vice-premier ministre syrien, M. Khaddam, est censé consolider dans les prochaines quarante-huit heures – les négociations libano-israéliennes, aussitôt commencées, ont été suspendues par la partie libanaise. Elles ne reprendront, selon Beyrouth, que lorsque Israël aura remis en liberté quatre militants de la milice chiite Amal, dont son chef pour le sud, arrêtés la semaine dernière.

M. Nabih Berri a posé cette condition au président de la République, M. Amine Gemayel, et au chef du gouvernement, M. Rachid Karamé, qui y ont tout de suite souscrit. Il y a à cela deux raisons : d'une part, donner des atouts à M. Berri contre les courants extrémistes au sein de sa communauté, qui tentent de le déborder en lui reprochant son acceptation du principe des pourparlers libano-israéliens de Nakoura, tout militaires qu'ils soient ; d'autre part, lui faire assumer sa part entière de responsabilités dans l'évolution de la situation dans *« son »* sud à majorité chiite.

Amal s'emploie à montrer que, pour avoir donné son aval à la négociation, il n'en est pas moins le fer de lance de la résistance libanaise à l'occupation israélienne. Jérusalem, sollicité par l'intermédiaire des Nations unies, ayant exigé, pour libérer les quatre détenus, qu'Amal dépose les armes au sud, la réponse du mouvement chiite a été catégorique : *« Notre résistance est légitimée par la présence même d'Israël au Liban-Sud, qui est condamnée par les Nations unies. »*

L'intervention des Syriens auprès de leurs alliés libanais, M. Joumblatt et M. Berri, visait-elle autant à rétablir le calme à Beyrouth qu'à dénouer le problème de la route côtière Beyrouth-Awali, sur lequel les deux hommes ne sont pas d'accord et, par voie de conséquence, celui de l'Iklim-el-Kharroub, petite région sunnito-druzo-chrétienne qui jouxte l'Awali et où persistent des séquelles de la « bataille de la montagne » de 1983. Damas a, en principe, imposé sa volonté.

LUCIEN GEORGE.

Israël s'efforce de dédramatiser la situation

De notre correspondant

Jérusalem. – Israël s'efforce de dédramatiser la suspension par Beyrouth des négociations militaires ouvertes avec le Liban le 8 novembre à Nakoura (*le Monde* du 10 novembre). Le gouvernement n'envisage pas de libérer les quatre dirigeants de la milice chiite Amal, dont l'arrestation à Saïda, le jour même de l'ouverture des pourpalers, a officiellement motivé la décision libanaise. Tout en espérant que les conversations devant conduire au retrait de son armée du Liban reprendront dès cette semaine, Israël souhaite obtenir des garanties afin d'éviter de futurs ajournements du même genre.

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir, a déclaré dimanche 11 novembre – contredisant certaines indiscrétions antérieures – n'avoir reçu aucune notification du gouvernement libanais annonçant la suspension unilatérale des discussions.

En vue de favoriser la reprise du dialogue avec Beyrouth, le directeur du ministère des affaires étrangères, M. David Kimche, s'est entretenu dimanche avec M. Jean-Claude Aimé, secrétaire général adjoint des Nations unies pour le Proche-Orient. Ce diplomate haïtien, émissaire de M. de Cuellar, avait réussi, à force d'obstination, à hâter l'ouverture des pourparlers. La question, affirme-t-on ici, n'est pas de savoir si les conversations reprendront mais seulement quand elles reprendront.

Selon le porte-parole du gouvernement israélien, les responsables chiites ont été arrêtés parce que l'armée israélienne les soupçonne d'avoir été mêlés à des *« actes de terreur »*. *« Aussi longtemps qu'Amal continuera d'attaquer nos soldats,* ajoute le communiqué du ministère de la défense, *Israël agira contre elle. Si Amal cesse ses attaques et s'y engage par une déclaration, Israël fera de même. »*

Autrement dit, Jérusalem attend du mouvement Amal qu'il observe une trêve pendant la durée des négociations de Nakoura, faute de quoi Beyrouth ne peut espérer qu'Israël assiste les bras croisés à la poursuite des attaques contre son armée. L'Etat hébreu pourrait, en revanche, libérer les dirigeants d'Amal si cette organisation s'engageait, d'une manière ou d'une autre, à respecter un cessez-le-feu durant les pourparlers.

M. Shamir a exprimé ce point de vue dimanche dans une déclaration qui est tout à la fois une mise en garde et un appel du pied : *« Les différents milieux libanais,* a-t-il dit, *qui se déclarent intéressés par un retrait israélien doivent participer avec nous à la conduite des négociations et mettre un terme aux attaques contre nos soldats. Toute radicalisation ou tout retard ne peut que prolonger la présence israélienne au Liban. »*

Il reste qu'en s'adressant autant aux combattants d'Amal qu'au gouvernement libanais – preuve indéniable du nouveau réalisme israélien – *Jérusalem* reconnaît implicitement cet ennemi comme un interlocuteur.

Pour inciter Beyrouth à plus de souplesse, Jérusalem rappelle qu'en cas d'échec des négociations de Nakoura l'armée israélienne n'aurait pas d'autre choix que d'opérer un retrait unilatéral. Cette initiative, ajoute-t-on ici, risquerait fort de déstabiliser l'Iklim-el-Kharroub, région située juste au nord de la rivière Awali et d'y provoquer un regain de violence entre druzes et chrétiens, semblables à celles qui suivirent le retrait israélien du Chouf en septembre 1983. *« Le gouvernement libanais,* remarquait dimanche un haut fonctionnaire, *a bien plus à perdre qu'Israël dans une rupture des discussions »*.

J.-P. LANGELLIER.

● *Grève des Palestiniens en Cisjordanie.* – Les commerçants et enseignants palestiniens de Jérusalem-Est et d'autres villes de Cisjordanie occupée ont suivi massivement, samedi 10 novembre, le mot d'ordre de grève lancé par le Conseil suprême islamique de Jérusalem. Le conseil exige le départ des soldats israéliens de l'esplanade des mosquées d'El-Aksa et du Dôme du rocher, troisième lieu saint de l'Islam. Plusieurs incidents, qui n'ont fait ni victimes ni dégâts, ont opposé des manifestants à des soldats israéliens. La grève n'a pas affecté la bande de Gaza. – *(AFP)*.

UNE LETTRE DE L'AMBASSADE D'ARABIE SAOUDITE

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Ali Manna, premier conseiller de l'ambassade royale d'Arabie saoudite :

Nous avons pris connaissance, avec intérêt, de l'article intitulé « L'Arabie saoudite et la guerre du Golfe, l'équilibre au bord de l'abîme », publié le 18 août par votre journal.

Or cet article traite de certains aspects de la vie quotidienne au royaume d'Arabie saoudite, en s'appuyant malheureusement sur bon nombre de renseignements inexacts.

L'un des traits distinctifs qui caractérisent mon pays, c'est qu'il a pu faire preuve, pendant la période ayant précédé celle de la seconde guerre mondiale, d'une politique marquée, au plan extérieur, par la sagesse et la lucidité, et, au plan intérieur, par la stabilité, ce qui lui a permis d'atteindre, dans le domaine du développement, un niveau très élevé, au moment où les événements ont entraîné de nombreux pays du Moyen-Orient dans le tourbillon.

Faut-il rappeler que les réalisations accomplies et les acquis obtenus au royaume d'Arabie saoudite dans le domaine de l'enseignement, de la santé, de l'agriculture et dans d'autres secteurs du développement sont reconnus et admis comme tels par tous ceux qui sont à l'affut de la vérité même s'ils sont en désaccord avec nous sur d'autres questions.

Brésil

Les généraux s'inquiètent de la possible victoire du candidat de l'opposition à l'élection présidentielle

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – Le succès prévisible de l'opposition à l'élection présidentielle du 15 janvier prochain commence à émouvoir sérieusement le gouvernement du général Figueiredo et les milieux d'affaires. De nombreux journalistes et hommes politiques se disent préoccupés par certaines réactions officielles de ces derniers temps et par la possibilité de « bouleversements » dans la lutte pour la succession. Certes, l'opposition a écarté l'idée d'un *golpe*, d'un coup de force des généraux pour retarder ou annuler le scrutin. Mais elle redoute que les règles du jeu ne soient modifiées pour empêcher la victoire de son candidat, M. Tancredo Neves, chef d'une coalition qui rassemble, sous le nom d'Alliance démocratique, des forces allant de l'extrême gauche aux dissidents du régime.

Comme d'habitude, c'est du côté des casernes que les regards se tournent en période de tension. Or, à la mi-octobre, quatre cents officiers se sont réunis au quartier général de l'armée, à Brasilia, pour entendre le chef des services secrets militaires et deux de ses adjoints expliquer que la « *subversion communiste s'était infiltrée partout, particulièrement dans les rangs de l'Alliance démocratique* ».

Les trois officiers ne se contentèrent pas, ce jour-là, de citer des faits connus : à savoir que le Parti communiste brésilien (PCB) et sa variante maoïste, le Parti communiste du Brésil (PC do B), quoique illégaux, avaient des représentants au sein de l'opposition parlementaire. Ils affirmèrent aussi que l'extrême gauche avait noyauté l'Eglise, les syndicats, la presse, de nombreuses organisations populaires et qu'elle était présente dans les meetings de M. Tancredo Neves, comme le prouvaient les drapeaux rouges agités à cette occasion.

Au cours de la même réunion, des diapositives furent projetées montrant les candidats de l'opposition à la présidence et à la vice-présidence de la République serrant la main du secrétaire général du PCB, M. Giocondo Dias. Ce qui ne fut pas précisé, semble-t-il, c'est que M. Dias, en visite au Parlement, avait serré, ce jour-là, bien d'autres mains, y compris des personnalités du parti gouvernemental.

La hiérarchie militaire a présenté comme un « *exposé de routine* » la réunion de Brasilia. Mais l'opposition s'en est alarmée. Elle y a vu un épisode de plus dans la campagne lancée par les secteurs durs du régime pour accréditer l'idée que M. Tancredo Neves faisait le lit de la subversion. La veille, le 15 octobre, le même M. Giocondo Dias avait été conduit dans les bureaux de la police fédérale à Rio-de-Janeiro pour y être interrogé sur sa position à l'égard de M. Tancredo Neves. D'autres cadres du parti furent soumis au même genre d'interrogatoire, et des locaux furent perquisitionnés à Sao-Paulo comme à Rio. Or le PCB a des positions bien connues : il appuie le programme de transition démocratique du candidat unique de l'opposition. Ses huit représentants (sur un total de six cent quatre-vingt-six), dans le collège chargé d'élire le prochain président, sont tout à fait connus. De même que les quatre délégués dont dispose son rival, le PC do B...

Selon l'opposition, l'opération contre le PCB a été commandée par M. Abi-Ackel, ministre de la justice (et aussi de la police), l'un des « durs » du gouvernement et l'un des rares, avec M. Delfim Neto, ministre de la planification, à appuyer ostensiblement – bien que en désespoir de cause – le candidat officiel à la présidence, M. Paolo Maluf. D'autres manœuvres plus troubles ont été mises en relief récemment par la presse : elles montrent que des hommes travaillant apparemment pour les services secrets se déguiseraient parfois en colleurs d'affiches pour placarder sur les murs des slogans faisant croire que l'extrême gauche entend se servir de M. Tancredo Neves afin d'arriver au pouvoir. Aucun démenti officiel n'a été apporté aux faits cités par les journaux.

Autre phénomène qui inquiète l'opposition : la débandade au sein du parti officiel, le PDS (Parti démocratique social), risque de provoquer un raidissement, voire un revirement gouvernemental. Jusqu'à présent, le président Figueiredo gardait une certaine réserve dans la campagne pour sa succession. Il ne concrétisait guère l'appui qu'il est censé apporté au candidat du PDS, M. Maluf, pour lequel son antipathie est notoire. Mais les dissensions sont si nombreuses dans les rangs de la formation gouvernementale que le chef de l'Etat a fini par réagir.

Un fait nouveau ?

C'est dans le Nord-Est, fief du PDS, que la dissidence est la plus manifeste : huit des neuf gouverneurs qu'y possède le parti (il en a treize dans tout le pays, et l'opposition dix) ont rejoint, ou s'apprêteraient à rallier, l'autre camp. Le général Figueiredo a ressenti amèrement ce lâchage en masse. Il a qualifié de « *traîtres* » et d'« *opportunistes* » les dissidents. Les partisans de M. Maluf voudraient tirer parti de cette réaction et inciter le président à user de son autorité pour ramener dans le giron officiel les dissidents du PDS. « *Mais le président est en fin de mandat ; il n'a guère d'autorité* », estiment les commentateurs politiques.

Certaines personnalités gouvernementales, qui n'ont jamais cru au succès de M. Maluf, souhaiteraient que celui-ci se retire, et ils font campagne dans ce sens. C'est le dessein qui est prêté au conseiller politique du président, M. Leitao de Abreu, chef de la maison civile, et au leader du PDS à la Chambre des députés, M. Nelson Marchezan. Mais M. Maluf est obstiné. Il a déjà annoncé qu'il n'abandonnerait pas. « *Il pense qu'il peut tout acheter* », disent de lui ses adversaires qui affirment que, pour devenir gouverneur de Sao-Paulo, puis candidat de son parti à la présidence, M. Maluf a monnayé des voix dans les collèges restreints dont dépendait sa nomination.

Lors du scrutin du 15 janvier, une opération du même genre sera plus difficile. Le vote sera public. Ceux qui se laisseraient « convaincre » de voter pour M. Maluf – après avoir été considérés comme « tancrédistes » – seront immédiatement désignés à la vindicte publique. « *C'est ainsi que Maluf est aujourd'hui synonyme de corruption* », affirment les journalistes brésiliens.

Pour éviter une « déroute », on cherche *désespérément* dans certains secteurs du régime une solution de rechange, et plusieurs personnalités ont annoncé qu'un « *fait nouveau* » allait se produire dans la campagne pour la succession. M. Magalhaes Pinto, dirigeant civil du coup d'Etat de 1964, qui s'était refait ces dernières années une réputation de libéral, multiplie les démarches auprès des chefs militaires pour leur faire partager son « *inquiétude* » devant un succès de l'opposition. « *L'armée ne sortira des casernes que pour assurer l'entrée en fonctions de celui qui aura été élu* », assurait récemment le ministre de l'armée de l'air, le général Delio Jardim de Mattos, à l'un des principaux conseillers du candidat de l'Alliance démocratique, M. Jose Aparecido de Oliveira. M. de Oliveira, lui-même, pense que le courant en faveur de M. Tancredo Neves est désormais tel, dans toutes les classes sociales du pays, qu'il est devenu pratiquement impossible de le renverser.

CHARLES VANHECKE.

Canada

Le gouvernement annonce des mesures d'austérité

De notre correspondant

Montréal. – Le gouvernement conservateur a annoncé, jeudi 8 novembre, à Ottawa, un plan de réduction des dépenses budgétaires qui donne aux Canadiens un avant-goût de la potion amère que le ministre des finances, M. Michael Wilson, a l'intention de leur servir au cours des prochains mois pour redresser l'économie.

Dans un discours prononcé devant la Chambre des communes, M. Wilson a indiqué que plusieurs milliers d'emplois seraient supprimés dans la fonction publique, que le budget de certaines sociétés nationales (chemins de fer, radio-télévision, Pétro-Canada, etc.) serait amputé et que le salaire du premier ministre et ceux des membres du cabinet seraient réduits respectivement de 15 % et 10 % à compter du 1er janvier. L'aide au tiers-monde sera également diminuée, mais le gouvernement s'engage à respecter son objectif d'un montant égal à 0,5 % du produit national brut en 1985. Plusieurs programmes fédéraux pour la création d'emplois seront supprimés ainsi que certains avantages fiscaux en faveur des entreprises, en particulier une partie des abattements accordés pour la recherche pétrolière dans le Grand Nord.

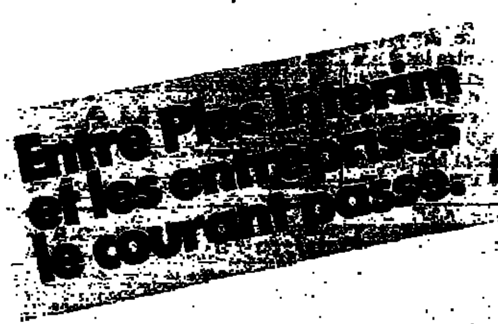
Toutes ces mesures permettront au gouvernement de faire des économies de 4,2 milliards de dollars canadiens sur un an (environ 28 milliards de francs) et de ramener le déficit budgétaire à 34,5 milliards de dollars. M. Wilson estime que c'est encore trop et il a déclaré qu'il proposerait des « *mesures plus sévères encore* » lorsqu'il déposera son budget en avril 1985.

Les dispositions annoncées jeudi confirment les craintes de ceux – syndicats, opposition social-démocrate et députés de l'ancien gouvernement libéral – qui croyaient déceler chez les conservateurs une volonté de remettre en question le principe de l'universalité des prestations sociales. En déclarant qu'il s'abstenait de toucher « *pour le moment* » à ce principe, M. Wilson a implicitement reconnu que son gouvernement envisageait de modifier sa position d'ici à la présentation du budget.

Le ministre a expliqué que « *le gouvernement ne pouvait pas, à lui seul, régler tous les problèmes* », mais qu'il pouvait lever les obstacles à la croissance économique en « *déréglementant* » certains secteurs, c'est-à-dire en supprimant les interventions excessives de l'Etat. Il a reconnu cependant qu'il ne fallait pas s'attendre à des miracles. Le produit national brut devrait augmenter de 4,2 % en 1984 et de 2,4 % l'année suivante. Le chômage se maintiendra autour de 11 % de la population active et l'inflation à 4 %.

B. de L. G.





EUROPE

UN ENTRETIEN AVEC M. ADAM MICHNIK

« L'action de Solidarité contient en germe la Pologne future, indépendante et démocratique »

Des manifestations réunissant plusieurs milliers de personnes ont eu lieu, dimanche 11 novembre, à Varsovie et à Cracovie, pour marquer l'anniversaire de la reconstitution d'une Pologne indépendante en 1918. Dans la capitale, la foule, qui scandait *« Solidarité, Popieluszko, Przemyk »* (le prêtre et le lycéen victimes de policiers), a été bloquée par des détachements de la ZOMO en tenue de combat, mais ces derniers n'ont pas attaqué les manifestants.

D'autre part, un Comité pour la défense des droits de l'homme contre la violence s'est formé à Cracovie. Parmi les vingt-deux fondateurs figurent d'anciens responsables de Solidarité, des militants de la KPN (Confédération pour une Pologne indépendante), ainsi que des intellectuels, des étudiants et quelques ouvriers. De son côté, M. Lech Walesa a adressé, conjointement avec M. Wladyslaw Frasyniuk, dirigeant du syndicat à Wroclaw, qui vient d'être libéré de prison, une lettre au Parlement pour demander une révision de la loi du 14 juillet 1983. Selon les signataires, cette loi, votée au moment de la levée de l'état de guerre, donne à la milice des *« possibilités illimitées d'ingérence dans les affaires des citoyens et de recours à la violence, et crée parmi les policiers un sentiment d'impunité »* dont *« l'enlèvement et l'assassinat du Père-Popieluszko sont un exemple flagrant »*.

M. Adam Michnick, un des principaux animateurs de l'ancien KOR (comité de défense des ouvriers), a rompu le silence qu'il observait depuis sa libération de prison, en août dernier, dans une interview recueillie au début de ce mois à Varsovie par le journaliste anglais Timothy Garton-Ash (1). Voici l'essentiel de ses déclarations :

« Que pensez-vous de l'assassinat du Père Popieluszko ?

— Je suis bouleversé, comme toute la Pologne. C'est contraire à la tradition polonaise, ignoble, bestial. Je pense néanmoins que nous portons tous une part de responsabilité dans ce meurtre : il a été précédé par une campagne de représailles à l'égard du Père Popieluszko, par une série d'attentats « mineurs » contre lui, et nous nous sommes tus.

» L'article haineux de Jan Rem — pseudonyme de Jerzy Urban [le porte-parole du gouvernement — NDLR] — ne nous a inspiré que de l'ironie et du dégoût. Aucun d'entre nous n'a eu assez d'imagination pour y flairer un signe annonciateur du meurtre. Je pense aujourd'hui que si j'avais eu assez d'imagination pour accuser Urban d'incitation au meurtre, j'aurais peut-être été condamné pour offense au ministre, mais l'abbé Jerzy serait peut-être encore parmi nous. Voici la leçon que je tire de cet assassinat : il ne faut pas se taire face à des campagne de haine. Je ne me tairai plus.

— Peut-on prévoir les conséquences sociales de cet assassinat ?

— Non. L'assassinat de l'abbé Popieluszko constitue sans doute le bouleversement le plus profond depuis le 13 décembre 1981. Mais précisément parce que le choc est si profond, la réaction peut se traduire de différentes manières. Qui aurait pu prévoir les conséquences des événements de Radom en 1976 ? Ce n'est qu'aujourd'hui que nous savons qu'ils ont engendré un mouvement de défense des droits de l'homme, le KOR et d'autres mouvements et, en conséquence, la grève d'août 1980. Une chose me paraît certaine, c'est que même les plus sceptiques ont compris qu'il n'y a pas de chose plus urgente en Pologne actuelle que de mettre fin au banditisme institutionnalisé de la sûreté. Je pense que la société dirigera son action dans cette direction.

L'autorité de l'Eglise

— L'épiscopat et surtout le primat Mgr Glemp ne cessent d'appeler au calme. Pensez-vous que ce soit une réaction utile ?

— Je ne me sens pas appelé à juger l'attitude du chef de l'Eglise polonaise. Je peux néanmoins dire que je comprends l'intention qui préside à ses paroles. La Pologne a besoin de calme, et l'Eglise a besoin de calme. Toutefois, il ne saurait être question de calme tant que le banditisme politique jouira de l'indulgence, pour ne pas dire d'encouragements, et tant que ses instigateurs se sentiront à l'abri. Et il n'y a pas que l'opinion publique qui puisse mettre un terme à leur impunité, mais également les évêques polonais, compte tenu de l'autorité dont jouit l'Eglise.

— Vous êtes resté en prison plus de deux ans et demi. Cela fait à peine trois mois que vous êtes en liberté. Que reste-t-il de l'esprit et de l'organisation de Solidarité ?

— L'essentiel est toujours là. Solidarité est toujours un mouvement fort, conscient de ses objectifs, et de la longue lutte qui l'attend. Ce sont des gens intelligents et déterminés. Si l'on croit aujourd'hui, trois ans après la promulgation de l'état de siège, que Solidarité pourra être anéanti, c'est que l'on croit aux miracles. Les communistes sont pourtant censés ne pas y croire.

— N'y-a-t-il pas pourtant une certaine incertitude, un sentiment d'impuissance devant la marche à suivre, la stratégie à adopter ? Comme si les gens ne savaient pas quoi faire.

— C'est toujours le cas au moment des tournants historiques. La situation est mouvante, rien n'est fixé. Les gens attendent des propositions claires, de l'espoir. Quelque chose en naîtra probablement. Quoi ? On recherchera, je pense, de nouvelles formes d'activités ouvertes. Jusqu'à présent, Solidarité s'est attaché à bâtir ses structures clandestines. On va assister, je crois, à l'apparition de centres qui agiront au grand jour. Je dis bien *« au grand jour »* et non pas *« légalement »*. (...)

» Une autre chose importante, c'est la victoire du bon sens au sein de Solidarité. On ne cherche pas la confrontation: Solidarité semble se rendre compte que son action actuelle contient en germe la Pologne future, indépendante et démocratique. Nous ne luttons pas pour le pouvoir mais pour un visage démocratique de la Pologne, et le terrorisme ne peut que nous avilir.

— Un compromis avec le pouvoir n'est-il pas inévitable ?

— Il n'y a pas lieu de croire que le pouvoir hésiterait devant une effusion de sang ou la guerre civile : il n'a jamais hésité. Mais on peut agir de sorte que de telles mesures ne soient pas payantes pour lui. L'année 1980 prouve que dans certaines situations historiques, un compromis de ce genre est possible. Tant que des compromis sont possibles, il faut les rechercher par tous les moyens. Aujourd'hui, tout le monde sait que compromis n'est pas synonyme de servilité.

Autodéfense

— L'Eglise et la clandestinité continuent à appeler au dialogue. Quel dialogue ?

— Si je suis bien informé, ce dialogue prend pour l'instant la forme de contacts physiques : les représentants de l'Eglise et du gouvernement se rencontrent. Ce n'est pas à moi de dire si ces rencontres peuvent être qualifiées de « dialogue ». On sait fort bien, l'histoire l'a démontré, que de telles rencontres peuvent être un simulacre de dialogue et ne viser qu'à asservir l'Eglise. Quoi qu'il en soit, c'est pour l'instant la seule forme de dialogue dont on puisse parler. Pour dialoguer, il faut être deux. Je suis convaincu que les leaders de Solidarité, aussi bien Walesa que Bujak, y sont prêts. Mais ils réclament un dialogue entre citoyens, et non pas un dialogue entre prisonniers et gardechiourmes.

» Je crains que l'on ne puisse pas compter sur un quelconque pas du pouvoir vers une entente nationale. Ainsi, il faut tout d'abord penser à l'autodéfense. L'assassinat de l'abbé Popieluszko démontre avec toute la clarté voulue la nécessité d'un mouvement d'autodéfense qui seul pourra imposer une forme d'entente. Toutes les autres voies sont illusoires.

— Certains des pacifistes occidentaux voudraient entamer un dialogue avec les opposants de l'Est. Avez-vous quelque chose à leur dire ?

— Je ne peux leur dire que des banalités. Et répéter ce qu'ont déjà dit deux hommes parmi les plus intelligents de la partie du monde dans laquelle je vis, Sakharov et mon ami tchèque Vaclav Havel, à savoir qu'un mouvement pacifiste peut receler un refus de la guerre, mais également, plus prosaïquement, un refus de sa propre souffrance.

» Je suis, bien entendu, opposé à la guerre, mais il faut savoir que ce n'est pas parce que les gens possèdent des pistolets que les guerres éclatent. Elles éclatent parce que certains pays ou certains systèmes veulent s'étendre. L'Allemagne a envahi la Pologne et le monde entier, non pas parce qu'elle avait des chars mais parce qu'elle avait Hitler, et un mouvement pacifiste qui aurait appelé à ne pas s'armer face à Hitler ou à ne pas s'opposer à lui par des armes aurait, indépendamment de ses intentions, œuvré pour la victoire du fascisme.

Nous n'avons pas été trahis

» La seule possibilité de résoudre les conflits est de négocier. Pour négocier, il faut une base commune. Je n'en connais pas de meilleure que le respect des droits de l'homme. Un mouvement pacifiste qui ne réclame pas, avant tout, le respect des droits de l'homme n'est que pseudo-pacifiste. »

— Que pensez-vous de la politique des gouvernements occidentaux vis-à-vis de la Pologne pendant l'état de siège et aujourd'hui ?

— Je ne voudrais pas donner de conseils aux gouvernements occidentaux. Ce serait ridicule. Tout ce que je peux dire, c'est qu'à mes yeux jamais depuis un siècle et demi l'Occident et son opinion publique n'ont été aussi loyaux et aussi intelligents dans leur attitude vis-à-vis de la Pologne. La Pologne souffre du complexe de la trahison. Les Polonais croyaient qu'ils seraient toujours trahis par l'Occident. Cette conviction était historiquement fondée. En décembre 1981, elle n'a pas été trahie.

» Avant le 13 décembre 1981, aucun Polonais sensé n'aurait cru qu'en cas de catastrophe l'Occident nous aiderait. Moi, en tout cas, je n'y croyais pas. Ce qui s'est produit après le 13 décembre m'a surpris. Quel vaste, quel superbe mouvement de solidarité avec la Pologne, avec Solidarité, quel flot d'aide ! Tout le monde semblait avoir compris que ce n'était pas seulement l'avenir de la Pologne qui se jouait. Que c'était peut-être l'avenir du continent européen, et peut-être plus encore.

» Quant aux sanctions, je dirais ceci : la propagande du parti et les chefs du gouvernement polonais, le général Jaruzelski y compris, les ont maintes fois condamnées et leur ont attribué tous les échecs de leur politique économique. Je ne peux pas vérifier dans quelle mesure c'est vrai. Si toutefois les sanctions ont pénalisé la Pologne, comme l'affirment ses organes de presse, la responsabilité en retombe sur le gouvernement polonais. Du point de vue de l'opinion publique polonaise, les choses sont simples : les sanctions ont été interprétées comme une expression de solidarité avec le peuple polonais.

— Les sanctions devraient-elles être maintenues ?

— Il me semble que le fait que nous puissions nous rencontrer et que je me trouve chez-moi et non pas en prison est entre autres un effet de la politique des sanctions.

— Quels sont vos projets ?

— La prison ne m'a pas convaincu qu'il faille se taire face aux assassins. J'ai au contraire compris qu'il n'y avait que la parole qui pouvait sauver la vie des uns, ouvrir les cellules des autres. C'est ce qui s'est passé pour moi. C'est ce que je tenterai de faire pour mes amis toujours emprisonnés, les deux militants prestigieux de Gdansk Bogdan Lis et Piotr Mierzewski, mes collègues de Nowa Huta détenus sous l'inculpation mensongère et ignoble de vol, et pour tant d'autres.

» Il faut faire payer au pouvoir le prix fort pour leur emprisonnement, il faut qu'il leur en coûte tant qu'il juge plus judicieux de s'en débarasser. C'est ce qui s'est passé pour les onze (dirigeants de Solidarité et du KOR). Nous n'avons pas été libérés parce que le pouvoir s'est soudain converti aux principes humanitaires mais bien parce que toutes les tentatives pour résoudre autrement ce problème se sont soldées par un échec. »

(1) T. Garton-Ash est l'auteur de *The Polish Revolution. Solidarity 1980-1982*, Londres, Jonathan Cop.

Une partie des Allemands de l'Est réfugiés à l'ambassade de RFA à Prague ont regagné leur pays

Bonn *(AFP.)* — Les deux tiers des quelque cent soixante Allemands de l'Est qui s'étaient réfugiés fin septembre à l'ambassade de RFA à Prague, pour obtenir le droit d'émigrer à l'Ouest, ont décidé de retourner en RDA, selon des informations données de bonne source à Bonn, le dimanche 11 novembre.

Selon ces informations, qui n'ont pas été confirmées officiellement, soixante réfugiés ont déjà quitté le palais Lobrowitz à la fin de la semaine dernière et cinquante autres s'apprêtaient à le faire ce lundi. Les quarante-cinq autres réfugiés se sont refusés à regagner la RDA et ont décidé de rester dans l'ambassade. Selon la même source, les autorités de Berlin-Est auraient assuré de l'impunité tous ceux qui reviennent. Il n'est cependant pas possible de savoir si Berlin-Est les autorisera à déposer une demande d'émigration.

Le secrétaire d'Etat de Bonn aux affaires interallemandes, M. Ludwig Rehlinger, s'était rendu à Prague la semaine dernière. Il avait parlé aux réfugiés de ses conversations avec les autorités est-allemandes et leur avait conseillé de retourner chez eux.

Les réfugiés étaient arrivés par vagues successives dans la deuxième quinzaine de septembre. Devant cet afflux, Bonn avait décidé de fermer son ambassade au public le 4 octobre, mais plusieurs autres Allemands de l'Est avaient néanmoins réussi à pénétrer dans les locaux. En droit, les autorités ouest-allemandes, qui ne reconnaissent qu'une seule citoyenneté allemande, peuvent accorder un passeport à tout ressortissant de RDA qui en fait la demande. Mais la difficulté est d'ordre politique. Les autorités est-allemandes contestent naturellement cette position juridique, et l'attribution de passeports à ces réfugiés aurait constitué un grave incident diplomatique entre les deux Etats allemands. En mars dernier, trente-cinq personnes, dont la nièce du premier ministre est-allemand, M. Willy Stoph, réfugiées dans la même ambassade, avaient obtenu un visa d'émigration des autorités est-allemandes en échange d'une importante compensation financière versée par Bonn à Berlin-Est. Mais la RDA avait fait savoir récemment qu'elle entendait mettre un terme à cette « filière des ambassades ».

M. Vogel à Varsovie

D'autre part, onze Allemands de l'Est, dont quatre enfants, sont réfugiés dans les locaux de l'ambassade de RFA à Varsovie, ainsi que deux Polonais de souche allemande (1). M. Hans-Jochen Vogel, chef du groupe parlementaire social-démocrate au Bundestag, qui s'est entretenu samedi à Varsovie avec le général Jaruzelski au terme d'une visite de quatre jours en Pologne, a déclaré que le problème des refugiés avait été parmi les questions abordées lors de ces conversations. *« N'ayant aucun mandat du gouvernement ouest-allemand,* a-t-il ajouté, *je me suis borné à souligner que ce type de problème devait être résolu par la voie de la négociation. »* Interrogé à propos du syndicat Solidarité, M. Vogel a répondu : *« La ligne de notre parti veut que nous soyons ouverts à toutes les tendances. »* Mais, a-t-il poursuivi, *« tout doit être fait en temps et lieu appropriés ».*

(1) D'autres Allemands de l'Est sont réfugiés dans les ambassades ouest-allemandes de Budapest et de Bucarest.


هكذا من الأصل

EUROPE

Espagne

La persistance de la torture dans les locaux de la police est un fait attesté

Cinq gardes civils accusés d'avoir torturé une quinquagénaire ont été inculpés à Saint-Sébastien, capitale de la province basque de Guipuzcoa, a-t-on appris le samedi 10 novembre de source judiciaire. C'est la seconde fois en peu de temps que des représentants des forces de l'ordre font l'objet, dans cette ville, de poursuites liées à une présomption de torture. Selon le dernier rapport d'Amnesty International analysé par notre correspondant à Madrid, ce fléau n'a pas disparu d'Espagne avec la fin du franquisme et l'arrivée des socialistes au pouvoir en 1982.

De notre correspondant

Madrid. — La torture est-elle encore pratiquée en Espagne, plus particulièrement au Pays basque ? Inquiétante, cette question avait été maintes fois posée, à Madrid comme à Paris, tout au long du récent débat sur l'extradiction des membres de l'ETA militaire. La publication à la fin du mois d'octobre du rapport annuel d'Amnesty International, qui dénonce dans le chapitre consacré à l'Espagne la persistance de *« tortures et mauvais traitements infligés aux prisonniers, surtout aux personnes détenues en vertu de la législation antiterroriste »* (1), a relancé la polémique à Madrid, remettant en question l'image de « défenseur des libertés » qu'aime présenter le gouvernement socialiste.

Il ne se passe plus de semaine désormais sans qu'un journal ou une revue de la capitale ne publie quelque article à ce sujet. Le dernier en date est celui de l'hebdomadaire *Cambio 16*, qui vient de présenter, sous le titre *« Voici comment on torture en Espagne »*, un dossier sévère pour le gouvernement. Les témoignages publiés, accompagnés de photographies révélatrices, ainsi que le contenu des plaintes formulées par les victimes devant la justice, donnent à penser que les mauvais traitements dans les commissariats sont loin d'avoir diminué depuis l'arrivée au pouvoir du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) en décembre 1982. Détenus violemment frappés aux testicules, plongés jusqu'au bord de l'asphyxie dans une eau pleine d'urine et de détritus (c'est le supplice de la *banera*), soumis à des décharges électriques sur la langue et les zones génitales, sévices sexuels pour les femmes : les méthodes décrites rappellent aux Espagnols une sombre période dont ils pouvaient pourtant croire qu'elle avait pris fin avec le retour de la démocratie.

Il y a quelques jours, c'était le quotidien *El País*, le plus important du pays, qui publiait le long récit des deux jeunes Basques nommément cités dans le rapport d'Amnesty, Joaquim Olano et Jose Maria Olarra (le second est conseiller municipal de la ville de Villabona, dans la province de Guipuzcoa. Ceux-ci conservent encore les marques des tortures qu'ils affirment avoir subies durant une trentaine d'heures. *El País* publiait parallèlement le témoignage du chef du poste de la Garde civile de Intxaurrondo à Saint-Sébastien (il s'agit du commissariat le plus souvent mis en cause), démentant l'existence de mauvais traitements dans ce centre. Selon lui, les hématomes observés sur le corps de Jose Maria Olarra étaient dus à une chute effectuée par ce dernier alors qu'il prnait une douche dans les locaux du commissariat.

Si les sévices infligés aux détenus « politiques » sont souvent dénoncés par les intéressés, il n'en va pas de même pour ceux dont sont victimes des délinquants de droit commun, qui n'ont pas, eux, accès à la presse. Seuls certains cas sont connus, par exemple lorsque la victime est... un membre de la police nationale, comme José Manuel Castan. Celui-ci fut arrêté dans une discothèque, au début de cette année, après une altercation avec deux de ses collègues, qui l'emmenèrent au commissariat. Un autre policier témoigna par la suite devant la justice qu'il avait vu ces derniers frapper longuement le détenu, qui fut remis au médecin le corps couvert de sang, et mourut peu après avoir été remis en liberté. L'affaire fit grand bruit et causa un vif malaise dans la police.

*Le gouvernement socialiste fait essentiellement valoir que les victimes de mauvais traitements, contrairement à ce qui se passait autrefois, peuvent maintenant recourir à la justice. Il est vrai qu'une vingtaine d'enquêtes judiciaires contre des tortionnairs présumés ont été ouvertes à Saint-Sébastien, et une trentaine à Bilbao. Mais les plaintes aboutissent rarement, les preuves juridiquement concluantes étant souvent difficiles à apporter. Et les rares membres des forces de l'ordre jugés pour sévices ne se voient infliger que des peines légères, comme le garde civil Miguel Pollan, qui, convaincu de tortures contre un détenu, fut condamné en mai dernier à six mois de prison, sans même être expulsé définitivement des rangs des forces de l'ordre.

La justice a certes paru se montrer plus active ces derniers mois. Ainsi, trois fonctionnaires du corps supérieur de police accusés de tortures ont été inculpés par un tribunal de Bilbao en juillet dernier, après que quatre gardes civils eurent connu le même sort à Saint-Sébastien en mars. En décernant à deux de ces derniers une décoration, le 11 octobre dernier, provoquant ainsi l'indignation générale au Pays basque, le ministre de l'intérieur, M. José Barrionuevo, a toutefois montré qu'il se préoccupait davantage de défendre publiquement ses subordonnés incriminés que de condamner sans équivoque les sévices qui leur sont reprochés.

THIERRY MALINIAK.

(1) Celle-ci permet de maintenir les détenus au secret pendant dix jours. C'est pendant ce laps de temps que se produisent la quasi-totalité des sévices.

Grande-Bretagne

Deux soldats soviétiques exilés à Londres ont regagné l'URSS

Londres (AFP). — Deux soldats soviétiques, capturés par la résistance afghane et amenés en Grande-Bretagne en juin dernier par lord Bethell, député européen conservateur, ont regagné l'Union soviétique le dimanche 11 novembre.

Igor Rykhov (vingt-deux ans) et Oleg Khlan (vingt et un ans) avaient demandé vendredi à l'ambassade soviétique à Londres de pouvoir rejoindre leur pays. Ils ont ensuite été interrogés par des responsables du ministère britannique de l'intérieur, en présence de M. Derek Thomas, secrétaire adjoint au Foreign Office et ont confirmé qu'ils quittaient volontairement la Grande-Bretagne pour rejoindre leur famille.

Lord Bethell, qui avait obtenu des autorités britanniques que les deux hommes soient accueillis provisoirement en Grande-Bretagne, a accusé les autorités soviétiques de s'être livrées sur eux à un *« chantage moral »*... *« Je suis certain*, a-t-il déclaré, *que les deux garçons ont été trompés sur ce qui les attend en Union soviétique. (...) Ils ont déserté et c'est un crime que l'armée soviétique ne pardonne pas facilement. »* Interrogé sur ce point, un porte-parole de l'ambassade soviétique à Londres a répondu : *« Qui prétend qu'ils ont déserté ? Ils ont été capturés en Afghanistan et ne sont venus en Grande-Bretagne que dans le but de pouvoir regagner leur patrie. »*

Les deux jeunes gens vivaient depuis onze mois dans un camp de la guérilla afghane proche de la frontière pakistanaise lorque lord Bethell les a fait sortir. Ils s'y étaient accoutumés à la consommaion d'opium et ont fait un séjour dans une clinique de désintoxication à leur arrivée à Londres. Ils avaient demandé l'asile politique aux autorités canadiennes, mais n'avaient pas encore obtenu de réponse.

Selon le député européen, M. Rykhov avait reçu jeudi une lettre de sa femme le suppliant de rentrer, accompagnée d'une photo de sa fille de trois ans qu'il ne connaît pas. Les deux hommes auraient rencontré le même jour, dans un restaurant de Londres, un membre de la délégation commerciale soviétique qui leur a conseillé de venir à l'ambassade où ils obtiendraient des nouvelles de leur famille. Le lendemain, les deux hommes ont quitté tôt le domicile de la famille anglo-ukrainienne où ils étaient hébergés et se sont rendus à l'ambassade.

URSS

La famille de Pasternak a été chassée de la maison-musée de l'écrivain

De notre correspondant

Moscou. — La maison de Pasternak a cessé d'être ce musée non officiel consacré à la mémoire de l'écrivain qu'elle était devenue depuis sa mort en 1960. A la suite d'une bataille juridique qui a duré deux ans, son fils et sa belle-fille, qui y habitaient toujours, ont été chassés le 17 octobre dernier, et tous les meubles, tableaux, dessins et livres qui rappelaient le souvenir de l'écrivain ont été dispersés, a-t-on appris vendredi 9 novembre à Moscou. Cette grande maison de bois au milieu des arbres dans le village de Peredelkino, à une vingtaine de kilomètres de Moscou, était depuis longtemps un symbole. C'est là que Pasternak avait écrit *Docteur Jivago*, jamais publié en URSS, qui lui valu, à la fois le prix Nobel de littérature en 1958 et son expulsion de l'Union des écrivains. C'était aussi un lieu de pèlerinage, proche du cimetière où Pasternak est enterré. Chaque année, le 30 mai, date anniversaire de sa mort, de jeunes poètes se rassemblent autour de sa tombe pour y lire des vers...

La maison elle-même était restée telle qu'elle était de son vivant. Aux murs étaient accrochés des tableaux de son père, un peintre et dessinateur célèbre dans la Russie d'avant la révolution. Sa table de travail, devant une grande fenêtre donnant sur la forêt, était couverte de livres et de papiers. Son fils Evgueni et sa belle-fille Natalya, femme de son second fils disparu, se sont battus jusqu'au dernier moment pour garder cette datcha qui appartient à l'Union des écrivains et qui avait été attribuée à Pasternak avant la guerre. En juillet, un tribunal de Moscou les avait enjoints de la restituer.

D. Dh.

A TRAVERS LE MONDE

Congo

• LIBÉRATION DE L'ANCIEN PRÉSIDENT YHOMBI OPANGO. — Le chef de l'Etat congolais, le colonel Denis Sassou Nguesso, a annoncé, samedi 10 novembre, la mise en liberté de son prédécesseur, le général Joachim Yhombi Opango, qui était détenu depuis le 31 mars 1979. Le général Yhombi Opango était alors président du Congo depuis le 3 avril 1977. Le colonel Sassou Nguesso a annoncé cette libération à l'occasion de sa prestation de serment, à la suite de sa réélection à la présidence de la République le 30 juillet dernier.

Hongrie

• BREVE VISITE DU GENERAL JARUZELSKI. — Le premier secrétaire du Parti ouvrier polonais a fait vendredi 9 novembre un bref séjour de travail à Budapest. Selon l'agence officielle polonaise PAP, il a évoqué avec son collègue hongrois, M. Janos Kadar *« la situation socio-économique polonaise et la poursuite du renouveau socialiste en dépit de circonstances complexes »*. Ces termes semblent désigner la situation créée en Pologne par l'assassinat du Père Popieluszko et l'implication dans cette affaire de la police politique. Sur le chemin du retour, le général Jaruzelski a brièvement rencontré le premier secrétaire du parti slovaque, M. Jozef Lenart. — *(AFP.)*

• PRESSIONS CONTRE L'ÉDITION INDÉPENDANTE. — Six personnes ont été condamnées à des amendes équivalent à environ deux mois de salaire pour possession et distribution de publications *« illégales »* (non soumises à la censure), et une série de perquisitions ont été opérées par la police au cours de la dernière quinzaine, a-t-on appris vendredi 9 novembre à Budapest. Parmi les six personnes frappées d'amende figurent l'économiste Gyorgy Krasso, et un ouvrier, Gabor Bouquet. Les autres n'ont pas souhaité que leur identité soit révélée — *(Reuter.)*

Libéria

• UN « COMPLOT » DÉJOUÉ. — Le calme régnait à Monrovia, dimanche 11 novembre, au lendemain de l'annonce de la découverte d'une nouvelle tentative de renversement du gouvernement libérien de M. Samuel K. Doe. Selon les services de sécurité libériens, le « complot » visait à l'assassinat de plusieurs responsables du pays, dont le chef de l'Etat lui-même, afin d'établir *« un système différent de gouvernement »*. — *(AFP.)*

République sud-africaine

• UN NOIR TUÉ PRÈS DU CAP. — Un Noir, sur lequel un policier avait ouvert le feu, samedi soir 10 novembre, alors qu'il lançait des pierres sur un débit de boissons à Fingo, près de Grahamstown (province du Cap), est décédé dimanche matin, a annoncé un porte-parole de la police sud-africaine, à Pretoria. Cette mort porte à cent cinq le nombre des tués depuis que les émeutes ont éclaté, début septembre, dans les cités noires sud-africaines. C'est le plus grave des nombreux incidents qui ont éclaté, samedi soir, dans les cités noires du Transvaal et de l'est de la province du Cap, et qui se sont poursuivis jusqu'aux premières heures de la matinée de dimanche. Selon le porte-parole de la police, celle-ci a fait à de nombreuses reprises usage de balles en caoutchouc, de petits plombs et de gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants. — *(AFP.)*

Soudan

• DES OPPOSANTS SE RÉUNISSENT EN LIBYE. — Le Parti unioniste démocratique soudanais (mouvement d'opposition au régime du président Nimeiry), vient de tenir son premier congrès en Libye. Les membres de ce parti ont adressé, à la suite de ce congrès, un message au colonel Kadhafi dans lequel ils font état de leur *« détermination à liquider »* le maréchal Nimeiry.

Le Monde

politique

LE COMITÉ DIRECTEUR DU PS

Les socialistes veulent se refaire une identité sur le dos de l'opposition

L'événement, à gauche, reste à venir. Le comité directeur du PS, qui s'est réuni samedi 10 novembre, a donné, comme prévu, à M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, l'occasion de lancer avec force un appel à la mobilisation des socialistes contre la droite, appel qu'avaient déjà repris à leur compte, au demeurant, la quasi-totalité des intervenants.

La convention nationale sur le thème *« modernisation et progrès social »*, prévue pour les 15 et 16 décembre, devrait constituer, pour les socialistes, une échéance plus déterminante. Outre le fait que s'y exprimeront, notamment, MM. Laurent Fabius, Michel Rocard, et évidemment Lionel Jospin, cette convention doit être l'occasion, pour le premier secrétaire du PS, d'amener ses amis à intérioriser ce vocable-clé de la politique gouvernementale sans, pour autant, mettre en danger la cohésion du PS.

Le texte préparatoire qui, soumis plus tard aux sections du parti, sera officiellement « bouclé » dans le courant de la semaine, intègre pour le moment des réflexions émanant de *tous les horizons* du PS. Mais il n'est pas exclu que la volonté des courants de s'exprimer à l'occasion de cette convention prenne une forme plus déstabilisante pour le parti.

En outre, M. Lionel Jospin lui-même n'est pas dans une situation facile. Sa loyauté à l'égard du gouvernement et du président de la République ne peut pas être mise en doute, pas plus que sa volonté de faire avancer la réflexion des socialistes sur leur identité, notamment vis-à-vis de ce type de questions.

Mais le premier secrétaire du PS est tout aussi attaché — il l'a rappelé à plusieurs reprises samedi — à l'expression des socialistes autour de leurs propres valeurs, de *leur* propre idéologie.

Or les conséquences de la modernisation et l'approche de cette modernisation telle que la conçoit le gouvernement de M. Laurent Fabius ne s'inscrivent pas vraiment — c'est tout le problème — dans la ligne des valeurs traditionnelles des socialistes. M. Jospin aura besoin de tous ses talents de dialecticien, vis-à-vis de ses amis, mais aussi vis-à-vis de lui-même.

La réunion du comité directeur du PS, samedi 10 novembre, à Paris, s'est, pour l'essentiel, déroulée conformément aux orientations définies par le bureau exécutif du parti, mercredi 7 novembre (*le Monde* des 9 et 10 novembre).

Comme l'avaient souhaité les membres du bureau exécutif, les socialistes, tous courants confondus, ont vigoureusement affirmé la nécessité du combat contre *la droite*, au point de donner l'impression de sacrifier au rite obligé d'une dénonciation quasi incantatoire des idées et de la pratique de leurs adversaires.

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, avait déjà largement couvert le sujet dans son rapport introductif (*le Monde* daté 11-12 novembre). Dès lors, les orateurs suivants, qui se sont exprimés, pour la plupart, sur le même thème, pouvaient au mieux donner une interprétation personnelle d'une partition unique. Des rocardiens Robert Chapuis et Gérard Fuchs à MM. Georges Sarre et Didier Motchane, membre du CERES, en passant par M. Bertrand Delanoë, proche de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, tous ont martelé la même idée : préparons-nous à combattre, en 1986, projet contre projet, face à la droite ; expliquons à l'opinion ce que signifierait le retour au pouvoir des actuels dirigeants de l'opposition.

Quelques fausses notes isolées n'ont guère entamé l'harmonie en trompe l'œil de ce concert un peu figé. Même M. Dominique Strauss-Kahn, « économiste en chef » du PS, de par ses fonctions de secrétaire national chargé des études, a voulu quitter ses habits quotidiens de technocrate pour rappeler que 1986 ne se gagnerait pas seulement sur un bilan économique, mais aussi sur l'idéologie et les questions de société.

Il revenait au premier secrétaire de donner, lui aussi, sa version de l'œuvre affichée au programme du jour. Il n'y a pas eu de surprise : C'était la version de référence.

Dans un premier temps, M. Jospin avait voulu, notamment dans l'interview qu'il nous avait accordée (*le Monde* des 23 et 24 octobre), inviter les militants socialistes à la lucidité et aussi leur rendre l'esprit plus libre en « dédramatisant » la perspective d'une éventuelle défaite en 1986. Cet appel a été mal perçu par nombre de socialistes, qui se sont demandé si leur premier secrétaire ne cédait pas plus que nécessaire aux sirènes du défaitisme. M. Jospin devait donc, le plus vite possible, annoncer à ses troupes qu'il était temps de lancer la charge. C'est maintenant chose faite.

M. Motchane, qui parlait après M. Jospin, a saisi la balle au bond. Le dirigeant du CERES a abordé le second thème du comité directeur, la préparation de la convention nationale sur la modernisation, pour expliquer que la modernisation menée par les socialistes devait, elle aussi, être de gauche.

Enfin, Mme Denise Cacheux (mauroyiste) a mis un point d'orgue impertinent à cette journée placée sous le signe d'un unanimisme un peu forcé en demandant à ses amis de mettre dans leurs explications plus de conviction, plus de force, et, pour tout dire, *« plus de joie de vivre »*...

J.-L. A.

M. Jospin : la droite, c'est le désordre économique et l'ordre moral

M. Jospin a d'abord estimé que la lucidité était indispensable aux socialistes, pour livrer la bataille de 1986. Le premier secrétaire du PS a rappelé à ses amis que, malgré l'attitude du PCF, il s'agissait de se battre essentiellement contre la droite, et non contre les communistes, pour des raisons tactiques, stratégiques (les socialistes doivent se placer par rapport aux travailleurs eux-mêmes et faire en sorte que l'axe principal du débat, et l'alternative essentielle, soit entre le PS et la droite), et aussi des raisons de principe. A cet égard, M. Jospin a souligné que la raison d'être des socialistes est de rassembler le monde du travail, et d'unir, autant que possible, la gauche. Les socialistes ne doivent faire des objections au PC que sur l'essentiel, pour répondre aux interrogations et aux aspirations de l'électorat de gauche.

Le premier secrétaire du PS a abordé la question du combat contre la droite, pour rappeler son importance à un moment où la droite s'avance plus *« arrogante »*, et a commencé à dévoiler clairement ses intentions, mais aussi pour mettre en garde les socialistes contre la tentation de surestimer les divisions de l'opposition. Pour M. Jospin, ces divergences peuvent être, un jour, explosives, mais, aujourd'hui, M. Jospin constate *« la minceur des divergences »* entre les principaux dirigeants de la droite. M. Jospin a attaqué successivement MM. Jacques Chirac — *« critique virulente et idéologie simpliste »*, — Raymond Barre — *« le politicien de l'anti-politique »* — et Valéry Giscard d'Estaing — *« le restaurateur de la droite conservatrice »*, — avant de souligner que ces trois hommes, pour l'essentiel, se retrouvent. Il est donc inutile, pour M. Jospin, de spéculer sur leur comportement éventuel, avant ou après 1986.

De la même façon, le premier secrétaire du PS a mis les socialistes en garde contre la tentation de la rêverie sur les alliances et leur a indiqué, au contraire, qu'ils devaient mener campagne contre les propositions de la droite, en montrant *« ce qu'elle ferait maintenant »* si elle était au pouvoir. M. Jospin a notamment invité ses amis à rappeler les propositions de M. Philippe Malaud, président du CNIP, en soulignant son rôle de *« pont »* entre composantes de la droite et de l'extrême droite. Les socialistes doivent aussi montrer que la mise en œuvre des thèses de la droite entraînerait désordre économique et ordre moral. Quant aux tentatives de séduction vis-à-vis des milieux populaires, en particulier à propos de l'insécurité, le PS doit les démasquer pour montrer que toutes les propositions de la droite vont, en fait, dans le sens des intérêts de la classe dirigeante.

Par ailleurs, dans la mesure où la droite se place aussi sur le terrain idéologique, sur celui des *« réactions profondes »*, les socialistes, outre la bataille politique contre les propositions de leurs adversaires, doivent répondre eux aussi sur le terrain de *«l'imaginaire»*.

A propos de la mobilisation du PS, M. Jospin a demandé à ses amis de mener, pour les élections cantonales, une campagne pleinement politique, gauche contre droite. Cette mobilisation doit être mise au service d'une bataille idéologique à partir des idées des socialistes. M. Jospin a évoqué à cet égard le phénomène des clubs, revues, lettres et autres lieux de débat, qui tendent, à gauche, à renaître en nombre. *«Puisque c'est la vie, laissons vivre la vie»*, a affirmé M. Jospin, qui a néanmoins ajouté : *«Il faut que ces initiatives soient un plus pour le Parti, non un moins»*. Pour le dirigeant du PS, le phénomène des clubs doit permettre de toucher ceux que le Parti ne peut toucher, et non *«retrancher du Parti»*. Ces instances ne doivent donc être ni trop *«parcellaires»* ni trop *«aristocratiques»*. *«Mon club, c'est le PS»*, a conclu sur ce point M. Jospin.

Le premier secrétaire du PS est encore revenu sur la bataille politique à mener, pour estimer que c'est la pratique gouvernementale, et non l'idéologie ou les valeurs de la gauche, qui est en cause. Pour M. Jospin, l'opinion *«se noue dans les conditions de vie concrètes de millions de gens»*. Le premier secrétaire s'est demandé si, comme le pensent certains socialistes, les problè mes des socialistes ne viennent pas d'un décalage entre *« un discours dur »* et *« une pratique molle »*, pour estimer qu'il faut à la majorité *« un discours et une pratique forts, qui frappent et qui entraînent autour de nous »*.

M. Jospin estime que les socialistes ne doivent ni revenir à la politique de la *« première période »* ni se contenter de la politique et du discours de la *« deuxième période »*. Il a expliqué à ses amis qu'il est nécessaire, à l'intérieur des marges que laissent les contraintes économiques et financières, de rechercher des mesures qui puissent conforter ceux qui continuent à faire confiance à la gauche (40 % de la population selon lui), et *« dégeler »* les abstentionnistes de gauche. Cela passe, pour M. Jospin, par un ton et des mesures clairement socialistes, et parfois symboliques. M. Jospin a cité le domaine de la fiscalité. Il a aussi souhaité, à propos de la pauvreté, que le PS dise au gouvernement : *« Il faut rendre des droits aux chômeurs en fin de droit »*.

Enfin, M. Jospin a appelé les socialistes à préparer leurs propositions pour 1986 en parlant de ce qui aura été fait, et de ce que les socialistes, après 1986, ont l'intention de faire de plus et de mieux que la droite, après 1986. Il leur a demandé de ne pas se croire déjà sur la ligne d'arrivée. *« Nous sommes sur la ligne de départ*, a conclu M. Jospin. *Certes, la droite est devant nous et nous sommes en retard. Allongeons la foulée pour gagner »*.

La commission exécutive de la fédération socialiste du Gard est dissoute

Le comité directeur du PS du 10 novembre 1984, saisi par le bureau exécutif du parti de la situation dans la fédération socialiste du Gard (*le Monde* du 2 novembre), a prononcé la dissolution de la commission exécutive de cette fédération et mis en place un collectif fédéral de cinq personnes représentant tous les courants du parti. Ce collectif, qui *« assurera la responsabilité politique fédérale »* et veillera sur tous les plans à l'application de la ligne et des décisions du parti, *« pourra faire appel à tout moment à la direction nationale du Parti »*, pour *« réussir sa mission »*.

Compte tenu de l'évolution de la situation sur le terrain, le comité directeur décidera ultérieurement soit l'organisation d'un congrès administratif, soit le maintien du collectif de direction jusqu'au prochain congrès, soit la dissolution de la fédération.

Le collectif de direction assurera, dans le département, la conduite de la campagne des élections cantonales de mars 1985. Seule la convention nationale des 15 et 16 décembre pourra établir la liste définitive des candidats pour les cantons renouvelables. Le comité directeur propose à la convention de *« ratifier les désignations régulièrement acquises dans les sections par le vote des militants »*.

***

[La fédération socialiste du Gard est en crise depuis deux ans. Le 24 mars 1982, M. Gilbert Baumet, sénateur socialiste (rocardien) du Gard, maire de Pont-Saint-Esprit, abandonnait la présidence du conseil régional au profit du docteur Georges Benedetti, député socialiste et maire de Bagnols-sur-Cèze, malgré un mouvement d'humeur des élus socialistes. (Dans un premier temps, les socialistes, avaient élu M. Edmond Reboul, qui avait démissionné immédiatement.) Au mois de mai, le tribunal administratif de Montpellier, sur requête de l'opposition, annulait cette élection. Le 11 juillet, la fédération du PS indiquait que le docteur Benedetti était de nouveau candidat à la présidence du conseil général, et devenait *«de ce fait le candidat de l'ensemble de la gauche»*. Le lendemain, le groupe socialiste et radical de gauche du conseil général désignait comme candidat M. Baumet, qui était élu avec une partie des voix socialistes, des voix communistes et des voix de droite.

La fédération annonçait alors l'exclusion du PS de M. Baumet, qui contestait cette décision, confirmée par le comité directeur du 12 septembre 1982. Depuis cette décision d'exclusion, perçue comme une sanction du soutien, par M. Baumet, de la candidature de M. Rocard à l'investiture du PS pour l'élection présidentielle de mai 1981, la crise était latente.

Le dernier litige en date, qui a justifié l'intervention du comité directeur, vient du fait que la fédération du Gard a décidé de passer outre la décision de la base et des instances nationales du PS à propos de la désignation du candidat socialiste pour les élections cantonales dans le canton de Sommières.]

M. Doubin est candidat à la présidence du MRG

Invité, samedi 10 novembre, des responsables radicaux de gauche de Bretagne et des Pays de Loire qui l'ont assuré de leur soutien, M. François Doubin a rendu publique, à Rennes, son intention d'être candidat à la présidence du MRG qu'assure, par intérim, juqu'au congrès de Marseille des 11, 12 et 13 janvier, M. Jean Béranger, sénateur, maire de Marly-le-Roi (Yvelines) depuis la démission de M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux relations extérieures. M. Doubin, qui a décidé d'organiser une *« tournée »* des fédérations du MRG pour *« parler des problèmes du parti »*, a précisé que les radicaux de gauche *« ne prendront pas d'initiatives au sommet avec les radicaux valoisiens »*, mais il n'a pas exclu des *« accords sur le terrain »*. Se définissant comme *« congénitalement de gauche »*, il a évoqué l'*« après 86 » : une grande partie de l'électorat se reconnaîtra encore dans les anciennes formations, mais une partie des Français — que l'on pourrait évaluer à 40 % — choisira la nouvelle classe politique dont fait partie le MRG* a-t-il affirmé.

Né le 23 avril 1933 à Paris, ancien élève de l'ENA, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié ès-lettres, M. Doubin qui a été de 1957 à 1959 chargé de mission au cabinet de M. Felix Houphouët-Boigny, est entré à la SAVIEM en 1965. Depuis 1968, il a occupé divers postes de responsabilité à la Régie nationale des usines Renault, dont il est aujourd'hui le secrétaire général. Membre du secrétariat national du MRG depuis 1978, maire de Soligny-la-Trappe (Orne) depuis 1983, M. Doubin avait conduit la liste ERE lors des élections européennes du 17 juin dernier avec MM. Olivier Stirn et Brice Lalonde.

M. Doubin, qui a déjà reçu le soutien de M. Michel Crépeau, ancien président du MRG et actuel ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, est le second dirigeant du parti à annoncer sa candidature après M. Thierry Jeantet (*le Monde* du 31 octobre). Ce dernier a lancé sa campagne par le biais d'une lettre intitulée « Nouvelle donne pour la gauche radicale et réaliste ». Ancien porte-parole du parti, M. Jeantet se déclare pour *« un troisième pôle élargi à gauche »*, qui mobiliserait tous les *« libéraux de la gauche »* et qui refuserait *« dès maintenant toute alliance qui conduirait à soutenir ou à cohabiter avec un gouvernement dominé par la droite »*.

A. Ch.

POLITIQUE

Propos et débats

M. Lang : un sens à la vie

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, interrogé au « Grand Jury RTL-le Monde », dimanche 11 novembre, sur les travaux du comité directeur du PS, a répondu :

« Au-delà du Parti socialiste, qui est mon parti, j'ai le sentiment d'appartenir à un plus vaste parti encore, celui des bâtisseurs, celui des constructeurs, celui des créateurs.

» Ce que beaucoup de gens — des jeunes en particulier — attendent des responsables, c'est qu'on leur parle non pas de l'entrechoc des mots ou des discours, mais des aventures nouvelles à construire, des frontières nouvelles à conquérir, et d'actions concrètes qui peuvent changer leur vie.

» Voilà comment il faut agir dans cette période, où la droite aboie en permanence et agresse le gouvernement sans jamais proposer une quelconque idée (...). Si le seul langage tenu est celui de la rigueur, il n'est pas aisé de reconquérir l'opinion. Cela vaut pour l'ensemble des responsables des hommes politiques. On ne peut reconquérir l'opinion, c'est-à-dire la faire participer à une action de transformation, que si on lui propose un idéal de vie, que si on propose un sens à son existence. »

M. Toubon : un tournant historique

M. Jacques Toubon, député RPR de Paris, a déclaré le 10 novembre à Arras :

« Le printemps 1986 marquera un tournant historique pour notre pays, avec la clôture de l'expérience socialiste. L'opposition n'a pas seulement remporté nombre d'élections, elle a également réussi à modifier la mentalité des Français : avant 1981, la mode était aux idées de gauche, mais l'échec du pouvoir, cette espèce de nébuleuse sartrienne, est vite apparu. Il n'a pas fallu plus de six mois, pour que les Français virent leur cuti.

» Il est clair qu'aujourd'hui les Français ont fait leur révolution culturelle, ce qui montre bien que les idées socialistes ne sont pas des idées françaises. »

M. Méhaignerie : l'alliance RPR-UDF

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a répondu à M. Christian Goux, député socialiste du Var, qui souhaitait que des électeurs amis de M. Barre se retrouvent avec les socialistes en 1986, en disant samedi 10 novembre devant la convention de Paris de son parti :

« Nous ne sommes plus aujourd'hui face à un projet politique, celui du socialisme, nous sommes face à un syndicat d'intérêts qui gère le pays au jour le jour et essaie surtout d'empêcher les autres d'avoir une majorité demain. Dans cette perspective, imaginer une alliance entre le centre et le socialisme ne s'inscrit aujourd'hui dans aucune échéance prévisible. (...) Pour les centristes, l'efficacité économique, la capacité de créer des richesses et des emplois, passe d'abord par la solidité de l'alliance entre le RPR et l'UDF. »

M. Bérégovoy : un mauvais climat

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a condamné dimanche 11 novembre à Europe 1 le «mauvais climat» de *campagne électorale «prématurée» engagé par les trois chefs de file de l'opposition, MM. Raymond Barre, Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing.* «Rien ne doit primer plus que l'intérêt du pays», *a-t-il affirmé, en appelant les Français à* «cesser de se chamailler» *et à croire* «tous ensemble dans les chances de la France».

Dénonçant «ceux qui veulent faire une carrière sur la politique du pire», *le ministre a souligné* qu'«il continuera à s'occuper de l'économie sans tenir compte du mauvais climat inspiré par ceux qui ont laissé la France dans un état qui n'était pas satisfaisant».

M. Fuchs (PS) : écouter les rocardiens

M. Gérard Fuchs, membre du secrétariat national du PS, a notamment déclaré, lundi 12 novembre, à RMC :

«La diversité du Parti socialiste a beaucoup contribué à la victoire de 1981. Les rocardiens n'ont pas été assez écoutés de 1981 à 1983. Le moment nous paraît donc venu de parler avec plus de force, car l'échéance de 1986 exige que le Parti socialiste apparaisse avec des propositions nouvelles. Il nous paraît notamment indispensable d'associer de plus près les citoyens aux décisions qui les concernent. En somme, de s'efforcer de les traiter davantage en adultes.»

LES ÉLECTIONS CANTONALES DE MARS 1985

Les électeurs communistes ont toujours fait leur devoir au second tour

déclare M. Lajoinie

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, membre du secrétariat du comité central du PCF, a déclaré, sur Radio Monte-Carlo, le dimanche 11 novembre, que la publication du livre *Kremlin-PCF* (*le Monde* du 10 et daté 11-12 novembre) est *« une opération absolument crapuleuse »*, visant à *« fausser le débat »* au sein du Parti communiste. Le livre présente des notes prises par M. Jean Kanapa, l'un des responsables communistes d'alors, en 1968, au sujet des rapports entre le PCF et les dirigeants soviétiques. M. Lajoinie a indiqué : *« Nous ne savons pas si* [ces notes] *sont authentiques* (...) *et, ensuite, il n'y a pas de révélations sur ces événements. »*

M. Lajoinie a mis en cause la *« préface anonyme »* du livre, qui, a-t-il dit, oppose *« la direction du Parti de cette époque-là à la direction actuelle* (...), *pour essayer de déstabiliser »* cette dernière. *« Cette opération échouera, comme les autres ont échoué »*, a-t-il affirmé.

Selon M. Lajoinie, *« chercher uniquement dans* [la] *question des rapports avec les pays socialistes — d'ailleurs obscurcis et déformés, caricaturés par les médias — la cause du déclin du Parti communiste* (...), *ce serait une erreur »*.

M. Lajoinie a précisé que, pour la direction du PCF, *« une des causes* (...) *essentielles »* de ce déclin, *« c'est la forme d'union que le Parti communiste a promue, a utilisée et pour laquelle il s'est battu dans les dernières années »*.

Une offensive contre M. Marchais

M. Lajoinie a souligné, aussi, à propos de M. Georges Marchais, *« le rôle qu'il* [a] *joué dans l'évolution* (...) *heureuse du Parti communiste et de sa stratégie »*. Il s'est élevé contre *« une offensive »* dirigée contre le secrétaire général du PCF et qui a *« des échos* (...) *chez les communistes* (...), *évidemment »*.

A propos du débat interne au PCF, M. Lajoinie a indiqué : *« Je ne dis pas qu'il n'y aura pas de changements dans la direction à un moment donné. (...) Ce que Georges Marchais a dit, c'est qu'il n'y aura pas de sanctions, de procès contre quelqu'un, contre un militant qui exprime une opinion différente. »* M. Lajoinie a précisé, au sujet de la fédération de la Haute-Vienne du PCF (dont les représentants s'étaient abstenus, au comité central, le 30 octobre) : *« En Haute-Vienne comme ailleurs, il faudra que les communistes appliquent les décisions majoritairement prises par le vingt-cinquième congrès. C'est la règle du parti. »*

M. Lajoinie a insisté, d'autre part, sur le fait qu' *« il se crée, sur certains problèmes économiques, un certain consensus entre la droite et le Parti socialiste »*. Il a indiqué, néanmoins, au sujet des élections cantonales de mars 1985 : *« Au premier tour, nous appellerons à voter pour les candidats communistes, et plus il y aura de voix communistes, mieux ça vaudra. Et au deuxième tour, vous savez ce qui s'est passé : de tout temps, les électeurs communistes ont fait leur devoir, ils ont barré la route à la droite, et je dois dire que, dans la dernière période, il y a eu des élections partielles où ça ne s'est pas fait de la part de nos partenaires. Alors, qu'on ne vienne pas nous donner de leçons sur cette question-là. »*

26 % DES FRANÇAIS SATISFAITS

M. Mitterrand bat un record d'impopularité

M. François Mitterrand ne satisfait, en tant que président de la République, que 26 % des Français (au lieu de 31 % en octobre). C'est ce qu'indique le baromètre mensuel de l'IFOP, réalisé du 26 octobre au 7 novembre auprès d'un échantillon représentatif de 2 017 personnes et publié par *le Journal du Dimanche*. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire de la Vᵉ République, l'indice de satisfaction IFOP du chef de l'Etat descend au-dessous de la barre des 30 %. Dans le même temps les mécontents passent de 52 % à 57 %.

Le premier ministre n'échappe pas à cette désaffection de l'opinion pour le pouvoir exécutif. S'il enregistre un recul moins grand que le président de la République (2 points), il compte désormais et pour la première fois depuis son arrivée à l'hôtel Matignon autant de satisfaits que de mécontents : 29 %. Lors de la précédente enquête de l'IFOP, 31 % des Français se déclaraient satisfaits de M. Laurent Fabius, et 22 % mécontents.

Parallèlement les chefs de file de l'opposition voient leur cote de popularité remonter. Avec 47 % d'opinions positives, M. Raymond Barre gagne 4 points par rapport au mois dernier et retrouve la première place. Mme Simone Veil, qui arrive en seconde position (46 %), en gagne 2.

Pour leur part, MM. Giscard d'Estaing et Chirac en gagnent respectivement 1 et 4. Toutefois, les côtes de popularité de l'ancien président de la République et du président du RPR demeurent négatives : 39 % des personnes interrogées ont une bonne opinion de M. Giscard d'Estaing, contre 41 % qui en ont une mauvaise ; 36 % d'entre elles contre 43 % affirment avoir une bonne opinion de M. Chirac.

L'hebdomadaire *Le Point* publie dans son dernier numéro un dossier intitulé «Mitterrand : les raisons de l'impopularité», et qui rend notamment compte de deux études effectuées au mois d'octobre par l'institut Infométrie. De ces études, il ressort que 36,8 % des Français «aiment» le président de la République (12,8 % «sans critiques» et 24 % «avec critiques») et que 37,9 % ne «l'aiment pas». Au total, l'ensemble de la population critique atteint 75,3 %.

Les principaux reproches adressés à M. Mitterrand par cette population sont les suivants : «Il n'a pas tenu ses promesses» (pour 33,9 %) ; «on vit moins bien» (pour 29,9 %) ; «on n'aime pas sa politique» (pour 24,7 %) ; «son personnage déplaît» (pour 19,1 %) ; «Il mène une politique indécise» (pour 11,6 %) ; «il est comme les autres hommes politiques» (pour 9,3 %).

Remous dans la fédération RPR du Nord où des sanctions seront prises

M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, a annoncé que des sanctions disciplinaires internes pourraient être prises dans les fédérations où se sont produites des *« bavures »*, à l'occasion du renouvellement des instances locales du mouvement, qui précède la tenue des assises nationales.

Selon M. Pons, des conflits se sont produits dans certaines sections de circonscription. M. Pons a stigmatisé les responsables du RPR de la deuxième circonscription du Nord *« qui se traînent devant les tribunaux »*.

Le tribunal de Lille, statuant jeudi 8 novembre en référé, avait débouté cinq militants RPR qui demandaient le report de la réunion du comité départemental qui devait, le 9 novembre, élire le président de la fédération du Nord. Le juge a estimé que la contestation de l'élection des délégués d'une seule circonscription sur les vingt-trois que compte le département ne pouvait justifier une telle mesure. M. Arthur Moulin, sénateur du Nord, maire d'Avesnes-sur-Helpe, a donc été facilement réélu président de la fédération, poste qu'il occupe depuis le décès de Maurice Cornette en 1983.

Ce contentieux est un épisode de la rivalité qui oppose M. Bruno Chauvière, ancien candidat de l'opposition contre M. Mauroy aux élections municipales de 1983, à Mᵐᵉ Marie-Fanny Gournay, maire de Caestre, devenue, à sa place, en mars dernier, secrétaire départemental du RPR. Il avait également été mis en minorité dans sa circonscription et avait perdu son poste de secrétaire. M. Chauvière, qui ne figurait cependant pas parmi les auteurs du référé, a été démis par M. Pons de ses fonctions de délégué régional. Trois des plaignants, membres du RPR, se sont « mis en congé » de leur parti. La fédération RPR du Nord a été depuis plusieurs années le terrain de plusieurs incidents politiques, avec notamment la campagne de diffamation dirigée contre M. Chauvière pendant les élections municipales. Le souhait des dirigeants nationaux du mouvement est de voir M. Moulin et Mᵐᵉ Gournay reprendre rapidement la situation en main. — *(Corresp.)*

DÉCÈS DE ROGER FOURNEYRON MAIRE DU PUY

M. Roger Fourneyron (UDF-CDS), maire du Puy (Haute-Loire), est mort samedi 10 novembre à l'hôpital de cette commune d'un cancer généralisé.

[Né le 19 janvier 1921 au Puy, Roger Fourneyron était éducateur en retraite. Il a été conseiller municipal de sa ville natale de 1953 à 1959 puis de 1965 à 1971. Réélu en 1976 à l'occasion d'une élection partielle consécutive au décès du maire Célestin Quincieu, il devint maire au lendemain des élections municipales de mars 1977, et le demeura après celles de mars 1983.

Suppléant de M. Jacques Barrot, député de la première circonscription de la Haute-Loire, depuis 1967, Roger Fourneyron a siégé à l'Assemblée nationale de 1974 à 1978 et de 1978 à 1981, périodes pendant lesquelles M. Barrot était membre du gouvernement. En tant que député Roger Fourneyron a été membre de droit du Conseil régional d'Auvergne.]

● *Les députés socialistes s'inquiètent du malaise entre le gouvernement et l'USM.* — Au cours de la réunion du groupe socialiste du mardi 6 novembre, de nombreux députés se sont inquiétés des difficultés que rencontre le gouvernement avec l'USM, syndicat de médecins de gauche (*le Monde* du 6 novembre). Mme Michel Coffineau (Val-d'Oise) et M. Lucien Couqueberg (Territoire-de-Belfort), notamment, ont regretté que le gouvernement n'ait pas réglé plus tôt le problème de *«la reconnaissance de la représentativité»* de ce syndicat. Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a vivement réagi en expliquant que faire une exception en faveur de l'USM aux critères appliqués par le Conseil d'Etat pour, la reconnaissance de la représentativité syndicale, serait la porte ouverte à d'autres... comme la CSL. Elle a ajouté que la façon dont les dirigeants de l'USM *s'étaient conduits* à leur dernier congrès prouvait leur *«non-responsabilité»*.

POLITIQUE

Le brouillard des idées

(Suite de la première page.)

La gauche et la droite ont d'abord respecté ce chassé-croisé classique : la première a été contrainte au pragmatisme baptisé rigueur, avant de revendiquer avec M. Fabius un certain empirisme par réaction contre le lyrisme de la première époque, celle de M. Mauroy, devenu *« illusion lyrique »*.

L'opposition promptement convertie a opposé son *« libéralisme »* au socialisme avant de faire récemment, et tout aussi rapidement, marche arrière. Au point que l'on se perd entre le *« libéralisme social »* des uns et le libéralisme *« qui ne peut être absolu »* des autres.

C'est que l'opposition s'est rendu compte, comme l'a montré l'enquête de la SOFRES pour *le Monde*, que Reagan est plus populaire que le reaganisme. C'est aussi que le pronostic politique est tellement fort en sa faveur qu'elle est conduite, plus rapidement sans doute qu'elle ne le souhaitait, à se placer dans une position prégouvernementale, c'est-à-dire plus responsable.

Ce peut être une évolution positive de passer ainsi du brouillard des idées au concret des programmes. Mais la droite a intérêt à rester dans un « flou artistique » qu'elle reprochait naguère aux socialistes, ne serait-ce que, comme le dit ouvertement M. Raymond Barre, pour avoir, le jour venu, les mains libres. En outre, ce flou lui permet de couvrir un champ plus large, qui s'étend désormais du centre à l'extrême droite. Enfin, dès que le programme devient précis, les difficultés commencent, même à l'intérieur des partis, comme en témoignent, au RPR, les remous suscités par les positions prises par M. Chirac sur la défense (2).

Dans tous les cas de figure, le débat d'idées perd en clarté et l'économisme reprend le dessus. Au reste, il est symptomatique qu'aucun livre politique important n'ait été publié sous ce septennat — on vit toujours sur l'héritage du rapport Nora-Minc — et que l'ouvrage le plus en vue s'intitule *l'Ère du vide* (3).

Une telle situation ne saurait surprendre dans un pays où le travail industriel, mais aussi le système scolaire, la culture sont en crise ; un pays d'ailleurs où tous les modèles culturels organisés sont touchés, qu'ils soient véhiculés par des partis ou des syndicats. Cette crise avait commencé pour la gauche dès 1977 : cette année-là, elle s'est brisée faute d'avoir pu transformer un programme idéoligique, le programme commun, en un véritable programme de gouvernement. Elle est aujourd'hui atteinte, non seulement par l'exercice même du pouvoir, mais aussi par le rejet dont elle est l'objet.

Troisième voie

Au-delà de ce constat et de l'exaspération partisane des différences, au-delà des débats sur l'idéologie dominante, hier de gauche, aujourd'hui « libérale » (mais le libéralisme n'est-il pas, comme le dit M. Jacques Chirac, *« une auberge espagnole » ?*), l'originalité de la situation française réside en fait dans la domination constante de la culture de la Vᵉ République. Baptisée hier et aujourd'hui, *« troisième voie »* par les gaullistes, *« société d'économie mixte »* par M. Mitterrand, elle est l'idéologie de la super-technostructure française qui irrigue à travers l'ENA tous les partis. Elle s'est imposée via M. Barre et Delors. Elle se perpétue aujourd'hui avec M. Fabius, demain peut-être avec M. Léotard.

Le ralliement de la gauche à cette solution de continuité est apparu dès le constitution du premier gouvernement Mauroy, plus précisément avec la nomination de M. Rocard à un ministère du Plan dépourvu de pouvoirs et de moyens d'action. Une logique de rupture eût été, en revanche, d'ajouter aux nationalisations une planification contraignante et non plus seulement indicative.

Cette continuité est en fait, en France, consensuelle. Aussi, les promesses de *« rupture avec le socialisme »* de M. Chirac n'auront peut-être guère plus d'effets que la promesse de *« rupture avec le capitalisme »* des socialistes. Car personne ne souhaite rompre avec l'héritage d'un *« welfare »* à la française, avec l'héritage de la Vᵉ République. Hormis peut-être deux écoles, l'une, bruyante, à droite, celle des économistes néo-libéraux et des hommes tels que MM. Alain Madelin, François d'Aubert ou Alain Juppé ; l'autre, communiste.

Il serait en tout cas heureux qu'il en soit ainsi. Car certains *« bons esprits »*, comme dit M. Barre, ont cru pouvoir tirer de la crise l'idée que l'Etat-providence devait céder la place à un Etat néo-libéral, alors qu'il s'agit plus simplement de stabiliser le dit Etat-providence. Ou alors, comme l'écrit Jacques Julliard (4), si, d'aventure, *« on laisse appliquer quelques années les théories néo-libérales, on verrait alors leurs auteurs appeler au secours contre les horreurs de la guerre sociale »*.

En fait, à cause de la crise et de l'expérience de la gauche au pouvoir, la marge de manœuvre des politiques est plus restreinte qu'ils ne le prévoyaient eux-mêmes, ou que certains continuent de l'affirmer aujourd'hui. Le champ des consensus (rigueur économique, niveau de la protection sociale, appel constant à l'Etat, politique extérieure, politique de défense, acceptation d'institutions non pas libérales mais consulaires) n'est pas si étroit, tous comptes faits, bien que personne ne soit politiquement en état d'en assumer l'idée.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Prochain article :

Contorsions idéologiques dans un tunnel économique, par PHILIPPE LABARDE.

(2) M. Yves Lancien, député RPR de Paris, vient d'abandonner sa délégation aux problèmes de la défense au sein du RPR, considérant comme utopique le programme de M. Jacques Chirac en ce domaine (*le Monde* du 9 novembre).

(3) *L'Ère du vide*, de Gilles Lipovetsky, Gallimard, 1984 (lire les articles de Frédéric Gaussen dans *le Monde* du 7 octobre 1983 et du 23 février 1984).

(4) Editorial de la revue *Intervention*, numéro 9, juillet 1984.

Le Monde

société

LA QUERELLE JURIDIQUE AUTOUR DES ÉDITIONS BORDAS

Dix ans de procédure

C'est en 1941 que Pierre et Henri Bordas – ce dernier mourra en 1967 – fondent une maison d'édition, à laquelle ils donnent leur nom en 1946. En 1967, les Editions Bordas deviennent une société anonyme et acquièrent une dimension nouvelle en étendant et diversifiant une activité jusqu'alors limitée aux ouvrages scolaires. Mais cette expansion entraîne des difficultés de gestion.

Pierre Bordas, qui détient à l'époque la maîtrise totale des initiatives, décide du rachat du groupe Dunod ; il s'adjoint en 1974 M. Jean-Manuel Bourgois, à qui il propose la direction générale de la société – ce que ratifie le conseil d'administration. Ce choix et des mesures de restructuration financière pleinement approuvées par les associés bancaires permettent un redressement spectaculaire : alors qu'au terme des trois exercices 1972, 1973 et 1974 l'entreprise avait perdu 71 millions de francs, elle était redevenue bénéficiaire trois ans plus tard.

En 1977 éclate un conflit entre M. Bourgois et M. Bordas, ce dernier contestant la gestion du directeur général et l'accusant d'abus de prérogatives. Soumis au conseil d'administration, le différend aboutit à la nette confirmation de M. Bourgois dans ses fonctions – il se voit même nommé vice-président de la société – et à la non moins nette mise en minorité de M. Bordas, qui prend le parti de démissionner.

Pourtant, en 1978, M. Bordas décide de poursuivre M. Bourgois et les administrateurs pour *« abus de majorité »* et *« dénigrement caractérisé »*. Dans son jugement du 21 mai 1979, le tribunal de commerce de Paris rejette toutes les conclusions du plaignant, déclarant notamment : *« Il apparaît suffisamment qu'*[il] *ne pouvait admettre une position minoritaire alors qu'il avait été le maître incontesté de l'entreprise. »*

Le 7 juillet 1980, la troisième chambre de la cour d'appel de Paris, que préside M. Jacques Patin, confirme ce jugement en des termes sans équivoque, considérant qu'aucune des affirmations de M. Bordas n'est *« fondée en fait »*, et rappelant ses responsabilités dans les difficultés de l'entreprise, *« qui ont nécessité l'appel à M. Bourgeois »*. La cour précise que l'action de M. Bordas et de son fils, devant le conseil d'administration, en novembre 1977, *« visait à préserver non l'intérêt social mais leurs intérêts personnels »*, et conclut : *« Le caractère frauduleux que revêtent dès lors leurs prétentions, fondées sur des faits sciemment déformés, justifie qu'ils en soient déboutés. »* M. Bordas forme alors un pourvoi en cassation dont il se désiste avant qu'il ne soit instruit.

En 1982, M. Bordas décide soudain de porter le combat sur un autre terrain. Il estime que son nom, *« attribut inaliénable de sa personnalité »*, doit n'être attaché qu'aux seules sociétés qu'il dirige (« Les cours universitaires de France Bordas » et « Pierre Bordas et fils, éditeurs », maison – au capital de 20 000 francs – qu'il a fondée en 1978), d'autant que les éditions Bordas auraient *« des conceptions en matière d'édition radicalement opposées à celles qu'il a mises en œuvre sa vie durant »*.

« Justifier d'un motif légitime »

Il les somme donc, le 16 mars 1982, de cesser de faire figurer son patronyme dans leur dénomination commerciale. Le tribunal de grande instance de Paris rejette sans ambiguïtés sa demande le 14 juin 1983.

« En réalité l'éditeur Bordas personne physique et la société Editions Bordas (...) se sont confondus aux yeux du public », affirme le tribunal. *« Se trouvant à l'origine de cette situation, Pierre Bordas ne peut se prévaloir de la précarité et de la révocabilité de son consentement à ce que la société se nomme Editions Bordas, ce qui impliquerait que depuis 1946 il a seulement toléré cet usage. »*

« Pierre Bordas ne peut donc sans abus (...) interdire à la société qu'il a créée et dont il a quitté la direction de continuer à porter le nom qu'il a cru devoir lui conférer, sans justifier d'un motif légitime d'interdiction. » Or aucune des raisons invoquées par M. Bordas ne peut être retenue *« face aux répercussions particulièrement dommageables qu'aurait la mesure sollicitée sur l'avenir d'une entreprise ayant acquis la plus large réputation sous le nom de Bordas depuis près de quarante années »*.

Ce préjudice ne semble pas avoir été pris en considération par la première chambre de la cour d'appel de Paris dans son arrêt du 8 novembre 1984, où elle indique : *« Il n'est nullement démontré que cette mesure* (le changement de nom) *aurait une incidence sur l'avenir de la société, lequel, incontestablement, dépend au moins en partie de la persistance du succès ou de l'échec de la nouvelle politique suivie. »* La cour considère en effet que la politique éditoriale actuelle est *« entièrement différente »* de celle menée depuis la fondation par M. Pierre Bordas *« peut-être avec une moindre réussite dans les derniers temps »*. Elle ne donne toutefois aucun exemple précis de cette supposée *« politique d'édition nouvelle »*.

Elle interdit donc à la société Editions Bordas *« l'usage du nom patronymique Bordas dans sa dénomination sociale »*. Cette mesure devra être appliquée dans un délai de quatre mois sous peine d'une astreinte de 1 000 francs par jour de retard et *« de 100 francs par infraction à cette interdiction constatée »*.

JOSYANE SAVIGNEAU.

L'ACTIVITÉ DU GROUPE

Le groupe Bordas, que dirige M. Jean-Manuel Bourgois, emploie 1200 salariés. Il a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires de 412 millions de francs, avec un exercice largement bénéficiaire. Il comprend les Editions Bordas (260 millions de chiffre d'affaires en 1983) et diverses filiales, dont une société de diffusion, des librairies, un secteur à l'étranger (Belgique, Suisse, Canada), les éditions et imprimeries Dunod et Gauthier Villars.

Fondées par des fils d'instituteur, Henri et Pierre Bordas, en 1941, les Editions Bordas ont eu, à leur origine, une vocation strictement scolaire. En dépit de la nécessaire diversification entreprise dès la fin des années 60, Bordas demeure un des principaux éditeurs français de livres scolaires, et ce secteur représentait 50 % de son chiffre d'affaires net en 1983.

«Le deuxième secteur d'activité de Bordas, précise M. Bourgois, concerne des ouvrages non scolaires qui ne sont pas de fiction : des ouvrages de référence du type encyclopédie». L'un des derniers-nés est un dictionnaire des littératures de langue française, dont le premier des trois volumes a été publié en mai (le Monde des 8 juin et 6 juillet 1984).

En 1983, les Editions Bordas proposaient au public 990 titres dont 195 nouveautés et avaient établi quelque quatre mille contrats d'auteur.

La perte du nom

(Suite de la première page.)

La cour n'ignorait nullement en effet qu'il y a près de sept millions de volumes en circulation ou en stock portant cette mention. Faut-il décrire le travail demandé, notamment aux libraires, alors que ceux-ci, s'ils s'abstenaient, mettraient la future ex-maison Bordas en situation d'infraction, alors qu'elle n'y pourrait rien ?

Croit-on d'autre part que les auteurs vont continuer de passer contrat avec un établissement dont ils auront lieu de craindre que la survie est incertaine ?

Les acquéreurs, les professeurs même, qui ne sont obligés ni les uns ni les autres de connaître le fin mot des démêlés juridiques de Bordas avec son fondateur récusé, continueront-ils d'acheter des livres dont l'actuelle enseigne éditoriale était le label, et le demeure ?

On voit combien, dès lors, l'arrêt de la cour de Paris met en péril la prospérité d'une maison qui emploie plus d'un millier de personnes, sans compter les revenus qu'elle verse à ses auteurs. Même si ladite cour, experte en gestion sans doute, garantit, ou peu s'en faut, qu'il n'en sera rien.

Les magistrats ainsi critiqués s'abriteront derrière la neutralité du juge, par nature et par obligation indifférent aux litiges qu'ils doivent trancher. Mais une neutralité de cette sorte ne fit que des victimes, y compris parmi ceux qui s'en prévalent.

PHILIPPE BOUCHER.

Bataille juridique autour des « Schtroumpfs »

Le groupe Bruxelles-Lambert obtient la mise sous séquestre des actions Dupuis

De notre correspondant

Bruxelles. – Ce qu'on appelle désormais l'affaire Dupuis, l'éditeur de *Spirou, Lucky Luke* et des *Schtroumpfs*, est devenu par ses rebondissements un excellent sujet de bande dessinée. Samedi 10 novembre à l'aube, les représentants syndicaux de la maison d'édition de Marcinelle avaient, sans enthousiasme, accepté un accord avec M. de Clermont-Tonnerre, le PDG des Editions mondiales (*le Monde* daté 11-12 novembre). Cette société française paraissait donc éliminer de façon définitive Hachette et le groupe Bruxelles-Lambert, qui était le premier acquéreur pressenti par la famille Dupuis.

Dans l'après-midi du même jour, se produisit cependant un coup de théâtre. M. Albert Frère, qui dirige le holding Bruxelles-Lambert, obtenait du tribunal de commerce de la capitale la mise sous séquestre des actions Dupuis. L'ordonnance du tribunal *« interdit la poursuite de toute négociation en vue d'une convention de cession ou d'exécuter celle-ci si elle a été conclue »*. Les intéressés disposent d'un délai de soixante jours pour déposer leurs conclusions.

La première convention d'achat comporte-t-elle un caractère irrévocable ? Les démarches ultérieures de la famille Dupuis auprès des Editions mondiales étaient-elles donc illégales ? C'est ce que le tribunal de commerce, statuant en référé, paraît croire. L'affaire, toutefois, devra être jugée au fond. Avant cela même, les dirigeants des Editions mondiales pourraient d'ailleurs faire appel de la décision prononçant la saisie conservatoire des actions de la famille Dupuis.

Le travail a repris à Marcinelle

Il n'en reste pas moins que l'ensemble des procédures judiciaires pourrait prendre des semaines, sinon des mois. Les Dupuis, apparemment pressés de vendre, se voient donc exposés ainsi à une forte tentation qui devrait les inciter à reprendre les pourparlers avec Hachette et Bruxelles-Lambert.

En attendant, les travailleurs de l'entreprise Dupuis, organisés en front syndical, ont résolu de prendre eux-mêmes leurs affaires en main. *« Que les requins se mangent entre eux*, ont expliqué leurs responsables. *Nous voulons assurer notre propre avenir et démontrer que le travail peut se poursuivre sans les patrons actuels. »*

Le premier geste des dirigeants syndicaux a donc été de fermer la porte de l'entreprise aux membres de la famille Dupuis. D'autre part, ils ont, dès samedi soir, repris le travail, qui avait été suspendu deux jours auparavant. Les divers hebdomadaires imprimés à Marcinelle devraient donc paraître normalement cette semaine.

Cette « mutinerie » des travailleurs paraît recevoir l'appui des cadres. Pour l'instant, les représentants du personnel demandent à rencontrer M. Vanderschueren, le président de la firme, auquel le tribunal a confié la mise sous séquestre des actions Dupuis. Il s'agirait de préciser avec lui les organes qui, dans l'avenir immédiat, auront pour tâche d'assurer la gestion – ou l'autogestion ? – de l'entreprise.

JEAN WETZ.

MÉDECINE

L'EXAMEN D'URINE N'EST PLUS NÉCESSAIRE AVANT UNE VACCINATION

Dans une circulaire adressée à tous les services départementaux et régionaux de santé, le professeur Jacques Roux, directeur général de la santé, précise que, conformément à l'avis du Conseil supérieur d'hygiène publique, l'analyse d'urine qui était jusqu'à présent obligatoire avant une vaccination ne se justifie plus et qu'elle peut être supprimée. L'examen médical général reste en revanche obligatoire.

Cette décision est fondée sur des études montrant qu'une vaccination n'a pas d'effet sur les patients qui souffriraient de maladies rénales.

● *Bébé « Fae » : signes de rejet.* – Le cœur de babouin, greffé il y a deux semaines sur « Fae », une petite fille âgée de trois semaines seulement, a présenté des signes de rejet, ont déclaré les chirurgiens du centre hospitalier de Loma-Linda en Californie. Un traitement approprié semble avoir eu raison de cette réaction immunologique qui pourrait se reproduire. Si tel était le cas, le porte-parole de l'hôpital a précisé qu'une autre greffe de cœur provenant soit d'un nourrisson, soit d'un babouin serait envisagée sur l'enfant.

● *Vingt candidats pour le cœur artificiel.* – Une vingtaine de candidats attendent au centre de chirurgie cardiaque Humana de Louisville (Kentucky) de pouvoir bénéficier de l'implantation d'un cœur artificiel. L'administration fédérale et l'Institut national de la santé américain viennent en effet d'autoriser le docteur William de Vries à pratiquer ces implantations. C'est le chirurgien qui avait greffé, en décembre 1982, à l'hôpital universitaire d'Utah, où se trouvait, à l'époque, un cœur artificiel qui avait permis à M. Barney Clark de survivre durant cent douze jours.

L'AFFAIRE DE L'HOPITAL DE POITIERS

Les deux médecins inculpés continuent de nier

Inculpés depuis cinq jours d'assassinat, les deux médecins anesthésistes du centre hospitalier de Poitiers continuent de nier. La famille du docteur Diallo, convaincue de l'innocence de ce dernier, après avoir gardé le silence afin de respecter le secret de l'instruction, a désormais l'intention de réagir très vivement à tous propos calomnieux, parfois teintés de racisme, concernant cette affaire. Elle a confié le dossier à Mᵉ Bernard Droumeau, du barreau de Poitiers, et à Mᵉ Pierre Chaigne, du barreau de Paris.

De son côté, le Syndicat de la médecine hospitalière (SMH) a publié, dimanche 11 novembre, un communiqué, dont nous donnons les principaux extraits :

« Détourner les moyens thérapeutiques et abuser de la confiance des patients à des fins meurtrières constitue une monstruosité que rien ne saurait excuser. S'il y a eu assassinat d'une patiente, le 30 octobre 1984 à Poitiers, le ou les coupables doivent être châtiés avec la plus extrême sévérité (...)

» L'ampleur de la campagne orchestrée autour de ce lamentable événement,* poursuit le SMH, *ne peut que nuire au bon renom de l'hôpital public et risque de dégrader dangereusement les rapports entre médecins et malades (...). Il souhaite que les médias rappellent au public que l'hôpital public est un lieu de soins et de sécurité. »

Les visages du mandarin

« L'atmosphère du service d'anesthésiologie de Poitiers était si trouble qu'elle poussait ses membres à la folie. J'avais prévu depuis longtemps qu'une catastrophe se préparait », dit un respectable collègue du professeur Mériel. *« Souvenez-vous de* Sept Morts sur ordonnance *(1). Là aussi il s'agissait d'une petite ville de province. On ne dénoncera jamais assez la tyrannie qu'exercent parfois les petits patrons qui se croient grands. »*

« Si dans tous les services hospitaliers où il règne entre médecins une atmosphère empoisonnée, on tuait les malades, il y aurait une hécatombe dans les hôpitaux », répond le professeur Jean Lassner, président de la société européenne d'anesthésiologie, ancien chef du service d'anesthésie-réanimation de l'hôpital Cochin, et qui fut, à ce titre, l'anesthésiste du général de Gaulle.

Le système de nominations et la hiérarchie des postes hospitalo-universitaires dans l'organisation médicale française, rendent le pouvoir des « patrons » exorbitant et, cela, depuis plus de deux siècles, époque à laquelle fut conçu l'internat des hôpitaux, clef d'or de toutes les ambitions et de toutes les hiérarchies.

Une fois passé ce concours entre tous sélectif, le jeune médecin qui veut faire carrière doit se choisir un maître qui le protégera, le poussera et le « pistonnera » pour franchir les nombreux obstacles qui le séparent encore du poste suprême : celui d'agrégé, de professeur ou de chef de service. Le piston joue un rôle essentiel pour l'obtention des titres convoités.

Les maîtres qui composent les jurys de médecins sont tous « patrons », se connaissent tous et jouent leur vie durant un véritable jeu d'échecs et de donnant-donnant, nommant l'un pour placer l'autre, essaimant leurs proches dans les facultés de province ou même les villes étrangères, accordant une nomination de néphrologue contre une autre de pédiatre ou d'hématologiste.

Ces liens et cette puissance, créent dans les services universitaires dont le chef est le maître absolu une atmosphère très particulière, assez semblable à celle qui devait envelopper les cours des mandarins chinois.

L'encensoir y tient lieu bien souvent de dialogue, et chacun sait que les maîtres signent bien souvent aussi les travaux d'élèves auxquels ils n'ont nullement participé.

Le paternalisme étroit qu'implique le système français et les liens d'absolue dépendance qu'il crée de maître à élève, peuvent conduire à l'élaboration d'écoles illustres, comme celles que laissèrent, par exemple, Robert Debré ou Louis Pasteur Vallery-Radot.

Le vrai grand patron dévoué à ses malades, à la science et à ses élèves, est vénéré par ces derniers. Tel est le cas, par exemple, de celui dont le centre hospitalier de Poitiers porte le nom : Jean Bernard.

Mais, quand le paternalisme fait place à la tyrannie, l'exigence au tracassin, la juste fierté à une vanité morbide, les haines fleurissent dans le secret des hôpitaux, nourries de déceptions ou de rancœurs, d'ambitions perdues ou d'obscures rivalités.

Ces sentiments sont sans doute plus forts dans les petites villes ou les petites facultés de province où les postes sont rares, où les liens familiaux ont longtemps transformé les services hospitaliers en fiefs héréditaires, où la corruption des cœurs est parfois tentante, lorsque le jeu de la concurrence se fait âpre, lorsque la fin visée semble devoir légitimer les moyens mis en œuvre.

Les risques aidants, la chirurgie et l'anesthésiologie se prêtent plus que d'autres spécialités au déploiement des agressivités, des mépris ou des haines.

De là à penser que, dans un hôpital français, un crime commis par deux médecins aurait pu être conçu pour en punir un troisième, ou encore qu'un accident aurait pu être camouflé en crime commis par autrui par celui qui en serait responsable, il est un abîme que, jusqu'à présent, nul médecin au monde n'avait franchi.

Un abîme tel, qu'aucun des patrons ou des élèves que nous avons interrogés ne peut le concevoir, le comprendre, et encore moins l'admettre.

Sans doute l'enquête en cours lèvera-t-elle les voiles de mystère qui, de l'avis unanime, couvrent encore le drame de Poitiers.

Si la hargne farouche qu'apporte un chef de service à convaincre la France entière que ses élèves étaient... des assassins n'a pu lever ces voiles, elle jette à tout le moins sur un certain monde hospitalier et sur la race des patrons un étrange éclairage.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Il y a une quinzaine d'années, deux chirurgiens s'étaient suicidés à Reims, après avoir tué tous leurs proches, poussés, semble-t-il au désespoir par le président local du conseil de l'ordre, grand patron s'il en fut. Ce drame a inspiré le film *Sept Morts sur ordonnance*.

SCIENCES

La Chine et la France vont intensifier leur coopération

Après la visite à Paris d'une délégation chinoise conduite par M. Lu Jiaxi, président de l'Académie des sciences de Chine, le CNRS et la Chine, *« dont les échanges scientifiques avec l'extérieur ne feront*, selon le président de l'Académie des sciences chinoise, *que s'accroître »*, se sont proposé d'engager trois types d'action :

– Procéder à des échanges d'informations scientifiques tant pour les programmes de recherche que pour la prospective à long terme, par le biais de colloques. De telles manifestations se sont déjà tenues, notamment dans le domaine de la physique des lasers et de la biologie cellulaire ;

– Engager des coopérations thématiques sur des projets spécifiques entre des laboratoires des deux pays avec échange de chercheurs pendant des périodes allant de trois à six mois. Trop peu de chercheurs français vont, en effet, en Chine ;

– Former, enfin, des scientifiques chinois dans les laboratoires du CNRS tant il est vrai que la Chine a *« des besoins de formation colossaux »* et souffre, du fait des conséquences de la révolution culturelle, d'un manque de chercheurs important dans la génération des trente-cinq quarante-cinq ans. L'an dernier, le CNRS a accueilli cent vingt « thésards » chinois.

Au-delà de ces grands principes, l'Académie des sciences de Chine et le CNRS ont affirmé leur volonté d'élargir leur coopération dans cinq domaines privilégiés qui vont des sciences des matériaux aux biotechnologies appliquées à l'agriculture et à la médecine en passant par le génie des logiciels, la robotique et l'analyse des systèmes et les banques de données. Déjà des actions sont en cours dans ces domaines et, *« pour amorcer la pompe »*, des colloques doivent avoir lieu sur certains de ces thèmes. Ils seront peut-être suivis, c'est le vœu du CNRS, d'échanges de chercheurs pour de longues périodes.

Un premier pas dans ce sens pourrait être fait prochainement en ce qui concerne la chimie des substances naturelles pour laquelle les Chinois sont en pointe, la robotique et les nouveaux matériaux. Parallèlement devraient se développer des liens dans des secteurs de la recherche comme la physique des lasers, celle des hautes énergies et des ions lourds (des Chinois pourraient être reçus au Ganil), l'utilisation du rayonnement synchrotron, et, mais cela paraît plus délicat, dans le domaine des sciences humaines et sociales.

J.-F. A.

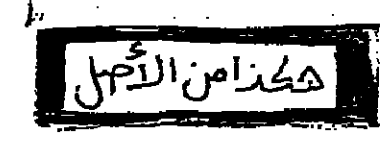
Délicate mission de récupération de deux satellites pour Discovery

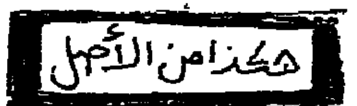
Après la mise en orbite, samedi 10 novembre, du deuxième satellite qu'elle emportait – Syncom 4-1 – la navette spatiale américaine Discovery, allégée des 13 700 kilos de sa charge utile, est maintenant prête pour la délicate mission de repêchage de deux satellites, Palapa B-2 et Westar-6, placés en février dernier sur une mauvaise orbite.

C'est en effet lundi 12 novembre, à 14 h 45 (heure française), que la navette devait accomplir son premier rendez-vous historique avec Palapa B-2. A cette fin, le commandant de bord Frédéric Hauck et le pilote David Walker ont effectué, dans la nuit de dimanche à lundi, une série de corrections d'orbite de manière à faire coïncider le plan de l'orbite de Discovery avec celui de Palapa B-2, puis à amener la navette à une dizaine de mètres de sa « proie ».

Ce sera alors au tour de Joseph Allen de jouer. Installé dans un fauteuil propulsif, il fixera une sorte de harpon sur Palapa B-2 et restera accroché à lui pendant près de six heures avant de stopper sa rotation. Tout sera ainsi prêt pour la récupération proprement dite.

● RECTIFICATIF. – Dans *le Monde* daté 11-12 novembre, une coquille a déformé le sens d'une partie des propos de M. Claude Estier, dans le dix-huitième arrondissement de Paris. M. Claude Estier parlait des conséquences négatives pour le *dix-huitième*, et non pour le *douzième*, de la suppression de l'îlot Chalon.





AUX ASSISES DES BOUCHES-DU-RHONE

L'acquittement d'un parricide

De notre envoyé spécial

Aix-en-Provence. – Les affaires de vengeance ne font pas toujours grand bruit. Celle qui a connu, samedi 10 novembre, son épilogue aux assises des Bouches-du-Rhône, est passée inaperçue. C'est bien pourtant par vengeance, si l'on doit en croire des aveux sans fard, rétractés, il est vrai, au profit d'une version accidentelle du drame, que M. Jean-Marie Dumas a tué son père, le 29 mars 1982, à Miramas (Bouches-du-Rhône). C'est vrai qu'en voyant dans le box ce petit homme de trente-cinq ans, au collier de barbe soigné, au maintien si timide, au visage si inquiet et au regard d'enfant, on a peine à l'imaginer dans le rôle qu'il a admis pourtant, un moment, être le sien.

La vie de Jean-Marie fut surtout dominée par la personnalité du père, le ferrailleur de Miramas. C'était quelqu'un, ce Léon Dumas. Dur à la tâche, il l'était aussi avec les siens. La misère, dans tout cela, n'avait rien à voir. Au contraire, Léon, avec sa ferraille, s'était acquis des biens au soleil. Précisément, de cette richesse, Jean-Marie et son frère Paul pouvaient penser qu'ils avaient leur part.

N'avaient-ils pas, dès leur plus jeune âge, travaillé avec leur père pour des salaires dérisoires ? Ne pouvaient-ils pas espérer reprendre un jour l'affaire ? Mais pour cela Léon exigeait d'eux des mises de fonds dont ni l'un ni l'autre ne disposaient. Alors, Jean-Marie s'en était allé travailler ailleurs. Il avait réussi un bon mariage avec une jeune enseignante de lycée.

Le père, en dépit de sa dureté, avait consenti au couple la jouissance d'une maison, une ruine à vrai dire. Jean-Marie en avait fait, en huit ans, à force de travail, une demeure cossue. Il enrageait tout de même d'avoir à acquitter, chaque mois, 1 000 francs de rente viagère à son père. Il enrageait plus encore lorsque, Léon ayant pris sa retraite, s'était mis à dilapider pour les beaux yeux d'une maîtresse, le capital amassé.

Alors, le sage et faible Jean-Marie a perdu pied. Il a acheté une carabine, il a ensuite attiré son père dans le dépôt de ferraille et il l'a tué. Après quinze heures d'audition, il livra sa confession aux gendarmes. Oui, il avait tiré à cause des humiliations subies dans sa jeunesse, à cause de cette rente viagère, en punition aussi de cette vie dissolue de son père. Et il ajoutait : *« J'ai vengé ma mère, moi et tous les autres. »* Ces aveux, il les a reniés très vite pour une autre version. La carabine, il l'avait achetée pour chasser. S'il fit venir son père au dépôt de ferraille, c'était seulement pour obtenir quelques pièces métalliques dont il avait besoin pour un hangar. Et s'il y *eut* le drame, c'est parce que son père aurait dit alors brusquement : *« Il faut que tu me rendes la maison. »* Jean-Marie en aurait été tellement atterré qu'il voulut lui faire peur avec l'arme et que le coup partit sans qu'il s'en rende compte.

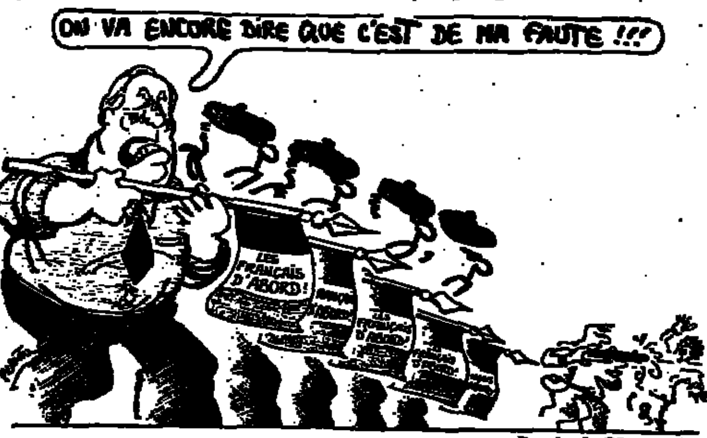
Entre ces deux versions, l'avocat général, M. Verdeil, retenait celle de la vengeance et proposait une peine qui ne soit pas inférieure à huit ans de réclusion criminelle. Mes Paul Lombard et Yves Kleniec soutenaient, eux, celle de l'accident. Ni le premier, ni les seconds ne s'attendaient à l'acquittement que devait finalement prononcer un jury majoritairement ému par la situation de Jean-Marie Dumas.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

MEURTRE RACISTE A CHATEAUBRIANT (LOIRE-ATLANTIQUE)

Des Turcs pour cible

Une quinzaine de consommateurs bavardent, dimanche 11 novembre vers 18 h 30, dans un salon de thé de Châteaubriant (Loire-Atlantique), une ville de quinze mille habitants. L'établissement est presque exclusivement fréquenté par des membres de la petite communauté turque de la ville, qui compte environ trois cents personnes. Soudain, la vitrine vole en éclats sous des coups de feu d'environ 15 kilomètres de Châteaubriant. Sous le prétexte qu'il *« n'aime pas les étrangers »*, il a fait feu à sept ou huit reprises dans la vitrine du café avec un fusil de chasse à pompe, chargé de ces balles à ailettes généralement utilisées pour la chasse au sanglier. Son forfait accompli, il s'est dirigé, sans hâte semble-t-il, vers sa moto garée dans les parages. C'est au moment



Dessin de PLANTU.

tirés à très courte distance de l'extérieur. Deux Turcs, Salih Kaynar et Abdullah Yiloir, respectivement pères de deux et six enfants, sont tués l'un sur place, l'autre décédant quelques instants plus tard. Cinq de leurs compatriotes, Ibrahim Kapanca, trente-sept ans, Ozgoray Senal, dix-huit ans, Hayrittin Yilmaz, quarante-quatre ans, Ibrahim Kilic, quarante et un ans, sont gravement atteints. Seul, Ahmed Karatas, dix-sept ans, pourra regagner son domicile après avoir reçu des soins.

L'auteur de cette tuerie a vingt-deux ans. C'est un Français, actuellement sans emploi, Frédéric Poulay, qui habite avec ses parents à Martigné-Ferchaud (Ille-et-Vilaine), une commune distante où il s'apprêtait à l'enfourcher que les gendarmes l'ont rejoint et appréhendé sans qu'il manifeste de résistance. Dans son arme, il restait trois cartouches pleines.

Lundi, les Turcs de Châteaubriant devaient manifester leur douleur et leur indignation dans les rues de la ville. Les scellés ont été apposés sur le bar souillé de sang et jonché de débris. L'officier de gendarmerie qui a recueilli les premières déclarations de Frédéric Poulay a indiqué que le meurtrier semblait *« ne pas regretter son geste »* et n'était apparemment pas sous l'empire de l'alcool. Frédéric Poulay lui aurait déclaré enfin qu'il n'appartenait *« à aucun parti ou mouvement »*.

LA MORT D'UN ARBITRE PRÈS DE MONTPELLIER

«Si le petit a fait le mal, il faut qu'il paie»

De notre correspondant

Montpellier. – En se livrant à la justice après l'arrestation de ses complices (Joseph Patrac, vingt ans, et Juan Santiego, vingt-cinq ans), le jeune gitan âgé de dix-sept ans, meurtrier de l'arbitre bénévole de football, M. José da Silva Castro, (*le Monde* daté 11-12 novembre) abattu de deux décharges de chevrotines sur le stade de la Mosson, à Celleneuve (Hérault), le 28 octobre (*le Monde* du 30 octobre), a partiellement apaisé la tension qui régnait dans ce quartier ouest de la banlieue montpelliéraine depuis déjà plusieurs mois.

Au café, siège du club sportif auquel appartenait M. Castro, les joueurs et les dirigeants s'efforcent de ne pas faire porter la responsabilité de l'assassinat sur l'ensemble de la communauté gitane, mais les consommateurs et les voisins sont catégoriques : *« Pas de pitié*, disaient-ils. *Ici nous sommes tous pour la peine de mort. »*

Dans ce quartier, qui fut longtemps un hameau que l'urbanisation des dernières années a lié à la ville par le cordon ombilical de l'avenue de Lodève, l'exaspération s'est nourrie d'elle-même, portant les deux communautés au bord de l'affrontement violent, d'autant plus facilement que la cité Chantal, où logent les gitans, jouxte les dernières maisons de l'agglomération.

Samedi matin, 10 novembre, une opération de police a failli mal tourner. Aux premières lueurs de l'aube, policiers et CRS ont tenté d'enlever les caravanes. Hommes, femmes, enfants, se sont agglutinés sur le terrain, empêchant les véhicules de la fourrière de circuler. L'évêque de Montpellier, Mgr Boffet, venu sur les lieux, déplora *« qu'on en soit arrivé là. Alors que depuis des années le problème persiste, aucune vraie solution n'a été trouvée »*.

Plusieurs associations, notamment l'Association de solidarité avec les travailleurs gitans, l'Association des travailleurs immigrés marocains, le Centre de documentation tiers-monde, le Service œcuménique d'entraide, le Mouvement contre le racisme et pour la paix, ont protesté et souhaité une solution conforme *« à la dignité et aux droits des habitants »*. M. Georges Frêche, député PS et maire de Montpellier, a arrêté l'opération. *« Il n'est pas question*, a-t-il dit, *de faire porter aux gitans une responsabilité collective, mais il ne peut, non plus, y avoir d'immunité collective. »*

Le guitariste Hippolyte Baillardo, connu à Montpellier, comme son oncle, Manitas de Plata, joue les conciliateurs. *« Quand on accuse*, dit-il, *le meurtrier du petit Grégory, on n'accuse pas tous les gens du village. Les habitants de Chantal et les parents du garçon sont venus me demander conseil à la maison. J'ai répondu : si le petit a fait le mal, il faut qu'il paie. Il faut le remettre à la justice. »*

ROGER BÉCRIAUX.

EN BREF

Des dominicains en désaccord avec l'épiscopat français sur la dissuasion nucléaire

Plus de cent dix dominicains et dominicaines de France (un peu moins du tiers des Frères prêcheurs français), de Suisse et de Belgique (légèrement plus de femmes que d'hommes) se sont réunis à l'Arbresle (Rhône) du 1er au 4 novembre pour discuter de *« Paix, désarmement et Evangile »*. Au terme du colloque, une motion a été adoptée dont voici l'essentiel :

« La stratégie française de dissuasion nucléaire, non dans sa visée (assurer une légitime défense, doctrine purement dissuasive, etc.), mais dans ses moyens (menace d'anéantissement de dizaines de millions d'êtres humains) suscite parmi nous une redoutable question de conscience qui va, pour certains, jusqu'au refus formel.

» Il nous paraît moralement inadmissible de chercher à dissuader une agression en accumulant et en perfectionnant des armes dont l'usage ne saurait se justifier en aucun cas. »

Il y a un an exactement, les évêques français publiaient une déclaration, « Gagner la paix », qui justifie, sous certaines conditions, la stratégie française de la dissuasion nucléaire.

Un prêt de 18 millions de francs pour Tourisme et Travail

La Caisse des dépôts et consignation va prêter 18 millions de francs à l'association de tourisme social, Tourisme et Travail, proche du Parti communiste, a annoncé, jeudi 8 novembre, le ministère du commerce, de l'artisanat et du tourisme. Ce prêt, qui devrait être débloqué dans les prochains jours, est destiné à consolider le compte d'exploitation de Tourisme et Travail. Un audit financier de l'association est actuellement en cours, précise-t-on encore au ministère.

Les embarras financiers de Tourisme et Travail sont dus principalement aux importants investissements (3 milliards de francs) réalisés au cours de ces dernières années par l'association.

Une convention sera, en outre, signée entre le ministère et Tourisme et Travail, qui s'engagerait à accroître le nombre de ses clients vers les pays d'Europe de l'Est, principalement la Bulgarie et la Hongrie. Ces deux pays estimeraient, en effet, que le nombre de touristes français sur leur territoire – en baisse ces dernières années – ne compense pas leurs efforts pour acheter des équipements touristiques français.

A propos du tourisme social, signalons que le Parti communiste et Tourisme et Travail ont récemment critiqué avec vigueur le budget présenté par M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme. Le maire de La Rochelle avait alors répliqué dans nos colonnes : *« On ne fait progresser ni la justice, ni l'égalité des chances, ni la gauche, si on est contraint d'utiliser l'argent public pour boucher des trous sans fond »*. (*le Monde* du 3 novembre).

J. P.

Un magistrat pris à partie par des autonomistes bretons

Un juge d'instruction a été pris à partie, samedi 10 novembre dans la rue, à Vannes (Morbihan), par un groupe de militants bretons qui manifestaient en faveur des trois séparatistes incarcérés après l'attentat commis le 5 août à Arzon (Morbihan) contre des installations d'EDF (*le Monde* du 7 août). Le magistrat chargé de ce dossier, M. Didier Safar, faisait des courses dans la rue lorsqu'il a été aperçu par les manifestants, au nombre d'une soixantaine.

Selon le parquet de Vannes, M. Safar, a été bousculé et pris au collet par l'un des manifestants, M. Michel Salomon, qui l'a menacé en ces termes : *« La prochaine fois, nous serons bien moins gentils. »* M. Salomon, employé de commerce, âgé de trente ans, a été incarcéré après avoir été inculpé de *« menaces »* et *« voies de fait »* sur magistrat par M. Bernard Détré, juge d'instruction.

Meurtre d'un garde-chasse

Un garde-chasse, M. Jean-François Gobaille, trente-quatre ans, a été tué, samedi 10 novembre à La Bérière (Ardennes) alors que, accompagné d'un autre garde, il s'apprêtait à appréhender deux braconniers dans une réserve privée. Ces derniers se seraient enfuis en voiture après que l'un d'eux eut tiré, blessant mortellement Jean-François Gobaille. L'un des deux braconniers, M. Guy Villers, déjà condamné pour des faits comparables, a été arrêté dès samedi soir par les gendarmes ; le second, M. Bernard Louis, devait se présenter lui-même aux enquêteurs quelques heures plus tard.

● *Pluie de sable sur la France.* – Une surprenante poussière rouge a recouvert, vendredi 9 novembre, Paris et de larges secteurs du territoire français. Il ne s'agissait en fait que de sable soulevé par une tempête au Sahara, qui, *« sous l'effet de vents violents en altitude, orientés du centre de l'Afrique vers le nord-est »*, comme l'explique la Météorologie nationale, est retombé sur le nord de la France et les îles anglo-normandes.

Ce phénomène, purement lié à des conditions atmosphériques, et qui se produit tous les deux ou trois ans, est *« sans danger »*, indique-t-on au Service central de protection contre les radiations ionisantes (SCPRI).

SOCIÉTÉ

TOUMI DJAIDJA DEVANT LA COUR D'APPEL DE LYON

« Au banquet de la France il y a toujours de la place »

De notre correspondant régional

Lyon. — *« Il n'est pas question que le 1er décembre se passe sans Toumi. »* Cette jeune participante de Convergence 84, qui avait rejoint Lyon en anticipant de trois jours le passage de la caravane motocycliste, résumait les espoirs des spectateurs sympathisants qui assistaient, vendredi 9 novembre, aux débats de la quatrième chambre de la cour d'appel de Lyon. Celle-ci avait à juger, en deuxième instance, Toumi Djaïdja, le jeune « Beur » qui anima à l'automne 1983 la marche antiraciste. La jeune militante devra attendre le 29 novembre pour connaître l'arrêt de la cour qui s'est prononcée, en fin d'audience, contre la mise en liberté provisoire de celui qu'une partie de l'opinion tient — à tort — comme le chef de file des jeunes issus de l'immigration.

Mais si Toumi n'est pas un chef, il reste à l'évidence un symbole aux yeux de beaucoup. Et surtout, le sévère jugement du tribunal de grande instance de Saint-Etienne — qui l'avait condamné, le 15 octobre dernier, à quinze mois de prison ferme pour *« vol avec violence »*, et, accessoirement, pour recel — jugement accompagné d'une arrestation à l'audience, a provoqué un trouble évident.

Au cours de l'audience du 9 novembre il n'y a pas eu de débordements comparables à ceux relevés, par exemple, dans le réquisitoire du procureur stéphanois qui avait fustigé le comportement de l'entourage de Toumi : *« Pseudo-ecclésiastiques, para-animateurs, faux intellectuels »* (*le Monde* du 23 octobre). Pour preuve des nuances apportées par l'accusation, cette conclusion du réquisitoire de M. Guy Trémolet, à Lyon : *« La main reste toujours tendue à celui qui a entrepris l'effort* [de la réinsertion]. *Au banquet de la France il y a toujours de la place pour un de ses enfants. »* Une allusion discrète au passé familial de l'accusé, fils de harki. Le substitut, en réclamant une peine de deux ans d'emprisonnement, devait indiquer qu'il était favorable à la libération immédiate de l'accusé.

En cinq heures d'audience, la cour a tenté de reconstituer des faits remontant au 26 février 1982. Toumi était-il oui ou non dans l'équipe de trois hommes qui ont attaqué ce jour-là une caissière d'un supermarché stéphanois, s'emparant de la recette de 5 444 francs après avoir sérieusement molesté un témoin ? Question simple. Les réponses ont été pour le moins confuses.

Des témoignages fluctuants

Toumi Djaïdja, qui n'a jamais varié dans ses déclarations pendant l'instruction, puis pendant les audiences, a été peu loquace : *« Si je l'avais fait, je le dirais parce que j'en ai ras-le-bol »*. Il a également soutenu que ce jour-là il assistait aux fiançailles de l'un de ses amis. L'empreinte de son pouce à l'intérieur d'un des véhicules de l'expédition ? *« Possible »* a-t-il admis. Mais cela ne prouve pas une présence simultanée avec l'un des condamnés — dont les empreintes ont été également relevées — qui, lui, n'a pas fait appel de sa condamnation. Et rien dans l'accusation n'a pu démontrer de façon irréfutable sa présence dans la voiture.

Trois personnes ont affirmé l'avoir reconnu — d'abord sur des photos puis au cours de confrontations. Un des défenseurs de Toumi, Me Philippe Lejard, a eu beau jeu de souligner que *« les témoignages « formels » des témoins sont ceux qui sont les plus éloignés dans le temps »*. L'avocat de la défense a notamment relevé que l'un des témoins avait affirmé, le lendemain des faits, qu'il *« n'avait pas vu les visages »* des agresseurs avant de déclarer, en mars, que *« c'était peut-être lui »*, en nuançant expressément *« mais je ne suis pas formel »* et enfin, en juin 1983, quinze mois plus tard : *« Je ne l'ai vu que de dos, mais c'est bien lui »*. Les deux autres témoignages seront tout aussi fluctuants. L'instruction a pourtant été insistante. Des témoins sont venus... neuf fois dans le bureau du magistrat instructeur !

Aussi le bâtonnier Paul Bouchet a-t-il présenté une défense remarquée, bousculant bien des certitudes fondées sur la *« réputation »* de Toumi. Il a dénoncé, notamment, la sempiternelle appréciation : *« très défavorablement connu des services de police »*, alors que son client, aujourd'hui âgé de vingt-deux ans, *« a vécu vingt ans sans aucun problème »*. Et ses problèmes avec certains policiers relèvent de délits comme « outrages à agent » ou « falsification de documents administratifs » (Toumi avait emprunté à un ami un permis de visite pour un détenu)...

Ce ne serait donc pas *« le caïd des Minguettes »*, d'autant plus que le bâtonnier a cité à la barre les témoignages de personnalités peu suspectes de mollesse ou le laxisme envers les délinquants. Ainsi, M. Paul Fischer, premier adjoint au maire de Vénissieux : *« Je puis affirmer*, a écrit l'élu communiste, *que depuis la fin 1982, M. Djaïdja a eu un rôle apaisant »*. Le directeur de l'Office de logement est plus explicite encore : *« Son retour pourrait permettre de ramener le calme »*. La cour s'est accordée trois semaines de réflexion avant de rendre son arrêt.

CLAUDE RÉGENT.

LES « ROULEURS » DE L'ANTIRACISME

Panne à Valence

De notre envoyé spécial

Valence. — Sale ambiance pour les immigrés de Valence (Drôme), cinquième étape des rouleurs de l'égalité, partis le 3 novembre de Marseille. Quelques tracts tombés avec les premières feuilles de l'automne en donnent une idée. Début octobre, le Front national local dénonce *« ces étrangers qui ruinent notre économie et se comportent avec arrogance, comme en pays conquis »*. Quelques jours plus tard, un mystérieux Rassemblement pour l'indépendance et l'identité du peuple français évoque *« la résistance des Français qui risquent d'avoir à user de violences pour provoquer le départ des immigrés installés sur notre sol comme en pays conquis »*. Ce brûlot exige un *« plan de rapatriement »*.

L'offensive est presque générale. M. Régis Parent, conseiller général RPR de la Drôme, demande, par voie de tract également, de *« tenir compte de deux millions et plus de Français qui ont voté pour le Front national »*. *« Trop, c'est trop. Le clignotant rouge est allumé*, lance comme en écho le Parti communiste, *trop de saletés, trop de dégradations. »*

Valence fut pourtant, en 1972, la première ville où une grève de la faim était organisée contre la circulaire Marcellin : deux mille personnes descendaient dans la rue. Une centaine seulement ont accueilli, mercredi 7 novembre, devant la mairie, les rouleurs de l'égalité, et à peine plus le soir, dans le cadre d'un festival antiraciste. La réunion fut un triste psychodrame entre gens de bonne volonté qui démontra l'impossibilité de formuler quelques objectifs clairs et communs. Ce furent des rengaines usées sur ces *« moyens »* qui manquent et sur ces différences culturelles qui devraient faire bon *ménage* — avec des jugements définitifs comme *« l'immigration, c'est comme le couple, chacun doit être tolérant »*.

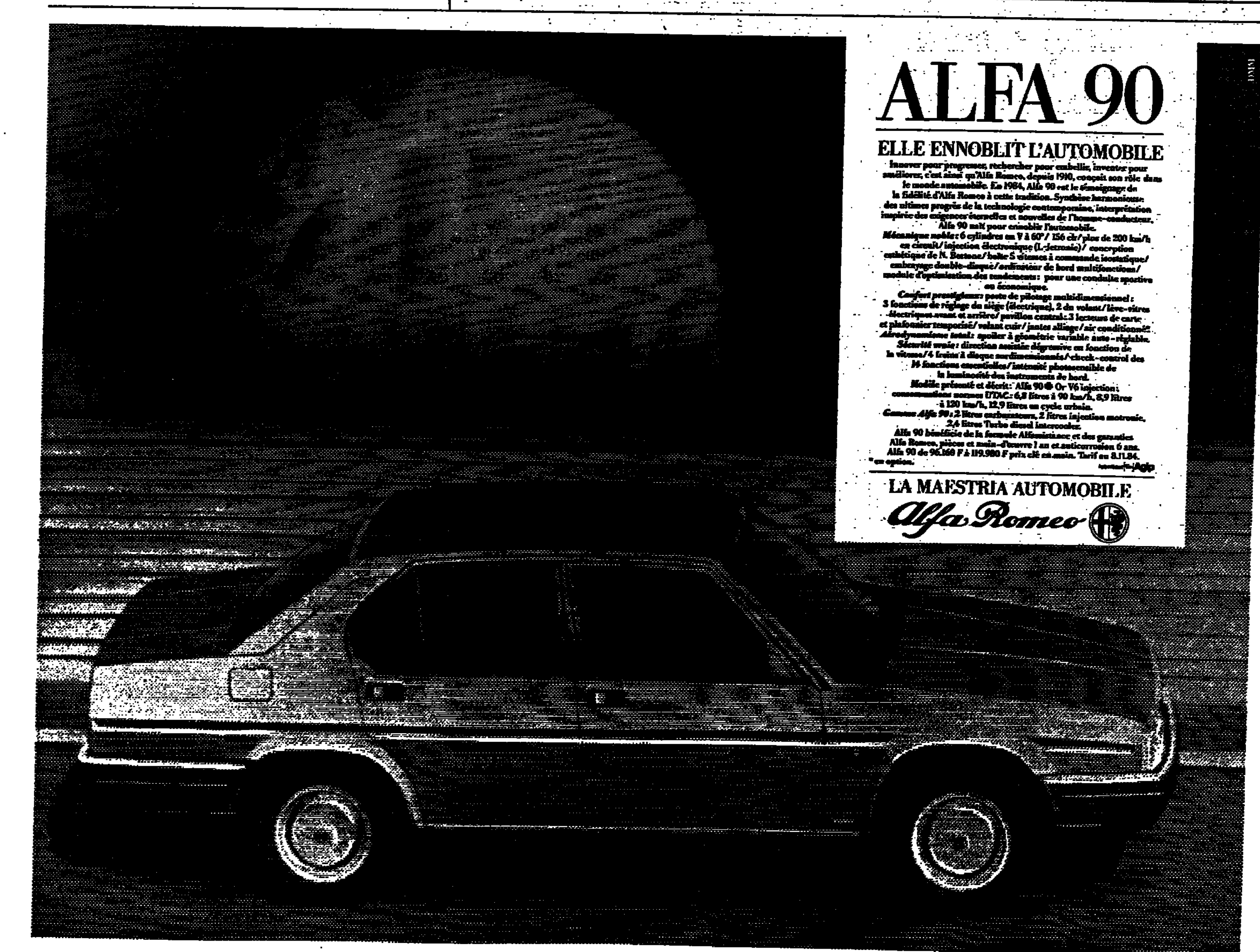
L'idée d'un collectif de soutien de seize organisations ne saurait faire illusion : les énergies militantes, à Valence comme ailleurs, se sont essoufflées. Les divisions s'infiltrent partout, entre des quartiers qui s'ignorent, des organisations antiracistes qui se comprennent mal ou des communautés d'immigrés dont les enfants s'invectivent dans les cours d'école. Comme si, face à la montée des dangers, les plus valeureux avaient retourné leur énergie contre eux-mêmes.

Quelques dizaines de jeunes des cités du Pont et Fonbarlettes ont pourtant, sur le plateau de Valence, réservé aux cyclomoteurs antiracistes un accueil chaleureux. Ils ont dit à plusieurs voix les interdictions dans les boîtes de nuit, la justice sélective et affirmé l'égalité de tous les chômeurs. *« Mon Dieu*, a lancé un ouvrier français, *donnez-moi du travail, sinon je suis zéro. »*

La marche des Beurs, en 1983, avait été un grand espoir déçu. Deux cars avaient été prévus pour participer à l'arrivée à Paris, mais ce fut très vite la désillusion et une ZUP revenue à son pain quotidien. L'obsession du travail, les stages qui tardent et le ping-pong ou le baby-foot de « l'annexe » qui meublent mal ces adolescences trop longues. Comment accepter, dans ces conditions, les activités de loisirs proposées par les éducateurs ? *« Ils veulent du concret, des emplois »*, constate une animatrice de la ZUP.

« Aujourd'hui, la coupe est pleine », affirme le Front national de la Drôme. Apparemment, de tous côtés.

NICOLAS BEAU.



Le Monde

culture

PHOTO

Faucon l'inspiré

Qu'est-ce qui fait qu'on adore tellement les photos de Bernard Faucon, de plus en plus (pour peu qu'on se soit mis à les aimer) ? La splendeur de leurs couleurs ne suffit pas à la réponse. Il y a leurs scènes, passages des chambres aux paysages. Elles sont le déploiement d'une sensation cruciale, méconnaissable par tous mais frappante (chacun n'a pas les dispositions ni les dispositifs pour l'amener à ce degré de conscience et de visualisation) : ressortissante de l'enfance ou promise à la félicité du vieillard, à portée de soi mais encore intouchable, passée ou à venir, regret ou espoir.

Le bel indicible s'engouffre dans une image, une rêverie débordante sur la pastille d'un iris bleu, le mirage raisonné dans le cadre de l'Hasselblad. Le travail n'avance que de flottements, de paresses, de fuites et d'emballements. Bernard Faucon passe trois cents jours de son année dans un état de vacance tendu vers sa résolution. Il s'étonne de ses songes, organise des goûters, lit à compte-gouttes ce que ses proches lui ont destiné, fabrique d'artistiques soupes, écoute des chansonnettes, se lave à l'eau froide, roule trop vite, se tourne la tête dans des machines de foire, se ruine en artifices, ne regarde à aucune dépense qui ne soit celle des plaisirs, offre éblouissements et vertiges à ses camarades, fait exploser des boules de feu et dérailler des étoiles.

Puis le temps du travail se met en place l'été : c'est un micmac, une cuisine qui manie les lumières, des corps lointains et des débris farfelus, miroitants, un peu de sciure, quelques bandes de papier, du suif, des feuilles volantes, des brindilles. Les mannequins de cire et de celluloïd ont disparu, mais les chambres vidées et les campagnes avoisinantes s'ensorcellent.

Les photos de Bernard Faucon sont des événements artificiels, luminescents, de réflections, de bruissements, de grâces, proches de l'éblouissement, soit-il lunaire. Blancheurs parfaites, tourbillons de genêts, éventails de gouttelettes, gigues des lavandes, petits verres d'eau sucrée pour le soir, accalmies d'orgies où ne restent que le fruit sacrifié et l'abandon d'un sommeil. Les enfants sont les maîtres du joueur d'images : ses serviteurs impérieux, ses vauriens couronnés.

La Galerie Agathe Gaillard, qui montre ce nouveau travail après cinq ans d'absence, offre aux visiteurs, dans sa première salle, un choc visuel qui peut les mener au ravissement : neuf tirages de format gargantuesque, qui sont le comble de cette œuvre menée à la baguette magique de la rigueur. On peut, en les comparant aux premières photos prises en 1976 et exposées dans les sous-sols, mesurer l'orbite de la comète. Certains, trop hâtivement, ont trouvé cette évolution « attristée », comme si l'évaporation de l'enfance (de son extériorisation et de sa silhouette) était le deuil d'une inspiration, d'une fécondité. Ils n'ont pas encore vu que l'enfance a disparu en apparence pour mieux apparaître : qu'elle est devenue l'immanence des photos.

Bernard Faucon ne décevra jamais son monde car il se pose trop lui-même le problème de la déception, de la fidélité à soi-même ou de la perte de soi-même, de la nécessité ou de la futilité de la persévérance : chaque image est l'enjeu d'une lutte entre la menace de sa renonciation et l'illumination de son avènement.

HERVÉ GUIBERT.

★ Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e, jusqu'au 29 décembre. Dans le cadre du mois de la photo.

MUSIQUE

« LA WALKYRIE », par Nicolas Joël, à Wiesbaden

Les jeux sauvages

L'Anneau du Nibelung, de Wagner, serait-il devenu une spécialité française depuis la venue de Patrice Chéreau à Bayreuth ? Au lieu de recourir à un régisseur allemand, c'est en tout cas à Nicolas Joël que l'Opéra de Wiesbaden a fait appel, lui offrant l'aubaine d'un second Ring peu d'années après celui de Strasbourg et de Lyon (1979-1981). L'occasion inespérée de revoir sa copie et de corriger ce déjà très brillant coup d'essai du jeune assistant de Ponnelle et Chéreau, à qui Alain Lombard avait donné audacieusement sa chance.

La conception de base de cette *Walkyrie* (1) reste la même, comme le montre, au premier acte, la reprise de l'ancien décor : une chambre romantique, voile de mousseline devant la haute fenêtre, dont le plancher rustique repose sur les racines de l'arbre qui s'élève à travers la pièce et s'achève en colonne grecque ; image d'une respectabilité fraîchement acquise qui dissimule mal la barbarie toute proche, comme le manteau d'hermine de Hunding sur le poitrail velu de cet ancien travailleur de force. Dans cet univers clos et froid, Sieglinde, d'ailleurs, n'attend-elle pas l'irruption de l'amour, de l'instinct incarné par Siegmund le hors-la-loi, et de la nature libre, cette belle forêt de sapins dans le brouillard, que le coup de vent du printemps fait entrer par la fenêtre ?

Mais les décors de Pet Halmen ont complètement changé pour les tableaux suivants. Le drame bourgeois se poursuit au deuxième acte dans une sorte de vestibule à la paroi transparente, plus ou moins ornée, donnant sur de formidables pics enneigés, où Fricka en robe précieuse, comme un personnage de Klimt, sermonne son mari qui protège le couple incestueux de ses enfants, un sablier renversé marquant la défaite de Wotan, prisonnier de ses machinations antérieures.

A cette scène, pas très convaincante au point de vue visuel, succèdent de très belles images mythiques : dans un espace clos comme une nécropole égyptienne, au murs en longues bandes sculptées, c'est l'annonce de la mort par Brunnhilde sortant d'un monument funéraire entre deux cyprès de pierre, comme des mains de Rodin, puis le combat de Hunding et de Siegmund, avec de superbes mouvements et lumières, et l'admirable adieu de Wotan tendant désespérément la main vers le corps de son fils mort.

Un Wotan exceptionnel

Le troisième acte garde les mêmes murs, avec, au centre, une gigantesque statue de Wotan cornu, qui, vue le dos, n'est qu'une défroque d'épouvantail reposant sur une structure de bois, présage symbolique du troisième acte de *Siegfried*. Autour de la statue tourbillonnent les Walkyries, visages barbouillés de rouge, petits casques à cornes en forme de cor de chasse, lances fixées verticalement dans le dos, arcs de Diane à la main, s'amusant, se chinant, se battant pour rire, en une des plus réjouissantes et exactes chevauchées que j'ai vues, avant la scène entre Wotan et sa fille, d'une merveilleuse expression dans tons ces gestes et ces attitudes où tout le théâtre s'embrase en cercles concentriques avec de prodigieux éclairages au milieu des tourbillons de fumée que Chéreau n'aurait pas désavoués.

Cette description ultra-schématique ne saurait dire toute la vie intime des personnages, leurs élans fous ou retenus, la tension branchée sur la musique, le travail très approfondi réalisé par Nicolas Joël avec une troupe de chanteurs inconnus qui, tous, endossaient leur rôle pour la première fois. Et les responsables de Wiesbaden ont la main heureuse : pour un Hunding banal et une Brunnhilde dont le beau médium se brise dans de terribles aigus, ils ont trouvé un véritable Siegmund (Wolfgang Muller-Lorenz), dont la voix riche, colorée, homogène et puissante fait un oiseau rare, malgré un jeu un peu fruste et trop expressionniste, une Sieglinde pleine d'émotion et d'élan, au timbre brillant et dur (Nadine Secunde), une Fricka véhémente et subtile, avec une voix assez flamboyante malgré quelques défauts techniques (Waltraud-Isolde Elchlepp).

Mais on a découvert surtout un Wotan exceptionnel, l'Américain Robert Hale, silhouette de Raspoutine et de Don Quichotte tour à tour, voix pleine et profonde, avec un phrasé juste et fort, une grandeur impressionnante, une infinie douceur paternelle, alliant l'intimité de Thomas Stewart et la noblesse de Hans Hotter, et dont l'expression scénique, informée par Nicolas Joël, s'éleva à la plus haute émotion au dernier acte.

L'Orchestre de l'Opéra de Hesse est solide, habitué au répertoire wagnérien qu'il joue fort honorablement, sans raffinement particulier, sous la direction de son chef Siegfried Kohler.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) *L'Or du Rhin* a été monté en juin dernier ; *Siegfried* le sera en juin prochain, *le Crépuscule des dieux*, fin septembre, et la *Tétralogie* intégrale, au festival de mai 1986.

M. JACK LANG AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

La création, l'Etat et les régions

Invité au « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, a traité de plusieurs thèmes, et d'abord du rôle de l'Etat, dans la perspective de la décentralisation administrative.

M. Lang a notamment déclaré :

« L'Etat doit de plus en plus centrer son intervention au bénéfice d'actions de portée nationale. Evidemment, il n'est pas facile de les définir : ce sont principalement celles de formation au plus haut niveau. Actions aussi de création. Là encore il faut imaginer une frontière. Je souhaite que, de plus en plus, l'Etat n'ait plus à assurer la diffusion, et que le relais soit pris, comme cela est normal, par les régions, les villes et les départements. Discipline par discipline, il faut établir une ligne de partage, et ce n'est pas toujours simple.

» Dans le domaine de la création, j'ai la faiblesse de préférer les hommes aux structures, de croire plus aux idées et aux projets concrets qu'aux institutions permanentes. Si je pouvais même aller plus loin, je le ferais. Je souhaite que chaque année, en tout cas régulièrement, les cartes soient redistribuées. Il faut absolument que nous ayons des règles du jeu qui nous prémunissent contre la sclérose et l'endormissement. »

Répondant aux questions sur les « grands projets » du gouvernement – la cité musicale de La Villette, l'opéra de la Bastille, l'Institut du monde arabe..., – sur leur coût et celui du fonctionnement futur, M. Lang a rappelé que *« le musée d'Orsay représente 3,5 kilomètres d'autoroute urbaine, et l'ensemble des travaux 0,4 % des investissements d'Etat »*. Quant au reproche de parisianisme, le ministre a rappelé : *« L'Ecole nationale de danse à Marseille, l'Ecole nationale de photographie à Arles, l'ensemble consacré à l'image et à la bande dessinée à Angoulême, etc. Mieux vaut avoir le syndrome du bâtisseur que celui du destructeur... »*

A propos de l'audiovisuel, le ministre a poursuivi : *« Une question se pose, celle de savoir si le gouvernement s'est préoccupé des programmes de l'audiovisuel. En grande partie oui. Peut-être pas encore assez. Nous avons créé un fonds de soutien à l'industrie des programmes, aujourd'hui alimenté par une ressource budgétaire, qui le sera demain par un faible prélèvement sur les abonnements aux réseaux câblés, et qui, en 1985, contribuera à faire naître pour près de 500 millions de francs de programmes nouveaux... D'autre part, le débat entre secteurs public et privé n'est pas posé en de bons termes. Je suis partisan d'une mise en concurrence entre les secteurs de production, privé et public. Je parle des producteurs et pas seulement des diffuseurs. La télévision commerciale a besoin d'un minimum de règles de service public, par exemple pour la protection du cinéma... L'une des forces de notre pays est d'avoir su préserver une industrie du cinéma... Protection qui pourrait s'étendre au domaine de la chanson. Je n'ai pas de solution miracle à proposer... Enfin, s'il y a un acte que je ne regrette pas, c'est la loi sur le prix unique du livre. Je n'ai accompli aucune réforme originale, j'ai simplement mis la France à l'heure de l'Europe. Mais nous n'avons jamais considéré que les textes étaient inscrits dans le marbre pour l'éternité. Je suis tout à fait décidé à les mettre à jour, dès que les aménagements suggérés (liberté des prix au-delà de neuf mois) auront été résolus à Luxembourg. »*

■ **LES NUITS DU DESSIN ANIMÉ.** – L'Association française du cinéma d'animation (AFCA) organise les vendredis 30 novembre et 7 décembre, à 0 h 45, des Nuits historiques du dessin animé français. Deux programmes différents couvriront l'ensemble de la production depuis l'origine du film d'animation. Cinéma Escurial, 11, boulevard de Port-Royal. Renseignements : AFCA, 4, avenue du Nord, 78310 Maurepas. Tél. : 050-52-74.

DANSE

Les « sujets » de l'Opéra primés aux Champs-Elysées

Le premier Concours international de danse de Paris s'est terminé à la fin de la semaine dernière au Théâtre des Champs-Elysées. 43 danseurs et 7 couples représentant 15 pays étaient en lice depuis le 6 novembre.

Voici la liste des lauréats des grands prix décernés par un jury que présidait Yvette Chauviré :

– *Premier grand prix par couple* : Mlle Marie-Claude Pietragalla, vingt et un ans, et M. Wilfrid Romoli, vingt et un ans, tous deux « sujets » du Ballet de l'Opéra ;

– *Premier grand prix soliste femmes* : Mlle Muriel Maffre, France, dix-huit ans ;

– *Premier grand prix soliste hommes* : M. Igor Terentiev, URSS, vingt-quatre ans ;

– *Prix spécial du Festival international de danse de Paris* (organisateur de la compétition) : Mlle Marion Jager, Autriche, vingt-trois ans.

∴

Rarement un aréopage de juges de la danse aura distribué des prix avec autant de discernement et d'équité. Les champions du pas de deux (en parfaite harmonie et avec un bon choix moderne : *Bahkti*, de Béjart) comptent parmi les solistes d'avenir de l'Opéra : Mlle Pietragalla, avec sa technique sans défaut et sa beauté latine, mérite déjà de grands rôles de caractère ; M. Romoli, une tête d'ange sur un corps d'athlète, n'exécute pas seulement les difficultés avec brio, il est expressif. Mlle Maffre (*le Lac des cygnes*), inconnue totale, est la révélation et la *prima ballerina* de demain si on sait bien diriger sa jeune carrière ; M. Terentiev, dans des variations acrobatiques répétées comme des figures de manège, est un disciple de Vassiliev. Enfin, Mlle Jager (*Juliette*... de Cranko), dansense inédite de Stuttgart, est sans nul doute la plus lyrique de tous les concurents.

Pour couronner le triomphe du palais Garnier, une soirée de gala samedi 10 novembre présenta en étoiles hors rang Mlle Pontois et M. Dupond. Celui-ci, dans le solo de *Don Quichotte*, se fit un jeu de surclasser tous les petits camarades du « championnat ».

O. M.

THÉATRE

Strehler monte « l'Illusion »

(Suite de la première page.)

Alcandre surgit. Son visage translucide au crâne lisse flotte dans la nuit, comme s'il n'avait pas de corps, longue marionnette bunraku aux gestes fluides, capable de faire apparaître des rocailles, des trônes étincelants, de faire jaillir la lumière, d'y faire revivre des « spectres Parlants » dans des paysages féeriques.

Angoisse d'amour

Décors de Frigerio, costumes de Luisa Spinatelli, musique de Carpi, éclairages de Strehler. Noirs planchers luisants. Projections de fines architectures baroques, de forêts brumeuses. Machineries invisibles. Un pan de lumière creuse la profondeur, isole la cellule de Clindor prisonnier. Monde de reflets, d'éphémère et de métamorphoses, de transparences, de soleils faux, de crépuscules enveloppants. C'est l'envoûtement de la beauté pure au point qu'on se demande si c'est vrai, si soi-même on existe.

Il y a encore autre chose, qui joue à cache-cache avec la splendeur visuelle, quelque chose de trouble, d'hésitant, une fragilité autre que celle du théâtre. Il y a une angoisse, l'angoisse d'amour, la fuite des sentiments et des désirs, la violence des passions et l'incapacité à en saisir, à en fixer l'objet.

Il y a cette fragilité tout humaine qui jette un voile de dérision sur les élans d'orgueil et de générosité, mais qui, en même temps, donne chair aux plus fieffés fantoches et vérité aux situations les plus grotesques. Strehler a dirigé ses acteurs pour qu'ils transmettent, derrière tous les masques du théâtre, la palpitation du noyau indiscernable où s'embrouillent plaisirs et souffrances. On est avec Pridamant regardant les simulacres mis en jeu par Alcandre : on y croit.

Gérard Desarthe – prodigieux – est un Alcandre attentif aux peines, chargé des mystères du savoir, et un Matamore comique avec subtilité, dont les fanfaronnades dissimulent à peine l'amère solitude du raté – un moment étrange, où, vaincu, il se dépouille de son faux nez glorieux, de sa perruque, dévoile un faux crâne lisse qui est celui, vrai, d'Alcandre, et puis il disparaît.

Marc Delsaert, Clindor, porte les charmes et les dangers de l'innocence. Nada Strancar, Lyse, possède la force tragique des femme attirées par l'échec parce qu'elles vivent de défis impossibles. Nathalie Nell (Isabelle), Henri Virlojeux (Pridamant), Hugues Quester (Adraste, traître et amant d'Isabelle), Gérard Herold (Dorante), sont au niveau.

Le spectacle s'achève sur un tableau très strehlérien : le rideau en se levant a effacé de son ombre le paysage féerique, les comédiens vérifient les paillettes de leurs costumes avant de les plier dans les panières, ils font sauter les pièces de monnaie dans leurs mains et se rassemblent par couples qui ne sont pas ceux de la pièce. Ils s'en vont ensemble sur une grêle petite chanson que fredonne Nathalie Nell comme pour un adieu. Nous sommes encore sous le charme et ils ne sont plus là.

COLETTE GODARD.

★ Odéon-Théâtre de l'Europe, 20 h 30.

EXPOSITION

LES TOILES DE LESIEUR

Bonheur de peindre

Ils sont trop rares, les artistes vivants qui consentent encore à nous donner l'image du bonheur, pour que celles de Pierre Lesieur ne méritent pas une halte dans le parcours d'un siècle trépidant. On pourra traiter d'anachronique cette évasion vers des rivages fortunés, vers une nouvelle Cythère (Watteau est à l'ordre du jour), mais les toiles de Lesieur se posent et s'imposent *hic et nunc*. Elles nient le temps.

Il y a longtemps sans doute que Lesieur s'adonne à cette entreprise de dédramatisation de l'univers, de son propre univers réservé, préservé. Mais il persiste, et, persistant, il affine et affirme sans cesse son métier. C'est qu'il compte, le métier, autant que l'état de grâce. Il fait corps avec la sacro-sainte inspiration.

Partout, dans cette exposition qui écrème le meilleur d'une longue année de labeur, la couleur et sa magie nous enchantent, les noirs au moins autant que les tons plus vifs, lorsque notamment les ténèbres s'engouffrent par une fenêtre ouverte sur la nuit. Art d'une délicatesse aujourd'hui insolite : voyez le raffinement d'un châle chinois jeté sur une chaise, celui des tableautins peints sur du carton ondulé, ou encore du *Reflet* d'une vision ramenée de l'Inde, aux vibrations infinies.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot. Jusqu'au 24 décembre.

Le cinéma européen à Paris

Trente cinéastes européens se retrouveront mardi 13 novembre à Paris, invités par M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, pour discuter de l'avenir du cinéma en Europe. Le débat réunira notamment Michelangelo Antonioni, Bernardo Bertolucci, Luigi Comencini pour l'Italie, Hugh Hudson, Ken Loach, Michael Radford pour la Grande-Bretagne, Joris Ivens pour les Pays-Bas, Volker Schloendorff, Alexander Kluge et Peter Fleishman pour l'Allemagne fédérale, Théo Angelopoulos pour la Grèce. La délégation française comprend onze cinéastes, dont Bertrand Tavernier, Gérard Oury, Costa-Gavras, Robert Enrico. Les participants se rendront à un gala le soir même au Théâtre de l'Europe, où le premier ministre, M. Laurent Fabius, assistera lui aussi à *l'Illusion*, mise en scène par Giorgio Strehler.

Hommage à l'ancien directeur du CNC

Les salons du ministère de la culture, rue de Valois, étaient combles vendredi 9 novembre, pour saluer le départ de M. Pierre Viot, directeur pendant dix ans du Centre national de la cinématographie (CNC). Avant de lui remettre, au nom du gouvernement, la rosette d'officier de la Légion d'honneur, M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, a mis en avant les quatre idées directrices qui ont marqué l'activité de M. Viot rue de Lübeck et qui recoupent les préoccupations du ministère : la reconquête du public ; la place privilégiée du cinéma dans la politique des médias ; l'encouragement permanent apporté aux forces de création ; enfin la politique européenne du cinéma. M. Jack Lang a indiqué que M. Pierre Viot – qui est remplacé, on le sait, par M. Jérôme Clément – serait bientôt appelé à une mission importante dans le cinéma.

Les Caraïbes à Amiens

Du 16 au 24 novembre se tiendra pour la quatrième fois, à la maison de la culture, le Festival cinématographique d'Amiens, organisé par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et appelé désormais Festival des différences. Le thème retenu cette année : « Gros plan sur les Caraïbes ». Seront successivement traités : les Caraïbes vues par le cinéma international (films de pirates, sur l'esclavage, la traite des Blanches, les zombies), les problèmes d'identité exprimés par des cinéastes antillais, Euzhan Palcy, Christian Lara, Benjamin Jules Rosette. Enfin, des œuvres de cinéastes caraïbes vivant hors des îles compléteront le panorama. Diverses manifestations sur la culture antillaise (littérature, musique, expositions) accompagneront la manifestation. – *(Corresp.)*

L'art aux écoles de commerce

L'Ecole supérieure de commerce de Tours est montée à Paris pour s'occuper de l'art en mouvement. Tel est le thème des trois soirées de conférences-débats que l'Ecole organise à l'hôtel Méridien (avec le concours de son homologue parisien, des Ecoles des beaux-arts et des arts décoratifs). Cette manifestation est liée au programme d'entrée aux grandes écoles de commerce en 1985 et 1986, qui comporte en effet une importante épreuve de culture et de sciences humaines sur l'art. La première de ces soirées « Art et société » a déjà eu lieu, la seconde, « La création artistique », se tiendra le 13 novembre, et, la troisième, « L'art en mouvement », le 3 décembre. (Hôtel Méridien, 81, bd Gouvion-Saint-Cyr, porte Maillot, à 19 h 30.)

A noter que l'Ecole des hautes études commerciales (HEC) n'est pas de reste dans ce rapprochement des mondes économique et artistique puisque l'Ecole de Jouy-en-Josas propose une journée (le 29 novembre) consacrée à « L'investissement culturel, une nouvelle stratégie de l'entreprise ». Autrement dit, une rencontre sur le mécénat.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

PARLONS FRANÇAIS II : Lucernaire (544-57-34), 18 h 30.

MELI-MELOMAN II : Théâtre des Mathurins (265-90-00), 20 h 45.

COMMEDIA DELL'ARTE : Lucernaire I (544-57-34), 18 h 30.

HORS PARIS

LE TRIOMPHE DE L'AMOUR : Théâtre Daniel-Sorano, Vincennes (374-81-16), 21 h.

Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50), 19 h 30 : le Chevalier à la rose.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : le Mariage secret.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Critique de l'Ecole des femmes/l'Ecole des femmes.

BEAUBOURG (277-12-33), Concerts Animations : 20 h 30 : concert Peter Eötvös (Ch. Ives, A. Boucourechliev, H. Lachenmann, L. Janacek). – Cinéma/Vidéo : 16 h : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma J.-Becker, de C.-J. Philippe ; 14 h à 22 h : Télévision 84.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 18 h 30 : G. Chauvet, ténor/Margoni, soprano (Puccini, Wagner, Saint-Saëns, Mozart, etc.) ; à 20 h 30 : Edda Moser, soprano/Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Mozart).

Les autres salles

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : Moi.

ATALANTE (606-11-90), 20 h 30 : Sang d'encre.

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), I. – Epée de Bois (808-39-74), 20 h ; Paradoxe sur le comédien.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h : Pleure pas, c'est de la politique ; II. 20 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : les Mille et Une Nuits du tarot ou le jeu du hasard.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Hiroshima mon amour. – II. 18 h 30 : la Femme fauve ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : l'Ecole des filles ; 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MATHURINS (265-90-00), Petite salle, 21 h : Attention à la p'tite marche.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), Rencontres, 20 h 30 : Nos amours d'opérette.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) : I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 21 h : la Nouvelle Figurante d'opéra.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84) 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi, je craque, mes parents raquent.

THÉATRE 3 sur 4 (327-09-16), 22 h 30 : Ça.

Lundi 12 novembre

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Peppe de Cordoba.

OLYMPIA (742-25-49) : P. Sébastien, Ph. Lavil.

SPLENDID (208-21-93), 21 h : M. Boujenah.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : Jacinta.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30 : G. Serval.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h, dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : J. Norman.

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : A. Grumiaux, D. Varsi (Lekeu, Mozart, Fauré).

Lucernaire, 20 h 30 : J. Lavallée-Lagardère, J.-L. Bousquet (Platti, Tomasi, Chopin...).

Th. du Rond-Point, 20 h 30 : Ensemble Intercontemporain, dir. P. Eotvos (Ives, Boucourechliev, Lachenmann).

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Simon (Bach, Mendelssohn, Chopin...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. D. Russel-Davies, M. Caballé (Spontini, Bellini, Donizetti).

Th. de la Cité internationale, 20 h 30 : Quatuor Werner Egk (Beethoven, Egk, Brahms).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Sun Glasses ; 22 h 30 : A. Lowman.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : R. Guérin.

CIRQUE D'HIVER (504-89-52), 20 h 30 : D. Dufresne.

ECUME (542-71-16), 21 h : Parioca.

ELDORADO (208-23-50), 21 h : Uzeb.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : R. Petite.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : J. Toupance-F. Parisi.

SUNSET (261-46-60), 22 h : J.-M. Padovani, Cl. Barthelemy, J.-L. Ponthieu, M. Denizet.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), 22 h : N. Simone.

En région parisienne

MONTREUIL, TEM (857-96-81), Salle Berthelot, 21 h : Biographie, un jeu.

RUEIL, Th. A. Malraux (749-77-22), 20 h 45 : G. Bedos.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Séance réservée aux abonnés.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : la Fin du monde, d'A. Gance ; 17 h : la Corne de chèvre, de M. Andonov ; 19 h : Divers aspects du cinéma japonais : adaptation littéraire : les Bas-fonds, de A. Kurosawa.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

AMOUREUX VOLONTAIRES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

AVE MARIA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-43-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

BAARA (Malien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE BAROUDEUR (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

COTÉ CŒUR, COTÉ JARDIN (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

EUSKADI HORS D'ETAT (Fr.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

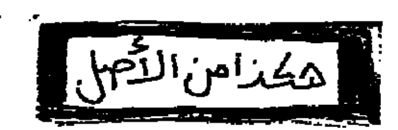
LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (An., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).



SPECTACLES

HISTOIRE D'O Nº 2 (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (633-79-38).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Berlitz, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JUMEAU (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

CAL, film irlandais de Pat O'Connor. v.o. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

COMMENT DRAGUER TOUS LES MECS, *film français de Jean-Paul Feuillebois*. George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

JE SUIS JAZZ... C'EST MA VIE, ensemble de quatre moyens métrages de Frank Cassenti (*Lettres à Michel Petrucciani, Mystery Mister RA, Archie Shepp.*) et de Patrick Chamming (*Uzeste Bleu*), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES YEUX, LA BOUCHE, film italien de Marco Bellochio. v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LE MONTREUR D'OURS (Fr.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Boulevard 9e (574-95-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). — V.f., Français, 9e (770-33-88).

PRENOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Danton, 6e (225-10-30 ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (326-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (325-21-21) ; Mistral, 14e (539-52-83) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).

SPLASH (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30). — V.f., Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (523-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SUPERGIRL (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.). LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60).

SUDDEN IMPACT (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94).

THE HIT (Angl., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (325-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA TRICHE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES TROTTOIRS DE BANGKOK (Fr.) (**) UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12 (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE VOL DU SPHINX (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

Les grandes reprises

ADÈLE H. (v.f.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14); Républic Cinéma, 11e (805-51-34).

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65); Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

L'AS DES AS (Fr.) : Paris Ciné-I, 10e (770-21-71).

L'ASCENSEUR (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BELLISSIMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES CHAUSSONS ROUGES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

CELA S'APPELLE L'AURORE (F-I) : Logos-I, 5e (354-42-34).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LA CINQUIÈME COLONNE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LA CORDE (A., v.o.) : Forum , 1er (297-25-97); Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Lincoln, 8e (359-36-14); George-V, 8e (562-41-46); Action La Fayette, 9e (329-79-89); 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81); Parnassiens, 14e (320-30-19); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. Paramount Marivaux, 2e (296-80-40); UGC Opéra, 2e (574-93-50); Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES DAMNÉS (It., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

DEAD ZONE (Angl., v.f.) (*) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-25).

DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

ERENDIRA (Bré., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) ; Calypso, 17e (380-30-11).

L'ÉTAT DES CHOSES (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA FEMME FLAMBÉE (A., v.o.) (**) : Grand Pavois, 15e (556-46-85).

FARREBIQUE (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-56).

HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Marylin, 14e (544-43-14).

JÉSUS DE NAZARETH (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (All.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h.sp.), 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

OTHELLO (A., v.o.) : Logos-II, 5e (354-42-34) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89).

PARSIFAL (All., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria (h.sp.), 1er (508-94-14).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LA POURSUITE INFERNALE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

RAGTIME (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Balzac, 8e (561-10-60).

SPARTACUS (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

TAKING OFF (A., v.o.) : Ciné-13 Première (sam., dim), 18e (259-62-75).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TOM JONES (Angl., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

YOYO (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

Les festivals

CARLOS SAURA (v.o.), Le Latina (ex-Marais), 4e (278-47-86) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Maman a cent ans.

CINÉ FLINGUE (v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h : Pendez-moi haut et court ; 20 h : l'Arnaqueur (v.o.) ; 16 h 30 et 22 h 30 : Soupçons (v.o.) ; 18 h : Mr. and Mrs. Smith ; 24 h : Cul-de-sac (v.o.) ; 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : This is the Army (v.o.) ; 24 h : A bout de souffle made in USA (v.o.) ; 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Journal intime (v.o.) ; Olympic St-Germain, (222-87-23) : 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : J'ai le droit de vivre (v.o.) ; Paramount Odéon (325-59-83) : 12 h sf sam., dim. , 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : la Tête dans le sac ; 17 h 30, 18 h 45, 22 h : Rive droite, rive gauche ; Action Ecoles, 5e (325-72-07) : 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Sept ans de réflexion (v.o.).

LAUREL ET HARDY, Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Têtes de pioche.

NUIT DES DÉTECTIVES (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04) : Tony Rome détective ; Tony Rome est dangereux ; la Femme en ciment.

ÉLOGE A LA RIGUEUR, ERIC ROHMER, Denfert, 14e (321-41-01) : 20 h : Ma nuit chez Maud ; 16 h : la Carrière de Suzanne, la Boulangère de Monceau.

ROBERTO ROSSELLINI : LE CINÉMA RÉVÉLÉ, Studio 43, 9e (770-63-40), 22 h : Païsa ; 20 h : le Mépris ; 18 h : Leçon d'histoire.

TRUFFAUT Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) : 16 h 25, 19 h 5, 21 h 45 : le Dernier Métro.

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

AMERICAN GIGOLO (*), (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 15.

CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 15.

CUL-DE-SAC (Pol., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h.

LA FILLE DE RYAN (Brit., v.o.) Calypso, 17e (380-30-11) 16 h.

LE MONDE SELON GARP (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 19 h 30.

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 50.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 12 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Cinéma : Un éléphant, ça trompe énormément.
Film français d'Y. Robert (1976), avec J. Rochefort, C. Brasseur, G. Bedos, V. Lanoux, A. Duperey, D. Delorme (Rediffusion).
L'amitié et les mésaventures de quatre hommes ayant atteint la quarantaine et dont l'un, haut fonctionnaire, bien qu'heureux en ménage, cherche à séduire une « créature de rêve ». Une comédie de mœurs et de sentiments écrite, réalisée, jouée avec humour, tendresse et mélancolie.

22 h 20 Etoiles et toiles.
Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
Une évocation de la carrière de Zarah Leander, actrice et chanteuse, disparue en 1981 ; un extrait de Heimat, *de Reitz Edgard ;* Memories of Berlin, *avec C. Isherwood, L. Brooks et E. Bergner.*

23 h 15 Journal.
23 h 35 C'est à lire.
23 h 40 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Diable d'homme.
De R. Lamoureux, mise en scène D. Ceccaldi, réal. G. Folgoas, avec R. Lamoureux, M. Mercadier...
Une comédie adaptée spécialement pour la télévision, après avoir été jouée plus de cinq cents fois. C'est l'histoire d'un écrivain en mal de prix Goncourt qui transcrit un scénario dicté par Satan. Le diable lui promet le succès s'il lui vend l'âme de ses personnages.

22 h 30 Magazine : Plaisir du théâtre.
De P. Laville, avec Jean-Claude Drouot.
Au sommaire : l'ouverture du kiosque de la Madeleine qui propose des tarifs réduits pour les places de théâtre ; les comiques au théâtre ; portrait de Francine Bergé ; le dessinateur Copi, acteur à la Bastille, etc.

23 h 25 Journal.
23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Série Noire.
Film français d'A. Corneau (1979), avec P. Dewaere, M. Boyer, M. Trintignant, B. Blier, J. Herviale.
Pour l'amour d'une adolescente, prostituée par sa tante, un minable vendeur au porte-à-porte, rêvant d'échapper à son sort, se laisse entraîner dans une affaire criminelle. Admirable transposition en banlieue parisienne (terrains vagues, pavillons vétustes) d'un roman de Jim Thomson. Noirceur intégrale d'un réalisme tournant au cauchemar, dérive pathétique de Patrick Dewaere.

22 h 30 Journal.
22 h 55 Thalassa.
23 h 40 Vidéo à la chaîne.
23 h 45 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Utopistes du dix-neuvième siècle ; 17 h 40, Chansons puzzle ; 17 h 55, Histoire d'eau ; 18 h 5, Dessin animé : Inspecteur Gadget (et à 18 h 55) ; 18 h 30, Sports ; 19 h, Feuilleton : l'Age heureux ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC : Jean-Paul Aron.

CANAL PLUS

20 h 25, Hécate, film de D. Schmid (vie et mort d'un dandy pervers) ; 22 h 20, Golf ; 23 h 20, Football américain ; 1 h 15, Rage, film de D. Kronenberg (une femme transmet une maladie qui ressemble à la rage).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Adrien ou les espèces de l'amour », de W. Schiffer. Avec N. Nerval, P. Michael, C. Laborde...
21 h 30 Musique : Latitudes.
22 h 30 Nuits magnétiques : « Ça suit son cours ».

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Grand auditorium de Radio-France) : *Sonate pour violon et piano en sol majeur*, de Lekeu ; *Sonate pour violon et piano en si bémol majeur*, de Mozart ; *Sonate pour violon et piano n° 1 en la majeur*, de Fauré, par A. Grumiaux, violon, et P. Crossley, piano.
22 h 34 Les soirées de France-Musique : Darius Milhaud.
23 h 5 Quatre livres pour une communauté : les chrétiens d'Orient.

Mardi 13 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 20 TF1 Vision plus.
11 h 50 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : Paul et Virginie.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 45 A pleine vie.
17 h 55 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Série : Danse avec moi.

19 h 10 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
L'outil ordinateur avec Richard Berry.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Les grandes expéditions de l'équipe Cousteau.
Si certaines pieuvres peuvent atteindre 6 mètres d'envergure, il en existe d'autres plus petites. Mode de vie et comportement de cet animal craintif et particulièrement intelligent.

21 h 25 Histoire à la Une.
Emission de Gilbert Lauzun. Historien, P.-M. de la Gorce. Réal. P. Desfons.
Cinquantième anniversaire de la Nuit des longs couteaux. Un téléfilm commenté par l'historien Paul-Marie de la Gorce qui s'efforce de combler une certaine absence de documents sur une des grandes dates de la montée du nazisme, celle du 30 juin 1934.

23 h 10 Concert.
Concerto pour piano, *de Schumann, par l'Orchestre de Paris, dir. Z. Mehta, sol. K. Zimmerman.*

23 h 45 Journal.
0 h 5 C'est à lire.
0 h 10 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
14 h 50 Série : Timide et sans complexe.
15 h 40 Reprise : La chasse aux trésors.
16 h 40 Le journal d'un siècle.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 40 Cinéma : Benjamin ou les Mémoires d'un puceau.
Film français de M. Deville (1967), avec M. Morgan, M. Piccoli, P. Clementi, C. Deneuve, F. Bergé, A. Gael.
Vers 1750, un garçon de dix-sept ans, élevé loin du monde, fait son éducation sexuelle dans le château de sa tante, où les aristocrates et domestiques se livrent aux jeux du libertinage. Ce conte galant dont les images rappellent les peintures de Watteau et de Fragonard, recrée, avec une certaine cruauté, les manœuvres ambiguës de l'amour et du plaisir, pratiquées par une société décadente.

22 h 30 Mardi cinéma.
Avec Brigitte Fossey, Valérie Kaprisky, Bernard Giraudeau et Daniel Auteuil.

23 h 35 Journal.
23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 La Dernière Séance.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui. Présentation : Guy Marchand.
Les actualités (1958) ; Dessin animé : Bugs Bunny ; à 22 h 30 Tex Avery, les réclames de l'époque, l'attraction.

20 h 50 Premier film : la Blonde et le Shérif.
Film américain de R. Walsh (1958), avec K. More, J. Mansfield, H. Hull, W. Campbell, B. Cabot.
Au début du siècle, un armurier anglais se rend dans l'Ouest américain pour vendre des fusils. Il rencontre une chanteuse de saloon à la poitrine opulente et devient shérif malgré lui. Joyeuse parodie, semée de gaillardises, d'un genre souvent pratiqué par Raoul Walsh.

22 h 55 Journal.
23 h 10 Deuxième film : la Rivière d'argent.
Film américain de R. Walsh (1948), avec E. Flynn, A. Sheridan, T. Mitchell, B. Bennett, T. D'Andrea (v.o. sous-titrée. N.).
Après la guerre de Sécession, un aventurier installe une maison de jeux dans une bourgade minière en expansion du Névada. Il s'enrichit et devient le maître du pays. Le dernier des sept films où Errol Flynn fut l'interprète de Walsh. Celui-ci a réalisé une fresque de l'Amérique entrant dans l'ère industrielle. L'acteur incarne le destin d'un personnage typique de cette époque.

1 h Vidéo à la chaîne.

CANAL PLUS

7 h, M. Denisot ; 9 h, Naissance d'un bateau ; 9 h 50, Ces petits films qui vendent les grands ; 10 h 45, Hécate, film de D. Schmid (vie et mort d'un dandy pervers) ; 12 h 35, Paul et Dizygottes ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Isaura (et à 18 h 40) ; 14 h 5, Sports ; 15 h 15, Charles Trenet ; 16 h 10, l'As des as, film de G. Oury (comédie) ; 18 h, Surtout l'après-midi ; 19 h 15, Tous en scène (et à 0 h 40) ; 20 h 30, Danton, film d'Andrej Wajda ; 22 h 50, Championnat de France de football ; 1 h 20, la Joyeuse parade, film de W. Lang (comédie musicale).

FRANCE-CULTURE

7 h, Le goût du jour : le 20e SIGMA de Bordeaux ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux (et à 10 h 50 : les enfants des confins) ; 9 h 5, La matinée des autres : les Doukhobors ; 10 h 30, Musique : miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école des parents et des éducateurs : il était une fois l'enfant ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, Instantané, magazine musical ; 14 h, Un livre, des voix : « Le Comte Furfur », de Patrick Reumiaux ; 14 h 30, Ferdinand et le grand Chichois, de M. Schilovitz ; 15 h 30, Les mardis du théâtre ; 17 h 10, Le pays d'ici : la Drôme ; 18 h, Subjectif : Agora ; 19 h 15, Rétro ; 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : M. Tomkins explore l'atome ; les mauvaises rencontres ; 20 h, Musique, mode d'emploi.
20 h 30 Pour ainsi dire : les livres de poésie.
21 h Jean Tardieu, l'artisan de la langue ; les jeux de l'humour et du langage.
21 h 30 Diagonale, ou l'actualité de la chanson : libre-parcours variétés.
22 h 30 Nuits magnétiques : séance tenante.

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Musique légère ; 7 h 10, Actualité du disque ; 9 h 8, Le matin des musiciens : Une mémoire à la proue du siècle, Maroussia, Le Marc'adour - des créations mémorables ; œuvres de Milhaud, Ravel, Bartok... ; 12 h 5, Concert : œuvres de Schubert, Liszt, Chopin par Jeffrey Swann, piano ; 13 h 42, Repères contemporains ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : Attention école ! ; 15 h, L'après-midi des musiciens : Les écrivains et la musique au dix-huitième siècle ; œuvres de Schroetter, Tartini, Porpora, Guillemain, Francœur, Campra... ; 18 h, L'imprévu ; 19 h 15, Le temps du jazz : portrait d'un jazzman ; Intermède ; Feuilleton : « Gil Evans » ; 20 h, Premières loges : Giuseppe Lugo, ténor.
20 h 30 Concert (en direct du théâtre des Champs-Elysées) : *Concerto pour violoncelle et orchestre n° 2 en si mineur*, de Dvorak ; *Symphonie n° 1 en ré majeur*, de Mahler, par l'Orchestre national de France, dir. V. Neumann, sol. Hervé Derrien, violoncelle.
23 h Les soirées de France-Musique : Darius Milhaud : à 23 h 5, Jazz-club (en direct du Sunset).

LE CARNET DU Monde

Décès

– M. et Mme Jean-Philippe Desportes,
M. et Mme Yannick Desportes,
M. et Mme Bernard Beaugerie,
M. et Mme Jacques Halut,
M. et Mme Patrick Desportes,
M. et Mme André Caillol,
M. et Mme Thierry Desportes,
M. et Mme Jean-Luc Polaillon,
M. et Mme Patrice Mervoyer,
M. et Mme Vianney Desportes,
Ses enfants, ses trente-deux petits-enfants, ses deux arrière-petites-filles,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Jacques DESPORTES,
ingénieur en chef
au corps des mines,
ancien président-directeur général
des Etablissements Kuhlmann,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris le 7 novembre 1984, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 12 novembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, 75016 Paris.
Ni fleurs ni couronnes.
18, rue Ribéra, 75016 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès, le 1er novembre 1984, du lieutenant-colonel

Robert DROUHARD,
officier de cavalerie (ER),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
médaillé de la Résistance,

La cérémonie religieuse a été célébrée en la chapelle de l'hôpital du Val-de-Grâce dans l'intimité familiale.

De la part de
Mme Lucienne Drouhard,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants
Et famille alliée,

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, villa Victor-Hugo,
75116 Paris.

– M. Jean Fogel,
M. et Mme Peigne
et leurs enfants,
Mme Marie-Françoise Fogel-Leygue
et ses enfants,
M. Jean-François Fogel,
M. et Mme Ferté
et leurs enfants,
M. Eric Fogel,
font part du décès de

Thérèse FOGEL,
née Soule.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 10 novembre 1984.

Avenue Bénet,
82140 Saint-Antonin-Noble-Val.

– Mme François Heurtier,
née Simone Courbin,
M. Jean-François Heurtier,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Franck HEURTIER,
née Jeanne Fayen,

leur mère et grand-mère,
survenu le 8 novembre 1984, dans sa quatre-vingt-troisième année, et rappellent à votre mémoire le souvenir de son époux, le

colonel Franck HEURTIER,

décédé le 18 février 1971,

et de son fils,

François HEURTIER,

décédé le 22 mai 1982.

Ses obsèques auront lieu jeudi 15 novembre, à 15 h 15, à l'hôpital de Vaugirard, 5, rue Lacretelle, Paris-15e, puis au cimetière du Montparnasse.

15, rue des Galons,
92190 Meudon.

– Ses amis,
Ses collègues du lycée La Bruyère,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jeanne LESCURE,
professeur agrégé d'espagnol.

Une messe sera célébrée le mardi 13 novembre, à 9 h 30, en l'église Saint-Nicolas de Maisons-Laffitte.

– Jacques et Mady Ménier,
ses enfants,
Laurence, Claire et Sylvie,
ses petites-filles,
sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert MÉNIER,
née Eva-Marguerite Prat,

survenu à Montpellier, le 2 novembre 1984, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Ses obsèques ont eu lieu au Collet-de-Dèze (Lozère) où elle repose auprès de son mari, dont les siens rappellent le souvenir.
« Moi, je me tourne vers l'Eternel, j'espère en le Dieu de mon salut. »
Michée, VII, 7.
187, boulevard de la République,
92210 Saint-Cloud.

– M. et Mme Jean-Jacques Le Moan
et leur fils Emile,
M. et Mme Jean Le Moan,
Mme Jean Mello
et ses enfants,
M. et Mme Léonce Tufféry
et leurs enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

Georges LE MOAN,

professeur
à l'université René-Descartes,
pharmacien chef
de l'hôpital Necker-Enfants malades,
membre de l'académie nationale
de pharmacie,

survenu le 10 novembre à son domicile.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris, le 14 novembre à 13 h 45.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Jean-Jacques Le Moan,
16, avenue Calmels,
92270 Bois-Colombes.

– Sœur Odile,
sa sœur,
Le général et Mme Jean Perrin,
M. et Mme Léandre Leonetti,
M. et Mme Jacques Perrin,
M. et Mme Dominique Soulet de Brugière,
ses enfants,
Ses dix-neuf petits-enfants et ses cinq arrière-petits-enfants,
font part du rappel à Dieu de

Mme Charles PERRIN,
née Jeanne Althoffer,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
ancienne présidente
des veuves de guerre des Yvelines,

dans sa quatre-vingt-septième année le 8 novembre 1984.

Dans le souvenir du

capitaine Charles PERRIN,

son époux, mort pour la France en 1940, et de

Charles-Hubert PERRIN,

son fils,
décédé le 24 juillet 1974,

L'office religieux sera célébré le mardi 13 novembre, à 10 h 30, en la cathédrale Saint-Louis de Versailles.
L'inhumation aura lieu le mercredi 14 novembre, à 16 heures, au cimetière du Sud à Nancy.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

La Roseraie,
45, rue du Docteur-E.-Locard,
69322 Lyon Cedex 05.
12, avenue de La Maye,
78000 Versailles.
9, rue de Nazareth,
34100 Montpellier.
Agence consulaire de France
(Apartado 11),
21080 Huelva, Espagne.
37, rue Charles-Monselet,
33000 Bordeaux.

– Mme Jacques Rigault,
son épouse,
M. et Mme Alain Rigault
et leurs enfants,
M. Michel Rigault,
Mme Martine Rigault
et sa fille,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques RIGAULT,
ingénieur ECP,
président-directeur général
de la société Téléphones Le Las,

survenu le 8 novembre 1984, dans sa soixante-quinzième année, à Paris.

Le service religieux aura lieu le mercredi 14 novembre, à 13 h 45, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e, où l'on se réunira.

15, boulevard de Montmorency,
75016 Paris.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

M. Bernard RUMEAU,

survenu à Paris, le vendredi 9 novembre 1984.

De la part de

Mlle Martine Rumeau,
M. et Mme Jean-Loup Rumeau,
Le comte et la comtesse Gonzague du Cheyron du Pavillon,
M. Martin Rumeau,
ses enfants,
Edouard et Robin Truchy,
Zoé, Justine et Alban Rumeau,
ses petits-enfants,
Mme Pierre Baudet,
sa sœur,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Marcel Delmas,
sa sœur,
ses fils, belle-fille et petit-fils,
M. et Mme Pierre Maillard,
son beau-frère et sa belle-sœur,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité, le mercredi 14 novembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés.
Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Bernard Théry,
son épouse,
Marie-Eve Théry-Ballowe et Jeffrey Ballowe,
sa fille et son gendre,
Mme René Théry,
sa mère,
Mme Georges Vignaud,
sa belle-mère,
Françoise et Jean-Louis Baril
et leurs enfants,
Martine et Renaud Ryckelynck
et leurs enfants,
Isabelle et Patrice Carnoy
et leurs enfants,
ses beaux-enfants,
M. et Mme Jean Reinbold,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Théry
et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Théry,
leurs enfants et petite-fille,
Mme Edmond Théry,
Mme Edith Vignaud,
ses sœur, frères, beau-frère et belles-sœurs,
Toute sa famille et ses amis,
ont l'immense peine de faire part de la disparition de

M. Bernard THÉRY,
ancien élève de HEC,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,
président-directeur général
de la société Viscora,

le 7 novembre 1984, à soixante-deux ans, après une longue et douloureuse maladie.

L'inhumation a eu lieu le samedi 10 novembre 1984, à Ramatuelle.

Des dons peuvent être adressés à l'ARATC, clinique d'Alleray, 2, rue Brancion, 75015 Paris (Association pour la recherche et l'amélioration du traitement du cancer, présidée par le professeur Léon Schwarzenberg).

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Malferrade, Val-de-Rian,
83350 Ramatuelle.
20, quai de Béthune,
75004 Paris.
42, avenue Bugeaud,
75116 Paris.

– La direction et le personnel de la société Viscora
Et de ses filiales
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur regretté président-directeur général,

M. Bernard THÉRY,
membre du comité directeur
et trésorier du SFTAS,

le 7 novembre 1984, à soixante-deux ans, après une longue et douloureuse maladie.

– Mme Jean de Villepin,
née Odile de Bouvier,
M. Paul de Villepin,
M. Clément de Villepin,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Jean de VILLEPIN,
ingénieur ECAM,

rappelé à Dieu le 10 novembre 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 novembre, à 8 h 30, en l'église Sainte-Cécile, 44, rue de l'Est à Boulogne-sur-Seine, l'inhumation aura lieu le même jour à Regnevelle (Vosges), absoute à l'église à 16 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

8, rue Darcel,
92100 Boulogne-sur-Seine.

Services religieux

– Des prières de fin d'année à la mémoire du très regretté

M. Abner HALIMI,
fils de feu
Sidi Hedj,
grand rabbin de Constantine,

seront dites le jeudi 15 novembre 1984, à partir de 16 h 45, à la Fondation Fleisman, 18, rue des Ecouffes, Paris-4e, et à Jérusalem.

Avis de messes

– La messe annuelle aux intentions de

Robert GARRIC
et de ses amis décédés

sera célébrée par le R.P. Carré o.p., le mercredi 14 novembre 1984, à 18 h 30, 29, boulevard de Latour-Maubourg, Paris-7e.

Messes anniversaires

– Il y a un an

Sylvain MARCHAND
nous quittait.
Une messe sera célébrée le 18 novembre, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, aux Lilas (93).
Pourront s'y associer en union de prières tous ceux qui l'ont connu et estimé.

COMMUNICATION

Le budget de 1985

AFP : une hausse de tarif très limitée

Le conseil d'administration de l'Agence France-Presse a eu la désagréable surprise d'apprendre le 6 novembre, alors qu'il était réuni pour mettre au point son budget, par le représentant du ministère des finances que le tarif des abonnements pour 1985 ne pourra pas augmenter de plus de 4,9 %. La direction de l'Agence, qui espérait une hausse de l'ordre de 6 %, a manifesté son désappointement et émis de sérieux doutes sur la réalisation des objectifs inscrits, l'an prochain, dans le cadre du plan de développement de l'AFP, négocié avec le gouvernement (*le Monde* daté 27-28 novembre 1983).

Après un déficit d'exploitation en 1981 et 1982 (au total 44 millions de francs), une meilleure adéquation des tarifs de l'Agence par rapport à l'accroissement du coût de ses services s'est soldé, comme le souligne M. Pierre Forgues dans son rapport à l'Assemblée nationale, « *en 1983 par un résultat bénéficiaire de 11,3 millions de francs qui a permis à l'AFP de rétablir son fonds de roulement et de résorber en grande partie les pertes des exercices précédents* ».

La rigueur de l'encadrement des tarifs (4,9 %) pour l'an prochain, s'expliquerait, semble-t-il, par la compréhension dont le gouververnement précédent a fait preuve au début de l'année. Le plan de développement, signé avec l'Etat, le 1er juin 1984, se traduira en effet par une avance de l'Etat, non remboursable (40 millions de francs en 1984 et 30 millions en 1985) ainsi qu'un prêt participatif du FDES (d'un montant de 20 millions de francs en 1984 et de 25 millions en 1985).

Reste à savoir si ce nouveau décalage — en moins — imposé à l'AFP entre l'augmentation de ses tarifs et celle — probablement supérieure — du coût de la vie en 1985, donc de ses services, n'aura pas des répercussions fâcheuses sur le calendrier du plan de développement de l'Agence. Plan de modernisation dont l'urgence ne saurait souffrir aucun retard, compte tenu de la concurrence internationale (Associated press, Reuter), de plus en plus sévère. Le conseil d'administration de l'AFP, que préside M. Henri Pigeat, a décidé de se réunir de nouveau le 21 novembre.

PRESSE : des aides en légère diminution

Les aides à la presse pour 1985 — que certains directeurs de journaux qualifient plus volontiers d'aides aux lecteurs — subiront une légère diminution par rapport à l'an dernier : 5 780 millions de francs contre 5 785 en 1984. La baisse portera essentiellement sur les aides directes (moins 2,7 %).

Les effets de la politique de rigueur, choisie par le gouvernement pour le prochain budget, porteront sur l'aide relative à l'allégement des tarifs des communications téléphoniques des correspondants de presse et des transmissions par fac-similé, dont les crédits baisseront de 20 %. Cette baisse importante, précise-t-on au secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication, entraînera une modification des conditions d'octroi de cette aide, en concertation avec la profession. D'autre part, les crédits relatifs au remboursement des transports de la presse par la SNCF baisseront de 3,96 %.

En revanche, le fonds d'aide à l'expansion de la presse à l'étranger voit ses crédits augmenter de 5,2 %, après la forte hausse (56 %) de 1984. Le Fonds d'aide aux quotidiens nationaux d'information générale et politique à faibles ressources publicitaires progresse de 26,4 %.

Parmi les aides indirectes figurent la reconduction du taux de TVA à 4 % pour les publications périodiques et la reconduction de l'article 39 bis du code général des impôts, qui permet le réinvestissement des bénéfices en franchise d'impôt. A ce propos, M. Laurent Fabius a confirmé, le 10 septembre, devant l'Assemblée nationale, qu'il assumerait l'engagement pris par son prédécesseur à Matignon de faire démarrer la concertation avec la profession en vue d'une réforme des aides publiques à la presse dès l'adoption de la nouvelle loi sur la presse. Ce qui est acquis.

C. D.

● *« L'Aurore » n'est plus un journal indépendant.* — Depuis quelques jours, les derniers fidèles de *l'Aurore* ont pu lire sous le titre la mention « édition parisienne ». C'est la conséquence du rachat récent (*le Monde* du 28 septembre) de *l'Aurore* par la société du *Figaro*, pour 1 million de francs.

En tant que simple édition du *Figaro*, *l'Aurore* échappe ainsi, selon la Socpresse, à l'obligation faite à tout quotidien, par la nouvelle loi sur la presse, d'avoir « *sa propre équipe rédactionnelle permanente* ».

● *Le prix Pierre-Mille à Jacques Abouchar.* — Destiné à récompenser, chaque année, l'auteur d'un reportage, le prix Pierre-Mille a été attribué pour 1984, à l'unanimité du jury, à Jacques Abouchar, reporter à Antenne 2, « *pour l'ensemble de ses reportages et pour la dignité des comptes rendus qu'il a donnés de sa capture et de sa détention en Afghanistan* ».

VU

Pas vu

Ouf, on a échappé au porno, paraît-il ! Je ne sais pas si vous regardez la tardive série *Vidéo à la chaîne* sur FR 3. Pendant cinq minutes, chaque soir, on y voit — on y découvre — différents usages de la vidéo : la vidéo baby-sitting (utilisée pour surveiller bébé), la vidéo pour le cambriolage, la vidéo au service de l'architecture, la vidéo-album de famille...

Vendredi soir, on nous a montré comment on pouvait utiliser la vidéo pour un grand jour, vidéo-mariage, pas très génial d'ailleurs. On aurait pu voir, du moins si la « chose » avec été acceptée, quelques minutes de vidéo-porno, mais la direction (qui a visionné la mini-série à son début) a décidé de ne pas diffuser cette séquence.

Certains ont crié au scandale, à la censure. Un peu exagéré peut-être... non ? Car la question à poser est peut-être aussi celle-ci : est-ce bien la place de la télé, service public, regardable par tout le monde, y compris les bébés et les enfants, de diffuser du « hard » ? Car ladite séquence était bel et bien du vrai porno, une pénétration, un « va et vient », filmés en gros plan. La direction de FR 3 a bien fait. Ceux qui se sentent frustrés ont d'autres moyens de se faire leur cinéma.

CATHERINE HUMBLOT.

ANCIENS COMBATTANTS

L'ANNIVERSAIRE DU 11 NOVEMBRE 1918

Quelques incidents en province

Si les cérémonies marquant, dimanche, l'anniversaire du 11 novembre 1918, à Paris, en présence du président de la République et dans la clairière de Rethondes, près de Compiègne, où s'était rendue Mme Edwige Avice, secrétaire d'Etat à la défense, se sont déroulées sans incident, il n'en a pas toujours été de même en province.

Au Havre, six personnes qui avaient déployé, lors de la cérémonie commémorative, une banderole portant l'inscription « A bas toutes les armées » ont été conduites au commissariat.

A Thionville, l'association de soutien aux objecteurs de conscience a déposé une gerbe devant la mairie pendant que se déroulait la cérémonie militaire à la nécropole de la ville. La mairie avait interdit à l'association de déposer une gerbe devant la nécropole pour éviter de troubler l'ordre public.

A Toulon, dans la nuit de samedi à dimanche, le monument aux morts du quartier Saint-Jean, dans la banlieue de la ville, a été recouvert de sigles anarchistes.

A Montpellier, un drapeau a été installé à la hâte, dimanche matin, pour dissimuler les slogans antimilitaristes inscrits dans la nuit sur le socle de la statue de Louis XIV devant laquelle avait lieu une remise de décorations.

A Poitiers, la commémoration a été perturbée par des éleveurs d'ovins de la Vienne qui ont aligné des cadavres de brebis et d'agneaux devant l'hôtel de ville et le monument aux morts.

A Sarcelles, le nouveau maire de la ville, M. Raymond Lamontagne, a choisi la commémoration du 11 novembre pour redonner à la rue Jacques-Duclos son ancien nom, avenue de la Division-Leclerc. La nouvelle plaque a été dévoilée sans incidents bien que cette décision ait provoqué la protestation du PC.

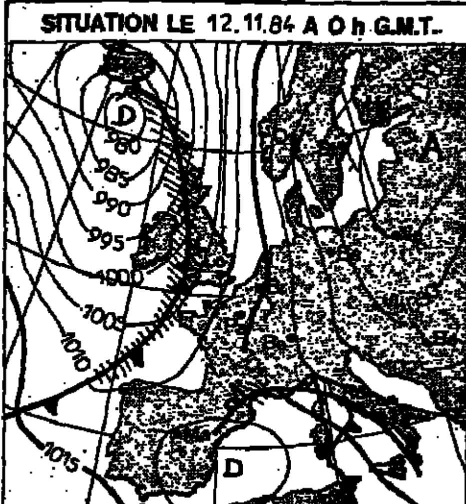
***

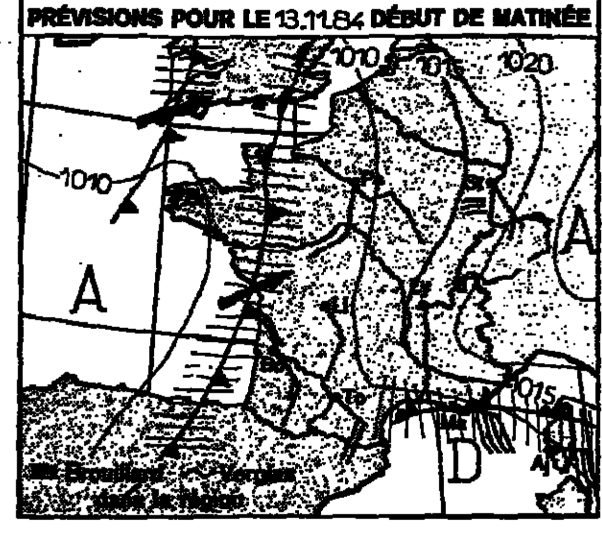
Des fidèles du maréchal Pétain ont accompli dimanche à l'île d'Yeu (Vendée), à l'appel de l'association Pétain-Verdun et du Comité pour la défense du maréchal Pétain, leur pèlerinage annuel.

Plusieurs gerbes ont été déposées autour de la tombe de Philippe Pétain, dont l'une avait été envoyée par M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national. L'écrivain Michel de Saint-Pierre a rappelé, dans un message, que le colonel Rémy, décédé récemment, avait demandé la révision du procès du maréchal.

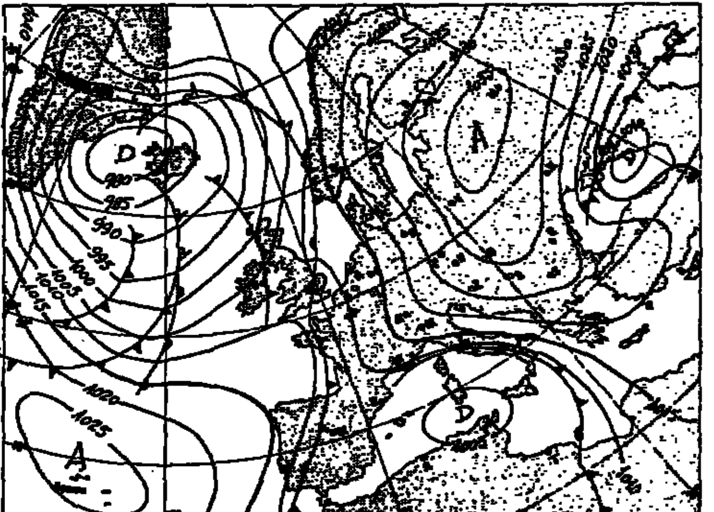
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Évolution probable du temps en France entre le lundi 12 novembre à 0 heure et le mardi 13 novembre à 24 heures.

L'anticyclone continental ne protègera qu'un quart nord-est du pays.

Mardi, le matin, de la Basse-Normandie à l'Ille-et-Vilaine et à l'ouest de l'Aquitaine, le ciel sera couvert avec des pluies modérés. L'après-midi, il sera nuageux à très nuageux du Nord au Bassin parisien, au Massif Central, à l'Aquitaine et au Midi-Pyrénées, avec quelques averses dans le Centre, des pluies plus persistantes en Aquitaine. En Bretagne, des éclaircies se développeront avant l'arrivée de nouvelles pluies frontales en soirée ou nuit.

Sur les régions méditerranéennes et le sud-est du Massif Central, le ciel sera changeant, assez chargé, avec des pluies localement orageuses, surtout en Corse, quelques-unes sur la Provenc, la Côte d'Azur et les Alpes de Haute-Provence. Le vent d'est sera assez fort à fort.

Ailleurs, le début de journée sera brumeux avec des brouillards du Nord-Est au Lyonnais. Puis de belles éclaircies se développeront.

Les températures minimales seront de 1 à 5 degrés dans le Nord-Est, 4 à 5 degrés dans le Centre-Est, 12 à 15 degrés en région méditerranéenne, 8 à 10 degrés sur les régions proches de l'Atlantique, 5 à 8 degrés ailleurs. Les maxima seront de l'ordre de 12 degrés dans le Nord-Est, 18 à 19 degrés en régions méridionales, 14 à 16 degrés en Bretagne, 16 à 17 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 11 novembre, à 7 heures, de 1 011,7 millibars, soit 758,8 millimètres de mercure.

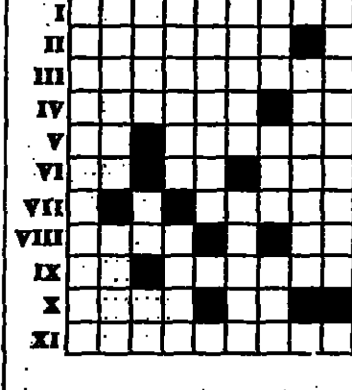
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 novembre; le second, le minimum de la nuit du 11 novembre au 12 novembre) : Ajaccio, 27 et 14 degrés; Biarritz, 17 et 9; Bordeaux, 19 et 8; Bourges, 18 et 6; Brest, 13 et 10; Caen, 18 et 10; Cherbourg, 14 et 12; Clermont-Ferrand, 20 et 5; Dijon, 15 et 2; Grenoble-St-M.-H., 18 et 3; Grenoble-St-Geoirs, 18 et 5; Lille, 15 et 7; Lyon, 19 et 4; Marseille-Marignane, 24 et 4; Nancy, 10 et 1; Nantes, 18 et 12; Nice-Côte d'Azur, 23 et 13; Paris-Montsouris, 19 et 8; Paris-Orly, 18 et 6; Pau, 18 et 6; Perpignan, 20 et 15; Rennes, 16 et 12; Strasbourg, 10 et 4; Tours, 20 et 9; Toulouse, 20 et 14; Pointe-à-Pitre, 30 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 19; Amsterdam, 13 et 7; Athènes, 22 et 12; Berlin, 7 et 0; Bonn, 15 et 6; Bruxelles, 16 et 7; Le Caire, 25 et 14; îles Canaries, 23 et 19; Copenhague, 7 et 5; Dakar, 27 et 23; Djerba, 22 et 19; Genève, 13 et 3; Istanbul, 12 et 7; Jérusalem, 17 et 10; Lisbonne, 17 et 12; Londres, 15 et 13; Luxembourg, 12 et 4; Madrid, 18 et 8; Montréal, 11 et 6; Moscou, −7 et −13; Nairobi, 21 et 14; New-York, 18 et 14; Palma-de-Majorque, 17 et 11; Rio-de-Janeiro, 23 et 20; Rome, 21 et 13; Stockholm, 4 et 3; Tozeur, 21 et 15; Tunis, 23 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3839



HORIZONTALEMENT

I. Moment de relâche en mer et de travail sur terre. — II. Argent que l'on met en sûreté. — III. Spécialiste de la nage sur le dos. — IV. S'exécute suivant des plans bien précis. Parcelle de vie. — V. Partie de plaisir. Fait voir rouge et soulage en même temps. — VI. Démonstratif. Préposition. Peine de mort. — VII. Investissement souvent à long terme. — VIII. Invite ses cavaliers à se montrer entreprenants. Se croise en chemin. — IX. Préposition. Lit de douleur. — X. Donner du brillant ou retirer de l'éclat. Symbole chimique. — XI. Intervient dans une opération de ramassage.

VERTICALEMENT

1. Avec lui, il y a toujours deux poids deux mesures. — 2. Se met souvent en boule. Eminence. — 3. Ile des Nouvelles-Hébrides. Personnel. Conjonction. — 4. Vient en courant. Calme les « démons ». — 5. Langues de chats. — 6. Ne peuvent donc être mises en rapport. Vue de l'esprit. — 7. Lampe électrique. Poisson rouge. Passe sous le pont. — 8. Béotienne et pourtant pleine de finesse. — 9. Marque son époque.

Solution du problème n° 3838

Horizontalement

I. Torchon. Sagesse. — II. Opérations. Peau. — III. Le. Allô. Riche. — IV. Iritis. Ebauches. — V. Ecce. Ars. Réel. — VI. Ruer. Rio. Bass. — VII. Emu. Noël. Go. — VIII. Lécluse. Ruelles. — IX. Asiles. Versions. — X. Epair. Suée. — XI. Ite. Enliasser. — XII. Sol. Basile. Et. — XIII. Tria. Salers. Ios. — XIV. Eventails. Encre. — XV. Se. Au. Té. Ecu. El.

Verticalement

1. Tôlier. Laxistes. — 2. Opercules. Torve. — 3. Ré. Ice. Ci. Elie. — 4. Craterelle. Ana. — 5. Ha. Mue. Ob. Tu. — 6. Otas. Russe. Asa. — 7. Nil. Al. Pesait. — 8. Oléron. Vanille. — 9. Snobs. Oreilles. — 10. As. Beurrier. — 11. Rurales. Sec. — 12. Epices. Lisse. Nu. — 13. Sèches. Loustic. — 14. Sabel. Gênée. Ore. — 15. Enes. Rosser. Sel.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 10 novembre :

DES ARRÊTÉS

● Portant création d'une série et d'une tranche d'obligations renouvelables du Trésor.

● Complétant et modifiant le décret du 7 mai 1980 portant réglement général des industries extractives.

● Pris pour l'application de l'article 6 de la loi du 31 mai 1983 portant diverses mesures relatives aux prestations de vieillesse.

UNE LISTE

● Des candidats titulaires du brevet de préparation militaire supérieure (cycle d'instruction 1982-1983).

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 11 novembre :

UN DÉCRET

● Relatif à l'amélioration et l'exploitation de la chute de Villerest sur la Loire dans le département de la Loire.

UN ARRÊTÉ

● Portant fixation du prix du quintal de blé-fermage pour la campagne 1984-1985.

UNE LISTE

● Des candidats titulaires du brevet de préparation militaire supérieure (cycle d'instruction 1983-1984).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 14 NOVEMBRE

« Musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg.

« Ville-jardin d'Ivry », 15 heures, métro Mairie-d'Ivry, M. Guillier (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Opéra », 13 h 30, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Autour de Pigalle », 14 h 30, métro Blanche (Paris pittoresque et insolite. « L'habitat populaire autrefois », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

VENTES

CHÈRES ENCHÈRES

De notre correspondant

Nice. — Un cabinet d'époque Louis XVI, en placage d'acajou et d'ébène, décoré de médaillons de cire sous verre représentant des oiseaux, papillons et insectes divers, réalisés à partir de plumes rares et d'ailes de coléoptères, a été vendu aux enchères publiques, dimanche 11 novembre à Monte-Carlo, 15 millions de francs à un amateur français qui a gardé l'anonymat. Le meuble, qui s'ouvre, a dix tiroirs secrets et repose sur cinq pieds cannelés, porte trois estampilles G. Beneman.

La mise à prix avait été fixée à 4 millions de francs et le meuble a été adjugé après une « empoignade » entre l'industriel Bernard Tapie (qui avait enchéri jusqu'à 14,9 millions de francs) et l'acheteur qui, finalement, devait l'emporter.

Il s'agit vraisemblablement d'un nouveau record du monde en la matière, le précédent ayant été établi à Londres l'année dernière, lors de la vente d'un bureau du XVIIIe siècle, pour la somme de 11,5 millions de francs.

Au cours de ces enchères, où étaient dispersés des œuvres et objets d'art provenant des collections du prince et de la princesse de Wolkonsky et de la succession d'un grand amateur, *le Songe du mendiant*, un tableau de Fragonard, a été adjugé 8,5 millions de francs. — M. V.

EXPOSITION

Aux Invalides

DES SOLDATS ET DES HOMMES

Le ministère de la défense organise, jusqu'au mardi 15 janvier 1985, une exposition intitulée « Des soldats et des hommes », qui réunit une centaine de documents photographiques en l'Hôtel national des Invalides à Paris (1), sur le thème de l'action menée par des soldats français au cours des conflits de ce siècle : les deux grandes guerres mondiales, 1914-1918 et 1939-1945, les combats en Indochine et en Algérie. Ces photographies ont été sélectionnées parmi deux millions de clichés, pour la plupart inédits, par MM. Yann Le Pichon, historien d'art, et Francis Chaillet, commissaire de l'exposition, en hommage aux reporters-photographes militaires de l'Etablissement cinématographique et photographie des armées (ECPA).

A cette occasion, les éditions Arthaud publient un livre-album préfacé par M. Pierre Miquel, professeur à la Sorbonne, qui, sous le même titre : *Des soldats et des hommes*, reprend environ quatre-vingts des photographies noir et blanc exposées et classées en cinq chapitres se reportant à l'époque 1902-1962 sur tous les fronts de guerre, de l'Asie à l'Algérie (2).

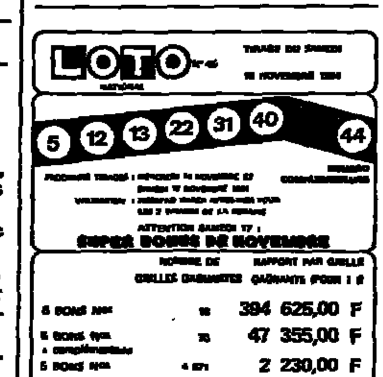
(1) Exposition ouverte couloir de Lille (entrée du côté de l'esplanade des Invalides), du mardi au dimanche inclus, entre 10 et 19 heures.

(2) *Des soldats et des hommes*, 128 pages, Arthaud, 230 F.

COLLOQUE

LITTORAL. — Un colloque « Le littoral : milieux et sociétés, rencontres et concurrence » aura lieu, les 15, 16 et 17 novembre à Boulogne-sur-Mer. Organisé par la Société d'ethnologie française avec l'aide du CNRS, de la mission interministérielle de la mer et de différents organismes spécialisés, il réunira des sociologues, ethnologues, géographes, biologistes, économistes, historiens, etc.

★ Société d'ethnologie française, 6, route du Mahatma-Gandhi, 75116 Paris.



Le Monde

sports

CHAMPIONNATS DU MONDE DE JUDO

Six médailles pour sept Françaises

Vienne. — Six médailles dont une en or avec Brigitte Deydier : l'équipe de France féminine de judo est celle qui a placé le plus de combattantes sur le podium des championnats du monde, qui ont eu lieu les 10 et 11 novembre dans la capitale autrichienne. Cette domination, qui avait été plus forte lors de deux précédents championnats (huit médailles et un titre en 1980 ; huit médailles et quatre titres en 1982), a notamment été contestée par les Néerlandaises : elles sont montées cinq fois sur le podium et ont témoigné de gros progrès qui devraient aboutir pleinement lors des prochains championnats, qui seront organisés dans leur pays, à Maastrich, en 1986.

An total, sept délégations se sont partagés les huit titres : le Japon avec Yamaguchi, (moins de 52 kilos), les Etats-Unis avec Burns (moins de 56 kilos), le Venezuela avec Hernandez (moins de 61 kilos), ont obtenu leur premier titre tandis que les pays de l'Est recevaient leur première médaille avec la Polonaise Majdan (moins de 52 kilos). La Belgique est la seule nation à avoir deux médailles d'or grâce au doublé de Berghmans (moins de 72 kilos, et toutes catégories). Les autres championnes sont la Britannique Briggs (moins de 48 kilos) et l'Italienne Motta (moins de 72 kilos). Ces résultats traduisent une assez grande stabilité au niveau de l'élite : la moitié des trente-six médaillées étaient déjà montées sur les podiums de précédents championnats.

De notre envoyé spécial

Quelle drôle d'idée ont eu les membres de la commission des programmes des Jeux olympiques ! Pendant leur dernière session réunie à Los Angeles, ils ont décidé que le judo féminin ne méritait pas de figurer parmi les épreuves olympiques.

Le dossier de la Fédération internationale de judo était pourtant solide. Deux championnats du monde avaient eu lieu avec succès. Un très grand nombre de pays s'intéressent désormais à cette discipline qui est le seul sport de combat que les femmes peuvent pratiquer sans dommage grave pour leur santé et sans préjudice pour leur *féminité*. Le président du Comité international olympique, M. Samaranch, en était lui-même convenu lors des championnats du monde de Paris auxquels il avait assisté. Mais cela n'a pas suffi. Il y aura aux prochains Jeux une épreuve de voile spéciale pour les femmes mais pas de demoiselles en kimono.

Le judo, qui est le seul sport olympique à n'être pas d'origine européenne, n'a jamais eu beaucoup de succès auprès des instances du CIO. Il n'a été définitivement admis au programme qu'en 1972, et il est le seul à avoir fait les frais des velléités de lutte contre l'inflation des programmes : les combattants qui ont opéré dans une catégorie de poids ne peuvent plus s'aligner en toutes catégories, au mépris de l'esprit même de ce sport. A cet égard, il est doublement regrettable qu'aucun des censeurs du judo féminin n'ait fait le voyage de Vienne pour les troisièmes championnats du monde. La démonstration de leur erreur leur aurait été administrée de manière exemplaire par la Belge Ingrid Berghmans.

Le talent de cette jeune femme de vingt-trois ans avait déjà éclaté en 1982 lorsqu'elle était devenue championne du monde toutes catégories. Mais la compagne du champion olympique des mi-lourds Robert Van de Walle a repoussé les limites du judo féminin, réalisant cette fois un extraordinaire doublé : moins de 72 kilos et toutes catégories. Elle a allié les ressources de la technique la plus complète, la condition physique la plus solide et la pugnacité la plus grande. C'est ainsi qu'elle a pu terrasser en finale ses deux rivales.

Le panache de Brigitte Deydier

Samedi, l'Allemande de l'Ouest Classen, qui l'avait vaincue en 1982 en moins de 72 kilos, avait pris un petit avantage au début du combat, mais elle se retrouva, deux minutes plus tard, clouée au sol par une immobilisation. Dimanche, la Néerlandaise Van Unen bascula en arrière avant de refaire une partie de ce handicap, pour abandonner quelques secondes après sur une douloureuse clé de bras. Il y avait dans cette double victoire toute la palette du judo. Pour arriver en finale, Berghmans avait vaincu deux filles dépassant très nettement le quintal, la Chinoise Gao, qui avait disputé la finale des plus de 72 kilos la veille, et la Japonaise Matsumoto.

Si Berghmans est un prodige, il faut ajouter que la Française Brigitte Deydier en est un autre, qui a réussi à conserver le titre conquis à Paris deux ans auparavant. Elle l'a fait avec panache puisqu'elle a battu deux adversaires qui l'avaient précédemment dominée dans des tournois, la Polonaise Adamczyck et la Néerlandaise De Kok.

Il est évident, au demeurant, que la France, toujours à la recherche de médailles olympiques, aurait tout intérêt à ce que le CIO révise rapidement sa position. Une fois encore, la délégation nationale est celle qui est montée le plus de fois sur le podium. Colignon, en moins de 48 kilos, Arnaud, en moins de 56 kilos, Rottier, en moins de 61 kilos, Vigneron, en moins de 72 kilos, ont, à cet égard, rempli leur contrat, compte tenu du fait que plusieurs d'entre elles relevaient de blessures ou étaient des remplaçantes.

Les plus grosses déceptions sont venues de Pascale Doger, en moins de 52 kilos, qui a été éliminée au premier tour en un combat douteux, et de Natalina Lupino, en plus de 72 kilos. Contrairement à Berghmans, celle-ci, qui était championne du monde en titre, n'est pas parvenue à résoudre les problèmes que lui a posé l'irruption dans cette catégorie de filles pesant parfois plus de 110 kilos. Son étonnant dynamisme n'a pas été suffisant, cette fois, pour faire la différence.

Aussi la jeune Française est-elle décidée à prendre exemple sur la Belge, qui avait préparé ces championnats en Grande-Bretagne avec le champion du monde Neils Adams. *« Je vais demander l'autorisation de m'entraîner avec les garçons de l'équipe de France, qui ont beaucoup de choses à m'apporter. D'ailleurs, quand j'étais à mon meilleur niveau, il y a deux ans, j'arrivais de mon club après dix ans d'entraînement avec des garçons »*, nous a déclaré Natalina après avoir obtenu la troisième place en toutes catégories.

Sous le coup de la déception après son élimination du tournoi des lourdes, elle avait envisagé de redescendre dans sa catégorie naturelle de poids, les moins de 72 kilos. Mais après cette place sur le podium, elle avouait son plaisir à combattre les beaucoup plus lourdes qu'elle. Elle persévérera donc dans cette voie, en essayant de trouver un surcroît de dynamisme dans l'aérobic : *« C'est aussi Berghmans qui m'en a donné l'idée. Elle a fait de très gros progrès de cette façon. Je vais m'y mettre sérieusement moi aussi. »* A en juger par les résultats de la Belge, Lupino n'a rien à perdre en essayant et le judo féminin a tout à gagner.

ALAIN GIRAUDO.

LA VICTOIRE DE LA FRANCE A BUCAREST (18 à 3)

Les Roumains jouent-ils au rugby ?

Faut-il faire le déplacement de Bucarest ? Tous les deux ans, les vendanges passées, la même question agite les milieux du rugby français. Elle se posait donc la semaine dernière. Elle se pose encore aujourd'hui. Le score sans appel obtenu par l'équipe de France (18-3) samedi 10 novembre, ne change rien au problème.

Entendons-nous bien : il ne s'agit pas ici de plaisanter, d'adopter la version rugby d'un anticommunisme primaire, d'utiliser le ballon ovale pour défendre les valeurs sportives en vogue de ce côté-ci du rideau de fer ; d'une « cuillère » diplomatique, en quelque sorte. Le propos est plus large. Car le fait est bien là : le monde en puissance du rugby roumain ne s'accompagne pas de réels progrès. Pas plus dans la maîtrise et dans la circulation de la balle que dans l'expression d'une identité originale. On l'a vérifié une nouvelle fois, lors du vingt-neuvième affrontement entre les deux équipes ; une partie fort mal filmée par la télévision roumaine et au cours de laquelle les téléspectateurs français furent, pendant un bon moment, privés de commentaires.

Ouvrir, au risque de ne pas gagner ? Triste question du rugby d'aujourd'hui. Comme si offrir la balle à ses trois-quarts — prendre et donner du plaisir, en somme, — c'était à tous coups s'exposer à la déculottée. Tout cela, on le savait, était profondément inscrit dans les cerveaux roumains. On était donc devant l'écran d'emblée résigné, prévoyant, au pire, un affrontement musclé des deux packs, au mieux un peu de suspense. Ce ne fut ni l'un ni l'autre.

Tout avait commencé par un beau coup de poignard français entre les poteaux roumains : une de ces bizarreries meurtrières qui, d'entrée de jeu, forcent le destin. Le vent d'est soufflait pour la France. Moins d'une minute après le coup de sifflet de M. John West, sorte de grand rouquin d'Occident en expédition dans les Carpates, devant quelques gradins déplumés, Philippe Sella, bolide d'Agen, aplatissait.

Un joli bouquet

Allait-on brûler les cartouches ? Hélas, non. Lentement, petitement, les Roumains entreprirent de combler la brèche. Deux fois, dix fois, Alexandru chercha les poteaux français. A peine plus heureux, Jean-Patrick Lescarboura l'imitait. De 9-0 pour la France, on passa à 9-3 puis à 12-3. C'était une série d'échanges tristes, de courses stériles. Une sorte de petit gagne-terrain national, sans plaisir ni panache, une succession de bouts de chandelle sans profit.

Car c'est le revers de la médaille de ce jeu merveilleux : plus qu'ailleurs, l'absence de génie a, au rugby, quelque chose de contagieux.

La lumière, pourtant, allait venir. Elle couvait, fragile, au plus profond de la mêlée fermée. Les reins français étaient plus lourds que leurs homologues roumains. Soit. Ils étaient surtout plus forts. On avait, d'entrée, vu les ours des Carpates rechigner au combat. On les vit ensuite tous les huit souffrir, plier, puis reculer en catastrophe. L'humiliation était totale ; elle était nécessaire pour que la France ait confiance.

Le gros œuvre achevé, on put allumer un joli bouquet de trois-quarts. Déjà, quelques étincelles avaient brillé, prometteuses, avec Gallion-Don Juan, Blanco, toujours superbe. A leur manière, ils avaient tenté d'emballer une machine trop lente à leur goût. Sans succès. L'heure, alors, était à un jeu étrange, à un hybride de football et de rugby. Impression d'autant plus forte que les hommes couraient sur un terrain où on n'avait pas cru bon d'effacer correctement les marques du récent match Bucarest-Bordeaux.

Il fallait d'urgence remettre les pendules à l'heure. On n'allait le faire que dix minutes avant le gong. Lescarboura tenta à ce moment-là un drop magistral qu'il ratait de peu. C'était le signal, le glas des illusions roumaines. Estève-Blanco. Blanco-Estève-Gallion, et un merveilleux petit Didier Codorniou (1,68 m), du meilleur cru narbonnais. Codorniou, digne ambassadeur de ce qu'on a bêtement baptisé le rugby-champagne, alors qu'il n'y a là que la pure sève du Sud-Ouest. C'est Codorniou, encore lui, qui mit en mouvement les jambes d'échassier de Lescarboura, lui offrant en fin de match un essai et sa transformation. Une mêlée humiliante, une de plus, pour que la mesure soit bien pleine, et l'on rentra aux vestiaires, surpris sans doute d'avoir aussi aisément renversé ce qui, une heure et demie plus tôt, faisait figure d'épouvantail.

Jouer contre les Roumains ? Sans doute le faut-il puisque le mouvement semble irréversible : le flirt de la Fédération roumaine de rugby avec le monde anglo-saxon est maintenant tellement avancé qu'on verra, le 5 janvier prochain, Bucarest envoyer une délégation fouler l'herbe de Twickenham. L'air du grand large donne parfois des ailes. Peut-être donnera-t-il l'occasion d'aller, demain, jouer au rugby à Bucarest.

JEAN-YVES NAU.

JEUX OLYMPIQUES

Le prix de l'indépendance

Les nuages continuent de s'accumuler au-dessus de Séoul, qui devrait accueillir les Jeux olympiques d'été en 1988. Les plus sombres viennent d'Union soviétique, où la presse développe une campagne pour que le Comité international olympique (CIO) revienne sur son choix et désigne une ville européenne (*le Monde* du 3 novembre).

« Seule une catastrophe mondiale pourrait empêcher le déroulement des prochains Jeux à Séoul », a répété M. Juan Antonio Samaranch, le président du CIO, à Mexico, où était réunie, du 6 au 10 novembre, l'assemblée des Comités nationaux olympiques (CNO). *« Nous devons respecter notre parole et le contrat signé avec la ville de Séoul. Notre crédibilité est en jeu, tant sur le plan sportif que sur le plan international. »*

Pour tenter de mieux protéger le mouvement olympique des pressions politiques, M. Samaranch a demandé aux délégués des cent cinquante-neuf CNO représentés d'essayer d'obtenir l'appui de leurs gouvernements respectifs pour que l'ONU intervienne en faveur des Jeux olympiques. Le CIO se réunira de son côté en session extraordinaire les 1er et 2 décembre à Lausanne pour débattre de *« l'avenir des Jeux olympiques »*.

Dans leur déclaration finale, les Comités nationaux olympiques, à l'exception de celui de la RDA, s'engagent *« à contribuer tous, par leur présence, au succès des Jeux de Séoul »*. Officiellement, les Soviétiques n'ont pas encore envisagé un nouveau boycottage, comme ce fut le cas pour Los Angeles, mais la menace n'est pas écartée. Entretenant le doute, M. Marat Gramov, président du CNO soviétique, s'est, en effet, déclaré hostile au principe qui consisterait à sanctionner les pays qui, à l'avenir, ne participeraient pas aux Jeux. Mais il a surtout profité de cette tribune pour dénoncer les trois menaces qui pèsent sur le mouvement olympique : *« La commercialisation, le professionnalisme et l'apartheid. »*

ABC maître des Jeux ?

L'avertissement est à peine voilé au moment où le comité d'organisation des Jeux de Séoul et le CIO négocient les droits de retransmission télévisée. La chaîne américaine ABC, qui s'était déjà assurée pour 225 millions de dollars (1 912 millions de francs) l'exclusivité de ces droits pour les Etats-Unis à l'occasion des Jeux de Los Angeles, serait prête à offrir, cette fois, 750 millions de dollars (7 milliards de francs) si les finales des principaux sports, comme l'athlétisme, la natation ou la gymnastique étaient programmées... le matin à Séoul, pour pouvoir être suivies en direct, en soirée, par les téléspectateurs américains. Dans le cas contraire, ABC n'offrirait que 250 millions de dollars.

Se référant à l'article de la charte olympique qui impose aux organisations d'assurer aux Jeux *« la plus large audience possible »*, les Sud-Coréens ont déjà pris contact avec les principales fédérations sportives internationales pour tenter de les rallier au projet de finales matinales. Appelant même la météo en renfort, le comité d'organisation fait valoir que les concurrents bénéficieraient, le matin, d'un air *« plus frais et moins humide »* qu'en fin d'après-midi et en soirée.

C'est oublier un peu vite que ces finales seraient dévaluées et peut-être faussées. Les sportifs de haut niveau atteignent, en effet, rarement le summum de leurs possibilités le matin, car le réveil physiologique intervient plus tardivement que le réveil réel. Ainsi a-t-on souvent vu des perchistes réguliers à 5,50 mètres et plus ne pas parvenir à franchir leur première barre à 5,20 mètres ou 5,30 mètres lors de qualifications matinales. L'accord se fera-t-il une fois de plus sur le dos des athlètes ?

Lors d'un entretien sur l'importance croissante des droits de télévision sur le financement des Jeux (*le Monde* du 8 février), M. Samaranch nous avait affirmé : *« Nous sommes conscients que cela pourrait devenir un danger pour notre indépendance, mais le CIO veillera toujours à rester maître du contenu sportif des programmes. »* L'indépendance, comme la liberté, n'a, dit-on, pas de prix. Ce n'est pas le cas pour les Jeux de Séoul où elle vaut 500 millions de dollars (4,5 milliards de francs). Le CIO peut-il encore se l'offrir ?

GÉRARD ALBOUY.



LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Septième journée)

*Stade Français b. Vichy	108-107
Tours b. *Mulhouse	88-83
*Avignon b. Saint-Etienne	99-77
Orthez b. *Caen	90-89
Limoges b. *Antibes	80-78
*Challans b. Le Mans	99-83
*Villeurbanne b. Monaco	87-66

Classement. — 1. Limoges, Stade Français, Villeurbanne, 19 pts ; 4. Antibes, Orthez, 17 ; 6. Challans, Le Mans, 15 ; 8. Vichy, 13 ; 9. Tours, 12 ; 10. Avignon, Mulhouse, 11 ; 12. Monaco, 10 ; 13. Caen, 8 ; 14. Saint-Etienne, 6.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Seizième journée)

*Nantes b. Monaco	1-0
*Brest b. Laval	3-0
*Bastia b. Rouen	3-0
*Tours et Sochaux	2-2
*Auxerre et Lens	0-0
*Lille b. Nancy	4-0
*Toulon b. Toulouse	2-1
*Bordeaux b. RC Paris	1-0
*Metz b. Marseille	3-0

P-SG - Strasbourg : reporté au 27 nov.

Classement. — 1. Bordeaux, Nantes, 26 pts ; 3. Auxerre, 20 ; 4. Metz, 19 ; 5. Brest, Toulon, Bastia, 17 ; 8. Monaco, Lens, Laval, 16 ; 11. Paris-SG, Nancy, 15 ; 13. Lille, Toulouse, 14 ; 15. Sochaux, 13 ; 16. Strabourg, Marseille, 12 ; 18. Rouen, Tours, RC Paris, 11.

Deuxième division
(Quatorzième journée)

GROUPE A

Caen b. *Châteauroux	3-1
*Amiens b. Stade Français	2-1
*Orléans b. Besançon	2-0
*Valenciennes b. Reims	1-0
*Quimper et Guingamp	1-1
*Rennes b. Angers	2-0
Le Havre b. *Sedan	1-0
*Dunkerque b. Red Star	2-1
*Mulhouse b. Abbeville	7-2

Classement. — 1. Mulhouse, Orléans, 20 pts ; 3. Rennes, 19 ; 4. Le Havre, Valenciennes, Guingamp, 18 ; 7. Reims, 16 ; 8. Besançon, 15 ; 9. Sedan, 14 ; 10. Caen, Red Star, 13 ; 12. Stade Français 92, Dunkerque, 12 ; 14. Quimper, 11 ; 15. Abbeville, 10 ; 16. Angers, Amiens, 8 ; 18. Châteauroux, 7.

GROUPE B

*Montpellier b. Thonon	1-0
Grenoble b. *Valence	1-0
*Saint-Etienne b. Cannes	1-0
*Alès b. Cuiseaux-Louhans	3-0
*La Roche et Nîmes	1-1
*Limoges et Sète	0-0
*Gueugnon b. Lyon	2-0
*Nice b. Le Puy	4-0
*Béziers b. Martigues	2-1

Classement. — 1. Nice, 22 pts ; 2. Montpellier, 20 ; 3. Thonon, 17 ; 4. Nîmes, Cannes et Gueugnon, 16 ; 7. Saint-Etienne, Alès, Sète et Grenoble, 15 ; 11. Limoges, 14 ; 12. Lyon, 13 ; 13. La Roche, 12 ; 14. Martigues et Cuiseaux-Louhans, 11 ; 16. Béziers, 10 ; 17. Le Puy, 9 ; 18. Valence, 5.

Golf

CHAMPIONNAT DU MONDE AMATEURS

Le Japon a remporté, pour la première fois, le championnat du monde amateurs par équipe, qui a pris fin le 10 novembre à Hongkong. Il devance les Etats-Unis et les Philippines. L'équipe française, composée de Dussart, Godillot, Illouz et Ploujoux, a terminé septième.

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Cinquième journée)

*Stade Marseillais-UC b. ACBB	26-25
*Ivry b. Stade Messin-EC	18-15
*St-Martin-d'Hères b. St-Maur	19-18
*Nîmes b. Dijon	31-24
Gagny b. *Paris-UC	24-18

Classement. — 1. Gagny, 14 pts ; 2. ACBB et SMUC, 13 ; 4. Saint-Maur, 12 ; 5. SMEC et Nîmes, 10 ; 7. Ivry, 9 ; 8. Paris-UC et Saint-Martin-d'Hères, 7 ; 10. Dijon, 5.

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Onzième journée)

*Français Volants b. Chamonix	4-3
*Gap b. Tours	12-4
Saint-Gervais b. *Briançon	10-4
*Megève b. Viry	6-2
*Grenoble b. Caen	10-5
*Amiens b. Villard-de-Lans	3-2

Classement. — 1. Saint-Gervais, 20 pts ; 2. Megève et Grenoble, 17 ; 4. Gap, 15 ; 5. Français Volants, 13 ;

Tennis

TOURNOI DE WEMBLEY
(250 000 dollars)

Demi-finales : Lendl (Tch.) b. Connors (E-U), 6-4, 6-2 ; Gomez (Equ.) b. Fleming (E-U), 6-3, 6-1.

Finale : Lendl b. Gomez, 7-6, 6-2, 6-1.

Volley-ball

COUPES D'EUROPE

Battue 3 sets à 2 en Finlande par Loimu 79, l'équipe d'Asnières, qui avait perdu le match aller sur le même score, est éliminée de la Coupe d'Europe des clubs champions. En revanche, le Stade Français, vainqueur au match aller contre les Grecs de Salonique, s'est qualifié pour le deuxième tour de la Coupe confédérale malgré sa défaite par 3 sets à 2, au retour. Dans les coupes féminines, Clamart et l'INSEP Paris se sont qualifiés pour le deuxième tour

Le Monde

ECONOMIE

LES DIFFICULTÉS DES FINANCES LOCALES

Marché de dupes ?

LA décentralisation qui s'opère progressivement, depuis 1982, sur fond de crise économique et d'aggravation des poches de pauvreté, va-t-elle se traduire pour les communes, les départements et les régions par un marché de dupes ?

Il est de fait que, au nom de l'idéologie ambiante — « moins d'Etat, moins de bureaucratie », — au nom du nécessaire rapprochement des centres de décision et des citoyens, au nom enfin des effets supposés bénéfiques des contre-pouvoirs, on a tendance à demander de plus en plus aux communes, aux conseils généraux et aux assemblées régionales parce qu'elles sont « au contact des réalités ». Alors que l'Etat et sa machine — l'administration, — plus lointains et plus sclérosés, mettent bien plus de temps pour réagir aux besoins des citoyens, les collectivités locales jouissent d'une réputation de meilleure efficacité.

Depuis deux ans, l'Etat transfère progressivement aux collectivités des pouvoirs qui étaient auparavant de son ressort : formation professionnelle et apprentissage, transports scolaires, ports, aide sociale, et demain, en 1986, enseignement et culture. Mais transfère-t-il en temps utile et en quantité suffisante les moyens financiers correspondants ? Permet-il aux collectivités d'exercer correctement leurs nouveaux métiers ?

Oui, répond le ministère de l'intérieur. Une commission d'élus présidée par un magistrat veille au respect de ce contrat législatif et moral. Des mécanismes de garantie sont prévus pour que les collectivités n'aient pas à payer les pots cassés d'une conjoncture budgétaire difficile.

Non, répliquent les élus, l'Etat se désengage, et si nous ne voulons pas nous soustraire à nos responsabilités nouvelles nous devons soit augmenter les impôts, soit nous endetter, voire faire les deux.

Classique, la controverse a pris un ton acide lorsque, le mois dernier, le gouvernement a tenté de prélever 3 milliards sur les recettes des collectivités locales. Le tollé provoqué par cette maladresse a rapidement conduit le pouvoir à faire marche arrière. Mais la situation des finances locales reste tout de même délicate.

Les transferts habituels de l'Etat aux collectivités (non comprises les implications de la décentralisation) n'augmenteront en 1985 que de 5,04 %, c'est-à-dire moins que l'inflation escomptée (+ 5,2 %). La dotation globale de fonctionnement (66 milliards) versée par l'Etat ne progressera que de 5,18 %. Quant à la fiscalité locale, alors que dans les années 1974-1982 elle évoluait à peu près au même rythme que la fiscalité d'Etat, les deux courbes maintenant divergent. Tout se passe comme si les objurgations du président de la République de réduire les impôts étaient entendues Rue de Rivoli, mais peu ou pas par les élus locaux. Dernier phénomène aggravant : pour boucler leur budget (400 milliards de francs de dépenses au total), les responsables locaux sont de plus en plus tentés, voire contraints, d'emprunter (63 milliards en 1984), et la charge des intérêts qu'ils ont à rembourser s'accroît désormais à un rythme plus rapide que l'inflation.

De là à crier que les collectivités risquent d'être étranglées à brève échéance, il y a tout de même une marge. Il n'est d'ailleurs pas malsain que la rigueur des temps impose à chacun des efforts de meilleure gestion. Les chambres régionales des comptes, créées aussi par les lois de décentralisation, sont là pour veiller à l'utilisation la plus judicieuse de ressources devenues rares. En tout état de cause, maires et conseillers régionaux ou généraux doivent se persuader d'une chose : les salles polyvalentes un peu partout, les piscines ou les plans d'eau dans chaque village, le moindre kilomètre de chemin goudronné, l'embauche facile de personnel, les subventions qui arrosent des kyrielles d'associations plus ou moins sérieuses, c'est fini, bien fini.

Financièrement autant que politiquement, la décentralisation chemine donc sur une voie étroite. Alléger l'Etat pour charger les communes, les départements ou les régions, réduire la pression fiscale nationale pour alourdir les impôts locaux, jouer d'un mécanisme très complexe de transferts de subventions, de crédits, voire d'impôts, sans créer la moindre ressource supplémentaire, aboutirait, en dépit des manipulations habiles, au même résultat : solliciter toujours un peu plus les contribuables et les tromper.

D'autant que la décentralisation n'a pas encore administré la preuve qu'elle était, pour l'ensemble du pays, source d'efficacité, de productivité, donc d'économies.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

A la dérive

par MICHEL GIRAUD (*)

DÉJA 17 lois et 133 décrets. Engagée depuis deux ans, la décentralisation, « grande affaire du septennat », semblerait, à ces seuls chiffres, bien partie. Pourtant, un premier bilan fait redouter une crise sans précédent des finances locales. Le projet de budjet de l'État pour 1985 va aggraver la situation. Certes, il est dans l'ordre des choses que l'Etat transfère aux collectivités locales une partie des compétences trop nombreuses qu'il excerçait. Mais ce mouvement devait s'accompagner d'une évolution parallèle des ressources locales. Tel n'est pas le cas, loin s'en faut : les concours financiers de l'État se réduisent comme une peau de chagrin, les emprunts sont très coûteux, les impôts locaux progressent rapidement.

Les concours financiers se réduisent

La dotation globale de fonctionnement, une ressource essentielle pour les communes et les départements, puisqu'elle représentait en 1982 53 % de leurs recettes fiscales, ne suit plus l'inflation depuis 1983.

Pour 1985, le projet de budget limite à 5,18 % la progression de la DGF, alors qu'il est désormais acquis que les prix augmenteront sensiblement plus. Ainsi, le produit de la DGF ne représentera plus que 44 % des ressources des collectivités locales en 1985. En outre, plusieurs milliers de communes ne bénéficient que de la progression minimale garantie de cette recette : + 5 % en 1983, + 4 % en 1984. On est loin du taux d'augmentation réel des salaires ou des prix des combustibles, charges principales des budgets locaux.

La dotation globale d'équipement se substitue progressivement, depuis deux ans, aux subventions traditionnelles. Mais son taux stagne à un niveau ridiculement faible (pour les communes : 2 % du montant des travaux en 1983, 2,2 % en 1984, moins de 3 % en 1985), alors que certaines subventions qui ne sont pas encore « *globalisées* » se réduisent désormais à très peu de chose (musées, spectacles, travaux hydrauliques, sauvegarde de l'espace forestier...).

Dans un tel contexte, les diminutions successives en francs courants des aides de l'État à l'équipement — auxquelles s'ajoutent, en cours d'année, les trains d'annulation de crédits qui vident de leur contenu les lois de finances initiales — sont dramatiques pour l'investissement public, dont 75 % étaient encore, ces dernières années, assurés par les collectivités locales.

Cette situation explique les graves difficultés que connaissent les secteurs du bâtiment et des travaux publics. En fait, ce sont les seuls efforts des collectivités locales — mais à quel prix ! — qui évitent aujourd'hui le sacrifice total des grands travaux publics et de l'équipement du pays.

Le coût de la dette des collectivités locales augmente de 17 % par an

La participation des communes et des départements à l'investissement ne peut aussi que souffrir de l'impossibilité d'obtenir des emprunts à des taux raisonnables.

S'il n'est pas question de remettre en cause la priorité accordée au financement des investissements industriels, il faut, en revanche, souligner que, depuis 1982, le coût de la dette des collectivités locales s'accroît de 17 % par an. Pour 1984, les pouvoirs publics espèrent maintenir — mais en francs courants — le niveau des prêts qu'ils leur consentent. De surcroît, le volume des prêts à taux privilégiés de la Caisse des dépôts et consignations, qui représentait 71,4 % du total des prêts en 1983, ne représentera plus que 67 % cette année. Ainsi les collectivités locales ne bénéficieront-elles pas autant que les autres agents économiques de la baisse des taux d'intérêt constatée sur le marché financier.

En même temps, l'État bloque les prix des services publics rendus au plan local. Ainsi en va-t-il du prix de l'eau bloqué à 4,25 % comme celui des cantines scolaires bloqué à 4,75 %. Dans ces conditions, ce qui n'est pas payé par l'usager est à la charge du contribuable. Comment peut-on, alors, demander aux collectivités locales de prolonger le prétendu effort de l'État pour réduire les prélèvements publics ? Elles sont dans la situation du noyé qui cherche de l'air.

Dans un tableau aussi sombre, comment s'insèrent les transferts de compétences ? Ils sont déjà importants : formation professionnelle aux régions depuis la mi-1983 ; aide sociale et transports scolaires aux départements depuis le début de l'année ; urbanisme et permis de construire aux communes depuis avril. Les transferts scolaires devrait suivre en 1986.

(Lire la suite page 22.)

(*) Président RPR du conseil régional d'Ile-de-France.

Le prix de la décentralisation

LA polémique va bon train. Du côté des maires et des présidents de conseils généraux et régionaux de l'opposition et aussi chez certains élus de la majorité, on récrimine. « *La décentralisation se traduit pour nous par une mauvaise opération. L'Etat se décharge sur les communes, les départements et les régions des tâches qu'il ne veut plus assumer, mais il ne transfère pas les ressources correspondantes. Sauf à ne plus pouvoir remplir leurs missions, les élus doivent augmenter considérablement les impôts locaux. La décentralisation, c'est le transfert de l'impopularité.* »

Le gouvernement tient un langage inverse. « *Pour éviter des à-coups et des perturbations trop profondes dans les budgets locaux, le transfert des compétences et donc des ressources est progressif. Chaque année, il y a des ajustements. Une commission composée d'élus et présidée par un magistrat de la Cour des comptes veille en toute indépendance au principe de la compensation intégrale des charges transférées aux collectivités locales. Quant aux ressources publiques versées traditionnellement par l'Etat aux collectivités, indépendamment des implications budgétaires des réformes de décentralisation intervenues depuis 1982, elles évoluent au rythme de l'inflation, au moins.* »

Au-delà des batailles sur les chiffres, les dates de référence, les comparaisons, il est une réalité indiscutable. En 1985, selon le projet de loi de finances, l'Etat versera aux collectivités locales 116,4 milliards de francs de dotations diverses, soit une augmentation de 11,9%. Mais cette somme tient compte des transferts de compétences jusqu'à maintenant exercées par l'Etat et qui interviendront en 1985. Elle tient compte aussi de l'extension en année pleine de la dotation versée aux départements pour les transports scolaires dont ils sont responsables depuis septembre dernier. Par conséquent, pour établir des comparaisons homogènes, il faut neutraliser les dotations budgétaires qui correspondent à des transferts de compétences, aussi bien dans le budget de 1984 que dans le projet de 1985. De la sorte, on aboutit à une augmentation de 5,04% et même de 5,6% (si l'on tient compte de la réforme de la taxe foncière sur les propriétés bâties intervenue en 1984). C'est donc ce pourcentage de 5,6% (7% en 1984) qu'il faut avoir en tête et rapprocher du taux d'inflation escompté pour 1985 (5,2%). Un pourcentage à rapprocher aussi du rythme de progression des dépenses civiles de l'Etat retenu pour l'année prochaine : 4,5%.

« *Les collectivités sont globalement protégées*, assurent le ministère de l'intérieur et le secrétariat d'Etat au budget. *Il existe des mécanismes législatifs d'indexation qui protègent les finances locales, et les élus le savent bien. Ces garanties que nous avons mises en place sont d'ailleurs la bête noire du directeur du budget qui n'a aucun moyen pour les rogner, puisqu'elles sont automatiques.* »

Sans doute, les élus doivent-ils regarder la réalité en face : dans une conjoncture économique difficile, les collectivités, comme l'Etat, sont appelées à participer à l'effort général de resserrement des dépenses et d'allégement des prélèvements obligatoires. Le temps est fini où le rythme des concours divers de l'Etat aux collectivités progressait de 2 à 3 points de plus que l'inflation.

La masse des 116 milliards de francs de crédits budgétaires reversée par l'Etat aux collectivités locales se décompose en trois grands chapitres.

A. — Les aides de fonctionnement : 78,6 milliards (+ 4,93 %).

1) La dotation globale de fonctionnement (DGF), instituée par une loi de 1979, est un prélèvement sur les recettes nettes de TVA. La DGF évolue d'année en année comme évoluent les recettes de cette taxe. En 1985, la DGF sera de 66 milliards y compris les sommes relatives aux frais de logement des instituteurs par les communes (+ 5,18 % par rapport à 1984).

2) Le fonds national de péréquation de la taxe professionnelle représente 4,2 milliards (+ 7,5 %). Sa progression, en vertu d'une loi du 28 juin 1982, est calquée sur celle du PIB. Ce fonds a un double objectif. Il permet d'aider, en partie, les communes qui, pour attirer des usines sur leur territoire, offrent aux entreprises des déductions de taxe professionnelle et, par les temps qui courent, on sait que les villes se livrent souvent à une féroce surenchère pour créer des emplois à tout prix. Il faut donc éviter que cette « chasse aux industriels » ne déséquilibre trop les budgets locaux. D'autre part, ce fonds permet une certaine « péréquation » entre communes pauvres et villes riches (la somme servant à cette péréquation augmentant de 50 % par rapport à 1984 pour s'établir à 1,1 milliard).

3) Les autres prélèvements affectés aux collectivités concernent essentiellement les amendes de police (391 millions), et l'on notera que le rendement de ces amendes a été beaucoup plus abondant que prévu...

4) Les subventions spécifiques de fonctionnement (8 milliards) n'augmentent pour leur part que de 1,64 %. Pourquoi ? Les remboursements par l'Etat pour compenser les exonérations de taxe foncière sur les propriétés bâties auraient été surévalués en 1984 de 250 millions. En revanche, les subventions d'aide sociale et de santé progressent de 130 %, l'Etat commençant à rembourser ses dettes aux départements dans ce domaine. Certaines subventions sont maintenues à leur niveau antérieur (pour les communes éprouvant des difficultés financières) ou supprimées (pour les opérations de démoustication).

B. — Les aides pour l'investissement : 28,45 milliards (+ 5,48 %)

Elles sont de trois natures :

1) Le fonds de compensation de la TVA atteint 10,8 milliards (+ 13,4 %), et sa progression reflète l'évolution des investissements des collectivités ainsi que l'admission, à partir de 1985, des régions au bénéfice de ce fonds.

F. Gr.

(Lire la suite page 22.)

POINTS DE VUE

Déréglementation et politique industrielle

par PAUL MENTRE (*)

IL est incontestable que l'économie américaine a retrouvé un puissant dynamisme, dont il est difficile de ne pas attribuer au moins une partie à la politique de libération des forces du marché — que Carter avait inaugurée en déréglementant l'industrie du gaz. A cette politique, le président Reagan a donné une grande impulsion. La déréglementation ne serait-elle pas plus efficace que les politiques industrielles ambitieuses conduites notamment en France ?

Depuis la seconde guerre mondiale, la France est caractérisée par l'existence de grandes entreprises publiques dans les secteurs de l'énergie et des transports, par des réglementations sectorielles détaillées et par des interventions financières et fiscales de l'Etat visant des objectifs particuliers.

Ce que l'on considérait généralement comme les réussites de la politique industrielle française correspondait à des secteurs dominés par de grands acheteurs publics : énergie nucléaire, espace et aéronautique, télécommunications.

Nous vivons actuellement une mutation où, de plus en plus dans le monde, à ces décisions de grands opérateurs industriels se substituent une masse de décisions décentralisées en provenance d'une clientèle de plus en plus diffuse : électronique et informatique individuelles ; économies d'énergie ; à terme, biotechnologies. Dans la plupart des pays, la réaction à cette mutation a été dans le sens d'une flexibilité accrue de l'économie, dans le sens de la « dérégulation », dans le sens du renforcement de la situation financière des entreprises.

Les options prises en France en 1981-1982 ont été en sens inverse de cette évolution avec la nationalisation d'un tiers de l'industrie et de la totalité du crédit, avec la multiplication des crédits à taux spéciaux, qui représentent aujourd'hui plus de la moitié des crédits distribués en France, avec l'illusion sur le rôle d'entraînement que pourrait jouer le secteur public.

(Lire la suite page 23.)

(*) Inspecteur des finances, ancien délégué général à l'énergie (de 1975 à 1978), et ancien conseiller financier à l'ambassade de France à Washington et administrateur du Fonds monétaire international (1978-1981).

LE ROLE DE L'ETAT

Un déficit budgétaire pour préparer l'avenir

par JACQUES MAZIER (*)

LE projet de budget 1985 est marqué par la baisse de 1 % du taux de prélèvement obligatoire. Pour maintenir le déficit budgétaire dans la norme de 3 % du PIB, la progression des dépenses a été fortement freinée, si bien que l'effet global des nouvelles mesures arrêtées sera légèrement récessionniste pour 1985. Le débat sur le projet de budget s'est polarisé sur de vaines polémiques et a masqué des enjeux plus importants.

I. — La volonté de faire baisser le taux de pression fiscale enferme, d'une manière inutile, le budget dans un carcan. La notion de taux de prélèvement obligatoire est un concept qui, d'un point de vue économique, n'a guère de sens. Les deux grandeurs qui apparaissent au numérateur et au dénominateur de ce ratio ne sont pas directement comparables. On totalise l'ensemble des prélèvements sans tenir compte des aides diverses et des opérations de redistribution dont la part a été fortement croissante, notamment du fait de la montée des allocations chômage et des prestations en matière de santé. Une étude récente de l'INSEE a d'ailleurs montré que, si le taux de prélèvement brut s'est accru depuis le début des années 70, le taux de prélèvement net, c'est-à-dire consolidé après prise en compte des opérations de redistribution, a été stable autour d'une moyenne de 14 % du PIB au cours des années 70 et a même baissé de 1980 à 1982 en passant de 15,5 % à 13,4 %.

La volonté d'abaisser le taux de pression fiscale apparaît assez largement comme une concession au discours anti-étatiste de plus en plus dominant. Il nous semble, au contraire, qu'en période de crise l'Etat conserve toute sa raison d'être, même si ses modalités d'intervention doivent être transformées.

(Lire la suite page 23.)

(*) Professeur d'économie à l'université de Paris-XIII.

L'IMBROGLIO STATISTIQUE DANS LE BATIMENT

SIROCO manque de souffle

LE bâtiment continue à aller mal, cela ne fait de doute pour personne. Les investisseurs privés, grands et petits, ont cessé de mettre en chantier les quelque quarante mille logements qui, sans aucune aide de l'État, sortaient de terre chaque année. Les industriels, les commerçants et les agriculteurs, courbant le dos sous l'orage, ne cessent de réduire leurs programmes d'investissements en mètres carrés bâtis destinés à leurs activités.

Quant aux bâtisseurs sociaux, ils font la petite bouche devant les soixante-dix mille prêts locatifs aidés (PLA) que le budget de l'Etat leur offre : trop d'organismes de HLM sont en difficultés financières graves ; dans bien des cas, la modicité des hausses de loyer (autorisées ou négociées) depuis plusieurs années ne permet pas de rattraper les renonciations antérieures à des progressions justifiées et nécessaires pour assurer trésorerie et entretien ; les organismes situés dans les « bassins d'emploi » en crise grave ne se soucient guère de bâtir du neuf alors que de nombreux logements vacants pèsent déjà sur leur gestion.

En ce qui concerne l'accession à la propriété grâce aux PAP (prêts à l'accession à la propriété) et aux PC (prêts conventionnés), les avis divergent sur sa cadence de mise en œuvre.

A dire vrai, si tout le monde sait que le bâtiment va mal, il est de plus en plus difficile de quantifier le phénomène.

La dernière note de conjoncture de la Fédération nationale du bâtiment (FNB) fait état d'une baisse de 7,8 % de l'indice d'activité des huit premiers mois de 1983. Quant au niveau de l'emploi il a, de son côté, chuté de 8,6 % pour la même période. Enfin, le nombre d'entreprises ayant cessé leurs activités (règlements judiciaires, liquidations de biens et faillites) a été, selon l'INSEE, dans ce secteur de 3 847 de janvier à septembre, contre 3 519 durant la même période de 1983.

Déboires

Les statistiques que publie la Direction des affaires économiques internationales (DAEI) du ministère de l'urbanisme et du logement et des transports font état de 179 026 mises en chantier de logements de janvier à août 1984, contre 211 363 pendant la même période de 1983, soit une baisse de 15,3 %, recouvrant une baisse de 11,7 % pour le logement individuel et de 22,3 % pour les logements en immeubles collectifs.

Au 31 octobre, l'INSEE prévoyait de son côté une baisse de 10 % des logements mis en chantier en 1984 par rapport à 1983.

Il faut ajouter à cela que le système SIROCO (Système d'information répertoriant les opérations de construction) de la DAEI a connu bien des déboires. Tout d'abord en 1982, au moment du changement du système de suivi statistique, et ensuite depuis le 2 avril dernier, date à laquelle la décentralisation a confié aux communes l'instruction des permis de construire. *« A l'heure actuelle, il est difficile de fournir une estimation précise de la conséquence des retards de prise en compte sur les statistiques, qui devrait être de l'ordre de quelques milliers de logements commencés non encore pris en compte à fin juin »,* peut-on lire dans un « Avertissement aux utilisateurs de statistiques de la construction » accompagnant les chiffres qu'on a pu lire ci-dessus.

La note de conjoncture donnant les ventilations par région, faisant état des *« perturbations »* qui ont affecté SIROCO précise : *« Les évolutions, au niveau national, ainsi que les comparaisons inter-régionales sont peu significatives. »* Il est très compréhensible que la saisie de données statistiques exhaustives désormais éparses sur tout le territoire, soit devenue de plus en plus difficile à une époque où la construction de grands ensembles a fait place à de petites opérations en collectifs de vingt ou trente logements, à des « villages » d'une douzaine de maisons, ou à la construction à l'unité en secteur diffus.

Mais les chiffres communiqués par la DAEI sont d'autant plus surprenants si on les compare aux statistiques de financement établies par le Crédit foncier de France (CFF), qui distribue la presque totalité des PAP et a à connaître de l'ensemble des PC distribués par les 81 établissements habilités à le faire. Le Crédit foncier dispose de deux séries de chiffres.

La première série rassemble les chiffres très administratifs des « décisions favorables » délivrées par les Directions départementales de l'équipement (DDE) au titre des exercices budgétaires : à fin septembre 1984, le montant des sommes ainsi dégagées pour les PAP est de 29,3 milliards de francs, contre 21,4 milliards pour les trois premiers trimestres de 1983, soit une progression de 37 %. Mais l'autorisation administrative est dans le temps encore trop loin de la mise en chantier d'un logement pour que ce chiffre soit tout à fait révélateur.

La seconde série de chiffres concerne les *« autorisations de crédit »* qui précèdent d'un à deux mois les ouvertures de chantiers dans le secteur diffus et de deux à quatre mois la mise en chantier dans le secteur groupé. Sur les trois premiers trimestres de 1984 le CFF a autorisé 32 milliards de francs de crédits PAP (soit 105 000 logements), contre 25,8 milliards de francs (94 000 logements) au cours des trois premiers trimestres de 1983. La progression en valeur est de 24 % et en volume de 11 %. La part de l'acquisition-amélioration est restée stable d'une année sur l'autre (12 % environ).

Incompatibilité

Pour les prêts conventionnés, les 81 établissements qui en distribuent ont autorisé sur la même période 32,5 milliards de francs de prêts (113 500 logements). La progression en valeur est là de 17 %, tandis qu'en nombre de logements, elle est de 10 %. La part de l'acquisition-amélioration a progressé, passant de 17 % à 27 % des sommes engagées, ce qui diminue en partie le nombre des logements neufs mis en chantier.

Ces chiffres, bien sûr, ne sont pas directement comparables avec ceux des mises en chantier recensées par la DAEI, mais la divergence d'évolution entre les deux sources est pour le moins troublante et a de fortes chances de révéler une incompatibilité. Certes, le CCF ne couvre pas l'ensemble de la construction puisque le locatif aidé tout comme le secteur entièrement privé lui échappent totalement. *« Nos chiffres ne recouvrent pas la totalité du secteur, mais ils sont fiables. Totalement »,* dit dans un sourire M. Georges Bonin, gouverneur du Crédit foncier. Pour lui, les choses *« vont moins mal qu'on ne le dit ».* Il faudra de toute façon que le CCF prenne l'habitude de rendre publics les chiffres dont il dispose.

Les tendances révélées par les chiffres de la DAEI (baisse importante des mises en chantier) et par ceux du Crédit foncier (augmentation notable des financements) sont trop contradictoires pour qu'on puisse s'en contenter. L'activité du bâtiment est trop importante pour qu'on puisse se passer de chiffres réels sur lesquels asseoir la réflexion.

En tout état de cause, il est urgent de refaire de SIROCO un outil statistique efficace, qui permette de juger avec réalisme l'évolution de la construction en France. On avait mis en chantier 343 400 logements en 1982, 332 300 en 1983. Personne ne peut dire avec certitude si en 1984 on dépassera ou non la barre des 300 000... Pourra-t-on avoir des chiffres sérieux au début de 1985 ? On sait qu'adapter un appareil statistique aux réalités concrètes en perpétuelle évolution prend du temps. Y renoncer serait encourager les commentaires excessifs, dans le dénigrement comme dans la satisfaction, parce que basés sur des impressions et non sur des faits.

JOSÉE DOYÈRE.

LES DIFFICULTÉS DES FINANCES LOCALES

Une fiscalité en forte augmentation

OUTRE les dotations versées par l'Etat et l'affectation du produit de certains impôts nationaux, les ressources des collectivités locales sont constituées d'impôts locaux, d'emprunts et de recettes diverses pour services rendus (cantines, distribution d'eau, etc.).

Les impôts locaux directs sont au nombre de quatre : taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation, taxe professionnelle.

Dans les départements, la taxe foncière sur les propriétés bâties devrait augmenter de plus de 30 % en 1984 par rapport à 1983 à cause d'une disposition de la loi de finances 1984 qui a eu pour effet de réduire de vingt-cinq à quinze ans la durée de l'exonération de taxe foncière pour les logements construits avant 1973. De la sorte, de nombreux logements sont imposables pour la première fois en 1984.

La taxe foncière sur les propriétés non bâties augmente de 6,64 %, la taxe d'habitation de 13 % et la taxe professionnelle de 12,5 %. Au total, la part départementale des quatre taxes progresse, en 1984, de 15,7 %.

Pour les communes, et à partir d'un échantillon de 2 000 villes ou villages, la progression des quatre taxes est légèrement plus forte, en moyenne : + 18,78 %. Mais, si la taxe professionnelle (+ 13,9 %), la taxe foncière sur le bâti (+ 37,2 %) et la taxe d'habitation (+ 16,7 %) augmentent plus vite que dans les départements, en revanche, la taxe foncière sur les propriétés non bâties accuse une faible progression (+ 5,69 %).

Au total et selon les statistiques de 1983, les ressources fiscales de l'Etat (833,5 milliards) rapportées au PIB représentent 21,06 % alors que les ressources fiscales des collectivités (121,5 milliards) n'entrent que pour 3,07 % du PIB. On peut donc dire que la pression fiscale des communes, départements et régions est sept fois plus faible que celle de l'Etat.

Les collectivités ont aussi recours à l'emprunt pour financer leurs équipements. En moyenne, sur 100 F d'investissement, 60 F sont procurés par des emprunts. Or, jusqu'à une date récente, les collectivités pouvaient emprunter à des taux privilégiés auprès de la Caisse des dépôts et des caisses d'épargne, mais elles craignent — leurs charges de remboursement augmentant d'année en année — de ne pouvoir continuer à le faire, ce qui mettrait en cause soit la poursuite des programmes d'équipement, soit l'équilibre de leurs budgets, en alourdissant exagérément leurs frais financiers.

M. Pascal Clément, député UDF de la Loire, rapporteur du budget du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, met l'accent notamment sur les difficultés des petites communes rurales, qui, *« à cause de la globalisation des subventions d'équipement de l'Etat, seront obligées de financer leurs opérations d'investissement sur leurs fonds propres à hauteur de 30 % au lieu de 20 % ».*

Depuis 1982, il est un fait que la part des prêts à taux privilégiés dans le total des prêts octroyés par le groupe Caisse des dépôts (1) a diminué : 85 % en 1982, 79 % en 1983, 75 % en 1984. Pour compenser en partie le manque de ressources qui, *via* les CODEVI, se dirigent vers l'industrie, il a été décidé qu'en 1984 l'enveloppe des prêts à taux privilégié serait légèrement supérieure au niveau de 1983 : 36,4 milliards au lieu de 35,8.

D'autre part, le taux moyen des prêts reste aux alentours de 12,5 % pour quinze ans et celui des prêts privilégiés pour les économies d'énergie ou les investissements productifs à 9,75 % (un à six ans). Au total, les collectivités ne devraient donc pas être confrontées à un renchérissement du coût de leurs ressources d'emprunt en 1985, d'autant que l'on enregistre une détente sur le marché obligataire, où elles s'approvisionnent aussi (16,5 % en décembre 1982, 14 % en 1984). Il n'en demeure pas moins une augmentation de la charge des intérêts d'emprunts (32,5 milliards, soit + 12 % par rapport à 1983). Si elle progresse moins vite qu'entre 1979 et 1983 (+ 16,4 % en moyenne), elle reste supérieure à l'ensemble des dépenses (+ 7,5 % en 1984) des collectivités locales, qui devrait s'établir à 402 milliards de francs. Ce dernier chiffre, par son volume, illustre le rôle que jouent les collectivités dans l'ensemble du dispositif économique national non seulement par leur volume d'investissement, mais aussi par la masse des salaires versés aux quelque 800 000 fonctionnaires locaux ou par les autres dépenses courantes qu'elles assument.

Dernier poste de recettes pour les collectivités : les tarifs des services publics. Là aussi, un vif contentieux oppose l'Etat aux élus. Le gouvernement estime que même à l'époque de la décentralisation la lutte contre l'inflation est un impératif qui s'impose à tout le monde, à l'Etat, à ses entreprises nationales et aussi aux services publics locaux. C'est la raison pour laquelle une norme sévère avait été fixée pour 1984 : + 4,25 % à 5 %, pas davantage. Devant les récriminations générales des élus qui, ici, voulaient augmenter davantage le prix de l'eau ou des cantines, là les tarifs des crèches ou des piscines, le gouvernement a accepté que les commissaires de la République délivrent des dérogations. Ces dérogations ont d'ailleurs été nombreuses, puisque la progression aura été, en moyenne, de 7,6 % en 1984.

F.GR.

(1) Caisse des dépôts, Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (CAECL), Caisses d'épargne.

Les transferts de compétences

LES lois du 7 janvier et du 22 juillet 1983 ont fixé la liste des sujets et le calendrier pour les transferts de compétences exercées auparavant par l'Etat. Formation professionnelle, 1er juin 1983 ; urbanisme, 1er octobre 1983 et 1er avril 1984 ; action sociale et santé, 1er janvier 1984 ; ports et canaux, 1er janvier 1984 ; cultures marines, 1er janvier 1984 ; transports scolaires, 1er septembre 1984.

L'accroissement des charges correspondantes a été — et sera — compensé à la fois par un supplément de ressources fiscales et par la dotation globale de décentralisation (DGD). C'est du moins ce qu'assure le ministère de l'intérieur.

C'est ainsi, par exemple, que, pour la formation professionnelle et l'apprentissage, les régions bénéficient désormais de la taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules, la fameuse carte grise, dont les élus peuvent librement fixer le taux. Le produit de cette taxe, en 1983, a été de 2,122 milliards, et on l'estime à 2,6 milliards en 1984. Les conseils régionaux pourront en utiliser le produit comme ils l'entendent, c'est-à-dire qu'ils pourront lancer des actions de formation, mais aussi construire des bâtiments.

En complément de cette ressource fiscale, l'Etat verse aux régions un concours budgétaire (1,6 milliard estimé en 1983, première année du transfert, mais, en fait, seulement 286 millions versés pour la période juin-décembre, puisque le transfert n'a eu lieu que le 1er juin). Ce concours évolue au même rythme que la TVA.

Comme certaines régions sont riches en véhicules et d'autres moins bien pourvues, et que les besoins en formation ne sont pas identiques, des mécanismes de péréquation géographique sont prévus. Soixante-dix pour cent des crédits sont répartis en fonction des dépenses de formation constatées, 15 % en fonction de la capacité d'accueil de l'appareil de formation et 15 % selon le niveau de qualification de la population active.

Les deux autres impôts transférés par l'Etat — aux départements cette fois-ci, et ce, depuis le 1er janvier 1984 — sont : les droits d'enregistrement sur les mutations immobilières et la taxe de publicité foncière, d'une part, la taxe différentielle sur les véhicules à moteur, communément dénommée vignette (dont le taux d'augmentation varie considérablement d'un département à l'autre), d'autre part.

Les départements ont largement besoin de ces ressources fiscales pour assurer désormais les lourdes responsabilités de l'action sociale et de la santé (19,1 milliards en 1984). Les nouveaux impôts transférés (dont les élus locaux peuvent fixer librement les taux) n'ont représenté en 1984 que 12,3 milliards. Le solde a été fourni par des ressources budgétaires (6,8 milliards). Très vraisemblablement, le prochain collectif budgétaire devra prévoir une rallonge d'au moins 1 milliard pour compenser intégralement, sans que les départements soient grugés, ces nouvelles charges qu'ils assument désormais à la place de l'Etat.

F.GR.

Le prix de la décentralisation

(Suite de la page 21.)

2) La dotation globale d'équipement (DGE), instituée par la loi du 7 janvier 1983, connaît un taux de croissance de 42 %, en crédits de paiement. Elle doit progressivement remplacer les subventions qui étaient accordées auparavant au coup par coup, ministère par ministère. Seules restent à globaliser les subventions du ministère de la culture. A l'avenir la DGE évoluera au même rythme que la formation brute de capital fixe (c'est-à-dire les investissements) des administrations publiques. Là aussi est institué par la loi un parallélisme, et d'une certaine manière un mécanisme (sauf si l'Etat « désinvesti »), de garantie.

3) En conséquence les subventions spécifiques d'équipement sont appelées à disparaître progressivement (– 16,7 %) en 1985.

4) Notons pour être complet les 622 millions du fonds d'adduction d'eau (+ 2,64 %).

C. — Les transferts budgétaires liés, pour l'application de la décentralisation, aux transferts de compétences : 13,8 milliards.

Ces transferts sont financés de deux façons : en partie par l'affectation de certains impôts et, pour le solde, par une somme prélevée sur le budget de l'Etat et appelée dotation globale de décentralisation (DGD). Il faut distinguer :

1) Le financement des compétences transférées avant le 31 décembre 1984. Alimentées par la DGD, ces compétences (urbanisme pour les communes, transports scolaires et action sociale pour les départements) représentent une somme de 11,95 milliards en 1985 (+ 51,4 % par rapport à la loi de finances de 1984). A cela doit s'ajouter 1,87 milliard (+ 6,3 %) pour les régions qui sont responsables de la formation professionnelle.

2) En 1985 était prévu le transfert aux collectivités locales des compétences pour l'enseignement public. Les charges correspondantes ont été évaluées à 3,49 milliards dont 3 milliards par affectation du produit des droits de mutation à titre onéreux et de la taxe de publicité foncière sur les immeubles d'habitation. Le solde, soit 490 millions, sera intégré dans la DGD. Mais comme ce transfert est repoussé à 1986 comme le souhaitaient la plupart des élus, la loi de finances sera rectifiée en conséquence.

Au total la politique de soutien budgétaire aux collectivités locales obéit à deux principes :

— Des mécanismes d'indexation ont été prévus pour que, en masse globale, ces transferts évoluent d'une année sur l'autre au même rythme (voire légèrement plus) que l'inflation escomptée. Là où le bât blesse c'est que l'inflation dépasse souvent les prévisions et les élus ne se privent pas pour le dire.

— Les charges transférées doivent intégralement être compensées. Ce que l'Etat ne dépense plus lui-même, il le donne aux collectivités qui, à sa place, assument désormais les responsabilités. Mais les élus constatent que du principe à la réalité il y a une marge. Par exemple, au chapitre de l'éducation nationale, les bâtiments scolaires que reçoivent en dot les communes ou les départements ne sont plus de la première jeunesse et les nouveaux propriétaires se verront dans l'obligation de les rénover. A leurs frais, évidemment.

F. Gr.

Les budgets des régions ont augmenté de 157 % depuis 1980 (1)

	1982/1980	1984/1982	1984/1980
Ensemble des régions de province	+ 54,2 %	+ 101,1 %	+ 208,7 %
Ile-de-France	+ 17,1 %	+ 48,7 %	+ 74,1 %
France entière	+ 40 %	+ 83,6 %	+ 157 %

(1) Sont pris en compte les budgets primitifs des conseils régionaux. En 1984, l'ensemble des budgets régionaux a atteint 15,1 milliards de francs, dont 9,9 milliards pour les dépenses d'investissements et 5,2 milliards pour les dépenses de fonctionnement.

A la dérive

(Suite de la page 21.)

Le principe financier posé par la loi du 2 mars 1982 est clair : les dépenses doivent être compensées par des ressources équivalentes. Mais tout concourt à fausser le principe de l'équilibre.

Ainsi, nul ne saurait nier que les dépenses d'aide sociale transférées aux départements, ou de formation professionnelle à la charge des régions ont, par nature, une croissance rapide, difficile à contrôler, alors que les recettes fiscales transférées — produit de la vignette automobile pour les départements, de la carte grise pour les régions — évoluent en fonction des immatriculations, c'est-à-dire très mal. Comment s'étonner, dès lors, que la plupart des départements et des régions aient été contraints, en 1984, d'accroître de plus de 30 % en moyenne les tarifs de la vignette et de la carte grise ?

Quant à la dotation globale de décentralisation, évaluée à la date des transferts, son évolution globale suit celle des recettes de TVA. Par ailleurs, elle engendre de telles difficultés de répartition entre les différentes collectivités locales que, dès 1985, les critères devront être revus par l'État. Semblables tâtonnements, semblables distorsions, ne peuvent que nuire à la bonne marche de la décentralisation.

Les impôts locaux ne peuvent qu'augmenter

Les impôts locaux ont connu une progression rapide au cours des dix dernières années. Les collectivités locales ont porté le poids d'une part importante de l'aménagement de la France. Aujourd'hui, les élus locaux sont bien conscients que cette évolution doit être freinée. Beaucoup d'entre eux se sont engagés dans la voie de la rigueur ou, plus simplement, de la sagesse et cherchent à maîtriser les dépenses, tout en maintenant la qualité des indispensables services que rendent les communes, les départements et les régions.

L'exemple de la région d'Ile-de-France est éloquent. En francs constants, le poids des impôts directs (taxe spéciale d'équipement) s'est allégé sensiblement, passant de l'indice 100 en 1977 à l'indice 86 en 1984. Sa prudence en matière d'endettement l'est également puisque la charge nette de sa dette ne dépasse pas 7,2 % de ses ressources permanentes.

De leur côté, de nombreuses collectivités locales multiplient des efforts analogues, mais le désengagement financier de l'Etat, aggravé par le projet de budget de 1985, risque de rendre vains de tels efforts. La contrepartie de l'apparente diminution des impôts de l'Etat ne peut être qu'un accroissement réel de la fiscalité locale.

N'est-il pas surprenant de constater que le gouvernement qui, en 1981, par la bouche de son ministre délégué au budget, Laurent Fabius, n'avait pas de mots trop durs pour condamner « l'archaïsme et l'injustice » des impôts locaux, fait tout, aujourd'hui, pour les alourdir, alors qu'il n'a entrepris aucune des réformes qu'il jugeait urgentes à l'époque ? Bien au contraire. En 1984, par exemple, en supprimant rétroactivement les exonérations de la taxe foncière sur les propriétés bâties, il a accru la pression fiscale locale pour alléger celle de l'Etat. Le mécanisme fort complexe de cette réforme n'en aboutissait pas moins à un transfert d'impopularité certain sur les maires.

MICHEL GIRAUD.

Par suite d'une erreur technique, la page « La conjoncture en France », publiée dans « le Monde de l'économie » du 6 novembre, est parue sans signature. Elle était, comme les précédentes (consacrées, selon le cas, à la conjoncture française ou internationale), rédigée par GSI-ECO, en association avec *le Monde*.

LE ROLE DE L'ÉTAT

Un déficit budgétaire pour préparer l'avenir

(Suite de la page 21.)

Enfin, les moyens utilisés pour obtenir cette baisse du taux de prélèvement obligatoire posent problème : ce sont les ménages aux revenus moyens ou élevés qui sont les plus favorisés; les transferts en faveur des entreprises ne privilégient pas l'industrie et sont presque intégralement compensés par l'accroissement des taxes; ce n'est que parce que les crédits allant à la recherche, à la formation et à l'industrie ont été moins amputés que ceux des autres ministères que les priorités fixées par le gouvernement sont en partie respectées.

2. - *La contrainte du déficit budgétaire, sans être niée, doit être appréciée à sa juste valeur.* Il a beaucoup été fait état de la croissance très rapide du service de la dette depuis 1982. Ce constat ne doit pas faire oublier que, en pourcentage du PIB, le service de la dette publique est encore, en 1984 et 1985, le plus faible des grands pays industrialisés (2 % du PIB en 1984 contre 2,7 % au Japon, 2,8 % aux États-Unis, 3 % en Allemagne, 5 % au Royaume-Uni, d'après l'OCDE). De même, le poids de la dette de l'État est plus limité en France qu'ailleurs (18,6 % du PIB en 1983 contre 20,4 % en Allemagne, 42,8 % aux États-Unis, 48,8 % en Grande-Bretagne, 49,2 % au Japon).

Seconde remarque, le déficit de l'État n'est pas, en soi, condamnable. Des comptables nationaux pourraient dire, en simplifiant, qu'il s'agit d'un « problème de tuyauterie » entre le besoin de financement des administrations et celui des entreprises. Le financement par création monétaire du déficit budgétaire n'est pas, *a priori*, plus inflationniste que le financement d'investissements des entreprises par le crédit bancaire. Le déficit budgétaire pose cependant un problème qui ne peut être ignoré. En raison de la fragilité de nos échanges extérieurs et de l'insuffisance de l'épargne du secteur privé, le déséquilibre commercial risque de se creuser à nouveau en cas d'accroissement du déficit budgétaire.

3. - *La vraie question est donc : un déficit budgétaire, pour quoi faire ?* Un déficit durable lié à un excès des dépenses courantes ne manquerait pas, à terme, de poser de graves difficultés, car il pèserait sur les échanges extérieurs et ne créerait pas les conditions permettant de faire face à un service de la dette accru. Cette situation est celle de nombreux pays de l'OCDE depuis le milieu des années 70. De même, en France, la forte poussée des dépenses courantes en 1982-1983, alors que les dépenses en capital progressaient peu, explique que depuis 1983 le déficit budgétaire soit supérieur aux dépenses en capital (– 137,8 milliards de francs contre 125,1 milliards de francs dans la loi de règlement de 1983).

Mais ce constat doit être fortement nuancé, car la nomenclature budgétaire n'est guère adaptée à l'analyse économique. Dans les dépenses courantes figurent des dépenses ayant un caractère productif au sens où elles contribuent, à un horizon plus ou moins proche, à améliorer l'efficacité du système productif (bonification d'intérêt en faveur de l'investissement productif, dépenses de formation). Un des défauts majeurs des études de l'OCDE sur le déficit budgétaire est qu'elles ne s'interrogent pas sur la nature des dépenses publiques et ne traitent le déficit du budget que d'une manière globale. Plusieurs lignes directrices peuvent, selon nous, être retenues :

– *Une politique de rigueur en matière de dépenses courantes est nécessaire.* Ce n'est pas tant le « train de vie » de l'État qui doit être réduit ; il n'est guère élevé quand on le compare au « train de vie » de bien des entreprises privées ou publiques, et c'est la qualité des services fournis qui risquerait d'en souffrir. Accroître la productivité des services publics constitue en revanche un bon objectif, même s'il implique une baisse des emplois à caractère administratif. Mais un effort accru de la part des fonctionnaires ne pourra être obtenu sans apporter des améliorations dans l'organisation et les conditions de travail. Des économies importantes sont également réalisables en rationalisant le système des aides aux entreprises qui devrait passer d'un système d'« aides par abonnement » à un système plus contractuel. Enfin, la mise en œuvre d'une politique de baisse des taux d'intérêt (de 2 points environ) sur les placements rémunérés aux taux du marché donnerait une marge de manœuvre non négligeable au budget en allégeant la charge des emprunts à venir et en réduisant le coût de la bonification des taux d'intérêt. Cette baisse des taux passerait par une moindre rémunération de l'épargne financière.

– *Le système des prélèvements obligatoires doit devenir plus équitable et plus efficace*, en allant dans le sens proposé par Pierre Uri, d'un élargissement de l'assiette et d'un abaissement des taux mais sans se lier par un objectif, sans signification réelle, de baisse du taux de prélèvement obligatoire.

– *Un effort supplémentaire est enfin à réaliser en matière de dépenses à caractère productif* pour un montant d'environ 20 milliards de francs (politique de formation, aides à l'investissement et dotations aux groupes nationalisés, notamment dans le domaine des nouvelles technologies où les actions engagées n'ont pas encore atteint le seuil critique). Cet effort supplémentaire serait financé, pour partie, par les économies réalisées au niveau des dépenses courantes, pour partie part création monétaire. Le déficit budgétaire accru qui en résulterait serait acceptable dans la mesure où ces dépenses contribueraient à améliorer la compétitivité de l'appareil productif. Au-delà d'un déficit commercial temporaire et maîtrisable, elles permettraient d'assurer un équilibre durable des échanges extérieurs tout en soutenant la croissance et en faisant face à la charge de la dette.

JACQUES MAZIER.

Déréglementation et politique industrielle

(Suite de la page 21.)

Comme l'a montré la remarquable étude présentée au Conseil économique et social par J. Mérand « Productivité, Croissance, Emploi », (voir *le Monde* du 26 juin 1984), il y a corrélation étroite entre autofinancement, investissements des entreprises, gains de productivité et création d'emplois. La contribution essentielle que l'Etat peut apporter à l'industrie est ainsi la mise en œuvre d'une politique économique tournée vers la croissance, le respect des équilibres fondamentaux et la santé financière des entreprises.

Cela signifierait pour la France un vaste effort d'économie en matière de dépenses publiques pour revenir à un déficit modéré et alléger les impôts ; une politique monétaire rénovée, fondée sur l'indépendance de la Banque centrale et s'appuyant sur des instruments de contrôle global de la liquidité ; et une contribution à la modération salariale par une politique continûment responsable dans le secteur public.

Mais la reconnaissance de la primauté de l'entreprise et du marché devrait simultanément se marquer par des actions en profondeur visant à la déréglementation et à la dénationalisation de l'économie.

Un combat à retardement

Le vaste mouvement international de déréglementation a pris naissance aux Etats-Unis avec la libération successive des secteurs du transport aérien, des transports terrestres, de l'énergie, des télécommunications, des services financiers.

La déréglementation du secteur de l'énergie a changé le panorama énergétique mondial avec, notamment, l'interruption du déclin de la production pétrolière américaine. La libération du secteur des télécommunications a entraîné une baisse prononcée des tarifs, offert aux consommateurs des choix nouveaux et dynamisé la création d'emplois dans le secteur électronique et informatique. La flexibilité donnée aux opérateurs sur les marchés de capitaux et le développement corrélatif de nouveaux produits financiers ont donné aux entreprises existantes des souplesses de financement qui les rendent moins sensibles au niveau des taux d'intérêt et ont permis aux entreprises nouvelles de trouver les moyens de leur expansion.

La baisse des prix du transport aérien et du transport routier aux Etats-Unis a alimenté l'expansion. Par exemple, dans les deux ans qui ont suivi la dérégulation du transport aérien, les gains de productivité ont compensé les quatre cinquièmes de la hausse des coûts contre moins de la moitié antérieurement.

Une expansion forte traduit une mutation structurelle, allant au-delà des phénomènes conjoncturels. La dérégulation aux Etats-Unis est une de ces mutations structurelles, comme avait pu l'être en son temps la création du Marché commun en Europe.

Dans des pays aussi divers que le Japon, la Grande-Bretagne ou l'Italie, s'engagent des actions comparables, notamment pour les services financiers et pour les télécommunications, avec la mise en concurrence de British Telecom, en voie de dénationalisation, et d'une compagnie privée.

L'administration française mène pour sa part un combat à retardement de protection des monopoles, alors qu'au bénéfice de l'économie tout entière et au bénéfice du consommateur la France devrait s'engager dans ce grand mouvement de déréglementation.

Dans le secteur de l'énergie, par exemple, on avait pu calculer, lors des travaux de la commission Lauré, que la législation pétrolière imposait aux consommateurs français une surcharge de prix de l'ordre de 10 % par rapport aux consommateurs allemands bénéficiant d'un régime de liberté. Les raisons historiques qui avaient conduit, en 1928, à instituer un monopole d'importation des produits pétroliers ont aujourd'hui disparu avec le plafonnement des débouchés et le développement du marché libre. Le moment est venu d'abroger la loi de 1928 et la réglementation qui en est dérivée. Bien entendu, la libération du secteur de l'énergie ne doit pas s'arrêter au secteur pétrolier. Il y aurait, par la suppression du monopole d'importation du gaz, par la distinction au sein d'EDF d'une entité de production et d'entités régionales de distribution, par la suppression du monopole d'importation du charbon, par la transparence et la vérité des prix, à dynamiser l'ensemble du secteur.

En matière de transports et de télécommunications, s'imposent également des options visant à la mise en place d'un marché pleinement concurrentiel.

Enfin, la France est absente du grand mouvement de « dérégulation » financière qui, à New-York, Londres, Tokyo, abolit les barrières entre intermédiaires spécialisés, permet à l'épargnant d'obtenir par la concurrence une juste rémunération, assure l'allocation des ressources en fonction de critères de rendement, c'est-à-dire de rentabilité, et dynamise l'investissement et l'emploi.

Un effet d'entraînement

L'exemple américain montre que les actions de « dérégulation » dans les secteurs tels que l'énergie, les télécommunications, les transports, les services financiers auxquels font appel l'ensemble des entreprises ont un effet d'entraînement qui va bien au-delà de ces secteurs. En particulier, c'est dans une telle perspective de déréglementation, l'exemple anglais le montre, que peut s'inscrire un programme cohérent et ambitieux de dénationalisation.

Dans cette stratégie où les entreprises retrouvent toutes leurs chances dans la compétition internationale par la mise en œuvre d'une politique globale adaptée, par la reconstitution de leurs capacités de financement et par la libération des forces dynamiques d'un marché libre, l'Etat ne s'interdit pas nécessairement des actions à long terme, dans une perspective plus large, celle du marché européen.

Les priorités en ce domaine sont connues. D'abord la constitution d'un véritable marché unique par l'unification des normes techniques, la déréglementation des secteurs de base où doivent se trouver en compétition de grands opérateurs privés, l'interpénétration des commandes publiques. Ensuite, la mise en place d'une véritable politique européenne de la concurrence, un peu à l'image de la législation américaine, qui est un facteur essentiel de stimulation de l'économie. Enfin, l'aide à la recherche dans les secteurs où un effet de dimension est indispensable à la réussite de l'action.

Cette vision à long terme ne doit pas s'appuyer sur l'illusion coûteuse d'une politique industrielle, qu'elle soit française ou européenne, mais sur la prise en compte des forces dynamiques que libéreraient, sur un marché unifié, des actions amples de dérégulation au bénéfice du consommateur et de l'économie tout entière.

PAUL MENTRE.

NOTES DE LECTURE

par Alfred SAUVY

● JACQUES RIBOUD. — La Monnaie dans ses artifices.

Nos grands ancêtres, qui prenaient une tête de bétail pour étalon de mesure, avaient sans doute *sur* la monnaie des notions plus claires que nous ; transformation logique, puisque nous sommes assez puissants pour affecter la monnaie à bien des fonctions moins directes.

C'est par des images saisissantes (telles que celle des ciseaux usés, que le maître tailleur s'obstine à utiliser dans leur état) que l'auteur nous décrit l'étendue des errements actuels. Poussé par la crainte de perdre de vue quelques points perdus dans la masse, il nous présente, dès le début, la liste, en bon ordre, des « artifices monétaires » qu'il entend proposer dans cet ouvrage. En tête, logiquement, l'« écu constant », au lieu et place de l'écu « *sonnant et trébuchant* ».

Comme il est vain d'espérer voir chaque pays d'Europe se priver du droit régalien de « battre monnaie », la monnaie unique, fille d'un pouvoir unique, est loin d'être en vue. Ainsi, la monnaie européenne ne peut être qu'extranationale. Il importe, cependant, qu'elle serve à des transactions effectives et, par suite, à la formation de réserves.

Attention cependant : si, dans un pays, l'indexation des salaires s'avère inévitable, l'indice choisi doit être non plus la monnaie nationale, mais l'écu constant. Du fait de l'amortissement qui en résultera, ce sera « *l'inflation douce* ».

Les conditions proprement monétaires sont, ensuite, suivies de considérations qu'il est affligeant, mais indispensable, de devoir répéter, notamment celle-ci : pour réduire l'inflation, il convient de produire davantage et non moins de richesses. Le malthusianisme de bien des mesures politiques est, comme le monétarisme, pavé des meilleures intentions. Pour l'indexation légère, quel indice utiliser ? Nous sommes invités à quitter l'Europe et à abandonner aussi le napperon de papier sur lequel Laffer a tracé sa fameuse courbe, napperon qu'il eût été plus utile, a-t-on dit, de laisser à sa destination originale. Nous aboutissons inévitablement dans l'aire du FMI. Des suggestions lui sont formulées, sur les rapports des DTS avec l'or, mais sans allusion au panier de matières premières mondiales suggéré par P. Mendès France. Nombreux seraient en ce cas, en France, les échos, plus faibles certainement à Chicago.

Bien d'autres propositions sont avancées dans cet ouvrage à la lecture si enrichissante. Est rappelée, en conclusion, la maxime heureuse et gênante de Galbraith : « *En économie, les errements ont presque toujours pour origine l'incapacité de changer.* »

★ PUF. Revue politique et parlementaire. Paris 1984. 22 cm. 278 pages. 90 F.

● ARNOLD HEERTJE et PHILIPPE BARTHELEMY. — L'Économie souterraine.

Longtemps bien modeste, la bibliothèque *sur* le travail noir, sous ses diverses formes, se garnit peu à peu, sans vraiment s'enrichir. L'effort du professeur à l'université d'Amsterdam, connu par ses travaux sur le progrès technique, et du professeur d'Aix-Marseille n'a, si remarquable qu'il soit, pas suffi à pénétrer quelque peu ce sujet délicat, où la rumeur et le pittoresque tiennent tant de place.

Il s'agit d'ailleurs ici de fraude fiscale plus que de travail clandestin dans son aspect matériel.

Friand sinon de scandales, du moins d'écarts hors de la morne régularité, le public se distrait, en tous pays, à voir Guignol rosser le commissaire. En matière de fraude fiscale simple il est cependant un peu gêné.

Les divers résultats annoncés ici et là, pour tel ou tel pays sont, selon une méthode assez courante, rassemblés sur une page, plus parcourue que discutée. Avec le temps, selon une loi connue, la répétition continue de chiffres bien fragiles leur donne une crédibilié très inégalement méritée.

Nous retrouvons aussi les résultats de la méthode Feige, basée sur la quantité anormale de billets nécessitée par les transactions clandestines. Sous une apparence scientifique, cette méthode différentielle présente des résultats plus divertissants que solides.

Si surestimée qu'elle soit dans l'opinion générale, l'économie « immergée » en Italie eût mérité une attention plus vive, accompagnée de descriptions sur les formes adoptées, ses relations avec le commerce extérieur, etc. Le cas isolé du marchand d'antiquités sans papiers n'est qu'une pêche modeste dans une rivière poissonneuse à souhait.

★ *Economica*. Paris 1984. 145 pages. 89 F.

● JEAN FOURASTIÉ et BÉATRICE BAZIL. — Pourquoi les prix baissent.

Il y a maintenant près de quarante ans que l'opinion (accompagnée de Léon Blum, si peu habitué qu'il fût aux lectures économiques) a été frappée par la parution de l'ouvrage *le Grand Espoir du vingtième siècle*. Parmi les espoirs énoncés figurait celui de voir les économistes classiques, universitaires, accompagner leurs modèles globaux, assis sur l'offre et la demande, par des vues sur le facteur de progrès, disloquant et bienfaisant, constitué par la technique. Toujours sous le charme des formules univalentes, la science moutonnière a maintenu un globalisme financier recouvrant accidents et longues poussées.

« La baisse des prix » ; pour justifier ce titre quelque peu provocant, l'auteur entend prendre pour unité la rémunération de l'heure de travail.

Dès que nous sortons du trouble indice général, nous allons de curiosités en découvertes. C'est, par exemple, la « victoire du poulet sur le lapin ou celle de la fourche à neuf dents sur celle de quatre ». Qui sait et qui enseigne que, dans le haut Moyen Age, un cheval coûtait moins que son mors ? Très large, du reste, est le champ des prix. C'est ainsi que le prix de la terre obéit à des lois spéciales, s'écartant souvent des produits obtenus sur cette même terre. C'est ainsi qu'après une période de hausse continue, en termes réels, jusque vers 1980, la baisse a atteint 30 %.

Entre le service pur et le service rendu avec le concours d'un important capital accumulé, l'écart des mouvements peut être considérable, résultat qui devrait nous inciter à tempérer l'optimisme éperdu déclenché, dans l'opinion, à partir de la robotisation.

La seconde partie de l'ouvrage nous transporte sur un terrain nouveau, l'intérieur de l'entreprise. Comment le décideur fixe-t-il les prix ? Sur le court terme, aléas et facteurs accidentels entraînent des déviations provisoires hors de la ligne qu'impose la loi forte du progrès technique.

Et la vérité des prix ? Souvent habillée, parée, elle est, une fois remise à nu, d'une sévérité douloureuse, mais le plus souvent fructueuse.

★ Editions Pluriel Inédit. Hachette, Paris 1984. 18 cm. 320 pages. 41 F.

● EMMANUEL TODD. — L'Enfance du monde. Structures du développement.

Dans peu de temps, nous allons célébrer, sans doute discrètement, le quarantenaire, non du mot développement, mais de son sens économique, né fortuitement pendant une séance aux Nations unies. Nombreux sont aujourd'hui ceux qui, en tant de pays, cherchent la recette, voire le talisman, permettant de franchir le parcours au bout duquel doit se trouver l'abondance dans une relative quiétude.

De cet homme si curieux, dans les deux sens du mot, coauteur avec H. Le Bras de *l'Invention de la France*, nous n'attendions, certes, ni banalité ni dérobade, mais, dès l'abord, nous n'en sommes pas moins quelque peu désorientés. Dans l'attente de technologies, d'investissements, nous nous trouvons devant un hôte inattendu, l'autorité parentale. Enclins à considérer la famille autoritaire comme un frein, nous la voyons, au contraire, libérer, par la voie de l'alphabétisation, un potentiel culturel généreux. Difficile, cependant, la vérification expérimentale, car le paramètre échappe à peu près à la mesure. Même une fois cette difficulté surmontée, il reste à établir les liens de causalité.

Sur le déclic que fut l'essor initial de l'Angleterre, au dix-huitième siècle laborieusement dessiné ici, il faut rappeler l'analyse minutieuse de P. Bairoch, que nous sommes étonnés de ne pas rencontrer, ainsi que Cl. Lévi-Strauss.

De ce chercheur avide, fécond, fébrile, attendons une puissante maturation.

★ Seuil 1984. Paris. 20,5 cm. 254 pages. 89 F.

● PASCAL ARNAUD. — La Dette du tiers-monde.

Un sujet qui, il y a deux ou trois ans encore, n'inquiétait guère que des milieux spécialisés, sans toucher le public ni des pays riches ni des pays pauvres. L'aventure est décrite ici sans emphase, dans toute sa crudité, par le professeur de l'université de Mexico qui enseigne aujourd'hui à l'IEDES.

Si l'endettement des particuliers est vieux comme le monde, celui des nations a déjà de dramatiques épisodes. Un court historique nous montre la marche du phénomène au cours du siècle précédent (les prêteurs étant surtout la France et l'Angleterre), mais sans décrire le dénouement par la hausse des prix, qui eût singulièrement éclairé le drame actuel.

Ce drame, nous le suivons depuis le début, disons de 1950 à 1970, sans inquiétude notable. Ne sommes-nous pas encore dans les « trente glorieuses » et n'entendons-nous pas M. Chenery, futur vice-président de la maternelle Banque mondiale, déclarer que « *l'assistance (prêt) à l'étranger favorise le développement* » ? La dette s'accroît, sans troubles notables, jusqu'au premier choc pétrolier, disons même jusqu'au second, les pays pétroliers ont assez largement prêté après le premier choc.

Le déroulement se poursuit alors en sens inverse : les menaces de cessation de paiement, se répercutant de proche en proche, inquiètent les plus solides banques des Etats-Unis.

A cette description manque cependant un élément important, la variation des prix. Jusqu'en 1973 (dévaluation du dollar en 1971) et même en 1978, la hausse des prix a joué le rôle d'amortisseur, de sorte que de nouveaux emprunts pouvaient encore s'avérer raisonnables.

Il serait aujourd'hui bien difficile à quelque personnalité en vue de préconiser un recours à la hausse des prix, appelée péjorativement inflation. L'auteur, qui semble insuffisamment connaître l'aventure de 1929, multiplie, en conclusion, les recommandations pour éviter le retour à une crise aussi dangereuse.

Bibliographie sommaire.

★ Editions La Découverte. Paris 1984. 18 cm. 128 pages. 29 F.

● JEAN-MARIE COTTERET, GÉRARD AYACHE, JULIETTE DUX. — L'Image des multinationales en France. Préface de Eneko Landaburu, président de l'Institut de recherche et d'information sur les multinationales. Commentaires de Maurice Duverger et François Bourricaud.

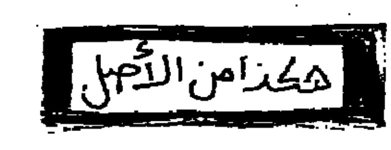
Actives depuis longtemps, les entreprises travaillant en plusieurs pays n'ont guère attiré une attention notable et acquis une dénomination propre qu'après la deuxième guerre mondiale. Leur multiplication, leur puissance et leur rôle dans le développement de quelques pays leur ont valu, au début, une réputation franchement mauvaise, comparable à celle des trusts, appellation quelque peu en désuétude. Le besoin manichéiste, si reposant, appelle des termes nouveaux.

Pour juger l'évolution des dernières années, l'IRM s'est proposé de mesurer les variations d'attitude dans le temps par un moyen ingénieux, à peu près exempt d'arbitraire. Dans les articles parus sur le sujet, en 1976, 1979 et 1982, dans *le Figaro* et *Libération*, en 1979 et 1982 dans *le Matin*, ainsi que dans les deux hebdomadaires *l'Express* et *le Nouvel Observateur*, ont été relevés les termes utilisés par les rédacteurs. L'ensemble accuse une nette évolution, particulièrement dans *Libération*. C'est ainsi que, dans ce quotidien, ont disparu de la liste des douze principaux termes, utilisés en 1976, les mots *Suisse*, *Ziegler*, *Lockheed*, *pots-de-vin*, tandis qu'apparaissent les mots *filiales*, *Américains*, *étrangers* et, plus curieusement, *terrorisme*.

Parmi les causes de changement soulignées ensuite figure l'amélioration des connaissances. Peut-être les multinationales sont-elles considérées comme un mal nécessaire, ou sont-elles englobées dans une réprobation plus étendue.

On eût aimé voir les deux commentateurs (et même les trois auteurs politologues) déclarer s'ils ont, eux-mêmes, pendant cette période, modifié leur jugement personnel.

★ Institut de recherche et d'information sur les multinationales. Paris 1984. 22 cm. 187 pages. 98 F.



هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Directeur Usine Paris

(Maroquinerie/Bagagerie de Luxe)

Créée en 83, cette unité d'une centaine de personnes évolue très vite, elle aura près de 150 personnes dans six mois.

Nous recherchons l'homme qui en prendra la responsabilité sur les plans gestion et production, réfléchira aux structures adaptées à la spécificité de nos fabrications, les mettra en place.

Nous souhaiterions un professionnel de la maroquinerie, sellerie, bagages ayant acquis une importante expérience de gestionnaire. Toutefois, la qualification et la technicité tant de notre personnel que de l'encadrement, font qu'un gestionnaire, soucieux de rentabilité, au fait des particularismes de la production artisanale, peut parfaitement, avec les qualités de contacts et d'ouverture qu'il a, poursuivre et mener à bien le développement de cette unité. Ce poste requiert donc avant tout des qualités de "CHEF D'ENTREPRISE".

Si vous souhaitez en savoir plus, merci de faire parvenir votre candidature sous référence 84729 M à Madame Claude FAVEREAU qui assure cette recherche.

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier, 75009 PARIS, Tél. : 285.15.53

AFCOREM



LAROCHE NAVARRON S.A.

Nous sommes un laboratoire pharmaceutique en croissance soutenue — C.A. : 300 MF — membre du Groupe International SYNTEX. Pour mettre en œuvre et développer notre plan informatique intégrant de nouvelles applications de gestion sur IBM 38 mod. 7, un environnement de pointe (temps réel, bases de données, réseaux), des projets de décentralisation sur P.C., nous recherchons notre :

Directeur informatique

Chargé, certes, de diriger et coordonner les cellules études, systèmes, exploitation et formation, vous serez surtout :

- l'animateur d'un service opérationnel qui puisse répondre aux besoins accrus des utilisateurs,
- le maître d'œuvre du développement de votre service et de son environnement,
- le conseiller direct auprès de notre Direction en matière d'orientation et de stratégie informatique.

Ce poste, basé à Puteaux, s'adresse à un professionnel du management informatique d'environ 35-40 ans, possédant des qualités certaines de leader. Vous parlez l'anglais et souhaitez intégrer un environnement évolutif et international.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions), sous la réf. P/DIL/LM, à Thierry de CARNÉ qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

directeur des relations humaines

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

Avec un CA de 230 Millions de Francs et un effectif de 900 personnes, nous sommes le deuxième laboratoire dans notre créneau de marché. Nous possédons une implantation nationale (18 succursales) et internationale (5 filiales). Notre Direction Générale souhaite créer le poste de Directeur des Relations Humaines. Basé au siège, ce collaborateur aura pour mission de concevoir et mettre en application au siège et dans les succursales la politique du personnel : formation, recrutement, politique salariale, relations avec les partenaires sociaux... Homme de relation, il devra également nous représenter auprès des instances officielles de notre profession : SNIP, centres de recherche... Homme de l'international, il conseillera et suivra nos filiales dans leur gestion humaine. Pour assurer cette fonction, nous recherchons un candidat d'une trentaine d'années, possédant une solide formation supérieure (ESC, IEP, Droit...) jointe à quelques années d'expérience de la gestion humaine en milieu industriel. Un candidat de fort potentiel trouvera dans notre structure en développement de réelles perspectives d'évolution.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 410.84 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann 75008 PARIS

CB Chantal Baudron. s.a.

Organisation et Publicité

MEMBRE DE SYNTEC



LYON

1ère Centrale d'Achats et de Services dans le décor de la maison

- la détermination et les moyens d'un développement important.
- 3 groupements : INTERTAPIS (180 magasins), tapis, moquette, revêtements murs et sols. INTERDECOR (140 magasins), tissus d'ameublement, voilages, blanc. ESSOR (22 grossistes) moquette, revêtements de sols.

Directeur commercial

développement des réseaux INTERTAPIS et ESSOR, développement de la société

- «Sur le terrain» 50 % : Agir pour augmenter le volume des achats transitant par la Centrale. Toujours mieux faire comprendre aux Adhérents actuels et potentiels ce qu'apporte la Centrale : produits judicieusement choisis, prix d'achat, efficacité des moyens publicitaires collectifs, services à la carte, etc... Conseiller les Adhérents pour les aider à réussir : choix des collections, gestion et organisation, actions commerciales...
- Au siège : Analyser les résultats, réunir et traiter les informations, étudier les évolutions possibles des réseaux, participer largement aux réalisations nouvelles. Vous êtes partenaire de la Direction Générale et vous collaborez étroitement avec le Directeur des Achats.

Vous avez 35 ans minimum, l'expérience et le goût des négociations, de la gestion, de la distribution au sens large. Vous pratiquez l'anglais.

Parallèlement à une action efficace dans le court terme, vous désirez contribuer très directement à l'évolution d'une Société dont le but est de rester la meilleure de sa spécialité.

Merci d'envoyer votre CV + appointements actuels, à Gérard SCHNEIDER, qui vous assure toute discrétion (référence TBM).

SCHNEIDER RECRUTEMENT 55 montée de Choulans 69323 Lyon Cédex 05.

AFCOREM

A Fontainebleau...

Une P.M.E., leader sur un segment très porteur du marché sanitaire grand public, recherche son

DIRECTEUR INDUSTRIEL

Membre du Comité de Direction, il est pleinement responsable de la politique industrielle de la Société et de ses orientations techniques futures. Il gère l'ensemble de la production (aujourd'hui sous-traitée) et de la logistique. Il oriente les travaux du bureau d'études pour en décider la conception et l'évolution des produits.

C'est un ingénieur «Arts et Métiers» ou équivalent, qui a une solide expérience de la fabrication (mécanique - tôlerie - plastique - demi-série). C'est un négociateur de talent. Homme de gestion, il est rompu à la maîtrise et au contrôle des prix de revient.

Ce poste peut permettre à un manager confirmé, sensible à la dimension commerciale, d'évoluer au sein d'une entreprise performante vers des responsabilités plus générales.

Merci de nous adresser CV, photo récente et rémunération actuelle sous la référence 410 018 M (à mentionner sur l'enveloppe)

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS 115, rue du Bac - 75007 PARIS

Importante Société de Services

située dans une grande ville de l'Ouest recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

☐ Il aura la responsabilité : du réseau de vente, du service promotion et du service études-marketing. Membre du Comité de Direction, il définira en relation avec la Direction Générale, la politique et la stratégie commerciale de la Société pour développer son emprise auprès de tous les publics, et en particulier, le monde agricole.

☐ Ce collaborateur de formation supérieure, justifiera d'une expérience antérieure, de préférence dans l'assurance ou la banque. Une connaissance des milieux agricoles sera un atout important.

☐ Facilité de logement sur place.

Pour un premier contact, adressez lettre de candidature, Curriculum-Vitae détaillé, photo et prétentions, sous référ. AMO.01 (Discrétion assurée. Aucun dossier ne sera transmis sans accord préalable des candidats.)

cefórpe
marc forget et associés
10, rue de la Victoire, 75009 Paris.

PRB

Importante Société Française fabriquant des produits de haute technologie

300.000 F SUD-OUEST

Futur directeur des fabrications

Rattaché au directeur industriel il aura

L'entière responsabilité de la mise en place de la production d'un produit de technologie d'avant-garde dans le cadre d'un programme d'investissement de très grande amplitude (il devra tripler son effectif à très court terme).

Expérience de 5 ans minimum de la production et bonnes connaissances des fabrications mettant en œuvre des technologies de dépôt de couches minces (vidéo disque, bandes magnétiques, etc.) sont indispensables.

Formation supérieure physique/chimie ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais impératives. De 35 ans minimum, le candidat doit être un homme de fabrication rigoureux et gestionnaire.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé, sous référence 24017

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis 92522 Neuilly.

Burberrys LTD

Important Groupe Britannique de Prêt-à-Porter de Luxe bien implanté en Europe, recherche, pour son Siège à PARIS :

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Chargé de :

- la gestion du Personnel (300 personnes),
- la gestion administrative (assurances relations avec les administrations),
- des aspects juridiques de notre Société,
- l'implantation et la gestion de notre système informatique,
- la gestion des services généraux du Siège.

La pratique de l'anglais et de solides connaissances de droit commercial et social sont requises, ainsi qu'une grande expérience dans ces domaines, acquise dans un poste similaire.

Rémunération et perspectives d'évolution très intéressantes.

Adresser candidature, C.V., photo à Monsieur WOOD - BURBERRYS
8/10 Boulevard Malesherbes 75008 PARIS

NOTRE SOCIÉTÉ RECHERCHE SON

DIRECTEUR DES VENTES ET DU MARKETING

notre domaine — les salaisons
notre image de marque excellente
notre C.A. — 127 millions de francs 83

C'EST UN PATRON QUE NOUS VOULONS

- Pour diriger notre force de vente de 20 représentants exclusifs.
- Pour participer activement à l'élaboration de la politique commerciale et de marketing.

La richesse de son expérience nous intéresse plus que son âge. L'expérience dans le domaine de la salaison n'est pas indispensable.

Si vous pensez être l'homme de la situation, écrivez-nous très rapidement à :

SCL-ÉTABLISSEMENTS MAZIÈRE
ATTENTION M. CHARLES MAZIÈRE
B.P. 7
19240 ALLASSAC (BRIVE).

VOUS ÊTES UN GAGNANT, RENCONTRONS-NOUS !

FABRICANT FRANÇAIS, notre marché dans les BIENS D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS est en PLEINE EXPANSION en FRANCE et à l'ETRANGER.

Notre structure EXPORT est existante, et ses membres, tant itinérants que statiques, fortement motivés, souhaitent UN PATRON, UN INTERLOCUTEUR RECEPTIF et AMBITIEUX pour AGIR ENCORE PLUS EFFICACEMENT (CA actuel : 15 M. - Dans 2 ans : 60 M.). Aussi devenez notre

DIRECTEUR DES VENTES EXPORT

Chargé de la dynamique de vente, de l'animation de l'équipe et des agents locaux, de la promotion, vous savez que C'EST SUR LE TERRAIN QUE SE JOUE LA REUSSITE.

Organisé, vous êtes un PROFESSIONNEL DE LA NEGOCIATION A L'EXPORT. Vous travaillerez dans un cadre d'OBJECTIFS et de BUDGETS DISCUTES et nous saurons vous DONNER LES MOYENS POUR ATTEINDRE NOS BUTS.

Maîtrisant au moins parfaitement la langue anglaise, vous résiderez en BOURGOGNE.

A VOTRE SALAIRE S'AJOUTERA UN INTERESSEMENT AUX RESULTATS, TRES MOTIVANT ET SUBSTANTIEL.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et salaire actuel sous Réf. 1678.

La déontologie de notre profession garantit toute discrétion.

CONSEIL EN RECRUTEMENT — RESULTATS •
7 place Darcy - BP 1388 - 21051 DIJON Cedex



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Organisme de Conseil auprès des PMI basé à Paris intervenant en France et à l'Etranger
recherche

un Consultant pour l'Afrique de l'Ouest

Mission :
- assister les PME du secteur agro-alimentaire ou de service (étude de projets, montage dossiers financement, suivi de gestion...)
- assurer la formation de cadres nationaux.

Profil :
conseil PME ayant déjà travaillé en Afrique Noire, si possible dans le domaine agro-alimentaire.

Contrat à durée déterminée d'un an, éventuellement renouvelable.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) sous référence 146 à C.K.
22, rue de l'Assomption 75016 Paris

LEVI TOURNAY



Chantal Kenvyn



recherche le

responsable de sa représentation à HONG-KONG

Il s'agit de participer à la mise en place d'une antenne commerciale à Hong-Kong, de promouvoir les produits de verre plat à Hong-Kong et en Chine Populaire, d'engager et de développer des contacts avec les producteurs et les transformateurs de verre en Extrême-Orient.

Cet agent dépendra directement de la Société d'exportation de Saint-Gobain Vitrage, la S.A. Exprover dont le siège est à Bruxelles.

Les candidats ont une formation supérieure et des aptitudes commerciales. Ils ont une expérience indispensable de l'Extrême-Orient. Ils sont de préférence de langue maternelle chinoise, ou française avec une pratique courante du mandarin et du cantonais. L'anglais écrit et parlé est indispensable.

Envoyer curriculum vitae et lettre manuscrite à Mme Françoise Tridon,
Direction du Personnel, SAINT-GOBAIN VITRAGE
Les Miroirs - Cedex 27 - 92096 Paris la Défense

BRASSERIE AFRIQUE DE L'OUEST

Nous cherchons, pour un très grand groupe alimentaire belge implanté Outre-Mer, un

OUTRE-MER

RESPONSABLE BOUTEILLERIE
Conditionnement : bière

• Chargé du contrôle, de la planification et de la supervision des activités d'embouteillage d'une unité brassicole importante, vous serez responsable de la gestion de votre service aux points de vue technique, logistique et humain.
• Justifiant de 5 à 10 ans d'expérience dans une fonction similaire, si possible Outre-Mer, vous pratiquerez l'anglais couramment (ceci est impératif).
Il s'agit d'une fonction importante, de haut niveau opérationnel, pour laquelle les conditions contractuelles proposées sont attrayantes.
Pour plus d'informations, téléphonez-nous dès cette semaine : mardi, mercredi, jeudi après 20h au (1) 364.12.10 ; samedi de 10 à 12h au (1) 723.55.18, sinon écrivez-nous en mentionnant la fonction.



PARIS BRUXELLES ANVERS

38, rue de Bassano 75008 Paris - (1) 723.55.18



DIRECTIONS
Nationales et Internationales

LYON

SEITHA, PMI lyonnaise maîtrisant des technologies de pointe dans le domaine du génie climatique, des économies d'énergie, des énergies nouvelles et des réalisations industrielles clés en mains, recherche le

Directeur de son S.A.V.

A la tête d'une équipe d'une quarantaine de personnes, il assumera une large mission d'animation, d'organisation et de planification des actions des techniciens dans le cadre d'opérations de mise en route, de dépannage et de contrats d'entretien. Son action privilégiera la bonne qualité du service à apporter à la clientèle en s'appuyant plus particulièrement sur le développement de la télésurveillance qui constitue l'un des objectifs principaux de la Société.
Ce poste clé s'adresse à un INGENIEUR possédant soit une solide compétence en GENIE CLIMATIQUE soit à un GENERALISTE à dominante ELECTROMECANIQUE ayant acquis une large expérience sur le terrain.
Ecrire au CABINET GATIER, 32 Rue Barrème 69006 LYON, sous réf. 155 M.

Cabinet Gatier

Office public d'HLM de la ville de Nantes
recherche
par voie de mutation un

ATTACHÉ PRINCIPAL

pour assurer la direction financière.
Adresser candidature et c.v. à M. le Président de l'Office, BP 1043 44037 Nantes Cedex.

Association loi 1901 spécialisée dans les voyages et échanges internationaux en France et à l'étranger recherche son :

DIRECTEUR(TRICE)

compétences en gestion expérience dans le domaine des activités touristiques. Aptitude à animer une équipe (15 personnes) et connaissance du milieu agricole souhaitées.

Adresser curriculum vitae sous n° T 88.467 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Jeune Directeur d'Agence Bancaire

Normandie
Groupe bancaire français (1000 personnes), bien implanté à Paris et en province, recherche le Directeur de l'agence (4 personnes) d'une ville proche du Havre. Ce poste conviendrait à un jeune gradé ayant déjà dirigé un guichet d'importance semblable et possédant la pratique des opérations bancaires avec les clientèles commerciales et privées (placements, crédits). A la rémunération envisagée s'ajoutent la mise à disposition d'un logement et les avantages annexes y afférents.

Envoyer votre CV sous référence LM/1136 aux consultants chargés de cette recherche

PLEIN CADRE
350, rue de Vaugirard 75015 Paris

plein cadre

FIDAFRICA
Afrique

Changer et bouger pour évoluer

Notre société conseil auprès des banques, des grandes entreprises internationales implantées en Afrique, des sociétés étatiques et nationales, vous propose d'évoluer dans votre fonction de conseil juridique et fiscal.

Conseil Juridique inscrit

Après un DESS de droit des affaires ou équivalent, vous avez acquis une expérience de plusieurs années en cabinet et maîtrisez parfaitement la fiscalité, le droit social, le droit des affaires en général et la rédaction d'actes de sociétés.

En outre, votre mobilité, vos aptitudes naturelles à diriger, animer et communiquer, doivent maintenant vous permettre de gérer votre carrière dans un groupe de conseils performant et un environnement stimulant. A une rémunération attrayante et transférable, s'ajoutent les avantages liés à l'expatriation. Le cadre international du travail nécessite la maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier à Alain NERVET qui sera heureux de vous recevoir 15, Rue du Louvre 75001 Paris. Réf. 41141.

Curriculum



nervet pont conseil



Amnesty International
recherche
pour son Secrétariat international à Londres

DEUX CHERCHEURS

l'un pour l'Afrique de l'Ouest (francophone)
et l'autre pour plusieurs pays du Moyen-Orient

Ces chercheurs enquêteront sur les violations des droits de l'homme dans ces deux régions et détermineront les moyens permettant d'assurer la protection des droits de l'homme dans le cadre du mandat d'Amnesty International.

Dans les deux cas, les candidats devront posséder une connaissance approfondie de ces pays, notamment sur le plan politique et juridique, être capables de rassembler des informations et de les interpréter objectivement, et d'évaluer la situation politique.

Il est essentiel qu'ils sachent s'exprimer avec aisance en anglais, tant oralement que par écrit. Une parfaite connaissance du français est indispensable pour l'Afrique de l'Ouest, et de l'arabe pour le Moyen-Orient.

Traitement annuel indexé (à l'étude actuellement) :
£9 500

Pour recevoir la description détaillée de ces deux postes et une formule de candidature, prière d'écrire au service du personnel, Amnesty International, 1 Easton Street, Londres WC 1X 8DJ, Grande-Bretagne, en précisant de quel poste il s'agit.

Date limite pour la réception des candidatures :
31 décembre 1984

Les formules de candidature des personnes qui ont récemment fait une demande pour le poste de chercheur pour le Moyen-Orient seront automatiquement prises en compte.

FRENCH FOOD COUNCIL MIDDLE EAST OFFICE

recherche pour
PROMOTION DES PRODUITS ALIMENTAIRES FRANÇAIS

UN DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TRILINGUE
ARABE
ANGLAIS, FRANÇAIS

Basé à DUBAI
Il se déplacera fréquemment surtout dans les pays du Golfe
(contrat de droit local).

Adresser C.V. et photo à : SOPEXA
43, rue de Naples, 75008 PARIS.

La filiale d'une importante Entreprise largement présente dans le monde
recherche

des gestionnaires d'hôpitaux
pour l'Arabie Saoudite

Diplômés d'études supérieures de gestion, les candidats retenus auront l'expérience de l'administration de collectivités : hôpitaux, cliniques, hôtels ...

La connaissance de l'anglais est indispensable, celle de l'arabe sera appréciée.

Un stage de formation sera assuré par la Société avant la prise de fonctions.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 5932 à
Levi Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle
75083 Paris Cedex 02
qui transmettra

GROUPE COMMERCIAL MULTINATIONAL
exerçant son activité en
AFRIQUE NOIRE recherche pour
COTE D'IVOIRE (Abidjan)

chef des services comptables

ayant :
- formation expertise comptable
- expérience approfondie en organisation et informatique
- pratique confirmée de l'animation d'une équipe.

Le titulaire du poste travaillera en étroite collaboration avec la Direction Générale pour tout ce qui concerne la gestion comptable des différents départements de la Société.

Expérience de l'Afrique Noire très appréciée.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V.
sous réf. 106,
4, rue Amiral Courbet
75116 Paris

Cabinet Leconte
RECRUTER POUR L'AFRIQUE NOIRE...

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMPORT/EXPORT
IMPLANTÉE A NIAMEY (NIGER)
recherche

CHEF COMPTABLE

Le candidat, titulaire d'un BTS ou d'un DECS, aura l'expérience de la direction d'un service comptable acquise en Afrique de préférence.

Adr. lettre manuscrite et c.v. + copies des diplômes à :
STÉ AMAR TALEB, B.P. 11739, NIAMEY (NIGER).



emplois régionaux

L'AIR LIQUIDE
GRENOBLE
Division des Techniques Avancées
recherche

INGENIEUR COMMERCIAL

FONCTION : prospection de la clientèle constituée par des universités, des centres de recherche, des organismes au niveau européen et des industriels.
Contacts France - Europe - USA.

PROFIL : Ingénieur technico-commercial diplômé d'une grande école : Mines, Centrale, (INSA ou équivalent).
Connaissances techniques : thermique, thermodynamique, mécanique.
Droit commercial, expérience des organismes d'état ou internationaux.
Anglais lu, parlé, écrit, si possible connaissance de la langue allemande.
Expérience de 5 années partagée entre la technique et la pratique technico-commerciale.

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite
à CONSILIA - 5, rue de Lincoln - 75008 Paris (4ème étage)

CONSILIA
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

Chef service entretien - travaux neufs
(AM - ICAM - ECAM...)

Vous souhaitez intégrer une Société à taille humaine (300 personnes) et en même temps prendre un poste comportant une ouverture internationale. Nous sommes la filiale française d'un Groupe international dont le C.A. s'élève à 5 milliards. Nous fabriquons et commercialisons des produits destinés à la métallurgie : activités dans les domaines de la fonderie et de la sidérurgie.

Nous recherchons l'homme qui participera activement à l'amélioration des installations existantes et aux investissements : études et réalisation. Il sera responsable de l'entretien préventif et mettra en œuvre les moyens nécessaires à l'accroissement de la productivité et de la rentabilité.

Ingénieur diplômé d'une Ecole type AM, vous avez 3 à 4 ans d'expérience d'un service entretien. En contact direct avec l'équipe que vous animerez, vous ferez preuve de qualités réelles "d'homme de terrain". En même temps, vous montrerez votre capacité à vous intégrer à l'équipe de Direction.

Vous avez une bonne connaissance de l'anglais.

Poste basé dans le Nord-Est de la France.

CORT
Paris - Lille - Strasbourg

Merci d'adresser C.V. avec photo et prétentions sous la référence B024 M à Danielle Jalbert.

65, avenue Kléber 75116 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Publicorpe Junior





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Pour son unité de **MARSEILLE** recherche un

CHEF DU SERVICE HF COMPTABILITE-GESTION 200.000 F +

Placé sous l'autorité directe du directeur général, vous assurerez :
— la gestion budgétaire, financière et comptable,
— l'analyse des résultats,
— l'établissement des prévisions à court et moyen terme.

Vous animerez et dirigerez un service de 12 personnes et aurez à votre disposition un outil informatique performant HP 3000. Agé d'environ 35 ans, vous possédez une formation supérieure (ESC ou DECS minimum) et justifiez d'une expérience réussie.

La fonction appelant une participation active à l'organisation générale de la société, exige dynamisme, goût du contact et du travail en équipe.

Nous vous remercions d'adresser C.V., photo et rémunération actuelle s / réf. 1015 / 84 à :

IS CONSEIL
34, cours Gouffé
13286 MARSEILLE Cédex.

IS CONSEIL *PARIS — LYON — MARSEILLE*

Ingénieur responsable de production

Dans le cadre d'une large délégation, vous assumez l'évolution du process d'une installation hautement spécialisée en recherchant une automatisation accrue et vous assurez une responsabilité de production après avoir maîtrisé la technique de base de ce métier et pris en charge progressivement l'animation du personnel : vous développez un ensemble d'investissements importants destinés à augmenter la productivité et la qualité de cet atelier de 100 personnes.

Telle est la mission complète que vous propose cette performante Société spécialisée dans une gamme très variée de produits techniques à base d'alliages complexes.
La notoriété du Groupe, son importance et son développement permettent des perspectives de carrière concrètes.

Pour ce poste de haut niveau, nous souhaitons rencontrer un Ingénieur grande école (Mines, Centrale, A et M, etc...) dont l'expérience professionnelle l'a conduit à assumer des responsabilités opérationnelles comprenant l'animation d'équipes significatives pendant plusieurs années.
Une formation à base de mécanique, électricité, automatisme est appréciée.

Le poste est basé à proximité d'une ville très agréable à 200 km au Sud de Paris.
Les conditions offertes sont de nature à motiver un candidat de grande valeur.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous référence M 475 D à Arnaud de Menditte, OC Conseil - 15, rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil Ressources humaines — AFCOREM

Ingénieur à fort potentiel

Prendre en charge auprès du Responsable des Productions une gamme complète de produits techniques (alliages complexes pour des applications à haut degré technologique) afin de la coordonner et de la développer sur le plan de la qualité, de la productivité, des délais et du suivi-client.
Optimiser la fabrication et perfectionner l'adaptation des produits aux évolutions du marché.

C'est la fonction «Produits» que vous propose cette très importante Société internationale leader sur son marché, et qui connaît une expansion soutenue.

Ce poste permet de contribuer aux orientations stratégiques de l'entreprise et constitue une préparation à des responsabilités opérationnelles importantes à moyen terme.

Vous êtes Ingénieur de formation généraliste et votre expérience professionnelle déjà significative (au moins cinq années) s'est déroulée dans un poste similaire ou bien dans des responsabilités de fabrication.
Les conditions offertes et les perspectives rapides d'évolution sont de nature à motiver un candidat de très grande valeur. Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire.

Le poste est basé à proximité d'une ville très agréable à 200 km au Sud de Paris.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite sous référence M 475 B à Arnaud de Menditte, OC Conseil - 15, rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil Ressources humaines — AFCOREM

Ingénieur physicien du solide

(Réf. M 475 E)

Définir et conduire les programmes d'études et de recherche dans le domaine des alliages magnétiques passifs au sein d'une équipe de chercheurs spécialisés, élaborer les méthodes expérimentales adaptées, confronter en permanence ses projets avec les départements fabrication spécialisés.

Ingénieur spécialiste des matériaux

(Réf. M 475 F)

Au sein d'un laboratoire spécialisé, observer et modéliser les structures des matériaux fabriqués par l'entreprise (alliages très complexes), adapter les techniques d'instrumentation informatisées, développer les modélisations mathématiques.

Ce sont les deux postes que vous propose cette Importante Société, qui fait partie d'un des plus grands groupes français.
Vous êtes Ingénieur diplômé (grande Ecole ou Université, niveau 3ème cycle) et vos expériences et thèmes de recherche vous ont conduit à maîtriser un certain nombre d'expérimentations dans le domaine de la physique du solide (Réf. M 475 E) ou de la structure des matériaux (Réf. M 475 F).

Vous êtes débutant ou vous possédez une première expérience.
Les conditions offertes sont motivantes et les perspectives de carrière nombreuses.
Ces postes sont basés à proximité d'une très agréable ville du centre de la France.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite sous référence choisie à Arnaud de Menditte, OC Conseil - 15, rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil Ressources humaines — AFCOREM

Ingénieur conception et développement nouveaux produits

Etudier et définir les nouveaux produits en suivant ou en devançant les évolutions du marché, en réaliser leur cahier de charge en vue de l'industrialisation en très grandes séries, suivre la mise au point des produits en fabrication (principalement du moulage par injection avec des opérations d'assemblage entièrement automatisées), participer à l'animation du groupe recherche et développement.

Telle est la mission complète que vous propose cette importante Société (670 personnes en France, 300 Millions de F. de CA), leader européen sur son secteur d'activité : l'étude et la fabrication de pompes et valves aérosols utilisées en pharmacie et en parfumerie notamment.

Elle connaît une croissance exceptionnelle.

Vous êtes Ingénieur généraliste de formation (A et M, INSA, etc...) et vous avez déjà une première expérience dans des responsabilités de conception, d'industrialisation ou de production. La connaissance de l'industrialisation des plastiques serait un plus.

Nous vous proposons des conditions très intéressantes et des perspectives d'évolution rapides et concrètes. Le poste est basé en Normandie, à une centaine de km de Paris, à proximité d'EVREUX et de ROUEN.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 476 B, à Arnaud de Menditte, OC Conseil - 15, rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil Ressources humaines — AFCOREM

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE

(1100 personnes), dont l'activité met en œuvre les derniers développements de la technique en matière de soudage et de contrôles non destructifs sur des équipements thermiques dans le domaine conventionnel et nucléaire, recherche un

Ingénieur

ARTS ET METIERS, H.E.I. ou équivalent (plus ESSA souhaité), débutant ou ayant quelques années d'expérience, pour un poste d'adjoint administratif et technique de son service contrôle (70 personnes).
Ce poste réclame de bonnes connaissances en anglais ;

il est basé dans la métropole lilloise.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. et photo sous réf. 8134 M à COMMUNICO P.A.
12-14, rue Faidherbe - 59800 LILLE.
qui transmettra.

POUR COLLECTIVITÉS LOCALES

nous recherchons

- Secrétaires Généraux
- Attachés Communaux
- Directeurs Services Techniques

Adresser lettre manuscrite, Curr.-Vitae, n°70.211
PUBLICITE ROGER BLEY
101 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

Jeune ingénieur chimiste

Développement des méthodes d'analyse

Au sein d'un laboratoire spécialisé, animer le développement de l'ensemble des méthodes d'analyse et des techniques d'expérimentation, participer en liaison étroite avec les départements fabrication aux investigations sur les produits, mener les études pouvant impliquer des collaborations extérieures (Université, etc...).

Telle est la mission complète et autonome que vous propose cette très importante Société internationale, spécialisée dans l'étude et la réalisation de produits techniques spéciaux, à base d'alliages métallurgiques complexes.

Le poste est basé au sein du laboratoire d'analyse chimique de l'entreprise.

Jeune Ingénieur Chimiste (Ecole d'Ingénieur ou Universitaire de haut niveau), débutant ou possédant une première expérience, vous possédez une bonne connaissance de base des méthodes modernes d'analyse et une compétence informatique.

Les conditions offertes (rémunération, etc...) sont motivantes et les perspectives de carrière exceptionnelles.

Le poste est basé à proximité d'une ville très agréable à 200 km au Sud de Paris.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite sous référence M 475 A à Arnaud de Menditte, OC Conseil - 15, rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil Ressources humaines — AFCOREM

Jeune ingénieur généraliste

Participer à l'étude et à la planification d'un très important investissement (supérieur à 50 millions de francs) sur une ligne de fabrication complexe et automatisée, participer à la réalisation des travaux, suivre le démarrage des installations et à terme assurer progressivement la responsabilité opérationnelle des installations mises en place.

C'est la mission que vous propose cette très importante Société internationale spécialisée dans l'étude et la réalisation de produits techniques spéciaux, à base d'alliages complexes.
La diversité de ses activités, son expansion permettent des ambitions de carrières variées et concrètes.

Vous êtes Ingénieur Généraliste (Centrale, A et M...) débutant ou possédant une première expérience.
Vous êtes motivé par la perspective de responsabilités opérationnelles incluant l'animation et le commandement d'une équipe.

Les conditions offertes et notamment la rémunération sont intéressantes.
Le poste est basé à proximité d'une ville moyenne très agréable du centre de la France.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous référence M 475 C à Arnaud de Menditte, OC Conseil - 15, rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil Ressources humaines — AFCOREM

Importante Société Française de Conditionnement et de Traitement des Eaux - recherche :

TECHNICO-COMMERCIAL

REGION NORD
Niveau B.T.S. ou D.U.T.

Après formation au Siège et sous la responsabilité directe de ce dernier, il devra promouvoir la vente de ses produits auprès de la clientèle existante, assurer l'assistance technique, assurer la prospection et le suivi des affaires auprès des clients potentiels pour la vente des produits de conditionnement, des échangeurs d'ions et des installations de traitement.

La rémunération comporte un fixe substantiel et des primes selon objectifs. Frais sur justificatifs. Voiture fournie. Position Cadre.

Pour informations sur le poste, écrire lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à PIERRE LICHAU S.A., sous réf. 3557, BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

VILLE D'ALBI

recherche d'urgence

CHEF DU SERVICE DOCUMENTATION

(Niveau attaché(e) — expérience exigée)

- Il (elle) assurera l'ensemble de la fonction documentaire à la tête d'une équipe légère.
- Il (elle) devra poursuivre le processus d'orientation du service vers les techniques d'informatique documentaire.
- Il (elle) encadrera les unités fonctionnelles suivantes : documentation générale, accueil et information du public, reprographie, archives.

Ad. lettre manus. + C.V. + photo à M. le Maire, Secrétariat Général, Hôtel de Ville — 81000 ALBI.

MERLIN GERIN

Spécialiste mondial des matériels électriques et électroniques de commande et de protection, est l'un des plus importants constructeurs européens pour l'appareillage haute et basse tension et pour les ensembles électriques «clés en mains». 16000 personnes - 43 filiales et participations en France et dans le monde - 6 milliards de chiffre d'affaires en 1983 dont 50% à l'exportation.

Recherche dans le cadre de son expansion pour les Services Techniques de sa
DIVISION ELECTRONIQUE A GRENOBLE

ingénieurs études et développement

Profil :
- formation électronique ou électrotechnique
- 2 à 5 ans d'expérience minimum dans les secteurs convertisseurs statiques ou alimentations
- connaissances pratiques semi-conducteurs de puissance, si possible micro-processeurs et circuits à la demande
- créatifs, goûts prononcés pour le développement, les ingénieurs sont chargés de l'étude, la conception, la mise au point des nouveaux produits au sein d'une équipe jeune et performante
- anglais souhaitable.

Ces postes s'adressent à des Ingénieurs à potentiel, désireux d'évoluer dans un secteur de pointe à vocation internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec prétentions en précisant la référence CFR 242 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres à MERLIN GERIN 38050 GRENOBLE CEDEX.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.65

Responsable administratif et financier

SUD-OUEST

Vous êtes recherché par une entreprise industrielle (100 personnes) appartenant à un important groupe français.

FONCTIONS : rattaché au D.G., vous assurerez l'ensemble des fonctions financières, contrôle de gestion et gestion administrative du personnel de cette société.

PROFIL : une formation aux problèmes de gestion et une expérience de 5 ans minimum sont demandées pour aborder cette fonction.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à Mr FERRER
149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS, qui transmettra.

AGENCE D'URBANISME DE SAINT-ETIENNE recherche

UN CHARGÉ D'ÉTUDES EXPÉRIMENTÉ

Pour prendre en charge les aspects économiques des dossiers d'aménagement et d'urbanisme dans la région stéphanoise.
Les candidats auront une formation supérieure (maît. Sciences - Eco., Ecole d'Ingénieur + format. en économie) et la volonté de s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire.

Envoyer C.V. détaillé, prét. à : EPURES — 1, rue de la Résistance — 42000 Saint-Etienne. Poste à pourvoir rapidement.



Le Groupe FUCHS, leader européen de la **lubrification**, 27 usines dont 3 en France - 1.500 personnes, dans le cadre de son expansion, recherche pour une de ses filiales (petite ville centre France)

JEUNE INGENIEUR ENSI - INSA

150 - 180.000 F/an - Débutant ou 1 à 3 ans d'expérience

Chargé auprès du Directeur Technique des points suivants : approvisionnements (achats et gestion des fournisseurs), gestion industrielle (prix de revient et responsabilité qualité, ...), Recherche et Développement.

Il devra, après différents compléments de formation, être à même de faire face à des responsabilités plus larges et ce, dans différents secteurs au niveau du groupe.

Anglais indispensable. Allemand souhaité.

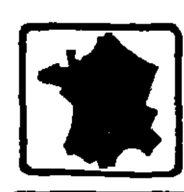
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) sous référence 600/M à J.M. LEGRAND



CENTRE de PSYCHOLOGIE du TRAVAIL - 3 Bd. René Levasseur 72000 LE MANS

LE MANS - ANGERS - LIMOGES

COFAP



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IBM France
Usine de Montpellier

recherche

DES INGÉNIEURS DÉBUTANT(E)S

Pour ses Services de Production :
Support à la production.
Equipements techniques.
• Formation : ingénieurs diplômé(e)s dans les domaines :
– Chimie
– Physique des matériaux
– Electronique
(ESPCI – ENSCP – ESE – INPG – INSA – ENSI, etc.)

Des connaissances en informatique seront appréciées.
Une pratique courante de **l'anglais** est exigée.
Certains de ces postes étant à pourvoir au début de 1985, peuvent convenir à des ingénieurs diplômés terminant actuellement leur service militaire.

Envoyez lettre de candidature et CV à Usine IBM - Service Emploi - B.P. 1021 34006 Montpellier Cedex.

UN DES PREMIERS CABINETS FRANCAIS
D'AUDIT ET DE CONSEIL
MEMBRE D'UN RESEAU INTERNATIONAL
recherche pour son bureau de LYON

auditeurs-fiscalistes

Les candidats recrutés auront une formation supérieure et une première expérience de 3 à 5 ans, acquise de préférence dans un Cabinet d'Audit ou d'Expertise Comptable. Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Les perspectives d'évolution de carrière dans ce Cabinet International, employant en France plus de 600 professionnels, sont particulièrement intéressantes.

Veuillez envoyer votre CV en indiquant un N° de Tél. à Jeannine Vallet - HELIOS STRECO DURANDO Rhône Alpes BP 39 - 69811 TASSIN CEDEX.



LLOYD CONTINENTAL VIE

Notre Compagnie en pleine expansion dans le domaine des ASSURANCES DE PARTICULIERS ET D'ENTREPRISES recherche pour étoffer sa jeune équipe technique

actuaire diplômé (H/F)

Agé de 25 ans environ ; collaborateur direct de la Direction Technique il participera au développement des produits **Retraite-Epargne et Prévoyance** et assurera les liaisons avec nos différents partenaires.

Une première expérience professionnelle de courte durée est un atout supplémentaire pour réussir dans cette fonction qui nécessite de la mobilité et de bonnes capacités relationnelles.

Le poste est basé en METROPOLE NORD.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 511 à Monsieur Jean BRADIER LLOYD CONTINENTAL VIE - 1 ter rue du Mal de Lattre de Tassigny BP. 609 - 59061 ROUBAIX Cédex 1.
Les candidatures seront traitées tout à fait confidentiellement.

CIAL groupe CIC

Approfondir en banque votre jeune expérience de l'audit

L'audit opérationnel en banque, pourquoi pas ? Notre Inspection Générale effectue ses interventions en y intégrant résolument la démarche et les méthodes avancées de l'audit. Ses missions ont déjà analysé des domaines variés. Pour accroître ses possibilités d'actions simultanées dans des matières très évolutives, il faut adjoindre à son équipe un nouveau chef de mission. Auquel seront confiées la définition et la préparation de la mission, sa conduite, ainsi que l'élaboration et la rédaction des diverses recommandations du rapport.

Nous envisageons pour ce poste un jeune auditeur de très bonne formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP, etc...) ayant fait ses premières armes dans un cabinet d'audit international ou dans un grand groupe. Et parvenu, après deux ou trois ans d'expérience, au rang de chef de mission. Nous préférerions qu'il n'ait pas une compétence trop exclusivement comptable, mais qu'il soit déjà intervenu sur un registre varié et qu'il soit habitué à utilises l'informatique.

Il n'est pas nécessaire que vous ayez une expérience de l'audit en banque. Nous vous donnerons les bases nécessaires, à moins que vous ne les possédiez déjà ; ce serait un atout... Votre aptitude à encadrer une mission nous importe surtout. C'est pour vous l'occasion d'appréhender pleinement une telle responsabilité. Dans un contexte où vous vous sentirez totalement impliqué(e) par les conclusions de vos interventions. Ce sera également l'opportunité de participer réellement à la vie interne de l'entreprise et à son évolution positive. CREDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE, 2 700 personnes, 150 agences, une grande banque régionale liée au Groupe CIC. Le poste est basé à Strasbourg : une métropole qui n'est pas sans attrait... Mais aussi, bien sûr, certains déplacements pouvant occuper le quart de votre temps. C'est aux consultants de Sirca que vous ferez d'abord parvenir votre candidature, et sous référence 237 212M, en précisant votre rémunération actuelle.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Jeune Chef de Fabrication

120 kms au Nord de Paris

Débutant ou bénéficiant d'une première expérience, issu d'une Grande Ecole d'Ingénieurs (Centrale, Arts et Métiers...), vous accéderez d'ici un an à la responsabilité de la fabrication de plusieurs lignes de produits. Filiale d'un groupe français de réputation mondiale, nous produisons des biens d'équipement destinés à des industries aussi diverses que l'électronique, l'électromécanique, l'aérospatiale, etc... 900 personnes, 2 établissements, 1 milliard de CA, un outil performant et moderne (100 millions d'investissement sur 3 ans), d'excellentes conditions de travail. Sous l'autorité du Directeur de Fabrication, vous animerez un service de 150 personnes environ. Des déplacements d'étude à l'étranger sont à prévoir. D'importantes perspectives de carrière sont offertes à un élément de valeur.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. M/411309.

35, rue du Rocher 75008 Paris



Ingénieur B.E.

Nous sommes une industrie mécanique utilisant en production les dernières techniques de pointe.
Nous recherchons pour notre usine située en BOURGOGNE un ingénieur B.E.
Vous aurez en fait, la responsabilité complète de votre projet. De la table à dessin à la négociation finale avec le client, vous serez chargé de mener à bien votre mission en développant d'étroites relations avec vos interlocuteurs (dessinateurs, ingénieurs d'affaires, clients, atelier...)
Vous êtes ingénieur et possédez de solides connaissances en mécanique et hydraulique. Vos 5 ans d'expérience vous ont aujourd'hui rompu à la négociation à tous les niveaux. La pratique de la langue anglaise constituerait un atout supplémentaire.

Si cette proposition correspond directement à vos aspirations professionnelles, veuillez adresser C.V., photo et prétentions sous référence 4100 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, *qui transmettra.*

Recherchons infirmiers (ières) diplômés (es).
Ecrire Clinique psychiatrique de la Borde Cour-Cheverny 41700 Contres.



PAYS DE LOIRE – *GLAENZER SPICER*

Nous sommes filiale d'un groupe allemand important (8500 pers.) et leader dans notre domaine. Nos cinq usines en France réalisent des produits de haute technicité et protégés.

Notre CA est en constante évolution (+ 20 % l'an en moyenne), les résultats en très forte progression. Le chiffre que nous réalisons à l'Export est en augmentation régulière (il est actuellement de 33 %) et nos perspectives sont largement positives.

Dans le cadre du développement de notre potentiel humain et pour accompagner notre vaste programme de robotisation, nous recherchons

Ingénieur méthodes

Celui-ci, diplômé grandes écoles (A.M., I.D.N., I.N.S.A., H.E.I., ...), débutant ou 1 à 3 ans d'expérience industrielle, jouera un rôle essentiel dans l'industrialisation des produits nouveaux, la conception et la mise en place de nouvelles techniques (usinage, traitements thermiques,...). Il sera, à ce titre, le point de rencontre entre les études, les recherches et les services techniques de production.

De réelles perspectives sont ouvertes à court terme dans le Groupe pour un ingénieur attiré par l'animation des hommes, mobile géographiquement et capable de polyvalence.

Rémunération pouvant atteindre 200.000 Frs.

Adresser C.V. détaillé avec lettre manuscrite et prétentions à
J.M. LEGRAND, en précisant la référence 601/M
CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL
3, bd René Levasseur - 72000 LE MANS.



LE MANS - ANGERS - LIMOGES



LYON

A la Direction des Traitements Administratifs : Superviser les procédures comptables

Avec 300 agences et 4 000 personnes, nous intervenons dans la vie économique de 25 départements du Sud-Est. La Direction des Traitements Administratifs emploie 280 personnes et centralise la gestion administrative et comptable des opérations bancaires, en liaison étroite avec l'informatique. Elle souhaite intégrer un cadre qui fera rapidement partie de l'équipe de direction.

Votre *mission* : contrôler la bonne application des procédures comptables et en définir de nouvelles, superviser la réalisation du bilan et du compte d'exploitation de la SLB, intervenir dans la mise en place de nouveaux projets informatiques ; cela avec un souci d'innovation et en encadrant un effectif de 65 personnes.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur en Gestion, vous avez acquis une **solide Expérience Comptable**, si possible dans la comptabilité bancaire, mais impérativement dans un cadre fortement informatisé. A terme, vous pourrez élargir votre domaine d'action en prenant d'autres responsabilités soit dans le domaine administratif, soit dans le réseau d'exploitation.

Pour de plus amples informations sur ce poste, vous pouvez contacter M. Rey-Herme, (7) 834.81.34 poste 305, et adresser votre candidature à la Société Lyonnaise de Banque, Service Relations Humaines, chemin Antoine Pardon, 69160 Tassin la Demi Lune.



groupe CIC

INIREP
LEO LAGRANGE
recherche pour un stage d'insertion sociale et professionnelle sur CHARTRES.

1 FORMATEUR

CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES.
Niveau Bac. + 3. Connais. de la formation alternée.
Bonne connais. du monde du travail et de l'entreprise.

Envoyer lettre de motivation + CV à INIREP – 2, rue Leveillard – 28100 DREUX.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



BERTIN & Cie

EQUIPEMENTS OPTIQUES

BERTIN et sa filiale SESO développent et réalisent des systèmes optoélectroniques et optomécaniques avancés et fabriquent des composants optiques.

Ils recherchent :

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

FONCTIONS :
Avec les responsables de ces activités :
- il participe à la définition de la stratégie commerciale,
- il prospecte et identifie les potentialités du marché et s'assure de leur opportunité technique et économique,
- il précise le cahier des charges avec le client et élabore les propositions techniques et financières avec les ingénieurs chargés de la réalisation.

Le poste, situé en banlieue Ouest de Paris, nécessite de nombreux déplacements de courte durée en Province.

PROFIL : Ingénieur grande école (ESE, ESO, Télécom., de préférence) ayant 5 à 10 ans d'expérience si possible dans le domaine de l'optique.

Envoyer C.V. sous réf. AMB / 3 à :
BERTIN et Cie
BP Nº 3 - 78373 PLAISIR Cédex.

Jeune manager fort potentiel

La holding financière d'un important groupe industriel français recherche dans le cadre de sa politique de diversification un jeune manager à fort potentiel. Rattaché au secrétaire général, ce manager devra mener des études d'évaluation d'entreprises tant sur les plans technique, juridique que financier, et négociera avec des partenaires extérieurs (organismes gouvernementaux, banques...). Il lui sera confié par la suite le suivi opérationnel des acquisitions ainsi réalisées et, à terme, des responsabilités élargies au sein du groupe. Ce poste conviendrait à un candidat disposant d'une double formation ingénieur plus école de gestion (MBA, INSEAD, ISA...) justifiant d'environ cinq années d'expérience acquise par exemple au sein d'une holding, d'un cabinet ou d'une entreprise où il aura pu développer une expérience concrète d'analyste, de gestionnaire et de négociateur. La maîtrise de l'anglais est indispensable. La rémunération, réellement motivante, sera essentiellement fonction des compétences et du potentiel du candidat. Le poste est basé à Paris. Ecrire à B. AUBRY en précisant la référence A/2591M.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Responsable ventes "marine"

Groupe pétrolier - La filiale française d'un groupe pétrolier international, disposant d'une infrastructure de premier plan, recherche le manager de son département "marine". Basé en proche banlieue ouest et sous l'autorité du directeur général, il prendra en charge, de manière autonome, la gestion et le développement de cette activité à partir de la France. Sa mission consistera, en étroite relation avec le réseau international, à assurer le suivi technique et commercial des clients existants (contrats, prix, livraison des lubrifiants et carburants "marine" à l'échelon national et international). Il développera également cette activité par une action de prospection auprès des armateurs nationaux. Ce poste, polyvalent, s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum, de formation ingénieur mécanicien de la marine ou équivalent. Il devra posséder une excellente connaissance des moteurs marins ainsi que des problèmes de lubrification, acquise chez un pétrolier, chez un armateur, dans la construction navale ou chez un fournisseur "marine". La pratique de l'anglais courant est indispensable. La rémunération de bon niveau tiendra essentiellement compte de l'expérience du candidat. Ecrire à H. MICHERON en précisant la référence A/R9077M.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

MATRA ELECTRONIQUE, filiale du groupe MATRA a été créée en 1975. Basée au sud de Compiègne, elle dispose d'un outil industriel particulièrement sophistiqué qui lui permet de produire des systèmes électroniques performants destinés principalement aux applications militaires du groupe. Elle recherche :

Responsable du service informatique

Actuellement chef de projet, vous êtes expérimenté de préférence en gestion de production dans un environnement IBM sous CICS et DL1. Vous souhaitez maintenant diriger un service informatique s'appuyant sur d'importants moyens (IBM 4361/4 et 8140, DATAPOINT 6000 + PC et HP) et une exploitation très automatisée en vous attachant particulièrement au développement de notre outil de gestion de production dans un souci de dialogue permanent avec les utilisateurs. Réf. A/2588M.

Ingénieur responsable qualité fonctionnelle

De formation ESE, ISEN, ISEP..., si vous avez eu l'opportunité au cours d'une première expérience d'études d'appréhender aussi bien des problèmes Hard que Soft, nous vous offrons la responsabilité de notre service qualité fonctionnelle. Animant une équipe de 6 personnes et disposant d'importants moyens de tests automatisés que vous optimiserez, vous prendrez en charge, en intégrant les différentes actions correctives nécessaires, en étroite relation avec les clients et la production, la qualité fonctionnelle des produits fabriqués. Réf. A/2589M.

Ingénieur débutant ENSI, INSA, ENI...

Intégré dans l'équipe méthodes chargée des produits fabriqués en série, cet ingénieur débutant ou ayant une première expérience devra, après formation sur le terrain, se montrer rapidement capable d'animer une équipe. Réf. A/2590M.

Pour l'ensemble de ces postes écrire sous référence choisie en précisant le salaire souhaité ou téléphoner à J. SCARINOFF.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



emplois régionaux

pharmacienne (ien) DIRECTEUR DU CONTROLE

Nous sommes un important Laboratoire Pharmaceutique Français et nous recherchons le Directeur de notre Service Contrôle Analytique et Contrôle Qualité. Ce poste de réelles responsabilités s'adresse à une Pharmacienne (ien) âgée de 30 à 35 ans environ, possédant une solide expérience de la Fonction. Cette future Collaboratrice (teur) devra allier à une excellente compétence technique des qualités d'Animateur et d'Organisateur. Elle (Il) se verra confier un service ultra moderne comprenant une dizaine de personnes au sein d'une usine neuve. Lieu de travail : 170 km Paris Ouest.

Envoyez lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 430-M à

sēlor
29, rue Tronchet
75008 Paris



Lieu de travail : Provence

recherchons

UN INGÉNIEUR PROJECT MANAGER

10 ans expérience environ.

- Il aura à assumer la RESPONSABILITÉ de la gestion de contrats offshore tels que :
  - quartiers d'habitation,
  - modules de production,
  - jackets, etc.
- Il aura une expérience en devis, en proposition, et aura mené des ACTIONS COMMERCIALES.
- L'activité de ce responsable se partagera entre des actions commerciales en France et à l'étranger et le management de la construction des commandes prises. Il pourra recruter son équipe s'il le désire.

Le dynamisme, la ténacité, le sens des responsabilités et de l'organisation seront des qualités hautement appréciées.

La rémunération sera fonction de la valeur prouvée du candidat.

Envoyer C.V. et photo sous nº T 069.008 M
RÉGIE PRESSE - 7, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
fortement implanté dans la région EST recherche pour son service **Inspection**

UN CADRE INSPECTION (h-f)

Agé de 30 à 35 ans, le candidat retenu aura une formation supérieure et pourra justifier d'une solide expérience dans les différents secteurs d'activité d'un Etablissement Financier ou dans un Cabinet d'Audit.

Dans un premier temps, il participera au contrôle des procédures administratives et prendra à son compte diverses missions d'audit comptable et financier.

A terme, cette fonction largement évolutive pourra aboutir à la prise en charge d'une équipe de contrôleurs.

Le poste, à pourvoir dans une ville universitaire de l'EST, est assorti d'une rémunération intéressante qui sera toutefois fonction de l'expérience.

Merci de motiver votre intérêt pour cette offre en adressant votre dossier compter (lettre + CV + photo + prétentions) sous Réf. 297.344 M à REGIE-PRESSE – 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

La plus parfaite discrétion est assurée.

Crédit Mutuel Centre Est

recherche

chef de service du personnel

Placé sous la responsabilité du Chef de Département des Relations Humaines, il sera responsable de la gestion administrative du personnel et assurera le recrutement.

- Formation supérieure (maîtrise en droit, E.S.C. ...)
- Expérience de 3 à 5 ans dans la fonction indispensable.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et prétentions à C.M.C.E. - BP 350 - 21009 Dijon Cedex.

POUR LYON
IMPORTANTE SOCIÉTÉ RECHERCHE

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN (H. ou F.) grande école

Adresser lettre manuscrite c.v. et photo à Havas Région 15342, B.P. 1000, 69222 Lyon Cedex 02.

Ingénieurs logiciels temps réel

Au sein d'un groupe de dimension internationale, cette société est spécialisée dans la conception et la réalisation de systèmes électroniques de pointe, destinés à des applications aéronautiques et spatiales. Deux postes sont à pourvoir dans un service d'étude de systèmes de télémesure, systèmes composés de chaînes d'acquisition de mesures reliées à des calculateurs d'acquisition et de traitement de données.

Jeune chef de projet

Il aura à concevoir à partir d'éléments standards, des systèmes de télémesure spécifiques depuis la rédaction du cahier des charges jusqu'à la remise clés en main au client. Il sera plus particulièrement chargé de la réalisation de logiciels temps réel en assembleur et fortran, et de la configuration du système. Selon la taille du projet il encadrera un ou plusieurs ingénieurs et programmeurs. Diplômé d'une école d'ingénieurs, il a acquis au cours de 2 à 3 ans d'expérience, la connaissance des calculateurs DEC (VAX ou PDP) dont il maîtrise les systèmes d'exploitation (VMS, RSX et RT 11). Des compétences techniques alliées à des aptitudes à l'encadrement d'une équipe lui permettront d'évoluer rapidement vers des responsabilités plus larges. Réf. A/2581M.

Ingénieur débutant

Il participera à l'élaboration de systèmes de télémesure dont il aura à écrire les logiciels temps réel en assembleur et fortran. Il travaillera sur un calculateur DEC (VAX ou PDP). Selon la taille du projet il pourra être amené à en sous-traiter une partie à des programmeurs. Diplômé d'une école d'électronique avec option informatique, il sera dans un premier temps spécialisé en logiciel. Il pourra ensuite évoluer vers une responsabilité de chef de projet à la fois matériel et logiciel. Réf. A/2582M

Adresser curriculum-vitae et rémunération souhaitée à Brigitte DAUMARIE en précisant la référence choisie.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL, NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE COMPLEXE INDUSTRIEL DE BEAUCHAMP (VAL-D'OISE)

6 Ingénieurs

ISEN, ENSEP, ENSEA, ISEP, ESIEE ...

• 1 INGENIEUR ELECTRONICIEN

Pour assurer :
- l'encadrement de 6 techniciens supérieurs, spécialistes en électronique et contrôle régulation.
- le support technique à l'ensemble de la maintenance.

Formation :
- Connaissances approfondies en :
  - informatique industrielle,
  - électronique analogique et digitale,
  - automates programmables.
- Bonnes notions en :
  - pneumatique,
  - hydraulique,
  - mesures physiques.

Expérience :
- 2 à 3 années seraient appréciées mais candidats débutants possibles.

A.M., E.N.S.I., I.N.S.A., U.T.C.,...

• 2 INGENIEURS PROCESS

pour participer
- au développement et à la mise en place des procédés de fabrication.
- à la définition du cahier des charges des équipements de production.
- à la coordination des actions des différents services (production, maintenance, packaging, ingénierie).

• 1 INGENIEUR ORGANISATION INDUSTRIELLE

pour
- mener des études sur les nouvelles méthodes de production et les procédés de conditionnement.
- établir des contrôles de postes de travail, de modes opératoires, et de performances.
- assurer la fonction conseil au sein de l'usine.

• 2 INGENIEURS CHIMISTES

pour
- participer au lancement de nouveaux produits en liaison avec les départements vente et marketing pour assister techniquement notre clientèle.
- développer de nouvelles technologies.
- assurer la formation de nos vendeurs et distributeurs.

Ces postes évolutifs s'adressent à des ingénieurs débutants ou ayant une première expérience industrielle, la pratique de la langue anglaise est souhaitée et celle de la langue allemande pour l'un des 2 postes d'ingénieurs chimistes.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. M 12/11 à Monsieur Boureau, Relations Humaines, Avenue Boulé, 95250 Beauchamp.

3M

média-system

IMPORTANT CABINET PARISIEN DE CONSEILS JURIDIQUES
membre d'un réseau international
recherche

— UN FISCALISTE (diplômé de l'Ecole nationale des impôts, ou diplômé grande école : HEC, etc.).

— UN DOCTEUR EN DROIT spécialisé dans le droit des affaires (organisation des patrimoines — enregistrement — valeurs mobilières).

— UN JURISTE EN DROIT FISCAL.

PROFIL RECHERCHÉ : formation juridique de haut niveau, expérience professionnelle de 5 ans, forte responsabilité, esprit d'initiative et aptitude à travailler en équipe — connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand souhaitée.

Adr. c.v., photo et lettre man. à J.-C. GRANGER La Villeguerin Conseils, 100, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Mouvement mutualiste

AYANT VOCATION A RÉALISER DANS LE DOMAINE SANITAIRE ET SOCIAL
cherche pour son organisme fédéral d'intervention

UN (E) CHARGÉ (E) D'ÉTUDES

De formation supérieure sciences humaines (socio-économiste par exemple).

Il (elle) aura de préférence une première expérience professionnelle d'élaboration de conduite et du suivi d'études (études urbaines, d'organisation, d'équipement, etc.).

Envoyer c.v. et prétentions à : *IRAPES* 62, avenue Parmentier, 75011 Paris.



calma

LE FUTUR DE LA C.F.A.O. POUR DES INGENIEURS COMMERCIAUX D'AVENIR

Vous êtes un négociateur de très haut niveau mais vous ne voulez pas abandonner vos compétences techniques.
Votre formation est celle d'un ingénieur avec une première expérience réussie de la vente dans le domaine de l'informatique scientifique et industrielle.
Vous êtes un homme de contact, très organisé et ayant le sens de l'action et de la décision.
Vous pratiquez l'anglais et vous acceptez des déplacements en France et à l'étranger.
Et, enfin, vous souhaitez vous sentir pleinement responsable de vous-même et de vos revenus.

*CALMA SUD EUROPE est l'une des divisions du Groupe GENERAL ELECTRIC, spécialisée dans la conception et la commercialisation de systèmes interactifs de CAO/FAO.
Avec 220 M $ de ventes en 1983, 2000 collaborateurs et plus de 1900 installations opérationnelles dans le monde, CALMA est considéré comme l'un des trois grands de la CAO.*

Si tel est votre cas, Ecrivez à :
Daniel PICARD
DIRECTION SUD EUROPE
G.E. CALMA
31, boulevard des Bouvets
92000 NANTERRE

LEADER MONDIAL EN INGENIERIE, INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS

SESA

Une implantation nationale et internationale, 1200 personnes, C.A. doublé en 2 ans, des réalisations dans plus de 50 pays, des références prestigieuses : Transpac, Annuaire Electronique, Grands Systèmes temps réel dans les domaines de la Défense, de l'Aérospatiale, de l'Industrie.

SESA recherche dans le cadre de son fort développement pour sa Division SYSTÈMES DE COMMUNICATION

UN INGÉNIEUR FORMATEUR
expérimenté

Après une phase de formation à nos méthodes et nos produits, il lui sera confié :
- la conception et l'élaboration de cours techniques en relation étroite avec les Divisions concernées dans le domaine des réseaux de commutation de paquets,
- des missions de formation de moyenne durée en France comme à l'étranger, pour dispenser ses cours aux services opérationnels utilisateurs.

Ce poste de haute technicité nécessite des compétences informatiques de premier ordre, des aptitudes à rédiger, et des qualités de pédagogue confirmé. La pratique courante de la langue anglaise est fortement souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature à SESA.
Direction des Affaires Sociales 30, quai de Dion-Bouton 92806 PUTEAUX.
Bien préciser sur l'enveloppe la réf. 19LM.

REJOINDRE LES PROFESSIONNELS DES COMMUNICATIONS INFORMATIQUES

De la liaison par *FIBRES OPTIQUES* à l'*ARCHITECTURE DE RÉSEAU*, en passant par les *RÉSEAUX LOCAUX*, nous sommes des précurseurs dans la mise en œuvre de ces nouvelles technologies *(ETHERNET, X25, F.O.)*. La qualité de notre prestation, vis à vis du constructeur ou de l'utilisateur final, permet une expansion rapide de nos activités, qui nous amène à rechercher de nouveaux hommes rattachés à notre direction générale :

RESPONSABLES DE RÉGION

— Paris - Ile-de-France - réf. 75/R
— Marseille - Provence - réf. 13/R

Participation à la stratégie, animation de votre équipe, actions clientèle, relations avec les constructeurs et gestion de votre activité seront les multiples facettes de vos attributions.
Nous recherchons des hommes de terrain, de formation ingénieur (Télécom, Supelec, INSA ou équivalent) ayant une expérience dans l'animation et la gestion d'une unité autonome, ou capable d'y accéder et des compétences en informatique et/ou télécommunications.
L'agence Paris Ile-de-France est en création et offre de sérieuses possibilités de progression pour un candidat entreprenant.
L'agence Marseille Provence est en forte croissance qu'il faut maintenir.

CHEF DE PRODUITS

L'implantation des nouveaux produits est votre domaine :
recherche et sélection, conception du marketing MIX, implantation technico-commerciale dans les agences régionales, gestion et suivi de ces produits.

De formation ingénieur (Télécom, Supelec, INSA ou équivalent), le candidat aura une expérience produits, et des connaissances dans le domaine des communications informatiques et de leurs protocoles.

Ce poste basé à Paris (réf. 75/C), Lyon (réf. 69/C), ou Marseille (réf. 13/C) selon la convenance du candidat, offre de réelles possibilités d'évolutions pour un candidat créatif et entreprenant.



Merci d'envoyer votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions en précisant le poste choisi à Eric Margnat - ORGANIMAR - 19, rue Neuve Ste Catherine - 13007 Marseille

---

ERLI

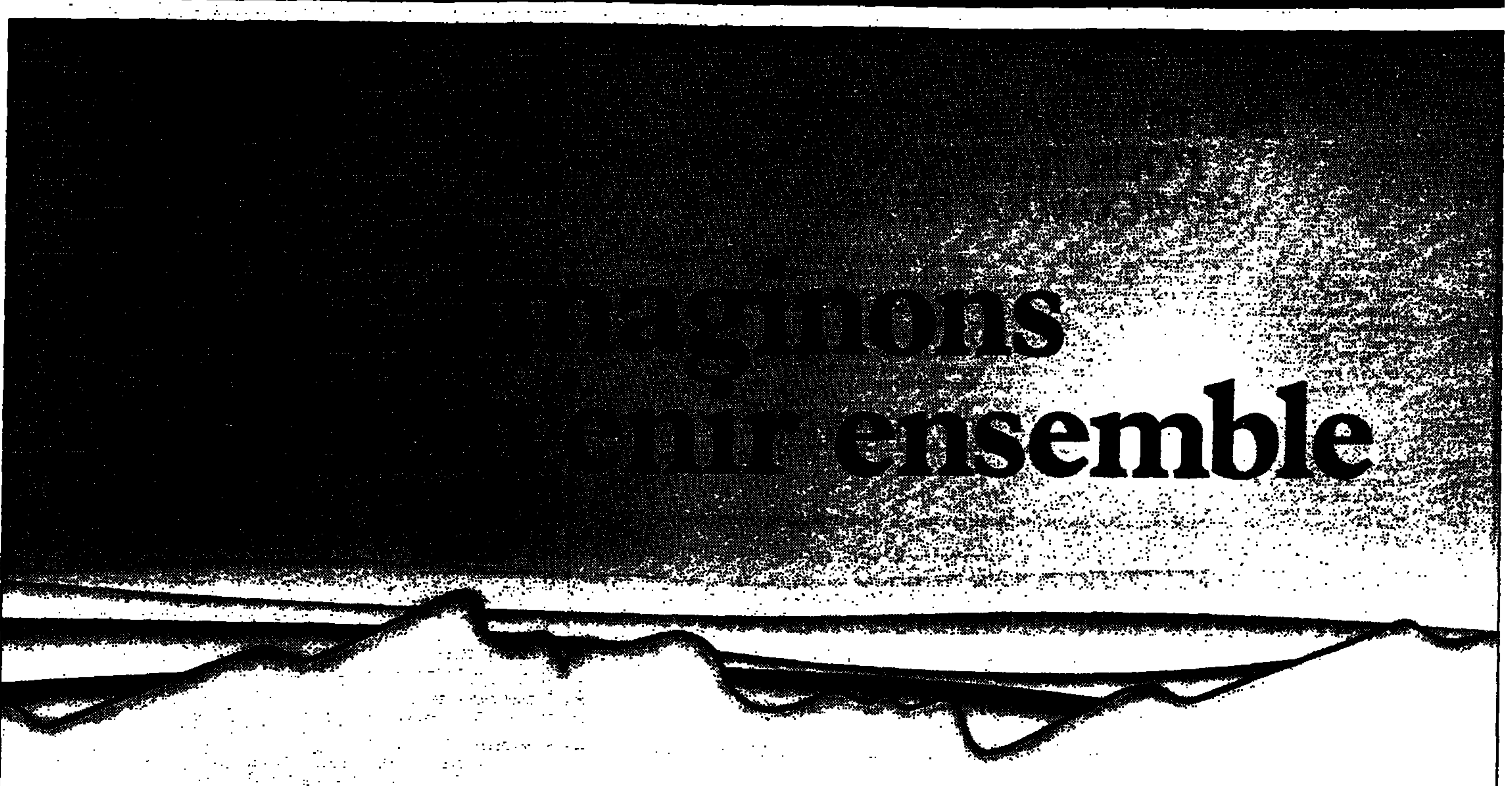
ETUDE ET RECHERCHE EN LINGUISTIQUE ET INFORMATIQUE

ERLI, crée en 1977, compte aujourd'hui 22 collaborateurs et réalise des logiciels avancés en systèmes d'information, analyse du langage naturel et intelligence artificielle.
Nous recherchons pour promouvoir nos produits

INGENIEUR COMMERCIAL
CONFIRME

De formation Ecole d'Ingénieurs ou équivalent, vous possédez une solide expérience de la vente, de bonnes connaissances du marché informatique et notamment des grands utilisateurs IBM. Vous maîtrisez parfaitement les concepts de bases de données, infocentre et langage de quatrième génération. Vos qualités de négociateur vous permettront d'établir des contacts de haut niveau.
L'anglais courant est nécessaire.
Une disponibilité pour de fréquents déplacements est à prévoir.
Votre dynamisme et votre ambition vous conduiront vers un poste à responsabilité.

Merci d'adresser lettre de candidature avec c.v. et prétentions à ERLI - 72, quai des Carrières - 94220 CHARENTON.



Hewlett-Packard France : 40 % de croissance annuelle du CA, 2700 personnes, 3ème exportateur de matériel informatique en France, leader dans le domaine de l'Instrumentation électronique. Les signes de cette expansion : le démarrage d'un nouveau site industriel à l'Isle d'Abeau, au Sud de Lyon. Les fondements de cette réussite : des solutions commercialement adaptées, une forte capacité d'innovation, la gestion attentive des ressources humaines. Hewlett-Packard France favorise le choix des carrières dans un environnement international où les activités sont très diversifiées et où autonomie, sens du défi et mobilité sont des critères porteurs d'évolution et de réussite.

COMPTABILITE ET MANAGEMENT

■ Nous recherchons le remplaçant de notre **Accounting manager** promu aux Etats-Unis. Sous la responsabilité du Directeur du contrôle de gestion et en relation étroite avec les opérationnels de l'entité commerciale, vous définissez et mettez en œuvre les objectifs des services comptables, dans le cadre d'un double système anglo-saxon et français.

Au-delà d'attributions classiques - fournisseurs, clients, banque, employés, inventaire, comptabilité intercompagnie... - votre mission s'élargit à : suivi et contrôle du budget d'investissement, reporting mensuel à partir d'une comptabilité analytique très élaborée, analyse des écarts, présentation des résultats à la Direction Générale, proposition et négociations de nouvelles procédures au niveau européen, relations avec les auditeurs internes et externes.

Organisateur rigoureux, vous vous appuyez sur une structure informatique performante assurant l'interface des services opérationnels grâce à plusieurs systèmes européens.

Enfin, vous développez dans le management d'une équipe de 30 personnes très compétentes, la dimension humaine de la fonction.

De formation supérieure grande école d'ingénieur ou de gestion complétée par un MBA, ISA, IAE,... vous avez une première expérience similaire -de 3 à 5 ans- dans un environnement anglo-saxon très informatisé. Réf. AHQ/12/M.

DIVISION ORDINATEURS PERSONNELS ET DIVISION RESEAUX

◪ Chefs de produits

Rattaché au Département Marketing, votre mission sera de mettre en œuvre des techniques de marketing rigoureuses pour assurer le lancement de nos produits sur le marché européen dans des conditions optimales.

Possédant une excellente connaissance du marché, vous devrez établir un dialogue entre nos chercheurs et les utilisateurs potentiels de nos produits, et participer à l'établissement de prévisions fiables.

Pour ces postes de haut niveau, vous devrez justifier d'une formation supérieure - ingénieur ECP, EMP, ESE, SUPTELECOM, ENSERG + MBA/ISA - et d'une première expérience réussie de marketing industriel dans le secteur informatique.

Si vous êtes intéressé par :
- la Division Réseau : Réf. GND/2/M.
- la Division Ordinateurs Personnels : Réf. GPCD/1/M.

◪ Ingénieurs support technique

Au sein de notre Département Marketing, vous agirez en qualité de conseil auprès de nos ingénieurs commerciaux pour l'Europe entière et devrez pour ce faire acquérir l'expertise technique de nos produits (matériels et logiciels).

Vous assurerez également l'élaboration et l'animation de cours à l'intention de ces mêmes ingénieurs et de nos clients.

De formation supérieure en électronique ou informatique, vous justifiez d'une première expérience dans un poste similaire ou dans une fonction d'ingénieur commercial.

Si vous êtes intéressé par :
- la Division Réseau : Réf. GND/3/M.
- la Division Ordinateurs Personnels : Réf. GPCD/2/M.

◪ Ingénieurs acheteurs

Au sein de notre Département Manufacturing, votre objectif sera de satisfaire pour une famille de composants, les besoins du site de Grenoble aux meilleures conditions de qualité, de prix et de service.

Assisté d'aide-acheteurs, vous devrez identifier sur le marché mondial les fournisseurs qui répondent à ces critères.

Ces postes supposent une excellente aptitude à la communication puisque vous serez amené à dialoguer avec les ingénieurs de recherche comme avec les ingénieurs de production.

A mi-chemin entre une fonction à caractère commercial et une fonction purement technique, ces postes sont très intéressants pour des candidats de formation supérieure ECP, EMP, ENSAM, ESE + MBA/ISA. Réf. GPCD/3/M.

DIVISION ORDINATEURS PERSONNELS

◪ Ingénieur développement des ventes

Ayant une parfaite connaissance de nos ordinateurs personnels, vous aurez un rôle très important de liaison avec nos ingénieurs commerciaux. Vous devrez les assister en les informant des tendances du marché, en développant des argumentaires et des campagnes de promotion, en animant une politique efficace en matière de démonstration auprès de nos clients.

Nous attendons de vous que vous suggériez et lanciez des projets de développement des ventes motivants. Vous serez intégré dans une équipe marketing basée à Grenoble qui travaille en liaison avec nos vendeurs et distributeurs européens.

Ces postes s'adressent à des candidats de formation ingénieur + MBA qui ont une expérience de vente ou de marketing dans le secteur de l'informatique. Réf. GPCD/4/M.

◪ Ingénieurs recherche et développement

Vous êtes passionné par la recherche et la micro-informatique. Vous êtes débutant ou vous avez une première expérience de 3 à 4 ans et vous souhaitez évoluer vers une fonction de chef de projet.

Notre laboratoire de Grenoble compte plus de 90 ingénieurs et nous avons aujourd'hui des projets ambitieux qui portent sur le développement d'applications pour les ordinateurs personnels alliant logiciels et matériels, dans les domaines aussi variés que le vidéotex, les liaisons téléphoniques, la messagerie vocale et le traitement de l'image.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs électroniciens et informaticiens de formation supérieure. Réf. GPCD/5/M.

Pour tous ces postes la pratique de l'anglais est indispensable. Elle favorisera votre évolution en France comme à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence choisie à :

◪ Blandine Thiéry, Hewlett-Packard France, Département du Personnel, 5 Avenue Raymond Chanas, 38320 Eybens.

■ Hervé Gallon, Hewlett-Packard France, Service du Recrutement, Parc d'Activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cédex.

Hewlett-Packard France :
le partenaire de vos ambitions.



L'ACTION : UN PARTI PRIS POUR THOMSON SEMICONDUCTEURS

Au cœur de la révolution électronique, face à la compétition internationale, THOMSON SEMICONDUCTEURS se devait d'agir. Analyser. Structurer. Investir : nous avons tout remis en question. Nos stratégies, nos technologies. Avec l'appui du GROUPE THOMSON, l'un des plus grands professionnels de l'électronique mondiale, nous nous sommes dotés de moyens considérables en matière de production, de recherche et développement (secteurs dans lesquels nous doublons, cette année, nos investissements). Nous disposons de services techniques de premier ordre. Nos clients, impliqués dans les plus grandes réalisations (ARIANE, MIRAGE 2000, TGV, AIRBUS...) sont de plus en plus nombreux à reconnaître le SAVOIR-FAIRE THOMSON SEMICONDUCTEURS : avec un taux de progression de 60 % par an, notre activité représente une force nouvelle sur le marché mondial des semiconducteurs. Mais nous devons persévérer ; il s'agit aujourd'hui d'intensifier notre présence en France, de renforcer nos équipes commerciales et notre assistance technique.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Vous êtes compétents dans l'un des domaines suivants :
– microprocesseurs ou microcontrôleurs,
– vidéographie, télématique, téléphonie,
– analogique de précision ou de puissance,
Vous souhaitez élargir votre expérience acquise en laboratoire d'études et rester à la pointe de la technique des circuits intégrés :

DEVENEZ INGÉNIEURS D'APPLICATION et d'ASSISTANCE TECHNIQUE,

au sein d'une équipe qui prouve constamment sa compétence, sa disponibilité et la qualité de ses services : celle de THOMSON SEMICONDUCTEURS.
Votre rôle sera de permettre à nos clients d'optimiser l'utilisation de nos produits et de les assister dans leur mise en œuvre.

La souplesse de nos structures vous permettra de vivre les expériences les plus diverses dans toutes les fonctions, dans tous les domaines de l'ÉLECTRONIQUE THOMSON.
Nous mettons à votre disposition tous les moyens du succès.
Avec nous, prenez le parti d'agir : écrivez à Norbert ROGE, THOMSON SEMICONDUCTEURS, 101, boulevard Murat, 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

LA PERFORMANCE PAR LES HOMMES





L.E.R.S Société de recherche pharmaceutique du Groupe Synthélabo, recrute pour son département de Recherche Clinique

Chargé de recherche en statistiques médicales HF

Dans l'équipe statistique du groupe de biométrie (15 personnes) du département de recherche clinique, le candidat choisi aura pour mission :
• de participer à la définition et à l'élaboration des protocoles d'essais thérapeutiques, • de traiter les données recueillies au cours des essais, • de rédiger la partie statistique des rapports concernant ces essais.

Le poste nécessite un travail d'équipe avec les différents groupes de médecins et un dialogue avec l'équipe informatique du groupe biométrie. En effet, les essais thérapeutiques, menés en France aussi bien qu'à l'étranger, impliquent une utilisation intensive de l'outil informatique.

Sur cette base, le candidat devra :
• être titulaire d'un diplôme d'études supérieures, • avoir une solide connaissance des problèmes relatifs à la statistique médicale et plus particulièrement, de ceux relatifs aux différentes phases des essais thérapeutiques, • être familier avec les mini-ordinateurs, • avoir une bonne connaissance de l'anglais, • avoir une grande aisance dans les contacts humains.
Lieu de travail : Paris.
Avantages sociaux, horaires mobiles, restaurant d'entreprise, etc...

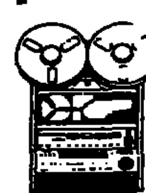
Envoyer C.V. avec photo sous référence 5892 à Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02.

ingénieur de maintenan[illegible]

Au sein de SONY-FRANCE, le département TELEDIFFUSION PROFESSIONNELLE [illegible] haut-de-gamme destinés aux chaines de télévision et aux studios de production privés.
Le développement rapide de cette activité nous amène à renfor[illegible]
Intégré à l'équipe technico-commerciale, vous assurez, [illegible] clients, la maintenance de nos matériels VIDEO de TELEDIFFUSION (caméras, magnétoscopes, ordinateurs [illegible] de base de temps).
Vous effectuez de fréquentes visites chez [illegible] ainsi que quelques déplacements dans toute la France, pour la mise en service et la réparation du matériel. [illegible] techniques permanents que vous apportez à notre clientèle, vous jouez un rôle important de support à [illegible] des démonstrations sur les performances techniques et pratiques de notre matériel.

De formation INGENIEUR ([illegible] EFREI, CNAM, ...), vous êtes débutant ou possédez une première expérience réussie dans une activité similaire, et avez de bonnes connaissances de base en video, en analogique et en logique électronique.

Nous attachons une grande importance aux qualités de contact et d'autonomie de votre personnalité, particulièrement nécessaires pour ce poste. Bien sûr, la pratique de l'ANGLAIS vous est indispensable, notamment lors de stages à l'étranger. Vous disposerez d'un véhicule de société. Un candidat à fort potentiel verra rapidement croître ses responsabilités.



Merci d'adresser C.V., photo et prétentions, sous référence IMM à :
SONY-FRANCE - Service Recrutement - 19, rue Madame de Sanzillon
92110 CLICHY

SONY® Broadcast

Pragmatique et de bon sens : notre contrôleur de gestion

Si nous n'avons pas le culte des procédures, nous avons, en revanche, celui de la simplicité. Pour nous, un état ou une statistique ne valent que dans la mesure où ils conduisent à plus d'efficacité... et à une meilleure rentabilité. C'est bien dans cet esprit que nous avons bâti notre contrôle de gestion et que nous entendons l'adapter à l'évolution de nos besoins. Pour poursuivre le bon développement actuel de notre activité de fabrication et de vente de biens d'équipement de la maison : aujourd'hui un CA d'un milliard de francs et une bonne rentabilité.

Mais simplicité n'exclut pas compétence et c'est à un(e) professionnel(le) déjà confirmé(e) que nous comptons confier ce poste : avec une expérience de quatre à cinq ans, acquise au moins en partie en milieu industriel. Qui aura plus assimilé l'esprit du contrôle de gestion qu'il ne sera attaché à ses techniques et qui saura instaurer une collaboration efficace avec nos usines et nos dépôts de province. Nous préférerions une formation de base de type ESC, mais sans exclusive ; pour nous, personnalité et professionnalisme priment.

Des relations très directes, une large délégation des responsabilités, c'est le style de notre maison. S'il vous convient aussi, sans tarder, et sous référence 238 212M, une lettre aux consultants de Sirca qui, en vous recevant, vous parleront davantage de nous. Le poste est au siège, à Paris, au sein d'une équipe restreinte, mais efficace. Il comporte des déplacements de courte durée en province. Il est à pourvoir dans les meilleurs délais.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

UNE BANQUE PRIVÉE EN PLEIN ESSOR (PARIS) SPÉCIALISÉE ET RENOMMÉE DANS LA GESTION ET LE CONSEIL EN VALEURS MOBILIÈRES

recherche

JEUNE FINANCIER

Après des études orientées vers l'ECONOMIE, la FINANCE, la GESTION, vous avez une expérience pratique de deux ou trois ans acquise dans le service financier d'une grande entreprise, d'un cabinet d'audit ou dans la banque.

NOUS vous offrons une formation pratique, une spécialisation, une carrière dans le domaine de
LA GESTION DE PATRIMOINE
Vous intégrerez une équipe jeune et très professionnelle aux missions variées : analyse de sociétés, opérations financières, gestion de patrimoine.

Anglais indispensable.

Si vous êtes TRÈS motivé (e), envoyez votre curriculum vitae manuscrit et une photo sous référence 693 à DELORME, 98, rue de la Victoire, 75009 Paris, qui transmettra.

volvic oasis

Une grande marque minérale leader dans le domaine des boissons aux fruits

recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME (H./F.)

FORMATION :
– Diplômé d'une grande école ou MIAGE.

ENVIRONNEMENT :
– IBM 4341 - DOS/VSE CICS.

PROFIL :
– Chargé de créer la fonction, vous devez justifier d'un minimum de 3 à 4 ans de pratique système obtenue en DOS et CICS.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 84/18 à :
VOLVIC - B.P. 41
92340 BOURG-LA-REINE.

IMPORTANTE BANQUE ÉTRANGÈRE A PARIS

recherche un

CHEF DE PROJET

de formation Grandes écoles ou équivalent

– Il possédera au moins quatre ans d'expérience en informatique banc[illegible] de préférence sur matériel IBM sous V.M./C.M.S.

– Il participera à la conception d'un système INFOCENTRE et [illegible] réalisation à l'aide des nouveaux outils du type L4G et bases de d[illegible] relationnelles.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous n° T 069.007 M à [illegible] 7, rue de Montessuy, Paris (7e).

Ingé[illegible] d'affaires [illegible]grands projets

Assumer la responsabilité totale de grands projets de sécurité industrielle (protection contre les actes de malveillance) depuis l'analyse des risques et la proposition de plans de sécurité jusqu'à la réalisation des installations et la maîtrise financière de vos contrats...

C'est la mission que nous vous proposons dans le cadre de l'expansion très rapide de notre société, leader incontesté de la sécurité industrielle en France et déjà bien présente à l'exportation.

Ingénieur, mais surtout entrepreneur et organisateur, vous bénéficiez d'une expérience de 7 ans minimum dans la conduite de grands projets en Génie Electrique, Automatisme et Traitement de l'Information. Votre aptitude à encadrer une équipe, votre rigueur technique, votre sens de la négociation vous permettront de réussir et de vous développer avec nous tant en France qu'à l'étranger.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature s/réf. UF/JA à

UNIDEI sécurité 33 Av. du Maréchal Joffre 92000 NANTERRE.

RADIALL Fabricant de composants électroniques leader européen dans sa spécialité recherche

l'adjoint de son Directeur Financier

Mission :
- Vous serez chargé plus spécialement du suivi des filiales étrangères que vous assisterez en matière de gestion et d'informatique.
- Vous aurez à animer le processus de reporting et de consolidation.

Profil :
• De formation supérieure (HEC - ESSEC - SUP de CO...)
• Vous avez réussi votre première expérience en comptabilité ou audit sur des systèmes informatiques évolués dans une entreprise à vocation internationale ou un cabinet d'audit.
• Vous êtes un homme de terrain, animateur et innovateur.
• Vous parlez l'anglais couramment et vous êtes prêt à vous déplacer fréquemment.

Si vous êtes intéressé par ces responsabilités importantes dans une entreprise performante,

Envoyer C.V., photo et prétentions à : RADIALL
101, rue Philibert Hoffmann - 93116 ROSNY-SOUS-BOIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Juriste opérationnel dans le bâtiment

200 000+

Dans le Bâtiment, notre activité est l'entreprise générale avec 450 personnes et un CA de 250 MF. De plus, à travers trois départements annexes et distincts nous agissons également dans le bâtiment industriel métallique, la rénovation/réhabilitation, le revêtement de sol. Ayant décidé de renforcer notre structure, nous recherchons le juriste qui collaborera étroitement avec notre direction générale à laquelle il sera rattaché.

Votre mission est à la fois large et précise : d'une part vous gérez nos garanties décennales et biennales, ce qui peut vous amener à négocier au stade amiable ou judiciaire le règlement des sinistres ; d'autre part, vous êtes le garant du bien fondé juridique et de la conformité de tous les engagements liant notre entreprise à des tiers extérieurs. Par ailleurs, vous établissez la solvabilité de nos partenaires, vous réglez les contentieux et suivez cautions et recouvrements. Enfin vous administrez l'ensemble de notre portefeuille d'assurances matériels et chantiers.

La trentaine ou plus, vous avez une maîtrise de droit (ou un diplôme d'ingénieur complété par une formation juridique). Votre expérience est à la fois bâtiment et assurance. Vous avez aussi une bonne connaissance de l'informatique en tant qu'utilisateur.

Ce poste est basé à 50 kms à l'ouest de Paris.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 2107M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom — Membre de Syntec

Junior - consultant systèmes financiers et de gestion

cegos stratégie management

La CEGOS met en place, dans des entreprises très diverses, des systèmes financiers et de gestion (trésorerie, reporting, consolidation...) innovateurs et performants, sur micro-ordinateurs. Nous recherchons un CONSULTANT dont le rôle sera de mettre en place ces systèmes (définition du problème, adaptation, formation) au sein des directions financières et de gestion. Cette fonction convient à des JEUNES DIPLÔMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, parlant anglais et ayant acquis une première expérience de la gestion ou de la finance au sein d'un Groupe important ou d'un cabinet d'AUDIT ou de CONSEIL. La CEGOS offre, à des candidats de valeur, des perspectives de développement personnel et professionnel attractives, au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Adresser lettre man., CV détaillé et photo, s/ réf. 71673/M, à Monsieur BASSI, CEGOS Stratégie Management, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS sera chargé de ce recrutement

Publival

CONSEIL INTERNATIONAL EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE RECHERCHE

NEGOCIATEUR (TRICE) DE HAUT NIVEAU POUR SON DEPARTEMENT BUREAUX

Ce poste sera confié à un élément à fort potentiel, de formation Universitaire ou Commerciale, ayant 3 à 5 ans d'expérience dans une activité similaire.

De réelles perspectives sont offertes à un(e) Candidat(e) aimant l'autonomie, capable de prendre sa place dans une équipe enthousiaste et dynamique, et désireux(e) de réaliser une carrière dans un excellent climat de travail. **Rémunération en rapport avec l'importance du poste.**

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo et prétentions à

Jones Lang Wootton

80, avenue Marceau - 75008 PARIS.

Réponse et discrétion absolue assurées.

PARIS — INDUSTRIE ELECTRONIQUE 2500 PERSONNES

Pour ITT Composants et Instruments

2 Auditeurs internes

Junior Auditeur

Des missions variées de vérification ou de révision comptables, pour contrôler la fiabilité du fonctionnement des systèmes de gestion interne, lui seront confiées.

Senior Auditeur

Les missions, de même nature que celles prévues pour le poste de Junior, porteront essentiellement sur les systèmes de contrôle et de gestion de la production. C'est un Auditeur principalement opérationnel.

Les titulaires des 2 postes sont basés à Bagneux mais exercent l'un et l'autre leurs activités sur l'ensemble des sociétés réparties dans toute la France. Ils voyageront donc pour environ 50 % de leur temps.

Vous avez une formation supérieure (Ecole de Commerce + DECS ou équivalent), une première expérience d'audit de 3 ans minima, soit dans un cabinet externe, soit dans une société industrielle ou commerciale. Pour le poste de Senior Auditeur, vous avez en plus occupé durant 2 ans des fonctions ou de contrôleur de gestion, ou d'analyste financier, ou de cost accountant.

Vous devrez rapidement perfectionner votre anglais.

Sous l'autorité du Responsable de l'audit France, vous bénéficierez, Junior ou Senior, d'une large autonomie d'action.

Dans ce groupe international, les possibilités d'évolution de carrière sont très nombreuses et, en plus, la rémunération pour les 2 postes est, dès le départ, attractive.



Guy Postel

Adresser votre CV, photo et prétentions, sous réf. 450, en précisant le poste souhaité et également un N° de téléphone à : Guy POSTEL CONSEIL, BP 19, 06480 La Colle sur Loup, qui s'engage à traiter confidentiellement votre dossier.

Analyste d'Exploitation HF

Moyen Système Temps Réel

De formation supérieure en informatique (D.U.T., ...) vous possédez une première expérience (2 - 3 ans) d'analyste d'exploitation, de préférence en société de services. Vous voulez maintenant valoriser votre acquis en évoluant progressivement au sein d'une petite équipe résolument innovatrice (2 ordinateurs PRIME 750 connectés en réseaux ; 50 terminaux répartis sur 3 sites).

Dans ce cas, vous pouvez, à Aubervilliers, participer au développement du

GROUPE AIRELEC RADIAL BRUNNER

leader sur le marché français des appareils de chauffage électrique (C.A. 83 : 270 MF ; doublement prévu dans les 3 prochaines années).

Dans un premier temps, vous ferez évoluer l'ensemble des procédures informatiques mises à disposition des utilisateurs et vous développerez les outils logiciels d'aide à l'exploitation.

Vous prendrez rapidement en charge l'organisation des travaux informatiques.

Pour recevoir des informations complémentaires, merci de téléphoner ou d'écrire sous la référence 9403 M à notre Conseil.

EQUIPES ET ENTREPRISES

11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72

INSPECTEUR POUR LE CONTROLE GENERAL

Agé(e) de 25 à 30 ans, diplômé(e) de l'enseignement supérieur (IEP, HEC, ESSEC, ESCP), vous disposez d'une expérience de 2 à 3 ans à l'Inspection Générale d'un grand établissement bancaire.

Cette formation vous permettra d'exercer immédiatement des responsabilités de chef de missions. Celles-ci concernent le plus souvent le siège de la Banque, et environ un tiers d'entre elles ont pour objet des établissements bancaires, filiales de la Banque Indosuez, en France ou en Europe limitrophe.

Après quelques années au Contrôle Général, vous serez appelé(e) à exercer d'autres fonctions dans l'un des multiples domaines d'activité, tant en France qu'à l'étranger, que peut offrir une grande Banque internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence GA 5 à

Banque Indosuez - Service recrutement - carrières - formation
44 rue de Courcelles - 75008 Paris.

BANQUE INDOSUEZ
Tout un monde d'opportunités

Notre groupe holding a son siège à Paris ; ses filiales très diverses exploitent hors de France, notamment en Afrique Francophone et Anglophone. Nous recherchons un

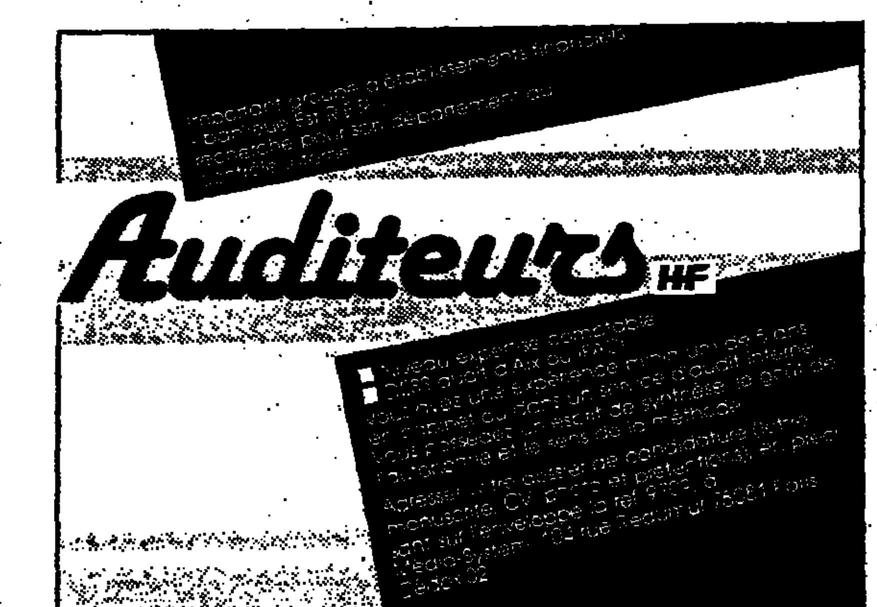
CHEF COMPTABLE

Titulaire du DECS complet, ayant une expérience d'au moins 10 années en comptabilité et sur/ou contrôle de gestion ; il devra s'intégrer à l'équipe existante des services comptables et de l'audit interne.

Résidence à Paris avec missions éventuelles Outre-mer.

Possibilité d'évolution rapide au sein du groupe.

Adresser lettre manuscrite avec CV détaillé et prétentions sous réf. 1493 à notre conseil CEPIAD - 135, avenue de Wagram 75017 PARIS.



Jeunes Ingénieurs

(Arts et Métiers ou équivalent)

Participez à notre développement

Seita

La SEITA (8 500 personnes) leader du marché du tabac en France vous offre des responsabilités dans ses établissements de l'Ouest, du Centre, du Sud-Ouest.

Vous venez d'obtenir votre diplôme ou vous avez déjà une première expérience acquise dans une industrie de biens de consommation. Vous aimez animer, gérer, mettre votre marque, créer. Après vous être formé à nos activités et à nos équipements (machines très rapides intégrant des automatismes poussés), vous aurez des responsabilités concrètes et participerez à l'encadrement des unités.

La société, compte-tenu de son importance, vous offre des perspectives intéressantes de carrière.

CORT

Merci d'écrire avec CV, photo et prétentions sous référence C009M à Ph. VINCHON - CORT - 65, Avenue Kléber - 75116 Paris.

COLGATE-PALMOLIVE (en France : 3 établissements, 3 000 personnes, 3 milliards de C.A.)

Principale filiale d'un important groupe international, leader sur de nombreux marchés de produits de grande consommation : AXION, GAMA, SOUPLINE, AJAX, CALINES, TENDRESSE, PALMOLIVE, TONIGENCYL, ULTRABRITE, etc... recherche actuellement pour son unité de production de Compiègne

Un Chef de groupe confirmé en organisation industrielle

de formation grande école scientifique : CENTRALE, A. et M., etc...

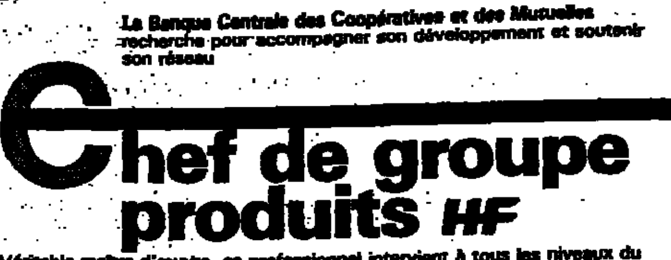
Sa mission :
- Développer au sein du service organisation industrielle (10 ingénieurs), les études et réalisations permettant d'optimiser le fonctionnement des ateliers de production.
- Promouvoir les méthodes modernes d'organisation en coordination avec les responsables opérationnels.
- Animer un groupe d'ingénieurs.

Son profil :
- Justifiant impérativement d'une expérience de l'organisation en site industriel, ainsi qu'en informatique.
- Parfaite maîtrise des techniques d'organisation.
- Réalisme, enthousiasme, tempérament de réalisateur.
- Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (C.V., lettre manuscrite et prétentions), *sous référence LM 12*, à Colgate Palmolive - Service Central de l'Emploi et des Carrières - 55 bd de la *Mission Marchand 92401* Courbevoie Cédex.

COLGATE-PALMOLIVE

La Banque Centrale des Coopératives et des Mutuelles recherche pour accompagner son développement et soutenir son réseau



Chef de groupe produits *HF*

Véritable maître d'œuvre, ce professionnel intervient à tous les niveaux du processus de développement.

Il assure la conception de nouveaux produits destinés à une clientèle diversifiée (entreprises, particuliers, associations, mutuelles) et suit attentivement leur évolution. Dans cette perspective, il engage les actions de communication et de formation internes adaptées.

Ce poste convient à un(une) diplômé(e) de l'enseignement supérieur (ESC, maîtrise gestion, droit) pouvant se prévaloir d'une expérience de 5 ans en tant que chef de produit bancaire et/ou d'exploitant(e).

Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. M/DVP2, au Service du Personnel de la

bccm 12, place de la Bourse 75002 PARIS

---

chef de produit junior



europ assistance

Nous sommes bien connus comme le leader de l'Assistance notamment aux particuliers. Notre dynamisme s'appuie sur une équipe Marketing soucieuse d'élaborer des produits toujours plus performants sur de nouveaux marchés. Au sein de ce service, nous créons un poste de Chef de Produit Junior pour le secteur des produits destinés au grand public. Ce jeune collaborateur se verra confier le suivi des produits existants, leur développement. Il participera à la création de nouveaux produits adaptés aux besoins du marché. Il sera en relation avec la force de vente et les équipes d'assistance. Il créera les moyens et supports nécessaires à sa réflexion : enquêtes, outils d'analyse... Il interviendra dans l'élaboration de communication nécessaire à l'information du public. Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (ESC) justifiant d'une première expérience de la fonction acquise éventuellement dans un secteur de service. Notre développement nous conduit à rechercher un jeune collaborateur de fort potentiel, capable de grandir avec nous.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 414.84 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

CB Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Juriste — Opérations Internationales

GROUPE BANCAIRE DE PREMIER PLAN PARIS

Nous souhaitons confier ce poste à un(e) candidat(e), âgé(e) de 35 ans environ et possédant nécessairement :
- une formation juridique de haut niveau,
- une expérience minimum de 5 ans, axée sur la pratique du Droit des Affaires Internationales,
- une excellente pratique de l'ANGLAIS.

Assurées d'une absolue discrétion, les candidatures sont à adresser sous réf. 81247 M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.



Fonction Personnel : DANS LE VIF DU SUJET COMMERCIAL.

SOPRODEM, filiale de THOMSON GRAND PUBLIC, a pour vocation la gestion des Vendeurs-Démonstrateurs qui commercialisent, en Grandes Surfaces et Grands Magasins, les différentes marques du Groupe (Électroménager, TV, Vidéo, Hifi...).

Afin de renforcer notre capacité à gérer cette population très décentralisée, nous recherchons un(e) JEUNE CADRE GESTION PERSONNEL. Une formation supérieure et une première expérience, acquise dans une entreprise commerciale ou, mieux encore, dans la Grande Distribution lui seront indispensables pour participer :
- *à l'optimisation de la gestion administrative du Personnel (contrats de travail, plans de formation...).*
- *à la liaison entre l'encadrement, national et régional de notre Force de Vente et les Responsables de magasins clients.*

Une fonction Personnel dans le droit fil de notre action commerciale et qui requiert de sérieuses qualités relationnelles, d'organisation, ainsi qu'une disponibilité certaine pour de fréquents déplacements toutes régions.

Merci d'adresser votre candidature détaillée, sous réf. HC/10 à M. SAUVEUR SOPRODEM — 11 bis, rue Balzac, 75008 PARIS.



THOMSON GRAND PUBLIC

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

recherche pour participer à l'expansion de sa Direction Commerciale, dans le domaine des

TELECOMMUNICATIONS PUBLIQUES DEPARTEMENT EXPORTATION

Chefs de zones

Ingénieurs diplômés, vous avez acquis une expérience confirmée dans le domaine des **systèmes de transmissions** ainsi que de réelles aptitudes à négocier des contrats de haut niveau.

Nous vous confierons la responsabilité d'une zone géographique pour la commercialisation de faisceaux hertziens et de matériels de transmissions.

Ingénieur technico-commercial

En liaison avec votre chef de zone vous participerez aux négociations et préparerez les propositions techniques répondant aux appels d'offres internationaux concernant l'élaboration des projets «faisceaux hertziens» ou «matériels de transmission». Electronicien de formation vous adjoindrez à des connaissances techniques approfondies un esprit de synthèse permettant l'optimisation technique et économique des projets.

Postes basés à PARIS avec de fréquents déplacements à l'étranger.

Anglais indispensable. **Allemand ou Espagnol** souhaité.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 248 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, *qui transmettra.*

Une vision plus large de l'informatique,

Informaticiens, vous souhaitez sortir d'un domaine trop technique, nous vous offrons une opportunité de responsabilités et de développement personnel,

Chef de projet utilisateur

Au sein de notre Direction Administrative impliquée dans tous les développements majeurs de l'entreprise : forme de commercialisation, organisation, systèmes...
- vous serez responsable de la conception, de la recette, de la mise en place des projets (Cahiers des Charges, Etude Coûts/Bénéfices, Formation Utilisateurs, Lancement...),
- vous serez l'interlocuteur privilégié des utilisateurs, et travaillerez en relation étroite avec la Direction Informatique (IBM 3083 - 900 Terminaux sous IMS).

De formation supérieure (Ecole de Commerce, MIAGE, INSA...) plus une expérience en GESTION et INFORMATIQUE (au moins 2 ans), vous aimez les contacts multifonctions et vous avez participé à des projets dans un environnement similaire.

Lieu de travail : Aulnay-sous-Bois.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. C.LM 4, à Brigitte Broot, Rank Xerox, Service Recrutement, 93607 Aulnay-sous-Bois Cédex.

RANK XEROX

CABINET DE CONSEILS EN BREVETS recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

ENST, ESE, ENSI ou équivalent anglais, allemand débutant ou quelques années d'expérience

Envoyer C.V., prét. et photo sous n° T 069.030 M, REGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

RECHERCHONS PROFESSEURS DE PIANO

Envoyer C.V. avec photo

Ecrire sous le n° T 68.647 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ASSOCIATION CULTURELLE DU TOURISME ayant importante programmation internationale (50 pays) recherche

CADRE RESPONSABLE SERVICE PRODUCTION

Formation et expérience demandées pour élaboration et préparation de produits de tourisme culturel avec :
- capacités de négociations ;
- imagination pour concevoir de nouveaux voyages ;
- compétence pour la coordination du travail d'une équipe de dix personnes.

EnV. C.V. avec photo et prét. sous le n° 68.011 M RÉGIE-PRESSE 7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

ASSOCIATION MAISON POUR TOUS recrute

UN ANIMATEUR SOCIOCULTUREL

Niveau Direction. Titulaire du CAPASE ou DEFA + exp. Candidature + C.V. à Monsieur le Président. Centre André-Malraux — 78230 Le Pecq.

Important laboratoire de cosmétologie, leader sur son segment de produits en distribution sélective crée le poste de :

RESPONSABLE *HF* MARKETING DIRECT

Mission :
- En liaison avec le service informatique, créer et gérer un certain nombre de fichiers.
- En liaison avec le chef des ventes, créer et animer une petite équipe de télévente (deux personnes).
- En liaison avec les chefs de produits, concevoir et réaliser des offres promotionnelles de marketing direct suivant un budget préétabli.
- Prendre en charge le développement d'un portefeuille de clientèle pour un média exclusif et régional.

Profil :
- Expérience prouvée du marketing direct en agence ou chez l'annonceur.

Qualités requises :
- Ambitieux(se), tenace, gestionnaire, négociateur(trice), animateur(trice) et pédagogue, créatif(ve).

Merci d'envoyer CV manuscrit + photographie (retournée) + rémunération actuelle en rappelant la réf. 51486 à PROJETS, 12, rue des Pyramides 75001 Paris, qui transmettra en toute discrétion.

Société de Service en Ingénierie Informatique en expansion rapide, équipe très motivée, produits de qualité exceptionnelle, offre une évolution brillante

chefs de projets scientifiques

Ingénieurs de formation, à orientation électronique, automatique et programmation scientifique.
Expérience HP indispensable, notamment minis.
Ils auront à conduire de bout en bout les études et les réalisations de solutions informatiques originales dans les secteurs industriels de pointe.
Ambiance vivante, très bonne rémunération, souci de la perfection.
Lieu de travail : RUNGIS.
Votre candidature sous référence CHAR III sera étudiée par :

SCRIBE 4, avenue Hoche 75008 PARIS

Spécialiste thermicien, si vous avez la fibre commerciale... H/F

Nous sommes filiale d'un puissant groupe traditionnellement implanté dans le métier du négoce de combustibles. Notre société a prospéré avec force dans l'import-export, la distribution de charbon et de produits pétroliers.

Notre action commerciale va dans le sens de la politique énergétique actuelle et favorise le redéploiement du charbon dans le domaine industriel. C'est un objectif plein d'avenir qui exige certaines compétences techniques.

Aussi, nous recherchons un SPECIALISTE THERMICIEN pour promouvoir nos ventes au travers d'un suivi technique de qualité.

Il a pour mission de conseiller notre clientèle, de l'assister à l'utilisation ou dans l'optique d'une reconversion charbon.

En contact étroit avec la force de vente, il lui apporte l'appui technique nécessaire à ses actions commerciales. Dans ce sens, il définit des supports de formation et d'informations, renforce leur connaissance, se tient lui-même au courant du marché auprès des prescripteurs.

Ce poste convient à un technicien de formation supérieure justifiant d'une première expérience d'au moins 3 à 5 ans dans le métier de l'énergie. Homme de communication, il justifie d'une bonne maîtrise des problèmes de combustion. La connaissance du charbon sera particulièrement appréciée.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous réf. 4087 à Organisation et Publicité - 2, rue marengo 75001 PARIS, qui transmettra.

Organisme de Conseil auprès des PMI basé à Paris intervenant en France et à l'Etranger

recherche

un Ingénieur

Mission :
participer au sein d'une équipe pluridisciplinaire à des missions de diagnostic, de développement et d'assistance aux PMI principalement en France.

Profil :
expérience professionnelle de 3 à 5 ans en organisation et gestion de production acquise en entreprise ou en société de conseil.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) sous référence 147 à C.K. 22, rue de l'Assomption 75016 Paris



Chantal Kenvyn

LEVI TOURNAY

Attachée de presse

Avec une marge brute annuelle proche de 10 millions de francs, Bernard Krief Communication figure en 1984 parmi les toutes premières agences françaises de communication.

Pour faire face à ses objectifs ambitieux, notre directeur des opérations recherche aujourd'hui une nouvelle attachée de presse. Celle-ci participera à la communication média de certains de nos clients : entreprises, leaders, élus nationaux et locaux...

Si vous avez une formation supérieure, cinq années d'expérience des relations presse au sein d'une structure de dimension nationale, une grande capacité de rédaction et de contact, merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 410 M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS

SFENA

Nous sommes une société de 2 860 personnes, notre CA est de 1,2 Milliard de francs dont plus de 50 % à l'exportation. Spécialisés dans l'étude et la production de systèmes de tests automatiques, d'équipements aéronautiques et spatiaux et de mini-ordinateurs, nous recherchons pour notre Division Test automatique un

Ingénieur marketing

Rattaché au responsable du département relations clients, vous aiderez par votre fonction à définir l'orientation stratégique de cette division : vous aurez la charge des études de marché et de la concurrence, assurerez le suivi de l'impact de nos matériels de test automatique, et prévoirez leur évolution.
Vous déterminerez d'autre part les actions de promotion et le plan publicité de la division dont vous suivrez la mise en place en liaison avec le service publicité.
De formation supérieure en marketing, vous posséderez d'autre part un bon niveau technique et aurez acquis une première expérience comme ingénieur marketing en milieu industriel.
Nous vous offrons un poste intéressant dans une société développant des technologies de pointe.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. 621, à Sféna, Gestion des Cadres, BP 59, 78141 Vélizy-Villacoublay.

RESPONSABLE TITRES HF

Le candidat devra avoir acquis une expérience des procédures Sicovam. Il devra posséder un esprit méthodique, le sens de la rigueur et des responsabilités.
La connaissance de l'utilisation des outils informatiques sera appréciée.

Merci d'adresser votre CV, photo, sous référence 9695, mentionnée sur l'enveloppe, à Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02, qui transmettra.
Discrétion assurée.

TRES IMPORTANTE SOCIETE D'ASSURANCES

recherche pour sa direction comptabilité générale

JEUNE DIPLOMÉ HEC-ESSEC SUP DE CO PARIS

Ce poste qui nécessite le goût de la comptabilité, de l'organisation et des liaisons avec l'informatique, présente des perspectives d'évolution.

PREMIFRE EXPERIENCE COMPTABLE SOUHAITEE.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions (sous réf. J.D.) à N. 3746 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Ingénieur pour nos services immobiliers

Ingénieur tous corps d'état ou équipements techniques, diplômé Grande Ecole, vous avez acquis une expérience de 5 à 10 ans dans une importante société de maintenance et d'exploitation d'équipements techniques (immobilier ou industrie), en entreprise générale ou en bureau d'études techniques.
Rattaché au directeur des services immobiliers, vous serez chargé d'assurer l'ensemble des responsabilités techniques, administratives et financières pour les travaux et la gestion technique des locaux d'exploitation (150 000 m² de bureaux et entrepôts).
Votre activité portera sur la maintenance courante, les grosses réparations, l'amélioration et la transformation des locaux liés à l'introduction des nouvelles techniques bureautiques et informatiques, les économies d'énergie...
Une partie de notre patrimoine affecté à l'exploitation se situant en province, des déplacements de courte durée sont à prévoir. Poste basé à PARIS 9ème.

Merci d'adresser votre candidature, (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. ISI/B à : GAN - Division «Emploi & Carrières» 2, rue Pillet-Will 75448 PARIS CEDEX 09.

gan assurances
Services immobiliers

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.65

Une des principales lignes de produits de
MESURE ET REGULATION SCHLUMBERGER
concerne les métiers du comptage et de la régulation du gaz.
Nous construisons à Reims une nouvelle usine organisée autour de systèmes intégrés de gestion et de fabrication : CAO-FAO, robotique, assemblage automatique...
Dans ce cadre, nous souhaitons renforcer l'équipe actuelle par le recrutement des personnes suivantes:

Ingénieur chargé d'études de conception et d'industrialisation

Il participera aux études de nouveaux produits, et contribuera à l'industrialisation de certains d'entre eux par la prise en charge du secteur équipements d'assemblage automatiques.
Pour cela il disposera d'une équipe de techniciens et d'un important budget d'investissements.
De formation AM ou équivalent, débutant ou ayant une première expérience, il devra avoir une connaissance approfondie des automatismes industriels. Il saura convaincre et négocier tant en français qu'en anglais et faire preuve d'un discernement à la mesure de l'autonomie qui lui sera laissée.

Ingénieur chargé de l'informatisation de la production et de la CAO

Dans le cadre d'un budget qu'il contribuera à définir, il établira un cahier des charges, participera au choix des sous-traitants (hard et soft), suivra l'élaboration, la mise en route et la maintenance des équipements et procédés retenus.
Ces fonctions supposeront des contacts permanents avec les sociétés de services spécialisées. De formation AM ou équivalent, pratiquant couramment l'anglais, il aura nécessairement participé à la mise en place d'un système de gestion de production informatisée. Capable de faire preuve d'imagination et de créativité, il devra en même temps s'efforcer d'adapter les solutions les plus novatrices aux réalités industrielles.

L'ensemble de ce projet donnera ensuite lieu à des transferts de technologie dans d'autres pays du monde où Schlumberger est présent. Des opportunités d'évolution en découleront. Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV - prétentions et photo) à Bernard VILAIN Service du Personnel, FLONIC, 47 rue Gosset 51061 Reims Cédex.

Schlumberger

GEO Ca prima Femme Actuelle

Trainee aujourd'hui... manager demain

120/140 000 F **Paris**

Devenus en 6 ans l'une des premières sociétés d'édition de presse magazine, nous pensons que la formation des hommes est la clef de l'efficacité. Dans cette optique, nous intégrons :

2 jeunes diplômés HEC, ESSEC, Sup. de Co à fort potentiel

Nos titres, notre dynamisme commercial, nos méthodes de gestion font notre réussite.

Au sein des différents services (diffusion, publicité, fabrication, finance, administration, rédaction), vous vous initierez progressivement aux diverses fonctions opérationnelles d'un groupe de presse. Vous mènerez des missions dans certains de ces départements.

Au terme de ce parcours (dont un séjour à l'étranger), lorsque vous aurez prouvé votre efficacité et votre aptitude à diriger, vous prendrez une responsabilité opérationnelle.

Motivé par le désir d'apprendre et les responsabilités, vous avez une mentalité de manager et prenez à bras le corps les problèmes du quotidien.

Ce poste s'adresse à un jeune diplômé HEC, ESSEC, Sup. de Co... justifiant si possible d'une première expérience et désireux de démontrer ses compétences. Son sens du relationnel, son ouverture d'esprit, sa rigueur lui permettent de dialoguer et d'être efficace à tous les niveaux de la hiérarchie. L'anglais courant est indispensable, la connaissance de l'allemand souhaitée.

Sylvie CATHELAIN, notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre candidature qu'elle traite confidentiellement s/réf. 5112/LM à l'adresse suivante

argos DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS - Tél. : (1) 227.96.49

AFCOREM

MEDIA PA

CHEF DE PROJET

APPLICATIONS BANCAIRES

Valorisez vos qualités de conseil !

Dans le cadre de sa mission de conseil auprès des banques du groupe, la **Chambre Syndicale des Banques Populaires** recherche un **chef de projet « applications bancaires ».**

Intégré à notre département « production informatique », vous serez responsable de l'élaboration et de la réalisation de logiciels de production relatifs à la plupart des applications de la banque.

Pour cette mission clé, nous demandons une **formation supérieure** renforcée par une expérience de **2 ans minimum, si possible** dans le **secteur bancaire,** en tant que responsable de la conception et de la réalisation de projets.

Si vous souhaitez en savoir plus, téléphonez, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, au (1) 296.15.16 (précisez la réf. 289) ou adressez votre candidature, sous la réf. 289/LM, à **ALLO-CARRIERES** - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

(1) 296.15.16

Banque Populaire

MEDIA PA

NOUS SOMMES UN IMPT GROUPE DE PRESSE ÉCRITE ET DE COMMUNICATION
(presse quotidienne, magazines, radio, télématique...).

Dans le cadre de notre politique de développement nous cherchons à renforcer nos équipes de

MARKETING/ PROMOTION.

Dans cet esprit, nous souhaitons rencontrer de jeunes professionnels du marketing ayant une expérience réussie d'au moins trois ans dans le secteur des produits de grande consommation ou dans les médias.

Dynamisme personnel, curiosité d'esprit, intérêt personnel pour la presse ou l'audiovisuel constituent des atouts complémentaires appréciables.

Si vous êtes intéressé par un premier contact, adressez un courrier personnel à M. Christophe VEYRIN FORRER, *le Parisien* 25, avenue Michelet, 93400 SAINT-OUEN.

NEC NEC Electronics (France) S. A.

7ème groupe d'électronique mondiale, un des 3 premiers du semi-conducteur.
Notre Département Marketing Support Produits offre un challenge à un

Jeune Chef de Produits

Au sein d'une structure légère vous assurerez, sous l'autorité d'un Chef de Groupe, le suivi des lignes de produits : • Contrôleurs de périphériques complexes • Gate Arrays.
Responsable de la réalisation de l'objectif produits, vous serez chargé de leur promotion interne (auprès des équipes de vente) comme externe (auprès des médias), ainsi que des études de marchés.
Nous souhaitons confier cette mission à un **INGENIEUR ELECTRONICIEN,** dans l'idéal SUPELEC, TELECOM, si possible familiarisé depuis 1 à 2 ans à cette fonction.
Une connaissance du traitement du signal sera appréciée. L'anglais est indispensable.
Une formation produits et marchés est assurée. Des déplacements de courte durée sont à prévoir.
Merci d'adresser C.V. et prétentions à Madame HELLEQUIN, Tour Chenonceaux, 204, rond point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

GEO Ça m'intéresse prima Femme Actuelle

cherchent
pour faire face à leur développement sur le marché de la presse magazine.

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF DE LA PUBLICITÉ

Rattaché au Directeur du département Publicité, sa mission sera :
- Assurer la gestion administrative, technique et comptable de la vente d'espace des quatre titres, en relation avec les départements concernés ;
- Participer à la prévision budgétaire et assurer un suivi efficace des coûts du département ;
- Contrôler l'application des conditions de vente et de facturation.

Ce poste s'adresse à un(e) candidat(e) âgé(e) de 30 ans environ, titulaire d'un diplôme d'école de commerce (niveau HEC, Sup. de Co...) et justifiant d'une expérience professionnelle de 5 ans minimum durant laquelle il (elle) aura pu mettre en valeur ses compétences techniques et ses qualités relationnelles.

La connaissance de l'outil informatique est indispensable.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à :
PARTICIPATIONS ÉDITION PRESSE & Cie.
Service du Personnel, 6, rue Daru, 75008 PARIS.

ASTER BOUTILLON
Filiale Mesure et Régulation du Groupe Schlumberger recherche pour Montrouge un

Informaticien de gestion

Au sein d'une petite équipe, vous participerez au développement d'un projet de micro-informatique dont nous souhaitons doter nos centres régionaux en France, et à l'évolution des applications existantes sur notre matériel informatique au siège ou dans notre usine (IBM 36, 34, PC).
Votre formation MIAGE, DUT ou équivalent et votre expérience de 4 à 5 ans dans une fonction similaire ont avant tout mis en relief votre goût de la gestion et des contacts. Une pratique de l'analyse fonctionnelle serait particulièrement appréciée.
Ce poste basé à Montrouge exige des déplacements en province. Vous évoluerez au sein d'une société à taille humaine où vous trouverez un environnement particulièrement dynamique et motivant.

Envoyer CV avec photo et prétentions, sous la réf. 3260/M, à ASTER BOUTILLON, Direction du Personnel, 12 Place des Etats-Unis, 92120 Montrouge Cédex.

ASTER BOUTILLON

ORGANIMAR
le lien informatique solide.

Compétences techniques et qualité du service clients sont les mots clefs de notre activité sur le marché des communications informatiques.
Attirés par la haute technologie des
ALIMENTATIONS ÉLECTRONIQUES SANS COUPURE,
nous avons développé une stratégie commerciale commune avec le leader européen des onduleurs électroniques. Dans le cadre de la très forte expansion de cette activité, nous recherchons :

CHEFS DES DÉPARTEMENTS
"Alimentations Secourues"

Paris réf. 75/A - **Lyon** réf. 69/A - **Marseille** réf. 13/A

Pénétrer le marché des mini-ordinateurs, animer et développer votre équipe de techniciens d'implantation et de maintenance, gérer votre activité seront vos objectifs.
De formation ingénieur (Supelec, INSA, ESIM ou équivalent), les candidats auront une expérience de responsabilité produit et des connaissances dans les alimentations électroniques.
Dynamisme et performance seront des atouts indispensables pour faire face à la forte expansion de l'activité.

Merci d'adresser votre candidature, CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à Eric MARGNAT
ORGANIMAR - 19, rue Neuve Ste Catherine 13007 Marseille

Deb's

GOULD
INFORMATIQUE S.A.
Constructeur de
MINI-ORDINATEURS 32 BITS

recherche
pour son service commercial

ingénieur

RÉF. 811.

ASSISTANT TECHNIQUE
auprès du Responsable commercial
chargé du suivi des affaires.

Formation Ingénieur ou DUT,
possédant quelques années d'expérience.

ingénieurs commerciaux

RÉF. 911.

Merci de bien vouloir envoyer curriculum vitae + lettre manuscrite et prétentions à Henri CLOU pour l'étude de votre candidature.

GOULD INFORMATIQUE S.A.
P.A. Bois d'Arcy - Rue Michael-Faraday,
78390 BOIS-D'ARCY.

BANQUE PRIVÉE

Banque privée
filiale d'un groupe bancaire international important, recherche

Exploitants clientèle entreprises

Nous proposons à candidats ayant un tempérament commercial et un réel goût pour les contacts de rejoindre notre Direction commerciale.

Vous devez posséder une formation supérieure ou bancaire approfondie. Une première expérience d'au moins 5 ans dans le suivi de la clientèle commerciale est indispensable.

Postes à pourvoir à PARIS.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous nº 8.603, *LE MONDE* Pub., Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

SOCIETE INTERNATIONALE
DE LOCATION DE VOITURES RECHERCHE

Responsable des ventes

EUROPE DU SUD
BASE A PARIS

Rattaché au directeur international des ventes, il agit en position fonctionnelle auprès des directions des ventes des filiales en Europe du Sud (France, Espagne, Italie, Portugal et Suisse).
■ Participe à l'élaboration des plans marketing, ■ anime et contrôle les forces de ventes, ■ négocie des contrats avec des organismes internationaux (sociétés multinationales, compagnies aériennes, agences de voyages et tour operators).

Profil :
■ Diplômé E.S.C., ■ expérience confirmée dans la vente de services de préférence, ■ bilingue anglais et français, ■ bonnes connaissances en espagnol et italien souhaitées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle), sous réf. 9671 à mentionner sur l'enveloppe, à Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02, qui transmettra.

La vie des TRANSPORTS

recherche son

SECRETAIRE DE REDACTION (H. ou F.)

• Bonne formation • Expérience vécue
• Goût de l'équipe • Sens de l'esthétique et de l'expression graphique • Disponibilité rapide appréciée

Adresser candidature manuscrite, photo et C.V. à Pierre BOUGÉ, 3, rue de Liège, 75009 PARIS.

Sprechen Sie Deutsch?...

Bilingue allemand ou de nationalité allemande, vous avez des connaissances en comptabilité.
Venez nous rejoindre en tant que :

Chargé d'études comptables

Vous aurez pour mission la conversion de la comptabilité française en comptabilité allemande et d'études diverses de comptabilité.
Cette mission requiert une grande rigueur et la parfaite connaissance du système comptable allemand.
Une première expérience dans ce domaine ou une mission en Allemagne serait souhaitable.

Ce poste est basé à Villers-Cotterets.

Envoyer-nous CV, lettre manuscrite et prétentions à
V.A.G France, Division du Personnel
et des Relations Sociales, BP 62
02600 Villers-Cotterets.

V·A·G Audi VW
V.A.G. France

média-system



Aéroports De Paris

Etablissement public qui construit, exploite et développe les aéroports.

Recrute pour sa Direction chargée de l'architecture et de l'ingenierie des INGENIEURS DIPLOMES (H/F)

ingénieur diplômé dans le domaine bâtiment,

spécialisé en études de prix et possédant une expérience de plusieurs années dans l'analyse des coûts de construction et l'établissement des prix et estimations. Réf.A.

ingénieur diplômé dans le domaine structure,

possédant une expérience confirmée en charpente métallique. Réf.B.

ingénieur diplômé dans le domaine bâtiment,

possédant une expérience confirmée de direction d'importants chantiers de bâtiment et devant assurer la fonction de chef de mission résidant à Beyrouth pour une durée renouvelable de 2 ans et demi. Rémunération annuelle minimum nette 370.000F.F. Réf.C.

Adresser lettre manuscrite et CV en précisant la référence du poste choisi à Monsieur MARTIN
291 boulevard Raspail — 75014 PARIS
Téléphone : 320.15.00



Les aéroports : c'est notre affaire !

SOCIÉTÉ D'ENGINEERING OFFSHORE
recherche

POUR LA RÉALISATION
D'UN PROJET IMPORTANT

- Un INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET STRUCTURE, expérience de calculs aux éléments finis sur structures complexes.
- Un INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN, expérience en conception réalisation et contrôle d'installations électriques complètes (génération et distribution).
- Un INGÉNIEUR EN RÉGULATION ET AUTOMATION, expérience pétrole appréciée.

Le lieu de travail est Paris ou proche banlieue.
Pour ces trois postes, l'anglais est indispensable.
Une expérience offshore serait appréciée.

Ecrire sous nº 8.585 *le Monde* Pub.,
service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

BERTIN & Cie

Société de recherche appliquée
et d'innovation industrielle.

Notre division MECANIQUE des FLUIDES et des STRUCTURES recherche pour son département ACOUSTIQUE un

INGENIEUR ACOUSTICIEN

Fonctions :
— étude et expérimentation sur les sources de bruit et les mécanismes de transmission,
— recherche de moyens originaux d'atténuation,
— notamment dans les domaines de l'aéronautique et du spatial.

Profil :
— ingénieur débutant ou 1-2 ans d'expérience ayant des connaissances en acoustique, traitement du signal, mécanique des fluides et des solides. Anglais indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions
sous référence AMB / 5 à :
BERTIN et Cie
BP Nº 3 - 78373 PLAISIR Cédex.

BANQUE NATIONALE
implantée en Ile de France recherche

le responsable de son service audit

Dans le cadre du perfectionnement de son outil de gestion, le Responsable de l'Audit, qui sera assisté de plusieurs collaborateurs, interviendra aussi bien sur les activités fonctionnelles qu'opérationnelles de la Banque.

Agé de plus de 35 ans, diplômé d'enseignement supérieur, le candidat aura mené pendant plus de 10 ans et de façon concluante, des missions d'Audit en Banque ou dans de Grandes Entreprises, directement pour le compte de cabinets spécialisés.

France Cadres
Adresser votre CV sous référence CT/543/48 à
FRANCE CADRES
22, rue St Augustin 75002 Paris
qui vous garantit le plus strict anonymat.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

GECI

Sté de prestations de services et de conseils intervenant dans des secteurs industriels de haute technologie

recherche
pour développer ses activités
en France et à l'étranger

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Caractéristiques requises :
- Diplôme d'une grande école d'ingénieurs et/ou formation commerciale supérieure ;
- Aptitude à négocier en anglais ;
- Expérience de 3 à 5 ans dans la vente de conseils, de logiciels et/ou de matériels informatiques ;
- Dynamisme et imagination pour étendre la clientèle et ouvrir de nouveaux marchés.

Poste à pourvoir rapidement.

Env. lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à : GECI, tour Winterthur, Codex 18, 92085 Paris-la Défense, à l'attention du directeur du personnel (discrétion assurée).

---

jeunes cadres à haut potentiel

Société financière dynamique,
bonne rentabilité, forte croissance,
excellente renommée dans la profession,
recherche :

JEUNES DIPLOMES

GRANDES ECOLES
SCIENTIFIQUES ou COMMERCIALES
(X, Centrale, Mines, HEC, ESSEC,
Sup de Co Paris... ou INSEAD - ISA - MBA).

25 ans minimum,
2 ans d'expérience minimum dans sociétés de services ou de l'industrie, pour postes à fort développement Paris ou Région Parisienne.

Esprit clair et pragmatique, bon sens relationnel et politique, aptitude commerciale, compétence informatique appréciée, rémunération motivante et en progression.

Les candidats devront avoir un haut potentiel pour tenir les ambitions que la Direction Générale place en eux.

Envoyer CV, photo s/réf. 30906 sur enveloppe à
JEAN REGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

JRP/Jean Regnier Publicité

ORGANISME PROFESSIONNEL
du secteur financier - PARIS
crée le poste de

Responsable des Statistiques

auprès de son Délégué Général

LE CANDIDAT RETENU AURA :
- une formation scientifique de préférence
- l'expérience du traitement d'informations économiques chiffrées acquise, par exemple dans le secteur «études et statistiques» d'une Banque, d'une Compagnie d'Assurances, d'un organisme professionnel ou d'une Administration.
- Il est familiarisé avec les outils informatiques modernes.
- L'anglais courant et des qualités relationnelles sont indispensables.

Envoyer C.V. s/réf. 30907 sur enveloppe à
JEAN REGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transm.

JRP/Jean Regnier Publicité

Importante Société Mutualiste
recherche pour son siège social à PARIS

2 ORGANISATEURS-INFORMATICIENS

- De formation supérieure (grandes écoles ou universitaires).
- Expérience de 5 ans en matière d'organisation et d'informatique.
- Seront fortement appréciées de bonnes connaissances dans les domaines :
- Des systèmes automatisés de gestion des prestations maladie ;
- Ou des systèmes automatisés de gestion administrative et comptable.

Interlocuteur privilégié des utilisateurs, il concevra, lancera et suivra les différents produits élaborés au sein de projets importants.

Adresser c.v. et prétentions sous référence PLA/412 M à :

SSCI
SSCI
47, rue de la Chaussée-d'Antin,
75009 PARIS.

IMPORTANT CABINET D'AUDIT
correspondant en France de l'un des "Big eight"
recherche pour son
BUREAU DE PARIS

auditeurs chefs de mission

Diplômé d'une grande Ecole de Commerce, possédant de bonnes connaissances de l'anglais, vous avez 3 à 4 ans d'expérience de la révision comptable en cabinet où vous avez assumé des responsabilités d'encadrement d'équipes.

Nous vous offrons :
- Une formation complémentaire aux techniques d'audit les plus avancées,
- A terme, des possibilités diversifiées de carrière (fiscalité, conseil en organisation) dans un cabinet en pleine expansion.

Adresser C V et prétentions, sous référence 2415-M à
G. GUFFLET ET CIE
56, rue de Ponthieu - 75008 Paris

OFFRES D'EMPLOIS

ÉTABLISSEMENT BANCAIRE NATIONALISÉ

recherche
POUR SON SERVICE FISCAL

CADRE

Collaborateur destiné à la fiscalité internationale

EXIGENCES :

- Solide formation fiscale.
- Parfaite maîtrise de l'anglais (P.L.E.).
- Disponibilité pour missions à l'étranger.

Env. curriculum vitae, photo et prétentions à RÉGIE-PRESSE sous nº T 068.955 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

SOCIÉTÉ DE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION LEADER DANS SON DOMAINE

recrute
pour ses laboratoires de recherche :

UN INGÉNIEUR

SPÉCIALISÉ EN VERNIS ET PEINTURES

Le poste est à pourvoir immédiatement, pour une durée d'un an.

Le lieu de travail est situé dans la proche banlieue Nord-Est de Paris.

Envoyer C.V. + photo à C.G.P. (réf. F13) 14, rue Jean-Mermoz, 75008 PARIS, qui transmettra.

L'U.R.S.S.A.F. DE PARIS
SÉCURITÉ SOCIALE

recherche

ORGANISATEUR

Diplômé pour études en milieu administratif
Les candidats de nationalité française devront :

- Etre titulaires d'un diplôme en organisation du travail.
- Posséder si possible une expérience d'organisateur.
- Salaire annuel brut du début ....103.500 F.
- Déroulement de carrière jusqu'à ....177.000 F.

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un C.V. détaillé, devront être adressées à la DIVISION DU PERSONNEL 3, rue Franklin, 93518 Montreuil. B.P. 430.

Association nationale secteur sanitaire et social

recherche

UN(E) ASSISTANT(E) DE DIRECTION

SA MISSION :

- Organisation administrative : circuit d'information, procédures ;
- L'analyse des statistiques et réalisations d'études socio-économiques.

La personne recherchée a une formation supérieure et une première expérience dans l'utilisation d'un outil informatique de gestion.

Rémunération annuelle brute : 120.000 F à 140.000 F.

Envoyer c.v. et photo à RÉGIE-PRESSE sous nº T 069.042 M 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Association internationale leader dans son domaine

recherche

UN(E) ASSISTANT(E) DE GESTION

La personne recherchée a une formation supérieure de type école de commerce et une première expérience en comptabilité et/ou contrôle de gestion.

Des connaissances en micro-informatique de gestion seraient appréciées.

Envoyer c.v., photo et prétentions à : C. DAMESIN, 68, bd Saint-Marcel, 75005 PARIS.

Société Nationale Paris
recherche

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

pour matériels audio

Formation : D.U.T. génie électrique ou B.T.S.
Spécialité : électronique.
Débutants ou une ou deux années d'expérience.
Lieu de travail : Paris.
Les candidats masculins devront être libérés du service national.

Ecrire avec c.v., photo et prétentions à RÉGIE-PRESSE sous nº 297.318M 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

IMPORTANT GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE

recherche pour son siège à Meulan (78) son

CHEF DU PERSONNEL

dépendant du secrétaire général, et en liaison directe avec les diverses unités :

- Il gère et administre le personnel français et expatrié ;
- Il planifie les besoins de formation continue ;
- Il anime les structures de dialogue avec les partenaires sociaux.

Il participe également à l'élaboration de la politique de gestion des ressources humaines et veille à son application.

Ce poste s'adresse à un cadre de formation supérieure ayant une excellente connaissance du droit du travail acquise par 4 ou 5 ans minimum dans la fonction personnel.

Adresser c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions à : J.-L. BERTHET, secrétaire général BARRY S.A., 2, bd Michelet, HARDRICOURT, 78250 MEULAN.

Recherche

INGÉNIEUR

30 ans minimum, grande expérience alimentation à découpage et convertisseur. Poste à responsabilité.

Tél. pr r.-vs 603-89-73.

Importantes Caisses de Retraite — PARIS recherchent

UN « TECHNICIEN » DE LA RÉDACTION

Sous l'autorité des responsables du Secrétariat Général, il sera chargé de l'élaboration et de la réalisation des documents techniques et d'information générale.

Le candidat retenu doit avoir une expérience réussie de 3 à 5 ans dans le domaine de la rédaction et des techniques de l'impression.

Merci d'adresser sous réf. AM 8419 M : CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à notre conseil STANDARDATA — 128, bd Haussmann — 75008 PARIS.

ÉDITEUR cherche DOCUMENTALISTE H. ou F. 3-5 ans expérience, anglais courant, allemand, italien souhaités. Connaissant préférence marketing et publicité. Libre de suite.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 297.302 M RÉGIE-PRESSE 7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

Hôtel *** luxe PARIS-8e recherche son futur

CONTROLEUR DE GESTION H.F.

Formation supérieure expérimentée
Connaissance de l'informatique.
Anglais exigé.
Ecr. avec C.V. et prétentions ss nº M. 82.236 BLEU 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

CABINET D'EXPERTISES PARIS 8e, recherche

JURISTE

pour assurer le suivi des dossiers sur le plan juridique. A terme, le candidat sera responsable de tout le service juridique et effectuera des études fiscales et sociales approfondies.

- 2 ans d'expérience en Cabinet juridique indispensables,
- bonne connaissance du droit des sociétés.

Poste évolutif

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite + photo et prétentions à PRDWAY, 27, r. de Marignan, 75008 PARIS ss réf. 1694

STÉ DE CONSEIL EN PUBLICITÉ EXTÉRIEURE cherche un

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Véritable bras droit du Directeur Financier, sa mission consistera essentiellement à suivre la Comptabilité générale et analytique, les budgets, l'administration du personnel. Une formation de type E.S.C. + 3 ans d'expérience sont souhaités.
Env. CV + photo + prétentions à M. GILLES TEILLAC COMECON — 8, RUE DE BERRI 75008 PARIS.

Sté PIANOS MAGNE agence centrale BOSENDORFER-FRANCE cherche

COLLABORATEUR (TRICE)

pour : vente en magasin gestion commerciale clients relance, prospection.

- Bonne pratique piano nécessaire.
- Langue anglaise oui, allemande appréciée.
- Très bonne présentation.
- Bon niveau études culturelles et artistiques souhaitable.

Adresser C.V. avec photo à : PIANOS MAGNE 17, avenue Raymond-Poincaré 75116 PARIS.

Le Laboratoire de l'Horloge Atomique du CNRS à Orsay recrute un

TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN 1 B

Niveau bac + 4. Profil : techniques analogiques et numériques. Contacter rapidement M. BARILLET. Tél. : (6) 941-78-65 ou écrire au Laboratoire, bât. 221 - Université Paris-Sud, 91405 Orsay Cedex.

Ville de VITRY-SUR-SEINE (86.000 h.) recrute : 2 Archivistes 2e catégorie. Adresser demande et curriculum vitae à M. le Député-Maire de VITRY-SUR-SEINE.

VILLE BANLIEUE SUD (+ 40.000 HABITANTS) RECHERCHE

- UN SURVEILLANT DE TRAVAUX (VOIRIE CIRCULATION - TRANPORTS. SALAIRE ANNUEL BRUT : 82.800 F.
- UN ADJOINT TECHNIQUE (VOIRIE - CIRCULATION - TRANSPORTS). SALAIRE ANNUEL BRUT : 90.000 F.

Horaire : 35 heures hebdomadaires
ENVOYER CANDIDATURES sous nº 8.579 service ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Cabinet d'Expertise Comptable et Commissaire aux comptes. LE PECQ (Yvelines) recherche

STAGIAIRE

Débutant(e) ou non, possédant le DECS complet.

COLLABORATEUR

DECS complet et le certificat supérieur comptable activité variée comptabilité et commissariat. Tél. pour R.-V. 976-54-53, ou écrire CV. S.E.C.Y — 1, rue du Printemps, 78230 LE PECQ.

ANALYSTES PROGRAMMEURS IBM 36, GAP 111 COBOL, CICS INSET-ETT 93, bd Sébastopol, Paris 2e Mº Réaumur — 233-38-25.

Urgent — Ecole privée Hors contrat. Recherche PROFS TTES DISCIPLINES et SURVEILLANT GÉNÉRAL 39 h hebdo. Env. CV + photo sous nº T 069.037 M RÉGIE PRESSE 7, r. de Monttessuy — Paris 7e Réponse assurée.

représentation offres

Agent exclusif « Yashica — Bolex — Eumig — Makinon ».
Leader dans le monde de la « Photo », nous venons de lancer un PROJECTEUR DIAPO SONORE révolutionnaire.

Vous êtes dynamique, bon vendeur, nous vous attendons pour rejoindre notre équipe.

Secteurs disponibles, Région parisienne, Sud-Est, Sud-Ouest, autres secteurs nous consulter.

Nous proposons une rémunération motivante.
Env. CV détaillé avec photo à RONY FRANCE 15, rue Jean-Cristofol 13331 MARSEILLE 03

Recherchons deux vendeurs immobilier loisirs. Programme mer, montagne. Déplacements sur toute la France. Statut V.R.P. Salaire très motivant. Après 10 mois de résultats positifs, poste de directeur des ventes à assurer. Expérience exigée. Voiture indispensable.

propositions diverses

EMPLOIS CADRES

Recevez gratuitement des offres d'emploi Cadres correspondant à votre profil.

Téléphonez

LA SÉLECTIQUE

34, quai de Dion-Bouton 92800 - PUTEAUX 16-05-05-04-03 (numéro vert) La Sélectique s'engage au secret absolu sur les informations qui lui sont transmises.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 - 09 PARIS.

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 - 09 PARIS.

travail à domicile

Je dactylographie rapports, mémoires sur machine électronique, qualité, expérience délais respectés. Téléphone : 707-45-81.

Artisane effectue ts travaux de traitement de texte et dactylographie. Tél. 051-44-49.

capitaux propositions commerciales

Entreprise commerciale très bien introduite dans le domaine de marchandises de consommation de qualité supérieure

ASSUME DISTRIBUTION DE PRODUITS

EN SUISSE ET DANS LES PAYS LIMITROPHES

Réseau propre de succursales (en d'excellents points de vente au centre-ville) et service après-vente dans la Suisse entière.

Souhaite première prise de contact sous réf. 297.098 M. RÉGIE PRESSE - 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

traduction demande

TRADUCTIONS TECHNIQUES

vers l'ALLEMAND sur traitement de texte. Ttes techniques mod. CONTACT DIRECT. H. SCHWARZ, M.A. Tél. : 272-30-64.

Interprétariat, traduction, cours

ARABE-ANGLAIS

Si vous avez besoin

- D'un trad. lors d'une négociat. ou d'une visite d'aff. :
- D'un ling. pouv. vous init. à la conn. de la langue arabe :
- Rédaction ou transcription en arabe docum. administrat., commerc., littéraires.

Tél. 822-95-52.

cours et leçons

Professionnel allemand donne cours d'allemand (anglais) à prix raisonnables. 532-31-68.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Austin 1000 noir 1980, 50.000 km, radio et sup. pare-chocs. 12.000 F. 805-56-77.

secrétaires

SECRETAIRE DIRECTION TRILINGUE

150.000 F - Une importante société industrielle française recherche pour son siège social situé à Rouen une secrétaire trilingue : hollandais-anglais-français. Ses principales missions seront : d'une part, assurer le secrétariat classique du responsable d'une équipe d'ingénieurs hollandais détachés auprès de cette société, dans le cadre d'un contrat d'assistance technique et d'autre part, assister et conseiller les familles de ces ingénieurs afin de faciliter leur insertion dans la région rouennaise : logement, scolarité, démarches administratives... Enfin, des missions ponctuelles lui seront confiées par la direction générale. Ce poste, à réelles responsabilités, s'adresse à une candidate justifiant d'au moins 5 ans d'expérience de secrétariat de direction, ayant le goût des contacts et le sens de l'organisation. Idéalement trilingue, elle peut aussi être parfaitement bilingue français-anglais avec un intérêt prononcé pour la culture néerlandaise. Ecrire à B. AUBRY - PS CONSEIL - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Réf. A/250M.

PS Conseil

ÉDITEUR cherche SECRÉTAIRE : parfaitement bilingue, préférence langue maternelle anglaise, autres langues européennes souhaitées. Excellente sténodactylo. Esprit initiative. Envoyer lettre en anglais avec C.V., photo et prétentions, sous nº 297.303 M, à RÉGIE-PRESSE 7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82

Le Monde

Emplois Cadres

L'HEBDOMADAIRE NATIONAL ET INTERNATIONAL DES OFFRES D'EMPL

CHAQUE MERCREDI PRIX : 6 F

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

Nom ____________ Prénom ____________

Adresse ____________

Code postal ____________ Ville ____________

Nombre d'exemplaires ____________ × 7 F (frais de port inclus) ____________

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

DEMANDES D'EMPLOIS

DOCTEUR EN DROIT
30 ans, 4 ans exp. Droit des aff. étu. Propositions poste Juriste d'entreprise, tous secteurs d'activité.
Tél. : 886-37-06.

JOURNALISTE
Dipl. éco. Journ. Paris et BTS publ., 25 a., exp. Presse inform. et secrét. de Rédaction, ch. pte Rédacteur. Écr. Fulachier P. 53, quai de la Baronnie, 94480 Ablon/Seine. Tél. 597-68-72.

F.38 ans – Juriste – formation supérieure, spécialiste du Droit des Affaires, quatre langues, souhaite mettre sa compétence au service d'une Société ou d'un groupe dynamique.
Tél. (ap. 18 h) 577-50-26 ou 222-82-08.

DIRECTION GÉNÉRALE
homme 41 ans, droit + Sc. Po, angl., esp.
- Organisation : adm., aff. jur. et sociétés.
- Gestion : fin. et banc. compte d'exploitation.
- Commercial : dev., ventes, export, gde exp. intern.
- Ch. DG. SG, adjoint PDG, gde soc. ou PME. Ts secteurs.

Ecr. s/nº 6.692 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
nationalité allemande, 40 ans, tril. anglais, français, allemand. Actuellement DIRECTEUR de la filiale française d'une grande société internationale de biens d'équipement, je recherche un nouveau challenge.
Si vous êtes un groupe allemand désireux de créer une filiale en France
ou
une entreprise française qui souhaitez vous implanter en Allemagne du Sud
ou
PME à la recherche d'un manager qui prenne en main ses destinées, je vous propose de nous rencontrer.
Ecrivez, pour un premier contact sous nº 1.501 le Monde Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

J. H. 25 ans, sens des responsabilités et des relations humaines. Licencié en droit niveau maîtrise droit privé. Etud. propositions sérieuses.
P. Jonneart, 3, rue de la Liberté, 59880 Bruay-sur-Escaut. Tél. : (27) 41-10-26.

H. 30 a., ex-resp. d'une centrale distribut. prêt-à-porter, dynamique, ayant gd sens ccial, organisat., gest., ch. emploi. Tél. : 207-21-82.

J. assistante import-export, ESCE quadrilingue, anglais, esp., portug., 22 a, 1 a. exp. intérim., rech. place stable et dynamique. Libre de suite.
Ecrire sous le nº 1.546 RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

CADRE 30 ans, nationalité canadienne, expérience RÉDACTION, MARKETING, GESTION dans la presse en Amérique du Nord et France. BILINGUE, DIPLOMÉ IEP PARIS, ayant un bon sens du contact et le goût de la compétition. Cherche poste stimulant avec possibilités d'évolution. Ecr. R. Peterson, 58, r. O.-de-Serres, 75015 Paris. T. : 523-38-88 jours, 828-86-27 soirs.

CADRE JURIDIQUE ET COMPTABLE
J-F, 28 ans, DECS, licence Droit. Cherche poste cadre débutant. Ecr. s/nº 1.540 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JF 20 a., début., ch. place employée, comm.-vent. BAC G3 dactylo comptable, angl., esp. informatique, Paris uniquem. Ecr. à Mˡˡᵉ Casis. Vert-Clos. 10, hameau d'Agneval. 95670 Marly-la-Ville.

Directeur importante société HLM Paris, 50 ans, formation ingénieur TP, dynamique, organisateur, esprit équipe, solide expérience professionnelle d'ensemble (technique, administrative, commerciale) ayant occupé responsabilité principaux circuits bâtiments et T.P. (BET, entreprises) recherche poste :
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Société HLM ou autre organisme en vue développement. Ecrire nº 3.358 Contesse, 20, av. Opéra, 75001 Paris.

RESPONSABLE FORMATION
HOMME 44 ans, ingénieur + Master science gestion des entreprises, université de Syracuse NEW-YORK. Pendant 6 an chef département au CESI, depuis 1975 RESPONSABLE FORMATION dans une fonderie à la pointe du progrès technique (1 500 salariés) filiale Renault, cherche POSTE SIMILAIRE et/ou DÉVELOPPEMENT SOCIAL. Région indifférente.
Ecrire nº 3.346 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmet.

DIRECTEUR COMMERCIAL ÉDITION
38 ans, actuellement responsable C.A. de 20 millions. Etudie toutes propositions poste équivalent dans société plus importante.
Ecrire sous le nº T 068.967 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

UN INVESTISSEMENT RENTABLE
Offrez-vous un PATRON de choc qui apportera à votre groupe son expérience, sa compétence. Créateur, homme de dialogue, d'analyses et d'actions, rassembleur et meneur, crédible par son bon sens, il réussira chez vous ses missions de DIRECTION GÉNÉRALE.
Ecrire sous le nº T 068.934 M. RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

CHEF DU PERSONNEL
55 ans, ayant assumé toutes les responsabilités de la fonction en usine et siège social pendant 25 ans dans une très importante entreprise (métallurgie). Disp. immédiatement, recherche POSTE SIMILAIRE RÉGION PARISIENNE.
Ecrire nº 325 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmet.

GÉNÉRALISTE HAUT NIVEAU
RAPPORT QUALITÉ-PRIX EXCEPTIONNEL
Manager – Gestionnaire performant
Homme de communication de MKQ et de PUB. Bilingue Anglais, 54 ans
Expérience de la PME à la Multinat.
Ouvert à toutes propositions.
Tél. : (3) 460-97-95.

IMPORTANT et URGENT
Ex-CHEF D'ENTREPRISE, niv. international, RUINÉ par la CRISE économique, RECHERCHE SITUATION intéressante.
PEUT SECONDER PATRON ou PERSONNALITÉ de haut niveau en toute CONFIANCE. Compétence et EFFICACITÉ pour CRÉATION, INNOVATION, LANCEMENT, nouveaux départements. Ou CHARGÉ DE MISSION, MÉDIATEUR, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL...
Possède larges connaissances, capacités et EXPÉRIENCE actualisée en ORGANISATION, COORDINATION et NÉGOCIATIONS d'affaires, à tous les niveaux.
Plans : ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, COMMERCIAL, FINANCIER. Domaines : CONSTRUCTION industrielle et privée, BATIMENT T.C.E. – PÉTROCHIMIE – AUTOMOBILE, TOURISME, TÉLÉCOMMUNICATIONS...
55 ans, sportif, énergique, esprit d'entreprise, ouvert sur l'avenir, sens des responsabilités, de l'organisation nouvelle, grande aptitude à l'adaptation en général.
Discrétion d'honneur assurée. Ecrire pour toutes propositions et entretien au journal qui transmettra.
Ecrire s/nº 6.694 le Monde Pub. service annonces classées 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

OFFICIER GÉNÉRAL AIR, 51 ans, libre de suite, apte seconder patron PME, cherche emploi temps complet ou partiel PARIS ou MONTPELLIER. Accepte stage formation conditions modiques.
Ecr. s/nº T.539 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JOURNALISTE 29 ans, 3 ans expérience professionnelle (RADIO, PRESSE ÉCRITE ET REPORTAGE), cherche emploi d'urgence France ou Étranger. François GOUMER. Tél. : 368-78-55.

JF formation médico-sociale, cherche sur Paris place stable Secrétaire chez médecin. Tél. (16-23) 57-66-14.

COMMERCIAL, MAIS CRÉATIF
45 ans, maîtrise droit – stage marketing gestion – diplômé arts déco. bilingue anglais + ESP. 10 ans exp. ccial haut niveau, secteur art et décoration. Etudierait ttes propositions. Poste resp. ccial ou marketing. J.-P. Chevallet, 38, rue Guynemer, Paris-6ᵉ. T. 222-53-86.

DIRECTEUR ADJOINT Nº 2 GRANDE BANQUE INTERNATIONALE
39 ans, hors classe, exploitant confirmé, solide expérience toutes opérations avec l'étranger, sachant animer et motiver une équipe, anglais courant. Souhaiterait pouvoir utiliser et développer toutes ses capacités dans établissement bancaire (PARIS, PROVINCE, ÉTRANGER) désireux de s'adjoindre un collaborateur à fort potentiel.
Ecrire à RÉGIE-PRESSE sous nº T 069.045 M 7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

J.F. 30 ans recherche emploi stable. Libre de suite
SECRÉTAIRE
Expérience informatique bilingue espagnol.
Ecrire Mᵐᵉ DORE, 26, rue Claude-Tillier, 75012 PARIS.

ASSISTANTE DIRECTION CADRE
39 ans. Trilingue anglais, espagnol, expérience import-export, gestion budgets publicitaires, recherche poste à responsabilités avec évolution carrière. Salaire annuel : 150.000 F.
Ecrire nº 230 à Contesse 20, av. Opéra, 75001 PARIS.

ENTREPRISE EXPORTATRICE
Vous souhaitez renforcer votre EQUIPE DE VENTE ou vous adjoindre un SPÉCIALISTE DE L'ADMINISTRATION DES VENTES EXPORT.
MA FORMATION ET MON EXPÉRIENCE peuvent vous intéresser.
J'ai 28 ans, je parle Anglais et Russe, prétention salariale base 150 000 F par an.
Ecrire sous le nº T 068.806 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

CADRE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE
35 ans, généraliste, cherche poste à Paris, M. Guez. Tél. 355-18-87 – 806-64-52.

H. 28 ans, bonne présentation, angl. courant, bonnes connais. all., esp., expér. vente au public, gros matériel, permis B.C.D. Etudie ttes propos. Déplacements et séjours province et étranger acceptés. Disponible sous 30 jours.
Ecrire sous le nº 013.747 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Commis de cuisine. DOM-CAP. Cherche 1ᵉʳ emploi. Téléphone : (28) 86-15-05.

J.H. 28 ans. Docteur 3ᵉ cycle Eco (Eco international et dévelop. Mention très bien, étud. ttes propos. Rech. : formation enseignement etc. Ecr. M. Bendahou, 2, r. de Rouen, B. 105. 92000 Nanterre.

MARIN DE COMMERCE 39 ans Notions angl. désirant se reconvertir ds n'importe quel domaine. Cherche emploi bien rémunéré. Tél. : 325-71-23.

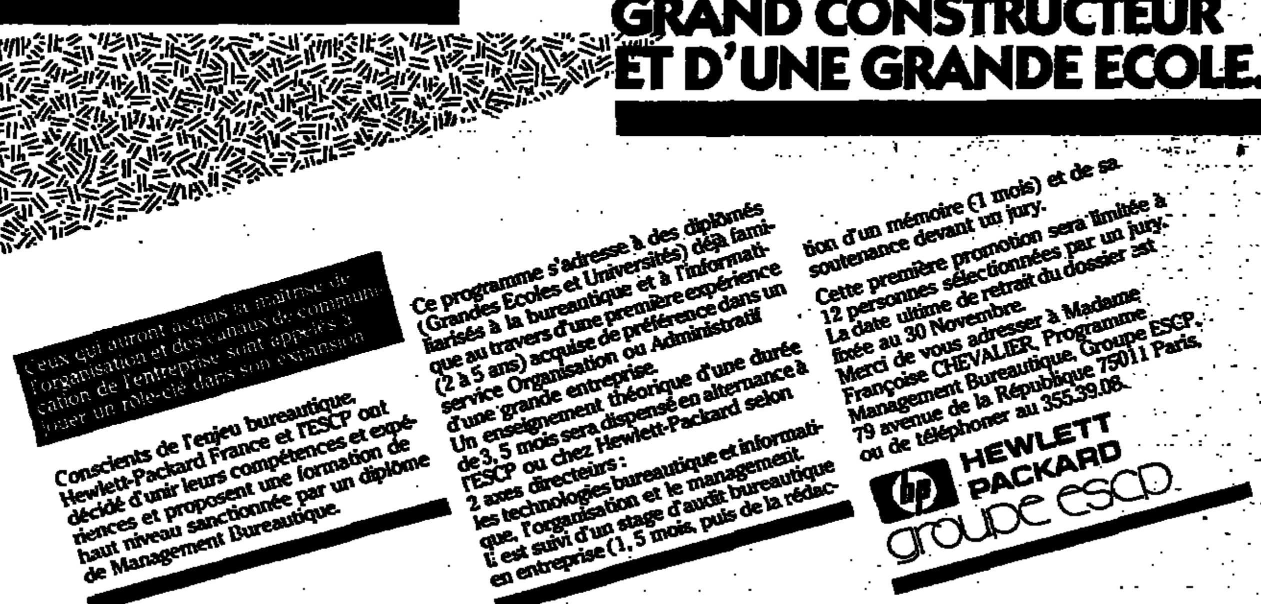
Homme 42 ans, sociologue habitué à l'analyse ergonomique, à la politique information-formation-communication, propose ses services à dirigeant conscient du rôle stratégique tenu aujourd'hui par le relationnel.
Pour contact : 226-28-64 matin.

J. Fme 33 ans, trilingue angl., all., français, diplôme université exp. USA, ch. poste affaires exigeant et responsable.
Si intéressé par intelligence, dévouement, dynamisme, plus que par longue exp. affaires, appelez 503-04-65.

J.H. 23 ans, très sérieux et disp. immédiatement, rech. emploi secrétaire, liseur, h. de compagnie en France ou à l'étranger. Ecrire M. JOSS, poste rest., 84000 Avignon.

J.F. cherche travail à domicile, nomb. séj. aux USA et GB (prof.) lic. trad., BTS trad. com. dipl., ch. de commerce brit., expér. secrétariat, possède machine élect. Almeras Christine, 55 bis, rue Edouard-Vaillant, 93140 Bondy.

formation professionnelle



FORMEZ-VOUS AU FUTUR AU
CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
205.24.63 - 241.83.83
Résidence Le Belvédère
118 - 130 Av. Jean Jaurès – 75019 PARIS
Formation Professionnelle continue agréée C.P.E. aux techniques et emplois de :
- ANALYSTES PROGRAMMEURS Gestion ou Industrie
- PROGRAMMEURS - PUPITREURS
- SECRETARIAT EN TRAITEMENT DE TEXTE
- PREPARATION AU BTS

Cours du jour et du soir – sessions d'été

Un passeport pour un métier tourné vers l'avenir.
STAGE pour : BAC - BAC + 2
ANALYSTE PROGRAMMEUR SUR IBM 38
Vous êtes titulaire du bac + 2 années, demandeur d'emploi, salarié en puissance de reconversion ou de promotion ou encore vous bénéficiez du plan de formation de l'entreprise ou d'un congé individuel de formation.
- Formation en 7 mois - Propositions d'embauches permanentes sous réserve de l'obtention du certificat de technicité informatique.
Agences PARIS, LYON, NANTES.
Renseignements et inscriptions INSTITUT EUROPEEN INFORMATIQUE 41, rue Volta 75003 PARIS. Tél. 16 (1) 274.38.28




DÉPARTEMENT ÉTUDES ET **FORMATION**
Programme nationaux et internationaux
Formation professionnelle en 10 mois et demi
d'ANALYSTE PROGRAMMEUR
sur gros système IBM + gamme micros.
Format. : + INTERVENANTS internationaux
Tél. 723-55-18, 38, rue de Bassano, 75008 PARIS. Métro : Etoile - George-V.

DEMANDEURS D'EMPLOIS
18 à 25 ans en recherche d'un premier emploi
Niveau BAC + 2 minimum
L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE vous propose :
UN STAGE GRATUIT ET RÉMUNÉRÉ DE 8 MOIS (7 semaines en entreprise)
INFORMATIQUE ET CONTROLE DE GESTION
Connais. de la comptabilité générale nécessaire
RECRUTEMENT IMMÉDIAT
I.G.S. 227-57-10.

BAC OU BAC + 2 UNE FORMATION A L'INFORMATIQUE DYNAMIQUE
L'Institut a conçu ses cursus sur les besoins réels, présents ou à venir, des entreprises, et s'est situé dans un environnement d'entreprise informatique. Les enseignants y assurent une formation très complète.
- aux techniques avancées du traitement de l'information.
- aux techniques de communication digitales liées au concept d'organisation d'entreprise.

Cette formation vous permettra de maîtriser l'outil informatique. Savez-vous que l'UAP nous confie la formation initiale d'analystes-programmeurs et de généralistes ? Faits dans le cadre de la formation initiale ou continue, 2 cursus sont possibles à plein temps : ils comportent cours, TP et stages intensifs : Carrière de Programmeur et d'Analyste-Programmeur : 7 mois - 1 an. Carrière de Généraliste en Systèmes d'Information-Coordinateur Informatique : 1 an. L'Institut assure également une aide au placement en fin de programme.
Début du cycle : 7 Janvier 1985.
Des réunions d'information auront lieu à l'Institut.
Pour tout renseignement, contactez l'Institut Supérieur d'Informatique et de Management de l'Information, 19 rue Erard 75012 Paris, ou téléphonez à Sonia Colin au 341.71.88 (Réf. M 12.11)
I M I
Etablissement d'enseignement supérieur technique privé reconnu par le Rectorat de Paris, apte à présenter des candidats au BTS informatique

COURS D'ANGLAIS ANGLETERRE-USA

ef LANGUAGE COLLEGES
- Pour tous niveaux, plus de 16 ans et adultes
- Début de session chaque lundi, toute l'année
- 2 à 50 semaines de cours
- Collèges en Angleterre - aux Etats-Unis : Universités de SAN DIEGO, NEW YORK, MIAMI, SEATTLE
- Cours d'anglais professionnel et anglais informatique



ef LANGUAGE COLLEGES - 9 rue Duphot 75001 PARIS - Tél. (1) 261.50.22

Je désire recevoir, gratuitement, et sans engagement, votre brochure
Nom ____ Adresse ____
____ Code postal ____ Ville ____

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier

appartements ventes

3ᵉ arrdt
MARAIS, classé, rénové, 90 m² 2/3 pces, gd cft, 2 garages. 1.700.000 F., matin. Téléphone : 280-45-14.

5ᵉ arrdt
NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
3-4-5 Pièces et DUPLEX
Visite témoin ts les jrs 14/19 h sauf merc., et dim.

7ᵉ arrdt
ÉCOLE MILITAIRE
2 P., 50 m², tt cft, 4ᵉ ét., sans ascenseur, sur place, mardi 13, 11/13 heures et 16/18 heures 115, avenue de la Bourdonnais.

9ᵉ arrdt
GRANDS BOULEVARDS 145 m², 5 P. CUIS. BAINS. 3ᵉ ét., ascenseur. Possibilité professionnel ou commercial. GARBI – 567-22-88.

10ᵉ arrdt
POISSONNIÈRE-HAUTEVILLE
BEAU P. DE TAILLE
5 PIÈCES, 100 m²
4ᵉ ét., asc., cft. 950.000 F. ABC - 208-08-14
Le spécialiste de l'Est Paris.

11ᵉ arrdt
52, PASSAGE DE BUREAU XIᵉ. 2 P., cft. Tél. installé 50 m². État neuf. CALME SOLEIL. 320.000 F. Facil. SAMEDI. 286-88-71.

12ᵉ arrdt
Près Nation, rénovation 81 3 P., 70 m², 1ᵉʳ étage, possibilité parking. Prix 800.000 F. Téléphone : (32) 36-58-31.

13ᵉ arrdt
PROX. TOLBIAC, récent tt cft
3 P. + GDE TERRASSE
STANDING, étage élevé, asc. 1.200.000 F. Tél. 542-40-90.

14ᵉ arrdt
118 m² VUE JARDIN
Montparnasse. Tél. 703-32-31

15ᵉ arrdt
17, rue NELATON, récent 5 P, chambres sur jardin, loggia. 1.400.000 F. Mardi 13/16 h.

16ᵉ arrdt
BOULEVARD SUCHET
Bel imm. pierre de taille ét. élevé, très beau studio état parfait.
SEGONDI - 874-08-45.

17ᵉ arrdt
Wagram Villiers. 703-32-44
280 m², 7 P. LUXE.

TERNES 2 P. CUISINE. SALLE D'EAU 3ᵉ ÉTAGE – 380.000 F. GARBI - 567-22-88.

18ᵉ arrdt
RÉSIDENTIEL
Rue du Square Carpeaux gd duplex, 1ᵉʳ ét., dble living 1 chbre, cuis., w.-c., s. de bns. 2ᵉ ét. : mezzanine + gd studio tt cft + chbre de service au 5ᵉ étage. Prix 1.700.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

Mairie 18ᵉ. Marché du Poteau 2 pièces tout confort
192.000 F
Immo Marcadet. 252-01-82.

19ᵉ arrdt
Plein PARIS, à 300 m de
70 HECTARES VERDURE
Buttes-Chaumont/Villette RÉSIDENCE DE PRESTIGE
4 PIÈCES + LOGGIAS
12ᵉ ét., parking. 820.000 F.

MAGNIFIQUE P. DE TAILLE
3 PIÈCES, 75 m²
4ᵉ étage, projet ascenseur box possible. 590.000 F. A.B.C. - 208-08-14
La spécialiste de l'Est Paris.

appartements achats

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15ᵉ, 566-00-75 rech. pour clients sérieux APPTS 200 m², 15ᵉ, 7ᵉ arrdts.

Recherche 1 à 3 pces PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire Tél. 873-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris
LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-Banlieue
707-22-85
CENTRALE DES PPTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard Paris-5ᵉ. Mº CENSIER.

NOMBREUSES LOCATIONS DISPONIBLES ENTRE PARTICULIERS
C.L.P. 807-05-46
68, rue du Chemin-Vert 75011 Paris. Mº St-Ambroise.

A LOUER
IMMEUBLE ENTIER
12 appts de 3 pces rénovés
LAZIMI. 700-08-88.

R. POUCHET, 2/3 p., cuis., bns, 1ᵉʳ ét. refl nf. 2.800 F + charges. « FAC » 337-89-59.

Province
Lys Chantilly, caract., beau 5 P., cuis., bains, mezzanine jardin. 3.800 F. 247-12-10.

locations non meublées demandes

Paris
Pr DIRIGEANTS et EMPLOYÉS MUTÉS, IMPORTANT GROUPE BANCAIRE rech. PARIS et ENVIRONS, APPTS 2 à 8 P. ET VILLAS. Tél. 504-01-34.

Région parisienne
Pour Stés européennes cherche villas, pavillon pour CADRES Tél. 889-89-86 - 283-57-02.

Collaborateur Le Monde recherche chambre Paris. Prix modéré. Téléphoner le soir : 482-42-29.
Ecr. s/nº 6.693 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations meublées demandes

Paris
SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris. rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-09.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS
APPTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

immobilier information

504-20-00 Ce numéro de téléphone vous informe 24 h sur 24 de nombreuses possibilités de locations de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PPTAIRES 3, r. Montevideo, Paris-16ᵉ

maisons individuelles

Montreuil, Croix de Chavaux maison 198 m², 7 P., 2 cuis. 2 bns, tt cft, libre + 2 pièces occupées, cave, garage, jardin 750.000 F. 857-68-42, ap. 18 h.

A VENDRE Paris-19ᵉ, 1 maison individuelle 6/7 pièces, tout confort + sous-sol en totalité 950.000 F
Téléphone : 757-46-41 ou le soir : 041-61-12.

YVELINES. Clairière de Verneuil, 30 mn gare St-Lazare, part. vend maison individuelle 6 pièces, jdin 800 m², 160 m² habitables, mezzanine 4 velux, 2 s. de bns + douche, garage, cheminée brique Vaugirard. Px 980.000 F, 971-92-79.

viagers

Libre 16ᵉ, résidentiel, 3 P. 75 m², tt cft. 3ᵉ ét., asc., bel imm. pierre, chbre de service. 580.000 F. + 4.350 Fme 72 a. VIAGERS CRUZ. 266-19-00.

Etude LODEL 35, bd Voltaire PARIS-XIᵉ, Tél. 355-61-58 Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques.
355-17-50.

VOTRE SIÈGE A PARIS-17ᵉ Domiciliation RM - RC - SARL. Constit. sté. 763-47-14.

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
Secrétariat, télex
Téléphone : (1) 727-15-59.

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
Loc. bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
CRÉAT. DE TTES ENTREPR.
ASPAC S.A. 293-60-58 +

locaux commerciaux

Ventes

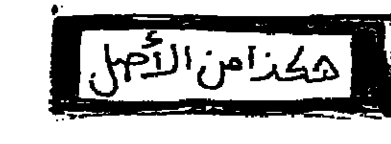
Bail à céder, tous commerces bon placement, gare St-Lazare Téléphone : 522-58-02.

locaux industriels

Ventes

SAINT-DENIS
Aux portes de Paris
- Une zone industrielle de 500 ha. Locaux neufs, anciens, terrains nus.
- De multiples possibilités d'implantation.

Pour tous renseignem. L'Antenne Municipale de Promotion de la Z.I. de Saint-Denis. Mᵐᵉ LE MOAL 820-63-83.




AVEC RANDOM,
MISEZ SUR L'ECHANGE.
Le sens de l'entreprise, vous connaissez, nous connaissons. Utilisons le dialogue pour que notre rencontre se fasse dans les meilleures conditions à tous les stades de nos rapports (conseil, installation, assistance). Misez ! Nous vous suivons !
RANDOM DISTRIBUE LES AS
DE L'INFORMATIQUE.
IBM, Hewlett-Packard, Wang, Apple : carré d'as ! Jouez sur toutes les combinaisons en utilisant les extensions et périphériques que nous mettons à votre disposition. Laissez s'exprimer votre unité centrale. Avec nous, choisissez votre couleur.
CENTRES RANDOM.
LES BONNES CARTES
EN INFORMATIQUE.
PARIS 16e : 723 63 00
RANDOM
AVEC RANDOM,
REMPORTEZ
LA PARTIE.
RANDOM DONNE
CARTE BLANCHE
AUX IDEES.
Une structure dynamique, des qualifications multiples, une gamme étendue de supports : banco pour les idées. Nous vous offrons des solutions personnalisées qui collent à vos besoins, à vos exigences. Ne regardez plus le jeu du voisin. Le vôtre est meilleur.
Je souhaite recevoir gratuitement votre documentation.
Nom
Adresse
Sté.
Tél :
Bon à retourner
à Random France S.A.,
49 avenue Kléber
75016 Paris.

Le Monde

économie

DRAME DANS UNE ENTREPRISE DE BATIMENT DES YVELINES

Un jeune travailleur turc tué d'un coup de fusil

« Ozgul Kemal. Victime des truands du patronat, le 10 novembre 1984. La CGT et ses camarades de lutte. » En quatre lignes inscrites d'or sur une gerbe de fleurs est résumé le drame qui s'est déroulé durant la nuit précédente devant cette usine d'Epône dans les Yvelines.

Autour du travailleur africain, le visage décomposé et les yeux dans le vague, qui porte la couronne funéraire, des dizaines d'hommes et de femmes, silencieux et graves, des badges CGT, PCF et CFDT au col, attendent à l'écart la fin de la cérémonie traditionnelle du 11-Novembre devant le monument aux morts de Mantes-la-Jolie.

Dès que les drapeaux tricolores se sont éloignés dans la foule, le groupe, comme abasourdi, s'approche et, à son tour, se recueille en présence du maire, M. Paul Picard (PS), du député, M. Bernard Schreiner (PS), et du sénateur et maire de Mantes-la-Ville, M. René Martin (PCF). Un moment encore, et M. Jean-Yves Gendron, secrétaire général de l'union départementale CGT, prendra la parole *« en ce jour d'armistice »* pour stigmatiser ceux *« qui ont tiré à bout portant »* sur des ouvriers venus demander, *« en application d'un accord pris avec les pouvoirs publics, (...) cinq mois de salaire qui n'étaient pas versés (...) »* et qui étaient *« attendus par des hommes de main »*.

A 18 heures, la veille, au Poteau d'Epône, entre champs, route nationale et autoroute, en un endroit où la banlieue mêle les cultures maraîchères, les rares pavillons en meulière, les terrains en friche et les bâtiments industriels, une trentaine de personnes arrivent devant les locaux de l'entreprise Pirault et fils (1), une société de bâtiment en expansion rapide depuis peu d'années, qui construit des pavillons selon un procédé nouveau à base de bois et qui réalise des appartements.

Accompagné par Mme Chantal Leclerc et M. Khader Merzougui, tous deux secrétaires de l'Union départementale CGT, le petit groupe de salariés de l'usine – immigrés turcs pour la plupart – pénètre dans la cour. A grands cris, ils interpellent les gardiens pour qu'ils se joignent aux ouvriers venus pour occuper les lieux et commencer une grève de la faim en attendant d'être payés, conformément à l'accord signé par les patrons le 14 octobre à la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie et contresigné par le sous-préfet, comme par le directeur départemental du travail et de l'emploi.

C'est alors qu'éclatent les coups de feu entendus depuis les marches de sa maison, de l'autre côté de la route, par M. Gabriel Pillet, un ouvrier retraité. *« Il y a eu dix coups de feu »*, dira celui-ci le lendemain, tandis que certains témoins parlent de trente coups de feu et d'autres de cinquante. Quatre hommes s'effondrent sous les balles : Huseyin Dogan et Rahmi Karatas sont blessés; Aslam Haydar, vingt-six ans, atteint à la carotide, se trouve dans un état grave . Enfin, Kemal Ozgul, vingt ans, meurt à l'hôpital à 4e hteu reas dué mtatéin , tmarlgarén usnef iéntrerév,en tilonedans un état grave et a été transféré, le 11 novembre au soir, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris. Enfin, Kemal Ozgul, vingt ans, meurt à l'hôpital à 4 heures du matin, malgré une intervention chirurgicale.

Les armes disparaissent

Sur place, à Epone, c'est l'affolement. Les militants CGT se replient alors que les forces de police arrivent une vingtaine de minutes plus tard, et, déjà, ne trouvent pas les armes.

Des militants de la CGT, pourtant, raconteront comment se sont déroulés les événements. Deux personnes – ils sont affirmatifs – ont été vues en train de tirer, l'une avec un pistolet, l'autre avec un fusil de chasse. M. Jacques Ndzada, un ouvrier d'origine camerounaise, *« particulièrement excité »*, selon Mme Chantal Leclerc, licencié puis réembauché pour *« servir de nervi »*, aurait été repéré. *« Il prenait soin de ramasser les douilles »*, raconte M. Khader Merzougui, qui a pu parler avec le fils du PDG, M. Jean-Pierre Pirault, avant qu'il ne franchisse l'enceinte et ne se porte aux côtés de M. Jacques Ndzada, un manche de pioche à la main gauche. *« Il lui a crié : « Qu'est-ce que tu attends, toi ? »* Quelques instants plus tard, l'autre fils du PDG, M. Didier Pirault, arrivait à son tour en voiture, rejoignait le comptable de la société et M. Daniel Pinouel, puis repartait rapidement. *« C'est sûr*, disent les témoins, *il a fait disparaître les armes. »*

La nuit était tombée et le brouillard enveloppait la région lorsque le SRPJ de Versailles interpella six personnes : outre le PDG, M. Pierre Pirault, soixante-huit ans, ses deux fils Jean-Pierre et Didier, le comptable et les ouvriers, MM. Jacques Ndzada et Daniel Pinouel.

Alors que les suspects étaient gardés à vue et entendus le 11 novembre à Versailles – la garde à vue a été prolongée de vingt-quatre heures le dimanche soir – et que la famille Pirault tentait d'expliquer le drame de la nuit en accusant les ouvriers turcs d'être arrivés armés et ivres et de s'être mutuellement agressés, les dirigeants CGT locaux, départementaux puis nationaux, accourus à Mantes-la-Jolie, réunissaient une conférence de presse.

« C'est un acte odieux », déclarait M. Gérard Gaumé, secrétaire confédéral de la CGT, qui, au nom de sa confédération, faisait part de *« son indignation (...) devant la violence d'un patronat de choc »* et annonçait *« la puissante riposte nationale qui s'impose »*. *« Tout cela est l'aboutissement d'une campagne et d'un climat »*, soulignait, de son côté, M. Jean-Yves Gendron, secrétaire général de l'union départementale CGT, qui rappelait, outre l'environnement politique, les précédents qui ont émaillé un conflit hors du commun.

D'abord tranquille petit entrepreneur d'Aubergenville, où il était conseiller municipal RPR, M. Pierre Pirault s'était lancé il y a peu dans des affaires de plus grande envergure sous l'influence de ses fils, que chacun s'accorde à considérer comme des personnages *« au sang chaud »*. Les opérations immobilières audacieuses mais hasardeuses devaient entraîner l'entreprise Pirault et fils vers des difficultés grandissantes. Après l'hélicoptère utilisé au début pour transporter les éléments préfabriqués, arrivèrent des actions contestables, comme la construction de pavillons sur des terrains non constructibles, des maisons inachevées ou défectueuses et des appartements inhabitables comme à Limay. Des procès intentés par des acheteurs mécontents sont en cours. Des familles accédant à la propriété s'estiment escroquées à Mézières-sur-Seine, Rosny-sur-Seine et Issou ; des fournisseurs se plaignent de ne pas avoir été payés ou d'avoir reçu des *« chèques en bois »*.

Arrière-plan politique

La société Pirault et fils, dont on n'a jamais su si l'entreprise employait 65 personnes (le nombre de salariés soumis à la visite médicale), 87 comme le prétendaient les dirigeants ou 132 comme l'indiquaient les listings, allait de plus en plus mal. Si les salariés métropolitains étaient à peu près payés, les immigrés, eux, qui venaient de Talbot-Poissy, ne l'étaient plus depuis juillet dernier. Il leur fallait attendre deux heures pour obtenir parfois des acomptes de 100 ou 200 F.

Syndiqués à la CGT – seule organisation présente dans l'entreprise, – les ouvriers turcs commençaient une occupation des locaux le 9 octobre. Le 11 octobre, M. Jean-Pierre Pirault, aidé de sa famille, forçait l'entrée de l'établissement avec des bulldozers et une pelle mécanique, et, déjà, à l'époque, quelques coups de feu étaient tirés, affirme M. Pillet, le voisin qui a entendu *« des bruits de pétard »*.

Inquiets de la tournure prise par les événements, les pouvoirs publics, alertés par les personnalités politiques comme par les organisations syndicales, organisent, dès le lendemain, des réunions de négociation à la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie qui se dérouleront dans un climat de violence à peine contenue.

Jusqu'à proximité de la sous-préfecture, les représentants des salariés se font prendre à partie et bousculer. Le 13 octobre, encore une fois, des coups de feu sont tirés à Epone. Malgré tout, dès le lendemain, un accord est signé selon lequel Pirault et fils s'engage à payer ses ouvriers pour le 30 octobre, ceux-ci, de leur côté, acceptant de reprendre le travail.

Ne voyant toujours rien venir au 10 novembre, les ouvriers de Pirault et fils se réunissent et décident d'occuper les locaux pour la deuxième fois, afin d'obliger la direction à tenir les engagements pris. Ils sont d'autant plus déterminés que, malgré le refus de l'inspection du travail d'accepter les quarante-cinq licenciements demandés par la société, des ouvriers commencent à recevoir des lettres recommandées... Les armes dont tout un chacun savait qu'elles ont déjà servi étaient toujours dans l'entreprise, où vivait dans une caravane, en plus des gardiens, M. Jacques Ndzada, chez qui, finalement, le SRPJ retrouvera un fusil dimanche soir ou, selon d'autres versions contradictoires, dans un fossé, au domicile d'un voisin de M. Pierre Pirault à qui ce dernier l'avait confié après la fusillade.

L'affrontement était inéluctable, avec, en plus, un arrière-plan politique, puisqu'à Mantes-la-Jolie chacun rappelle à la fin de toute conversation que M. Jean-Pierre Pirault avait fait publiquement connaître il y a peu son intention de se présenter aux élections cantonales. Le fils du PDG de Pirault et fils ne cachait pas ses sympathies pour l'extrême droite.

ALAIN LEBAUBE.

(1) L'entreprise ne fait pas partie de la Fédération nationale du Bâtiment.

Les précédents

Ozgul Kemal est le premier mort par coups de feu, dans les usines, depuis mai 1981. Mais ce meurtre rappelle, par certains aspects, d'autres sombres épisodes de la chronique sociale des dernières années. Le 25 février 1972, à la sortie des usines Renault de Billancourt, un jeune militant gauchiste, Pierre Overney, est abattu à coups de revolver par Antoine Tramoni, vigile de l'entreprise. Tramoni sera tué en 1977, après sa sortie de prison, par un *« tribunal populaire »* porté à moins de mansuétude que n'en avait montré la justice.

En 1977 également, dans la nuit du 4 au 5 juin, à Reims, un piquet de grève CGT qui occupe depuis une semaine les bâtiments des Verreries mécaniques champenoises est attaqué par un commando de cinq agents de maîtrise de Citroën, tous syndiqués à la Confédération française du travail (CFT), syndicat-maison de l'entreprise automobile. Les cinq hommes se font expulser. Deux d'entre eux, Claude Leconte, membre du service d'action civique (SAC) et Henri Mangematin, reviennent peu après et tirent dix coups de feu sur les grévistes. L'un de ces derniers, Pierre Maître, trente et un an, touché d'une balle dans la tête, mourra le 6 juin. En 1980, Leconte est condamné à vingt ans de réclusion criminelle et son complice à sept années de la même peine.

Plus récemment, le 3 septembre 1983, Raymond Dellaposta, patron de la société Hébé à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) se rend chez Mohammed Simerabet, délégué syndical de son entreprise, et lui envoie dans le ventre une décharge de chevrotines. M. Simerabet survivra.

Dans un passé récent plusieurs conflits durs

A Revin, des ouvriers de l'usine Arthur Martin, pour protester contre des licenciements et contre la menace de cessation d'activité de l'entreprise, ont bloqué tous les accès de la ville du 17 au 19 octobre dernier, jusqu'à l'intervention – sans heurts – des forces de l'ordre. Ils avaient déjà occupé la mairie toute la journée du 11 septembre, et, en avril, des salariés et des délégués du personnel avaient retenu plus d'une journée trois représentants de la direction dans l'usine.

A Dunkerque, du 17 au 20 octobre aussi, des grévistes des AFO (Ateliers français de l'Ouest) ont soudé les trois ponts-écluses donnant accès au port est, empêchant le passage des navires, pour protester contre les licenciements prévus dans l'entreprise. Ils ont été délogés sans incidents par les forces de l'ordre.

A Albertville, un commando d'une vingtaine de cadres de Fusalp, munis de manches de pioche, a expulsé le 3 septembre les ouvrières qui occupaient un entrepôt depuis huit mois pour tenir le stock de vêtements de l'entreprise.

On pourrait y ajouter le conflit des poupées Bella à Perpignan, où, le 10 septembre, le PDG et le directeur ont été retenus pendant une nuit par des salariés protestant contre l'absence de garanties sur la reprise de l'activité de l'entreprise.

Les réactions

● **CGT : arrêter l'escalade.**

« Il faut arrêter l'escalade de la violence organisée par le patronat », a affirmé dans un communiqué le bureau confédéral de la CGT, qui met en cause *« un contexte engagé depuis plusieurs semaines »*, et *« les pouvoirs publics, interpellés devant de tels faits »* : ceux-ci, dans les Yvelines, *« étaient parfaitement informés depuis plusieurs semaines de l'attitude de la direction, connue pour ses violations répétées des lois sociales et de la légalité »*.

● **CGC : patrons de droit divin et séides de M. Krasucki.**

Dans un communiqué, la CGC rappelle des événements récents, chez Ducellier, en accusant la CGT d'avoir ouvert le feu à l'époque. *« Patrons de droit divin et séides de M. Krasucki portent ensemble la responsabilité de la mort de Kemal Ozgul »*, poursuit la CGC qui conclue : *« Les uns et les autres doivent être mis au ban de la nation (...) »*

● **CGPME : émotion.**

La Confédération générale des PME *« exprime son émotion devant le drame »*, mais *« demande qu'on attende la fin de l'instruction avant de se prononcer »*. Elle *« observe qu'il existe cent cinquante mille PME en France. Les conflits sociaux ne s'y règlent pas par la violence. Quand cela arrive, ce n'est généralement pas le fait des chefs d'entreprise, qui sont plutôt victimes des voies de fait... La CGPME condamne l'exploitation politique qui risque d'être faite d'un fait divers condamnable s'il est prouvé, mais exceptionnel »*.

● **PC : un « climat malsain ».**

« Il faut voir les causes plus profondes », a déclaré dimanche M. André Lajoinie, secrétaire du comité central du PCF, membre du bureau politique et président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, parlant au nom de son parti. Ces causes *« résident dans un climat qui se crée par l'intermédiaire de la droite, du CNPF. Un climat de violence chez l'employeur, un climat d'attaque contre les syndicats. Un climat malsain, et, hélas !, il y a des responsabilités de la part de la droite, du patronat et des pouvoirs publics »*.

De son côté, M. Jean-Claude Gayssot, chargé des entreprises au bureau politique du PC, a affirmé que celui-ci *« ne laissera pas faire. Partout nous appellerons les démocrates et les militants à dénoncer ce crime odieux »*. A Brest, les élus communistes et UDB ont quitté quelques instants le conseil municipal et observé une minute de silence à la mémoire de l'ouvrier tué.

● **AU GOUVERNEMENT : condamner la violence.**

M. Delebarre, ministre du travail, a *« condamné sans réserve »*, dans un communiqué, les actes qui ont conduit à la mort d'Ozgul Kemal. Pour lui, c'est *« le non-respect du protocole d'accord* (signé entre l'entreprise et l'union départementale CGT des Yvelines, il y a quatre semaines, à l'issue d'une réunion organisée par les pouvoirs publics) *par la direction qui a conduit à réanimer ce conflit »*, ajoutant qu' *« aucune situation sociale ne peut justifier le recours à la violence »*.

De son côté, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, interrogé, dimanche soir, au « Club de la presse d'Europe 1, a estimé que *« la justice saisie de cette affaire doit aller vite. Il est inadmissible qu'en réponse à une juste revendication des salariés qui demandaient, tout simplement de toucher leur dû, le directeur de cette entreprise et quelques autres se soient servis d'armes... Lorsque l'on cultive la haine, on récolte la violence »*. *« Je condamne tous les actes de violence d'où qu'ils viennent »*, a conclu M. Bérégovoy.

● **PS : protestation solennelle.**

« Au nom du Parti socialiste, je proteste solennellement contre ce crime, témoignage de la tentation qu'ont certains du côté du patronat, à utiliser la violence dans les conflits sociaux », a déclaré M. Lionel Jospin, premier secrétaire, qui a évoqué *« un véritable guet-apens tendu semble-t-il par le patron de l'entreprise et ses proches »*.

● **LIGUE DES DROITS DE L'HOMME : une logique.**

Pour la Ligue des droits de l'homme, les faits *« s'inscrivent dans une logique qui a déjà conduit certains milieux patronaux à recourir à l'intervention de milices »* : ils *« démontrent que ces mêmes personnes, prenant prétexte de la crise économique, cherchent à remettre en cause les droits les plus légitimes du travailleur »*.

● **MME GROS : le Moyen Age.**

Pour Mme Brigitte Gros, sénateur Gauche démocratique des Yvelines, *« le drame reflète les outrances et les dérèglements que peuvent provoquer la crise et le chômage. On se croirait revenu au Moyen Age quand on constate qu'un chef d'entreprise a osé pendant plusieurs mois ne pas rétribuer son personnel parce qu'il était d'origine étrangère, et qu'il a été jusqu'à utiliser contre lui des armes à feu »*.

Dans la presse parisienne

L'HUMANITÉ. – Sous le titre « Barbares », Charles Sylvestre écrit à la « une » de *l'Humanité* : « Le crime d'Epône accuse ».

« Il n'accuse pas seulement un patron de PME du bâtiment, dont les fils seraient, comme dans un western, un peu trop nerveux (...).

» Il accuse le patronat, les responsables du CNPF et les partis de droite, de Chirac à Barre, en passant par Le Pen.

» On a tiré d'autant plus facilement à Epône qu'on clame sur tous les toits que les patrons sont les seuls maîtres de l'entreprise, qu'ils sont, dans la crise, les sauveurs, qu'ils ont donc tous les droits. (...)

» Le crime d'Epône interpelle directement le gouvernement », ajoute Charles Sylvestre, qui poursuit : *« Il porte de graves responsabilités dans l'exacerbation de l'idéologie du tout profit. »*

LE QUOTIDIEN DE PARIS. – « Le crime exploité », titre à la « une » le *Quotidien de Paris*, qui, sous la plume de Philippe Tesson, écrit : *« Le crime d'Epône est monstrueux, et si l'enquête établit qu'il est, directement ou indirectement, le fait des dirigeants de l'entreprise Pirault, ceux-ci devront subir un châtiment judiciaire exemplaire.*

» Mais l'exploitation politique de ce crime à laquelle, sans même attendre les premiers éléments de l'enquête, se livre, d'ores et déjà, la gauche, a elle aussi quelque chose de monstrueux. »

Une communauté de 135 000 personnes en France

La communauté turque (135 000 personnes environ, y compris les femmes et les enfants selon les dernières statistiques disponibles) est la septième en France après les Portugais, les Algériens, les Marocains, les Espagnols, les Italiens et les Tunisiens. Il s'agit d'une immigration relativement récente, car le paysan anatolien a toujours répugné à s'expatrier. Pour l'y pousser, il a fallu la crise grave qui a frappé la Turquie dans les années 60, résultant notamment du sous-emploi et d'une forte croissance démographique.

Un accord de main-d'œuvre fut signé en 1961 avec la République fédérale d'Allemagne, puis avec la Belgique, l'Autriche, les Pays-Bas et enfin, en 1965, avec la France. Peu après l'installation, en 1969, d'une mission de l'Office national d'immigration en Turquie, la population turque en France était estimée, en 1970 à environ 8 000 ressortissants. Les années suivantes, les flux migratoires se sont accentués, cette population passant à 65 000 personnes dès 1970. Elle compte aujourd'hui plus de 50 % de moins de vingt ans. Souvent peu qualifiés, les primo-immigrants turcs travaillent surtout dans le bâtiment, la confection, la fonderie, l'industrie automobile, le secteur agro-alimentaire et le commerce.

Connaissant assez peu le Français, la plupart d'entre eux savent en revanche parfaitement lire et écrire leur langue – c'est la condition mise par les autorités turques à la délivrance des documents d'émigration – et la langue, plus encore que la religion musulmane, constitue le ciment d'une communauté très hétérogène.

On y retrouve en effet les clivages historiques, socio-culturels et politiques de la Turquie, et notamment les oppositions entre nationalistes et minorités ethniques kurdes ou d'Anatolie orientale.

Manifestations de motards contre la taxe sur les assurances

A l'appel de la Fédération française des motards en colère (FFMC), plusieurs milliers d'usagers de la moto ont manifesté, le 11 novembre, dans Paris et dans treize grandes villes pour protester contre la taxe sur les assurances et son maintien dans le projet de budget 1985.

Votée dans le cadre du budget 1984, la hausse de la taxe sur les assurances a fait passer celle-ci de 9 à 18% de la prime, soit 500 francs environ de surcoût annuel, selon la FFMC. Celle-ci a créé une mutuelle qui a boycotté l'augmentation en versant le montant de sa surtaxe sur un compte bloqué. Le ministère de l'économie, des finances et du budget a fait saisir, au mois de septembre, les 2 millions de francs qui s'y trouvaient.

Contre la « violence patronale »

(Suite de la première page.)

D'un côté, on met en cause le comportement d'un patronat ultra-minoritaire qui refuse toute manifestation du fait syndical dans l'entreprise. La plupart du temps, cependant, si un tel refus existe, près de seize ans après la reconnaissance légale de la section syndicale d'entreprise, il s'exprime par des méthodes contestables de détournement du droit syndical et d'intimidation, non par des coups de feu. De l'autre, on accuse ceux qui voulaient occuper l'entreprise de s'être transformé en bande de *« casseurs »* armés.

Au-delà de cette inévitable controverse, le fait est là, c'est la violence la plus extrême qui l'a emporté.

Il faut cependant dépasser le premier stade de l'émotion. Ce qui est primordial, c'est que, à Epône comme ailleurs, on mette fin à l'inquiétant engrenage de la violence en s'attaquant aux racines mêmes de cette violence : des situations sociales qu'on laisse pourrir imprudemment.

Chacun doit reconnaître que, même dans les entreprises en difficulté, le syndicaliste a un rôle irremplaçable à jouer. Chacun doit se convaincre qu'hors du respect mutuel et du dialogue il n'y a plus de relations sociales.

MICHEL NOBLECOURT.

La CFDT demande d'observer une minute de silence

Les centrales syndicales ont exprimé leur indignation après le meurtre du jeune ouvrier turc d'Epône, mais sans s'associer aux manifestations publiques organisées par la CGT. Seule la CFDT a appelé les travailleurs à observer une minute de silence lors de la prise du travail.

Dans les milieux politiques, M. Delebarre, ministre du travail, et M. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, ont sévèrement condamné cet acte. M. Jospin, premier secrétaire du PS, et M. Lajoinie, président du groupe parlementaire communiste, ont fait de même.

«Même un patron qui réussit a parfois besoin d'un entretien confidentiel avec une équipe créative et pluridisciplinaire...» *Bernard Krief*

Pourquoi un «s» à Consultants...

CURIEUSE image que celle de Bernard Krief Consultants... Chasseurs de têtes, agence de communication et de relations presse, conseils en marketing et développement commercial. Ou encore, conseils en organisation de structures de management...

Autant de visions justes et partielles à la fois sur ces «docteurs ès entreprises» qui ont su constituer des équipes hautement spécialisées. Pour former un pool pluridisciplinaire qui, par la constante mise en commun des compétences et des expériences, détecte le vrai problème derrière le besoin ressenti. Objectif : résoudre très concrètement l'apparemment insoluble.

Là où ils excellent... Dans les entreprises qui veulent aller plus loin, plus vite. Quand une décision stratégique est à prendre au sein d'une société ou d'un service. Quand un problème se pose au niveau de l'image, de produits qui pourraient «partir» mieux, du marketing, de la communication, des rapports hu-mains, de l'organisation, de la logistique (y compris les achats).

Bref, la réflexion et l'intervention sur le terrain. Pour aider le patron (au sens de responsable) dans la décision et dans l'action.

Créatifs autant qu'opérationnels, les consultants Bernard Krief n'ont en effet qu'un seul credo : les résultats.

Et tant pis si on leur reproche parfois de ne pas être les hommes d'une méthode. Eux ne se veulent que des hommes de méthodes. Pour qui la solution n'existe pas toute faite, mais nécessite chaque fois d'être inventée.

C'est pourquoi ils ne travaillent qu'avec les décisionnaires (pdg, directeur général, directeur de service ou de fonction)... Et d'abord avec des entreprises performantes.

Reste évidemment que la prestation n'est pas donnée :-de 60 000 F pour plus qu'un diagnostic, jusqu'à 1 million de francs et davantage pour un contrat de longue durée.

JEAN-FRANÇOIS CHAUVET



Bernard Krief Consultants

115, rue du Bac, 75007 Paris. Tél. (1) 544.38.29. Télex : 260.911

SOCIAL

POINT DE VUE

Sécurité sociale : des occasions manquées

par JACQUES BAROT (*)

APRÈS deux ans d'aventure, l'arrivée de M. Bérégovoy au ministère des affaires sociales avait rassuré : le nouveau ministre adoptait une gestion plus rigoureuse dans la ligne que nous avions nous-même définie, et il osait prendre certaines mesures nécessaires. Pourquoi a-t-il cédé ensuite à la tentation d'afficher des succès trop spectaculaires au risque de cacher la réalité financière des lendemains ? L'équilibre durable des finances sociales exige un souci de continuité et de vérité qui a fait défaut.

Il est vrai qu'en 1984 la cotisation exceptionnelle de 1 %, le point supplémentaire de cotisation retraite, joints à une morbidité exceptionnellement faible ont produit des excédents. Mais, dans un excès d'optimisme, le gouvernement a sacrifié sur l'autel de la baisse des prélèvements obligatoires, la contribution de 1 % pour 1985. Cela s'avère une double erreur. D'abord parce qu'il y avait là l'amorce d'un financement plus juste, plus favorable à l'emploi, parce qu'assis sur l'ensemble des revenus personnels. Ensuite, le 1 % aurait permis d'éviter le retour du déficit en 1985 et l'apparition d'un déficit considérable en 1986, évalué actuellement à 20 milliards de francs.

Cette première faute en a entraîné une seconde. Placé devant le retour des déficits, le gouvernement a imaginé de demander aux entreprises d'accélérer le versement de leurs cotisations. Cette exigence peut se comprendre pour la part salariale de la cotisation qui est un salaire différé et qui, à ce titre, peut être versée en même temps que le salaire direct. Mais, pour être acceptable, ce changement de règle du jeu aurait dû être compensé par une baisse du taux de cotisation.

Faute de quoi, il est apparu comme une astuce pour prélever 7 milliards dans les caisses des entreprises, notamment celles des plus exposées (PME, bâtiment, travaux publics). Ce nouveau prélèvement est d'autant plus choquant que dans le même temps l'Etat a retardé le paiement de ses dus. Les cotisations des fonctionnaires, les allocations aux adultes handicapés, les allocations supplémentaires du Fonds national de solidarité, soit près de 8 milliards de francs, sont versés avec retard à la Sécurité sociale : le bénéfice que l'on prétendait tirer de l'amélioration du régime de placement des fonds de la Sécurité sociale (avec l'acquisition des bons du Trésor à six mois) s'en trouve ainsi limité. Faut-il ajouter que cette mesure de circonstance ne servira qu'une fois ?

⁂

La troisième occasion manquée, c'est de ne pas avoir affiché les conséquences du nouveau système de revalorisation des prestations. Il peut apparaître logique et souhaitable de faire évoluer les prestations familiales et les retraites par rapport aux prévisions des prix de l'année en cours plutôt que de recourir à des indexations à retardement sur la base de l'année précédente. Mais, du même coup, le pouvoir d'achat des familles et des retraités va se trouver en 1984 diminué de 1 % à 2 % en moyenne sur l'année. Il aurait été plus sain de constater clairement les effets de ce système, quitte à ne pas l'appliquer de manière uniforme à toutes les prestations. Les allocations destinées aux familles nombreuses auraient pu ainsi bénéficier d'ajustements réguliers susceptibles de leur assurer une évolution au moins égale à celle des prix.

Le nouveau mécanisme de revalorisation des prestations serait apparu alors comme le fruit d'un choix volontaire et non comme un nouveau « truc » qui, effectivement, va alimenter, à hauteur de 5 milliards, les excédents de 1984. Un effort de rigueur doit savoir être sélectif pour être accepté et assuré de durer.

L'équilibre des finances sociales exige plusieurs disciplines. D'abord, il s'agit de refuser les artifices comptables et d'adopter une fois pour toutes une approche pluriannuelle. A quoi bon déshabiller la Sécurité sociale aujourd'hui sous prétexte qu'elle est correctement vêtue pour constater demain qu'elle est nue ? Ensuite, il ne faut pas modifier subrepticement des règles du jeu, notamment au détriment des entreprises. C'est le plus sûr moyen de démobiliser les responsables, de donner aux assurés sociaux le sentiment qu'il existe des remèdes miracles permettant de les dispenser des efforts nécessaires. Il faut enfin choisir et expliquer clairement la raison et la portée des efforts exigés de chacun. En s'écartant de ces disciplines, le gouvernement a manqué des occasions précieuses d'avancer dans la voie d'un redressement durable des finances sociales.

(*) Député (CDS) de la Haute-Loire, ancien ministre de la santé et de la Sécurité sociale (1979-1981).

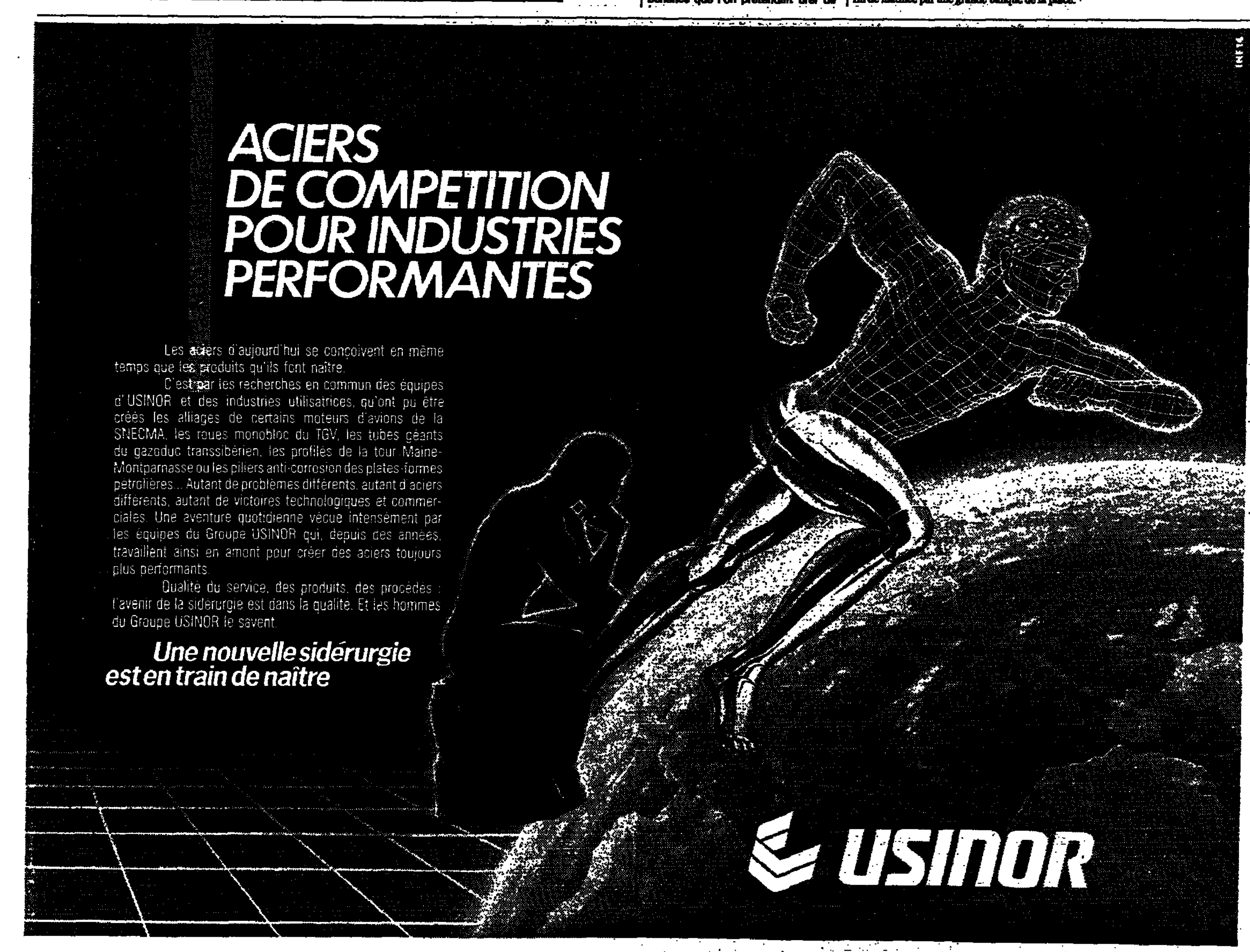
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

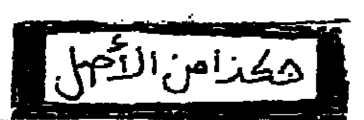
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	9,8890	9,8910	+ 85	+ 100	+ 125	+ 150	+ 160	+ 260
$ can.	6,8992	6,9023	− 40	− 18	− 99	− 64	− 311	− 220
Yen (100)	3,7667	3,7691	+ 134	+ 147	+ 247	+ 264	+ 694	+ 745
DM	3,0685	3,0702	+ 124	+ 135	+ 232	+ 246	+ 646	+ 692
Florin	2,7213	2,7227	+ 106	+ 113	+ 202	+ 213	+ 542	+ 582
F.B. (100)	15,1888	15,1960	− 23	+ 40	− 70	+ 22	− 290	+ 3
F.S.	3,7357	3,7388	+ 191	+ 207	+ 340	+ 361	+ 960	+ 1023
L (1 000)	4,9357	4,9394	− 189	− 168	− 400	− 367	− 1201	− 1111
£	11,4240	11,4365	+ 25	+ 71	+ 75	+ 134	+ 201	+ 382

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 1/2	9 3/8	9 1/2	9 1/2	9 5/8	9 13/16	9 15/16
DM	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 11/16	5 13/16	5 3/4	5 7/8
Florin	5 1/2	5 3/4	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16	6	6 1/8
F.B. (100)	10 7/8	11 3/8	10 5/8	11	10 5/8	11	10 5/8	10 15/16
F.S.	1	1 1/2	4 3/16	4 5/16	4 3/4	4 7/8	4 13/16	4 15/16
L (1 000)	15 1/2	16	15	15 1/2	15	15 1/2	15 3/8	15 3/4
£	10 1/4	10 1/2	10 1/4	10 3/8	10 1/16	10 3/16	9 15/16	10 1/16
F. franç.	10 7/8	11 1/8	10 5/8	10 7/8	10 3/4	11	11 3/16	11 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





DIALOGUE ENTRE UN DIRIGEANT D'ENTREPRISE ET DECIDER'S, CONSEIL EN COMMUNICATION "CORPORATE".

LE CHEF D'ENTREPRISE:

Les entreprises sont désormais continuellement sur la sellette: les médias s'intéressent à leurs activités avec une attention nouvelle. De surcroît, leur personnel et leurs réseaux se montrent particulièrement sensibles à ce qui se dit d'elles. Faut-il réagir à cette évolution?

DECIDER'S:

Aujourd'hui, le consensus français autour de l'entreprise se réalise enfin: elle est reconnue dans son rôle moteur de l'économie. Cela la libère mais crée aussi des nécessités, un devoir informatif. L'époque du "vivons cachés pour être tranquille" est révolue. Cela fait des années que les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne et la Grande Bretagne ont compris cela.

LE CHEF D'ENTREPRISE:

Nous constatons chaque jour que l'identité de l'entreprise perçue à l'intérieur est un facteur de motivation du personnel. Quant à sa réputation à l'extérieur, elle intervient directement dans les choix des acheteurs français ou étrangers.

L'image compte donc partout. Mais l'environnement sur lequel s'inscrit cette image apparaît varié et complexe. Clients, distributeurs, importateurs, administration, associations, financiers, politiques: chacun peut influer à un moment ou un autre sur le développement de l'entreprise. Quelles solutions proposez-vous?

DECIDER'S:

En créant Decider's, Pierre Homsy et Bernard Rideau ont voulu répondre clairement par un concept très simple: dans la communication "corporate," rien ne doit être négligé. Il faut répertorier, analyser, apprécier toutes les occasions qui mettent en relation l'entreprise avec les milieux où se fabrique son image. Le discours des dirigeants, la mobilisation du personnel, le compte-rendu des activités par la presse, la connaissance des dossiers par les pouvoirs publics, l'information diffusée dans tous les créneaux stratégiques (finances, syndicats, associations), le logo, la campagne institutionnelle, une manifestation, les relations avec les médias doivent être intégrés dans une communication globale pour promouvoir le capital-image de l'entreprise.

LE CHEF D'ENTREPRISE:

Il convient donc de ne pas agir au coup par coup, ni en fonction des seules circonstances: il faut gérer son capital-image selon une stratégie à moyen et long terme. D'accord, mais comment procédez-vous?

DECIDER'S:

Le capital-image d'une entreprise ne peut se construire en quelques jours. Il convient de composer avec le temps pour s'en faire un allié.

Première étape: un audit complet d'image. Un sondage n'est pas la panacée: il s'agit de conduire une investigation dans tous les secteurs où l'entreprise se trouve engagée, sans en oublier aucun. A partir de cette étude déployée dans tout le cercle relationnel de l'entreprise, on passe à la seconde étape: la définition d'un modèle de communication adapté pour être déployé dans le temps. Secteur par secteur, les actions sont définies et programmées. Troisième étape: la réalisation. Elle est sans cesse évaluée dans ses résultats et la trajectoire stratégique corrigée si nécessaire. Mais l'entreprise reste libre de choisir ses partenaires pour les diverses missions à exécuter. La spécificité de Decider's est de pouvoir intervenir sur n'importe quel créneau, avec ses moyens propres ou ceux, réputés, du groupe Homsy Delafosse et Associés pour les campagnes institutionnelles.

LE CHEF D'ENTREPRISE:

La méthode est appréciable, mais suffit-elle? A l'évidence les relations publiques des années 1970 sont périmées. Les techniques de communication doivent se spécialiser et s'améliorer. Etes-vous sûr de pouvoir agir plus efficacement qu'une agence de publicité classique?

DECIDER'S:

Certaines agences de publicité modifient le titre de quelques collaborateurs ou changent l'appellation d'une filiale pour proposer ce genre de services. Decider's, c'est une équipe pluridisciplinaire qui fonctionne comme un cabinet d'avocats. La confidentialité est la règle. L'ouverture dans tous les milieux où se situent les décideurs et les pôles d'influence est assurée en permanence, grâce à la compétence des hommes qui animent Decider's.

LE CHEF D'ENTREPRISE:

Votre expérience diffère, en effet, de celle des agences de publicité, lorsqu'on évoque la communication, corporate: Decider's élargit le champ d'action pour couvrir l'ensemble de nos problèmes. Mais concrètement comment agissez-vous?

DECIDER'S:

Decider's cherche d'abord l'information dans l'entreprise car elle y existe toujours. Encore faut-il déterminer la bonne, choisir sur qui l'acheminer, assurer sa transmission. Decider's maîtrise l'ensemble des techniques et des moyens.

Ainsi, en fonction des objectifs, Decider's conseille l'action la mieux appropriée. Par exemple, l'entraînement d'un dirigeant d'entreprise à l'expression orale et audiovisuelle peut peser plus lourd qu'une campagne publicitaire institutionnelle de 20 millions de Francs! Decider's ne confond pas l'action en profondeur à long terme et la mobilisation rapide pour un coup de feu: ses équipes sont rompues à toutes les sortes d'interventions. Nous sommes les premiers à avoir une approche aussi complète en France. Nous ferons tout pour demeurer les meilleurs.



Pour poursuivre ce dialogue contactez directement Pierre Homsy ou Bernard Rideau.
Decider's 216 boulevard Saint-Germain 75007 Paris. Téléphone: 544.38.67 ou 544.14.28

Decider's
Groupe Homsy Delafosse & Associés

UNE NOUVELLE MANIÈRE DE COMMUNIQUER

AGRICULTURE

Les premiers blés hybrides français sont autorisés à la vente

Le ministère de l'agriculture vient d'accorder une autorisation provisoire pour la commercialisation des deux premiers blés hybrides français. Les deux variétés, baptisées Frandoc-Festin et Courtot-Fidel ont été obtenues par les firmes Rustica, compagnie semencière du groupe Elf, et par Ringot, filiale de l'Union nationale des coopératives agricoles de céréales (UNCAC), ainsi que par le groupe chimique américain Rhom and Haas, qui a mis au point un produit favorisant la stérilité mâle des blés.

Le blé est une plante autogame : les éléments mâle et femelle sont regroupés au même niveau de la plante. C'est ce qui rend compliqué le croisement d'une variété avec une autre génétiquement différente. Depuis le début du siècle, on sait que ces croisements, appelés hybridation, donnent aux produits de deux variétés une productivité plus importante que celle des variétés d'origine. C'est ce qui a favorisé la révolution du maïs aux États-Unis d'abord, en Europe ensuite. Pour le maïs, l'hybridation était aisée car la plante est allogame : les éléments mâle et femelle sont distincts, et il suffit de retirer manuellement le panicule mâle, au sommet de la plante, pour être assuré qu'il n'y aura pas autofécondation, mais bien croisement entre une variété femelle et une autre mâle.

Ce phénomène de l'hybridation présente une autre caractéristique : les hybrides ne peuvent pas être resemés car ils perdent en seconde génération l'avantage de la vigueur née du croisement. Cela veut dire que l'achat de semences devra être renouvelé chaque année. D'où une rente de situation pour l'industrie semencière qui s'est développée aux Etats-Unis, puis en France, sur les hybrides de maïs.

Depuis longtemps, les firmes cherchaient à renouveler l'opération avec le blé, première céréale cultivée au monde. Aux Etats-Unis, Rhom and Haas commercialise déjà des blés hybrides. Monsanto et, en Grande-Bretagne, Shell travaillent sur le même objet. En rendant obligatoire l'achat annuel de semences de blé, on ouvre la porte à un marché fabuleux. En France, la moitié environ des céréaliers réutilisent leur propre semence d'une année sur l'autre. Avec les hybrides, ce ne sera plus possible.

Mais pour que l'intérêt des hybrides soit évident, les gains de productivité doivent être grands : les tests pour les deux premières variétés inscrites laissent prévoir une amélioration des rendements de 15 à 25 % par rapport à ceux des meilleures variétés actuellement cultivées. Mais ce gain coûte cher : plus de 1 100 F le quintal de semences de blé hybride en culture, soit près de quatre fois le prix d'une semence normale.

L'autorisation n'est que provisoire, car tous les problèmes de l'hybridation ne sont pas réglés, notamment celui du pourcentage de réussite de l'hybridation qui est inférieur à la norme fixée par le Comité technique paritaire des semences (CTPS) pour certains lots. C'est pourquoi ces deux variétés ne sont pas inscrites au catalogue officiel des variétés autorisées. La dérogation ministérielle a pour objet de ne pas hypothéquer l'avenir, tout en rentabilisant les investissements considérables déjà effectués.

J. G.

● **Une proposition pour le redémarrage de Flaminaire.** – Des salariés de Flaminaire – société de briquets rechargeables mise en règlement judiciaire le 26 juillet dernier – et diverses personnalités ont élaboré un plan de reprise de l'entreprise qu'ils déposeront au CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle) le 19 novembre. Ce plan, mis au point par l'ancien directeur de l'usine en équipe avec le directeur de la société parisienne de marketing Remark et le PDG de Sofintec (Société de conseil en gestion installée à Vitry), permettrait la sauvegarde de 75 emplois environ sur les 140 que fournissait Flaminaire – dont 120 à Redon (Ille-et-Vilaine). Les salariés seront majoritaires dans la société anonyme constituée. Ce plan nécessiterait une aide des pouvoirs publics.

● **Habillement. Macober en règlement judiciaire.** – La société Macober, spécialisée dans la fabrication de vêtements de travail, a été mise en règlement judiciaire le 9 novembre par le tribunal de commerce d'Issoudun (Indre). Le tribunal a autorisé l'entreprise, qui compte 500 salariés, à continuer son activité.

● **Les constructeurs automobiles japonais limiteront leurs exportations vers les États-Unis au delà de mars 1985.** – Même si le président Reagan ne renouvelle pas les quotas d'importation des constructeurs japonais d'automobiles – qui arrivent à échéance le 31 mars 1985, – ceux-ci limiteront leurs ventes aux États-Unis, ont affirmé au journal *Detroit News* les représentants de l'industrie automobile japonaise aux États-Unis. Le quota actuel est de 1,85 million de véhicules par an. Les ventes ne dépasseraient pas 250 000 unités supplémentaires, selon les Japonais.

L'administration Reagan et les constructeurs américains sont en désaccord sur la nécessité de renouveler des quotas pour une cinquième année consécutive.

CONJONCTURE

ENDETTEMENT EXTÉRIEUR

« La France paie rubis sur l'ongle » déclare M. Bérégovoy

« L'opposition n'a pas le droit de dire n'importe quoi », a déclaré, dimanche 11 novembre, M. Pierre Bérégovoy, au cours de l'émission d'Europe 1 « club de la presse ».

« M. Barre a parlé du rééchelonnement de la dette extérieure de la France. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela voudrait dire que la France ne serait pas en état de payer les intérêts des emprunts qu'elle a contractés ni ses emprunts aux échéances fixées. Nous serions donc comme le Mexique l'a été, comme l'Argentine, comme le Brésil, comme bien d'autres pays. C'est entièrement faux. Tous les pays, je dis bien tous les pays, du monde sont endettés. Autrement dit, ils contractent des emprunts, ils prêtent de l'argent et c'est la différence entre ce qu'ils ont prêté et ce qu'ils ont emprunté qui constituent leur endettement. Or, la France paie rubis sur l'ongle.

» Ce qui compte, ce n'est pas l'endettement brut, c'est l'endettement net. L'endettement net se rapporte à ce que l'on a comme richesse, à ce que l'on produit chaque année comme richesses. Le rapport entre l'endettement net de la France et son produit intérieur brut, autrement dit, ce qu'elle produit chaque année est très satisfaisant. Pour la France, il représente 1,8 %. La République fédérale d'Allemagne fait mieux que nous : 0,8 %. La Belgique, 44 % ; le Royaume-Uni de Grande-Bretagne, 10,7 % et l'Italie, 4,1 %. Ce qui veut dire par conséquent, que notre situation est bonne, qu'elle est saine. Si M. Barre veut dire qu'il ne faut pas que l'on aille plus loin, je partage son avis, mais il n'a pas le droit – je dis bien il n'a pas le droit – de porter atteinte au crédit de la France, surtout quand on a été premier ministre et que l'on doit savoir de quoi l'on parle. Et plus encore, lorsque l'on aspire, si j'ai bien compris, à de hautes responsabilités.

» La France a son crédit dans le monde. Nous sommes parfaitement capables de rembourser aux dates fixées ce que nous devons et j'espère même que grâce au succès de notre politique, dont je ne doute pas, nous pourrons rembourser parfois par anticipation ce que nous devons. En tout cas, c'est l'objectif que je poursuis. »

Une question lui ayant été posée sur les déclarations faites par M. Gattaz, président du CNPF (Conseil national du patronat français), au sujet des dénationalisations (« Trouvez-vous normal que les entreprises nationalisées continuent à cotiser à une organisation qui se bat sur les nationalisées ? »), M. Bérégovoy a répondu :

« C'est une question qui se pose en effet. Les entreprises nouvellement nationalisées, comme les banques, qui ne sont pas des entreprises à statuts, sont gérées par des conventions collectives conclues entre les employeurs et les organisations syndicales. Et les entreprises nationalisées doivent faire partie de ce que l'on appelle une fédération professionnelle. Je n'en dirai pas plus sur ce point. Je dis que la question se pose et je laisse à chaque responsable d'entreprise nationale, bancaire ou industrielle, – c'est cela l'autonomie de gestion – le soin de tirer les conséquences des déclarations vraiment fâcheuses de M. Gattaz. »

Rééchelonner ou réaménager la dette extérieure de la France ?

Pourquoi faut-il que toute allusion à la dette extérieure de la France fasse irrémédiablement l'objet d'une controverse à caractère politique et passionnel, sans qu'il soit possible de traiter le sujet avec calme et réalisme ? Dimanche 11 novembre, au « Club de la presse » d'Europe 1, M. Pierre Bérégovoy, à qui on demande ce qu'il pense des propos de M. Raymond Barre, à la dernière « Heure de vérité » d'Antenne 2, sur la nécessité de *« rééchelonner »* la dette extérieure, réagit très vivement en accusant l'ancien premier ministre de *« porter atteinte au crédit de la France »*, affirmant que *« la France paie rubis sur l'ongle »*.

Or, M. Barre, faisant allusion aux échéances de 1986, 1987 et 1988, avait dit *« A ce moment-là, nous n'aurons pas les excédents nécessaires pour pouvoir commencer à rembourser : nous serons donc obligés de rééchelonner la dette et de continuer à emprunter, je l'espère à de meilleures conditions, pour faire face à la charge du remboursement... D'autres pays l'ont fait, comme la Suède, et nous le ferons »*.

Ce qu'a dit M. Barre est une évidence, qui s'imposera à tout gouvernement de la France, quel qu'il soit, comme cela ressort des propos tenus par le prédécesseur de M. Bérégovoy, M. Jacques Delors, le 16 mai 1984 : selon le *« scénario d'évolution de la dette extérieure française »*, la balance des paiements devrait être équilibrée en 1984 et devenir progressivement excédentaire les années suivantes, son solde positif étant de 42 milliards de francs en 1988 après le paiement de 47 milliards de francs d'intérêts.

Mais, en même temps, le montant du remboursement, du fait des délais accordés dans les contrats, va se gonfler fortement pour passer de 23 milliards de francs en 1984 à 72 milliards de francs en 1988, ce qui laisse un « trou » de 30 milliards de francs, à combler par de nouveaux emprunts, et, ceci, dans le meilleur des cas, avec une balance commerciale constamment excédentaire (de 5 à 15 milliards de francs, de 1985 à 1988). Ajoutons que parmi nos débiteurs, beaucoup, notamment les pays d'Amérique latine, ont obtenu un large étalement de leurs échéances, ce qui va retarder leurs remboursements et nos rentrées de devises correspondantes.

Dans ces conditions, tout gouvernement de la France, pour se *« donner de l'air »* et éviter de maintenir trop longtemps une austérité forcée, se devra absolument de « réaménager » la dette, c'est-à-dire d'emprunter à long terme pour rembourser les emprunts plus courts et alléger les échéances. C'est ce qu'a fait la Suède, qui, en février dernier, a lancé, avec succès, un emprunt international de 500 millions de dollars d'une durée de quarante ans.

Il ne faut pas confondre, ce « réaménagement », cette « consolidation », véritable gage de bonne gestion, avec les « rééchelonnement » obtenus de leurs créanciers par des pays débiteurs au bord de l'interruption de paiement, agitée comme une menace et constituant une véritable « bombe » financière : cela a été le cas pour le Mexique, l'Argentine, le Brésil, etc., et n'a jamais été le cas pour la France.

Bannissons, donc, de notre vocabulaire, le mot de « rééchelonnement » appliqué à la dette extérieure de la France, et adoptons celui de « réaménagement », mesure indispensable, tout de même, pour redonner à ce pays un peu de marge de manœuvre à partir de 1986.

FRANÇOIS RENARD.

AUTOMOBILE

LA NOUVELLE R 5 FAIT UNE ENTRÉE DISCRÈTE

La nouvelle R 5 fait une entrée discrète sur le marché français, ce qui relance à l'intérieur même de la Régie une rumeur d'échec. Pour le mois d'octobre – elle a été lancée le 4 du mois, – elle n'a obtenu que quelque 5 % du marché français. Il est vrai qu'elle n'est livrée qu'en version trois portes et que la Lauréate – l'ancienne R 5 – détient encore quelque 6 % du marché, compte tenu de conditions de ventes particulièrement avantageuses.

Les deux véhicules détiennent ensemble 11,1 % du marché. Cela paraît satisfaisant aux dirigeants de Renault. C'est une voiture très technique qui nécessite un travail important du réseau, disent-ils : une grande opération d'essais, sur le thème *« Arrêtez-moi »*, va ainsi permettre à des centaines de milliers de conducteurs de se familiariser avec le nouveau modèle, et les vingt-cinq mille prises de commandes au mois d'octobre correspondent aux objectifs fixés. Il faudra attendre le lancement d'une cinq portes pour juger effectivement du succès ou de l'échec relatif de Renault.

UNE SOCIÉTÉ DE ROUEN ABAISSE DE 8 % LE PRIX DES VOITURES

Une société rouennaise, Eco-Système, applique des rabais de 8 % sur les voitures françaises importées de Belgique, comme comptait le faire M. Michel Leclerc. Selon le dirigeant de cette société, M. Jean-Claude Rouvres, cinq véhicules ont déjà été livrés et onze autres devraient l'être incessamment. Il s'agit uniquement d'automobiles françaises (seules la nouvelle R 5 et la R 25 n'étant pas commercialisées), et selon M. Rouvres *« ces rabais importants peuvent être consentis parce que dans tous les pays de la CEE où il n'y a pas de constructeurs et où la concurrence est libre, notamment en Belgique et au Danemark, les voitures sont moins chères »*.

En outre, rappelle M. Rouvres, les constructeurs et les réseaux sont tenus d'assurer les services après-vente. Mais les mêmes conditions – obstacles administratifs et mise en conformité des véhicules – devant produire les mêmes effets, les constructeurs français ne semblent guère donner plus de chances de réussite à M. Rouvres qu'à M. Leclerc. Ce dernier n'a pas vendu de voitures et a même été poursuivi devant les tribunaux par un acheteur mécontent.



ÉTRANGER

LA GRÈVE DE LA FONCTION PUBLIQUE EST ÉVITÉE EN RFA

Quelques concessions gouvernementales

Bonn. – Un accord est intervenu samedi 10 novembre dans la fonction publique en RFA sur une hausse des salaires de 3,2 % en 1985, assortie de deux jours de congé supplémentaires pour tous à partir de 1987. Cette dernière mesure entrera toutefois en vigueur dès 1985 pour les personnes âgées de plus de cinquante-huit ans, et dès 1986 pour les plus de cinquante ans. Pour les quatre derniers mois de 1984, enfin, les fonctionnaires et les employés du service public toucheront une somme forfaitaire de 240 marks (740 F environ).

Cet accord – conclu par les responsables des deux syndicats représentant les 2,4 millions d'employés et ouvriers du secteur public – devrait s'appliquer également aux 1,8 million de fonctionnaires ainsi qu'aux militaires. Le syndicat de la fonction publique des transports et de la circulation (OTV) avait réclamé au début des négociations, en septembre, une hausse des salaires de 5 % et dix jours de congé supplémentaires par an, comme premier pas vers la semaine de trente-cinq heures. L'autre syndicat, celui des employés allemands (DAG), souhaitait, au contraire, l'institution d'un régime de préretraite.

Correspondance

Les divergences entre ces deux syndicats ont facilité la tâche du ministre de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann, qui, au nom de l'administration fédérale, des Länder et des collectivités locales, avait proposé initialement une simple augmentation des salaires de 2,8 %. Compte tenu d'un taux d'inflation qui devrait tourner autour de 2,5 % cette année et qui est, pour le moment, prévu aux alentours de 3 % pour 1985, l'accord de samedi soir représente, pour la première fois depuis de nombreuses années, un léger gain de pouvoir d'achat. Le précédent accord, conclu pour la période allant du 1er mars 1983 au 31 août 1984, n'avait apporté aux employés et aux fonctionnaires qu'une hausse moyenne de 2,56 %, aboutissant, selon les calculs des syndicats, à une perte de revenu de 1 % environ.

La principale difficulté des dernières négociations, qui s'étaient engagées le 25 septembre, a porté sur la diminution du temps de travail. Le compromis élaboré, valable jusqu'à la fin de 1987, ne représente qu'un succès très limité pour les syndicats. Ceux-ci se sont félicités d'avoir obligé le gouvernement à céder sur le principe. Mais on est bien loin des trente-huit heures et demie obtenues dans la métallurgie à la suite du conflit du printemps dernier.

HENRI DE BRESSON.

TRANSPORTS

POUR ÊTRE EN MESURE D'AUTOFINANCER LE RENOUVELLEMENT DE SA FLOTTE

Air Inter augmente ses tarifs de 4 %

Les tarifs de la compagnie Air Inter augmentent, ce lundi 12 novembre, de 4 % en moyenne. La précédente hausse remonte au 1er janvier 1984 et s'établissait à 4,75 %.

Ce réajustement tient à la volonté de la compagnie d'autofinancer l'achat d'une vingtaine d'Airbus A 320 (le plus petit appareil de la série), dont le premier exemplaire serait livré en 1988. « *Nous souhaitons nous préparer à cet événement*, nous a expliqué M. Pierre Eelsen, PDG d'Air Inter, *en ne demandant des fonds qu'à nos clients* ».

Avant l'entrée en service des A 320, un certain nombre de points délicats devront être réglés. Les conditions de paiement ne sont toujours pas fixées entre Airbus Industrie et Air Inter, celle-ci ne souhaitent pas payer ses appareils en dollars. D'autre part, la question du pilotage à deux ou à trois membres d'équipage reste en suspens : la technologie avancée de l'A 320 permettrait de limiter à deux pilotes la composition de l'équipage, alors que les syndicats de navigants exigent pour des raisons de sécurité, la présence d'un ingénieur mécanicien supplémentaire. « *Nous n'avons pris aucune décision à ce sujet*, ajoute M. Eelsen. *Nous ne connaissons cet avion que sur le papier. Avant d'opter pour une solution ou pour une autre, il nous faudra étudier l'A 320 avec ceux qui auront à le piloter et à l'entretenir.* »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SOCIÉTÉ CENTRALE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME CRÉÉE PAR LA LOI DU 4-1-1973
CAPITAL SOCIAL : 407 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 87, rue de Richelieu, 75002 PARIS

CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL
(en millions de francs)

Du 1er-1-1984 au 30-9-1984	1983	1984	Variation %
A.G.F.-VIE	4 095	4 776	+ 16,6
A.G.F.-IART	5 918	6 326	+ 6,9
	10 013	11 102	+ 10,9

Les deux sociétés A.G.F.-VIE et A.G.F.-IART sont filiales de la Société centrale des A.G.F., qui a exclusivement pour objet de détenir directement ou indirectement la totalité des actions constituant le Groupe des A.G.F.

– 1 600 AGENTS GÉNÉRAUX
– LES RÉSEAUX COMMERCIAUX DES A.G.F. EN FRANCE ET DANS PLUS DE CINQUANTE PAYS METTENT LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE.

AMAX

Amax annonce pour le troisième trimestre 1984 un bénéfice net de $ 3,1 millions, soit une perte nette de 3 cents par action ordinaire ; à comparer à une perte nette de $ 52 millions pour la même période l'année dernière.

Pour les 9 premiers mois de 1984, le bénéfice net s'élève à $ 21,1 millions, soit 7 cents par action ordinaire.

DUMEZ

Le chiffre d'affaires du groupe réalisé au cours du troisième trimestre 1984 s'élève à 1 694 millions de francs hors taxes (soit 1 778 millions de francs TTC).

Au cours des neuf premiers mois de 1984, les travaux exécutés par le groupe représentent 6 973 millions de francs hors taxes.

Le volume des travaux restant à exécuter au 30 septembre 1984 représente environ 11 milliards de francs. Cette estimation ne comprend pas les travaux à exécuter par le groupe pour la construction du nouveau ministère des finances à Paris (environ 600 millions de francs).

Le bénéfice net consolidé du groupe Dumez est estimé, pour le premier semestre 1984, à 160 millions de francs. Le résultat net de la société Dumez seule ressort à 111 millions de francs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

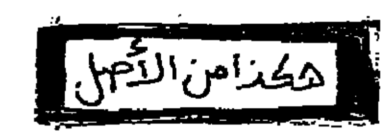
INTRODUCTION EN BOURSE
(Second Marché)

POCHET s.a.

le 13 novembre 1984

MM. LAZARD FRERES ET CIE
MM. FAUCHIER-MAGNAN
DURANT DES AULNOIS
Agents de change

BALO du 29 10 1984



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 31-10-1984
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	406 552
dont :	
Or	258 097
Disponibilités à vue à l'étranger	58 184
ECU	73 845
Avances au Fonds de stabilisation des changes	16 624
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	18 379
dont :	
Concours au Trésor public	11 540
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	202 266
dont :	
Effets escomptés	86 583
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	73 593
5) DIVERS	7 570
Total	708 382

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	196 257
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	14 133
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	19 578
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	89 227
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	23 646
5) ECU A LIVRER AU FECOM	73 645
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	302 814
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	9 888
Total	708 382

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	31 oct.	9 nov.
Valeurs franç. à revenu variable	1531,6	1532,9
Valeurs étrangères	3419,8	3427,2
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	221	221,2
Dont valeurs industrielles	220,5	219,7
Valeurs étrangères	482,7	483,7
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	192	192,2
Dont valeurs industrielles	193,1	192,2
Pétroles-Énergie	158,7	159,3
Métallurgie	108,6	109,6
Chimie	232,7	231,2
Bâtim., mat. constr., trav. publics	113,1	113,8
Constructions mécaniques	150,4	148,9
Matériel électrique	202,7	201,5
Automobile et accessoires	124,6	122
Industr. de consom. non alim.	314,6	309,2
Agro-alimentaire	259,8	264,4
Distribution	123,1	124,9
Transports	178,6	179,7
Services	221	221,9
Assurances	181,6	187,4
Banques	243,8	242,1
Immobilier et foncier	178,5	180,7
Investissement et portefeuille	217,8	218,9
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	113	111,1
Emprunts d'État	114,4	111,2
Emprunts garantis et assimilés	119,8	111
Sociétés	112,1	111,6
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	98	97,8
Sociétés	106,6	106,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	181,4	180,6
Produits de base	168,8	171,3
Construction	115,5	116,2
Biens d'équipement	156,4	154,4
Biens de consom. durables	173,1	169,8
Biens de consom. non durables	258,2	254,2
Biens de consom. alimentaires	248,8	244,3
Services	151,5	152,8
Sociétés financières	227,9	225,1
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	157,3	157
Valeurs industrielles	181,9	180,9
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	157,2	158,1

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GEL 2000. – Cette société, qui procède actuellement à une augmentation de capital, par attribution d'actions gratuites (une pour six actions anciennes), annonce, pour le premier semestre 1984, une hausse de plus de 40 % de son chiffre d'affaires, à 224 millions de francs, le bénéfice net progressant, lui, de 70 % durant la même période (par rapport aux six premiers mois de l'exercice précédent), pour atteindre 5,16 millions de francs.

DOCKS DE FRANCE. – Le bénéfice net a marqué une progression de près de 10 % au cours du premier semestre 1984 par rapport à la période correspondante de l'année précédente (27,9 millions de francs consolidé), le chiffre d'affaires croissant de 6,3 %, dans le même temps, pour s'établir à 7,65 milliards de francs. Commentant ces résultats, le président, M. Michel Deroy, les a attribués, en partie, à la maîtrise des charges d'exploitation, notamment des frais de personnel, et *« au désinvestissement d'activités ou de points de vente non rentables réalisé en 1983 ».*

VOLVO A LA CORBEILLE. – Les actions du groupe automobile suédois vont être introduites, le 5 décembre, à la Bourse de Paris. Plus de 18 millions d'actions seront mises à la disposition du marché français sous l'égide de la Société générale et de la Banque nationale de Paris.

Déjà cotées à Londres depuis 1972, à Francfort depuis 1974 et à Oslo depuis 1979, Volvo a déposé une demande d'introduction auprès des autorités américaines pour une prochaine cotation à New-York.

En 1983, le groupe Volvo a réalisé un chiffre d'affaires de 99,46 milliards de couronnes, en hausse de 32 % sur l'exercice 1982, et un bénéfice de 3,77 milliards, en progression de 54,8 % en un an.

Au premier semestre 1984, le chiffre d'affaires s'est élevé à 43,61 milliards de couronnes et les résultats avant dotations, impôts et part des actionnaires à 6 milliards (+ 151 %).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	8 nov.
Valeurs françaises	119,6
Valeurs étrangères	95,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	8 nov.	9 nov.
Indice général	180,5	180,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 12 novembre ..... 11 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 nov.	12 nov.
1 dollar (en yens)	241,20	241,25

BOURSE DE PARIS Comptant 9 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	....	0 329	Escaut-Meuse	494	500	SCAC	115	114
5 %	44	3 866	Eurocom	680	655	Senelle Maubeuge	208	210
3 % amort. 45-54	....	0 830	Europ. Accumul.	28	27 50	S.E.P. (M)	180	173
Emp. 7 % 1973	9080	..	Éternit	394	396 90	Serv. Equip. Véh.	30 10	31 30
Emp. 8,80 % 77	120 90	4 123	Félix Potin	1388	1380	Sfal	36	37
8,80 % 78/93	97 50	3 249	Ferm. Vichy (Ly)	109	108 d	Sicotel	301	300
8,80 % 78/86	96 50	8 031	Finalens	114	112	Sietra-Alcatel	560	550
10,80 % 79/94	99 20	1 982	FIPP	100	101	Siminor	140	142
13,25 % 80/90	103 80	5 806	Fnac	325 50	325 50	Siph (Plant. Hévéas)	222	222
13,80 % 80/87	105 90	0 845	Focep (Chât. eau)	1050	....	SMAC Acieroid	128 50	125
13,80 % 81/99	106 30	11 311	Foncière (Cie)	262	266 10	Sofal financière	472	473
16,75 % 81/87	112 30	2 799	Fonc. Agache-W.	300	297	Soffo	219	211
16,20 % 82/90	116 40	13 287	Fonc. Lyonnaise	1900	....	Soficomi	579	560
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ · **Hors-cote**

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1768	1770	Alser	210	....
Calberson	350	....	Borie	295	295
C.D.M.E.	558	558	Cellulose du Pin	49 90	43
C. Equip. Elect.	258	256	C.G.M.	11	....
Dalsa	345 20	345	Cochery	19	12 70 o
Dauphin O.T.A.	1770	1775	C. Sabl. Seine	....	....
Guy Degrenne	801	801	Coparex	513	516
Marin Immobilier	1580	1550	Dunlop	....	....
Métallurg. Minière	174	180	F.B.M. (Li)	70	3 50 o
M.M.B	289	288	La Mure	60	....
Om. Gest. Fin.	305	304	Mic	212	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant · **Étrangères** · **SICAV 9/11**

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eaux Bass. Vichy	1580	1570	Roussalot S.A.	970	970	Shell fr. (port.)	83	....	Indo-Suez Valeurs	623 80	595 51
Eaux Vittel	1169	1162	Sacer	44 80	43 10	S.K.F. Aktiebolag	198	190 10	Ind. française	13482 49	13218 13
Ecco	2908	2890	Sacilor	3 99	3 83	Sperry Rand	400	398	Interoblig.	10272 78	9806 95
Économats Centre	525	527	SAFAA	185	181 50	Steel Cy of Can.	165	170	Intersélect France	312 54	298 37
Electro-Banque	275	275	Safic-Alcan	250	....	Stilfontein	122	....	Intervaleurs Indust.	424 78	405 50
Electro-Financ.	546	550	SAFT	236	233	Sud. Allumettes	286	....	Invest. sec	12018 01	11894 02
Elf-Antargaz	185	187 20	Saunier-Duval	15 40	15	Tenneco	392	382	Invest. Obligataire	14022 51	13994 52
E.L.M. Leblanc	951	951	Saint-Raphaël	92	92	Thorn EMI	82 50	83	Invest. Placements	801 93	765 57
Eneli-Bretagne	133	132	Salins du Midi	270	270	Thyssen c. 1 000	....	....	Invest. St-Honoré	872 82	842 31
Entrepôts Paris	289	280 50	Santa-Fé	160 50	157	Toray indust. inc	17 25	17 10			
Épargne (B)	1005	....	Satam	43	42 90	Vieille Montagne	686	....			
Épargne de France	310	....	Savoisienne (M)	78	79 50	Wagons-Lits	440	440			
						West Rand	61 80	58 80			

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Unigestion	869 09	838 75
Uni-Japon	1152 08	1099 84
Uni-Régions	1684 21	1607 84
Unisanté	1881 66	1819 79
Univer	147 43	147 43
Univers-Obligations	1164 20	1125 92
Valorem	380 21	362 97
Valorg	1220 32	1219 10
Valrel	130770 55	130039 91

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1710	4,5 % 1973	1728	1730	1728	+ 0 11	2860	Essilor	2850	2866	2865	+ 0 52
3810	C.N.E. 3 %	3972	3985	3983	+ 0 27	545	Esso S.A.F.	545	542	543	– 0 36
1480	Électricité T.P.	1525	1515	1510	– 0 98	945	Euraforance	975	990	986	+ 1 12
1082	Renault T.P.	990	990	995	+ 0 50	670	Euromarché	775	785	785	+ 1 29
1501	Rhône-Poul. T.P.	1533	1520	1520	– 0 84	790	Europe nº 1	860	872	872	+ 1 39
1290	St-Gobain T.P.	1290	1290	1290	....	950	Facom	936	939	939	+ 0 42
1300	Thomson T.P.	1280	1285	1285	+ 0 39	710	Fichet-Bauche	730	735	735	+ 0 88
235	Accor	239 80	239 80	239 80	....	195	Financial	212	210	210	– 0 94
....	Agence Havas	721	724	724	+ 0 41	270	Fives-Lille	293	291	291	– 0 68
580	Air Liquide	566	572	572	+ 1 06	48	Fonderie (Gén.)	49	48 80	48 80	– 0 40
870	Als. Superm.	865	870	870	+ 0 75	75	Fraissinet	79 20	79 80	79 80	+ 0 88
102	A.L.S.P.I.	92 10	94 50	95	+ 3 14	310	Francarep	303	302	303	....
183	Alsthom-Atl.	177	182 80	185	+ 4 51	295	Gal. Lafayette	300	301	301	+ 0 33
260	Applic. gaz	242 50	236	235	– 3 09	830	Gén. Géophys.	830	831	831	+ 0 12
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
600	Penhoet	602	602	603	+ 0 16	196	Amer. Teleph.	195	190 50	192	– 1 53	1310	IBM	1301	1286	1290	– 0 84
760	Pernod-Ricard	747	747	747	....	137	Anglo Amer. C.	145 20	139 20	139 20	– 4 13	101	Ito-Yokado	103	103 70	103 90	+ 0 87
230	Pétroles (Fse)	236	237	238 50	+ 1 05	985	Amgold	1018	1000	1000	– 1 76	310	ITT	293 10	294	294 50	+ 0 47
54	– (certific.)	55 50	56 20	56 20	+ 1 26	575	BASF (Akt)	590	582	590	....	73	Matsushita	68 95	68 40	68	– 1 37
130	Pétroles B.P.	127 10	130 10	129 90	+ 2 20	615	Bayer	636	625	625	– 1 72	895	Merck	903	898	897	– 0 66
198	Peugeot S.A.	205	202	201 20	– 1 85	465	Buffelsfont.	475	468	467 50	– 1 57	865	Minnesota M.	863	839	839	– 2 78
50	Poclain	50 50	48 05	49	– 2 97	29	Charter	29 80	29 40	29 40	– 1 34	300	Mobil Corp.	315	308	308	– 2 22
370	Poliet	391	392	392	+ 0 25	450	Chase Manh.	455	451	452	– 0 65	22400	Nestlé	23050	22700	22700	– 1 51
135	Pompey	138	133	133	– 2 20	320	Cie Pétr. Imp.	342	335 60	332	– 2 92	142	Norsk Hydro	144 50	141 40	140	– 3 11
375	P.M. Labinal	379	376	376	– 0 79	52	De Beers	52 60	52 10	51 70	– 1 71	1230	Petrofina	1250	1232	1240	– 0 80
1780	Presses Cité	1750	1710	1720	– 1 71	1290	Deutsche Bank	1346	1327	1327	– 1 33	840	Philip Morris	835	830	830	– 0 59
....	Prétabail Sic.	1064	1078	1078	+ 1 31	98	Dome Mines	101	99 80	99 80	– 1 18	168	Philips	173 60	172 30	172 70	– 0 51
235	Printemps	260	261 50	261 50	+ 0 57	300	Driefontein Cal	313	317 50	316 50	+ 1 11	350	Pres. Brand	382 50	374	378	– 1 17
163	Primagaz	168 30	168	168 10	+ 1 08	485	Du Pont-Nem.	499 50	493	493	– 1 30	420	Président Steyn	460	451 10	451 50	– 1 84
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
146	Gencor	150	149 60	149	– 0 66	1560	Siemens A.G.	1611	1582	1583	– 1 73						
315	Gén. Belgique	315	311	311	– 1 26	169	Sony	160 20	159 20	159 20	– 0 62						
615	Gén. Electr.	601	598	598	– 0 49	225	T.D.K.	207 10	204 50	205 50	– 0 77						
825	Gen. Motors	826	809	808	– 2 17	19 60	Toshiba Corp.	18 35	18 20	18 30	– 0 27						
64	Goldfields	68 90	67 70	67	– 2 75	960	Unilever	949	945	945	– 0 42						
38	Gd Metropolitain	41 20	40 15	40 15	– 2 54	420	Unit. Techn.	385	380 30	381	– 1 28						
173	Harmony	176 50	177	177 60	+ 0 56	1020	Vaal Reefs	1080	1065	1055	– 2 31						
38	Hitachi	37 20	36 90	36 90	– 0 80	435	West Deep	475	468	461	– 2 94						
620	Hoechst Akt.	635	617	617	– 2 98	385	West Hold.	384	373	373	– 2 86						
83	Imp. Chemical	86 50	85	85	– 1 73	385	Xerox Corp.	379	377	377	– 0 62						
112	Inco. Limited	120	117 70	120	....	1 95	Zambia Corp.	2 08	2 05	2 04	– 0 97						

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	9 019	9 111	8 700	9 250
ECU	6 842	6 850	....	....
Allemagne (100 DM)	307 090	307	292	312
Belgique (100 F)	15 185	15 184	14 500	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	272 340	272 180	260	280
Danemark (100 krd)	84 920	85 030	68	83
Norvège (100 k)	106 290	106 460	101	108
Grande-Bretagne (£ 1)	11 456	11 426	11	11 900
Grèce (100 drachmes)	7 435	7 425	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 921	4 934	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	373 350	373 750	369	380
Suède (100 krs)	106 750	106 970	103	110
Autriche (100 sch)	43 650	43 670	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 486	5 471	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 630	5 640	4 800	6 100
Canada ($ can 1)	6 871	6 906	6 650	7
Japon (100 yens)	3 748	3 767	3 620	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/11
Or fin (kilo en barre)	101200	101200
Or fin (en lingot)	101250	101250
Pièce française (20 fr)	607	606
Pièce française (10 fr)	415	.....
Pièce suisse (20 fr)	595	596
Pièce latine (20 fr)	582	581
Souverain	740	740
Pièce de 20 dollars	4090	4200
Pièce de 10 dollars	2120	2050
Pièce de 5 dollars	1190	.....
Pièce de 50 pesos	3805	3845
Pièce de 10 florins	600	606

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM

Allô « le Monde »
232-14-14
lundi 12, 19 h 30 :
LES PRIX LITTÉRAIRES
FRANÇOIS BOTT et JOSYANE SAVIGNEAU
répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs

Le numéro du « Monde » daté 11-12 novembre 1984 a été tiré à 409 688 exemplaires

LA TENSION AU NICARAGUA

M. Shultz et M. Weinberger font des déclarations contradictoires sur les intentions des Etats-Unis

Correspondance

Washington. — A Brasilia, où il assiste à la réunion de l'Organisation des Etats américains, M. Shultz, secrétaire d'Etat, a condamné, dimanche 11 novembre, l'« *acte criminel* » d'un officiel indiscret ayant communiqué aux médias des informations non vérifiées sur la nature du chargement se trouvant à bord du cargo soviétique arrivé la semaine dernière au Nicaragua, et ses services se défendent d'avoir voulu saisir cette occasion pour créer une crise. Au même moment, M. Weinberger, secrétaire à la défense, manifestait plus de fermeté. Tout en indiquant qu'il était encore impossible de confirmer la présence de Mig-21 à bord du cargo, il évoquait la présence au Nicaragua de nombreuses armes offensives soviétiques, que les sandinistes, selon lui, voudraient utiliser pour « *intimider leurs voisins* ». M. Weinberger a indiqué aussi que les Etats-Unis avaient mis au point des plans pour faire face à une augmentation des fournitures d'armes soviétiques à Managua, pouvant aller jusqu'à un blocage de ces livraisons — ce que M. Shultz, de son côté, a toutefois démenti : « *Je n'ai pas connaissance d'un tel plan* », a fait savoir, à Brasilia, un porte-parole de M. Shultz.

Le moins que l'on puisse dire est que, au sein de l'administration républicaine, les positions demandent à être harmonisées. Pour les éléments les plus durs, l'affaire du cargo justifierait une action plus vigoureuse contre le régime sandiniste. La politique menée jusqu'à présent, font-ils valoir, n'a pas empêché une accumulation, au Nicaragua, d'armes offensives, qui menacent les voisins de ce pays et la sécurité du canal de Panama.

Aussi, selon le *New York Times*, le gouvernement étudierait diverses mesures visant à accroître la pression sur Managua. Les actions envisagées iraient de l'interception en mer des livraisons d'armes jusqu'au rappel de l'ambassadeur américain, en passant par l'accroissement du nombre et de la dimension des manœuvres militaires en Amérique centrale.

H. P.

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE AU CANADA

« Fabulous Fabius ! »

De notre envoyé spécial

Québec. — M. Laurent Fabius a terminé son voyage officiel au Canada en participant, samedi après-midi 10 novembre, à Montréal, en compagnie du premier ministre du Québec, M. René Levesque, à une émission télévisée de variétés francophones diffusée par Radio-Québec. Entre une complainte de Gilles Vigneau et un murmure de Juliette Gréco, il s'est contenté des banalités de circonstance illustrant parfaitement le style qu'il avait délibérément adopté au cours de son premier voyage officiel à l'étranger en qualité de chef du gouvernement.

Dès son arrivée à Ottawa, M. Fabius s'était montré décidé à s'en tenir à un profil bas afin d'éviter tout impair. Bien que le premier ministre fédéral, par exemple, ait prononcé, de façon inattendue, un discours fort important, puisque pour la première fois M. Brian Mulroney précisait sa conception des relations entre Ottawa, Québec et Paris, M. Fabius s'était soigneusement gardé de tout commentaire improvisé, au point de paraître déphasé.

Même à Lewis, cette commune des bords du Saint-Laurent, où il a été accueilli, vendredi, en tant qu'adjoint au maire de Grand-Quevilly, par la municipalité jumelée à la sienne, le premier ministre ne s'est pas départi de cette attitude réservée, malgré la réception quasi familiale de la population.

Sa sobriété a été d'autant plus remarquée, tout au long du voyage, que la plupart de ses hôtes avaient encore en mémoire le lyrisme déployé deux ans auparavant, avec succès, par M. Pierre Mauroy. Tant de retenue de sa part amenait même certains membres de la délégation officielle française à ironiser sur ce paradoxe qu'il y avait à voir un premier ministre de si brillante réputation se montrer, en public, aussi banal dans sa mission de représentation à l'étranger.

Le voyage de M. Fabius a pourtant été réussi. Tant à Ottawa qu'à Québec, c'est cette sobriété, apparemment, qui a répondu à l'attente de ses interlocuteurs. Le ministre québécois des relations extérieures soulignait, en privé, que le réalisme prudent affiché par le chef du gouvernement français représentait la meilleure stratégie possible en ces temps d'incertitudes. La jeunesse de M. Fabius a impressionné, sa connaissance des dossiers aussi. Et finalement, d'Ottawa à Québec, le premier ministre a conforté l'image qui est souvent la sienne, l'image d'un de ces monstres à sang froid qui irritent souvent leurs contemporains autant qu'ils peuvent les séduire. C'est un journaliste anglophone qui a eu, mi-narquois mi-admiratif, le mot de la fin : « *Fabulous Fabius !* »

ALAIN ROLLAT.

LES RELATIONS ISRAÉLO-ÉGYPTIENNES

M. Pérès a invité le président Moubarak

M. Pérès, premier ministre israélien, a annoncé le dimanche 11 novembre qu'il avait invité le président Moubarak à participer à une réunion au sommet à la frontière entre les deux pays.

« *En réponse, le président Moubarak a demandé que cette rencontre soit soigneusement préparée* », a ajouté M. Pérès, lors d'un discours prononcé devant une association de donateurs étrangers réunis à Jérusalem. « *Nous avons l'intention d'accepter cette requête du président égyptien, afin d'éviter qu'une telle réunion au sommet ne provoque une déception* », a poursuivi le premier ministre.

Un envoyé spécial du président Moubarak pourrait se rendre en Israël prochainement, pour y discuter de la normalisation des rapports entre les deux pays, a rapporté dimanche la radio israélienne. — (*AFP, UPI.*)

● *M. Chirac en Arabie saoudite.* — M. Chirac, maire de Paris et président du RPR, a eu plusieurs entretiens, dimanche 11 novembre, à Ryad, au deuxième jour de sa visite en Arabie saoudite, avec le prince Salmane Ben Abdelaziz, gouverneur de la province de Ryad, puis avec le prince héritier Abdallah.

● *Nouvelles violences en Afrique du Sud : six morts.* — Cinq personnes — trois hommes, une femme et un enfant — ont été brûlées vives lundi matin 12 novembre dans la cité noire de Daveyton, à l'est de Johannesburg, après une attaque au cocktail Molotov contre leur domicile, a déclaré un porte-parole de la police à Pretoria. En outre, à Kathlehong, près de Daveyton, un conseiller municipal, M. Malachia « Lucky » Mogorosi, quarante-cinq ans, a été retrouvé samedi le corps criblé de balles devant sa boutique.

Ces nouvelles victimes portent à trente-cinq le nombre total de morts depuis la grève générale du 5 novembre dans le Transvaal. — (*AFP.*)

Au Chili

PLUS DE 300 PERSONNES ARRÊTÉES PAR L'ARMÉE DANS LA CAPITALE

Santiago (*AFP-AP*). — Pour la première fois depuis la réinstauration de l'état de siège, le 7 novembre, l'armée a participé à l'une des opérations menées par les forces de l'ordre chiliennes dans des quartiers pauvres de la périphérie de la capitale. Trois « poblaciones », comptant environ 20 000 habitants, ont été cernées le samedi 10 à l'aube ; environ 2 000 personnes ont été interpellées ; sur les 323 qui ont finalement été retenues en garde à vue, il y aurait, selon les autorités, 263 « déliquants » et 60 personnes « *aux antécédents subversifs* ».

L'archevêque de Santiago, Mgr Juan Francisco Fresno, a violemment dénoncé, lors de son homélie du dimanche 11, de telles opérations, qui visent spécialement « *les plus pauvres et les moins protégés* ». Mgr Fresno a visité les quartiers qui avaient été « *ratissés* » par les forces de l'ordre.

A Paris (18e)

NOUVEL ASSASSINAT D'UNE VIEILLE DAME

Une vieille dame, dont on ignorait encore l'identité en fin de matinée, a été découverte morte lundi 12 novembre, à son domicile, 8, rue Armand-Gauthier à Paris (18e). Elle était ligotée et avait été poignardée plusieurs fois. Selon certains indices, notamment du courrier glissé sous la porte, le meurtre pourrait remonter à plusieurs jours.

La deuxième brigade de police judiciaire a été chargée du début de l'enquête, et M. Laurent Davenas, substitut du procureur de la République, s'est rendu sur les lieux.

C'est le huitième assassinat d'une vieille dame à Paris depuis le 4 octobre et le cinquième dans de 18e arrondissement. Un assassinat similaire a eu lieu dans le 12e arrondissement, et deux autres ont été découverts dans le 9e proche du 18e arrondissement.

DOLLAR TRÈS CALME 9,075 F

Sur des marchés des changes très calmes (celui de New-York est fermé lundi 12 novembre), le dollar s'est inscrit à mi-chemin de ses cours de jeudi et vendredi dernier, s'établissant à 2,95 DM et 9,07 F contre 2,96 DM et 9,11 F à la veille du week-end et 2,92 DM et 9,02 F le 8 novembre.

RADIOS LOCALES PRIVÉES : FIN DE LA PÉRIODE DE TOLÉRANCE

déclare la Haute Autorité

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle a diffusé, lundi matin 12 novembre, le communiqué suivant : « *La Haute Autorité de la communication audiovisuelle ayant autorisé plus de mille radios locales privées (RLP) à émettre dans les conditions prévues par la loi estime, en plein accord avec la Commission consultative des radios locales privées, qu'il y a lieu de mettre fin à la période de tolérance au cours de laquelle des RLP dont les dossiers n'avaient pas encore fait l'objet d'une décision continuaient à émettre sans être poursuivies systématiquement.*

» *Cette tolérance s'expliquait par les délais dans la mise en place de cette nouvelle liberté de la communication. Elle risque, en se prolongeant et compte tenu du haut degré de saturation de la bande MF dans de nombreuses zones et agglomérations, de mettre en péril le fonctionnement normal des RLP autorisées ainsi que l'écoute des radios de service public et la bonne marche des autres services utilisateurs de la modulation de fréquence, tels les aéroports, les sapeurs-pompiers, etc.*

» *Les RLP non autorisées devront donc désormais cesser leurs émissions, sous peine de poursuites, tant que leurs dossiers n'auront pas fait l'objet d'une décision de la part de la Haute Autorité. Celle-ci tiendra compte, dans l'examen de leur demande, au cas où des fréquences seraient disponibles, de leur comportement à ce sujet.* »

● *Les obsèques de Boris Souvarine.* — L'historien Alain Besançon a prononcé l'éloge funèbre de Boris Souvarine au cours des obsèques de l'ancien fondateur du PCF, décédé le 14 novembre à l'âge de quatre-vingt-neuf ans (*le Monde* du 6 novembre). « *Communiste pendant huit ans et anticommuniste pendant soixante ans* », selon l'expression de M. Besançon, Souvarine a été inhumé au cimetière de Neuilly-sur-Seine, le 9 novembre, en présence d'anciens membres du PCF et de divers amis, une centaines de personnes au total.

Sur le vif

Embouteillage

Vous avez vu dans *le Journal du Dimanche* la note de service adressée par l'inspecteur principal aux demoiselles des PTT du central téléphonique de Valence ? La voici : « *Il apparaît de plus en plus que les dames des bureaux ne prennent pas la peine de programmer leurs naissances. En effet, en cette fin d'année, sept d'entre vous sont enceintes dans la même brigade. Il serait bon, pour que de pareils faits ne se reproduisent pas, de vous entendre, au préalable, avant toute action déterminante.* »

C'est une de nos standardistes qui me l'a signalée. Elle n'était pas sûre de bien comprendre.

— C'est quoi cette action déterminante ?

— C'est un acte, l'acte sexuel, un mouvement adapté à une fin : la reproduction de l'espèce.

— Ah ouais, d'accord. Alors ce qu'ils veulent c'est que la chose on la fasse pas toutes en même temps.

— Forcément. Si vous accouchez les unes sur les autres, ça va tout embouteiller au standard. Faut le faire les unes derrière les autres. Etablir un roulement. Ça, vous avez l'habitude quand même, vous travaillez en brigade, non ?

— Oui, ici, c'est des brigades de trois, une le matin, l'autre l'après-midi. Mais la nuit, chez nous, on n'est plus qu'une. Alors pour le planning...

— C'est pas compliqué. Faut d'abord vous réunir toutes les sept.

— Quand ? C'est pas évident.

— Je ne sais pas, moi, à la relève. Vous laissez sonner et vous sortez vos courbes.

— Quelles courbes ?

— Vos courbes de température, cette question ! Pour savoir exactement le jour le plus propice au passage à l'action.

— Et si nous deux Christiane, ça tombe au même moment ?

— Ça peut s'arranger. Vous prenez vos calendriers. Vous cochez la date de vos dernières règles. Vous ajoutez dix-sept jours. Plus deux cent soixante-dix. Moins six semaines de congé prénatal. Plus dix semaines de congé postnatal. Plus, le cas échéant, cinq semaines de vacances. Et vous obtenez la date de la reprise de travail. A partir de là, vous établissez celle de vos rapports fécondants. En les échelonnant de mois en mois : l'une le 21 novembre, mettons, l'autre le 24 décembre, un soir de réveillon, c'est tout indiqué. Seulement, il ne s'agit pas de louper le coche, attention, ça flanquerait tout par terre.

— A date fixe, comme ça, c'est pas évident. Et si le coéquipier ne pointait pas ce jour-là ?

— Vous décrochez votre téléphone et vous demandez à Christiane si le sien peut pas faire un remplacement.

CLAUDE SARRAUTE.

UN MEETING DE THIERRY LE LURON

Show Elysée

Transformer en événement politique, et même en meeting d'opposition, un aimable « show » télévisé, faire passer sur un ronron de variétés les vapeurs sulfureuses des sondages d'opinion, tel est l'exploit réalisé, samedi soir 10 novembre, sur Antenne 2, par Thierry Le Luron lors de l'émission de Michel Drucker « Champs-Elysées ».

Le chansonnier-imitateur — alias Monsieur Glandu — que la planète nous envie, a tiré dans le tas. A la manière de Serge Lama il assassine M. Le Pen (« *Attention danger* »). Le public applaudit gentiment. A la manière de M. Defferre il parle de Marseille et du sport préféré de son maire... « *le racket* » et des poissons qu'il affectionne : « *Les maquereaux* ». On rit. A la manière de M. Giscard-d'Estaing il sort de ses poches des rivières de diamant qu'il offre à qui veut s'en saisir, annonçant qu'il a un bon fournisseur en Centrafrique. Et le public de sourire, toujours très gentiment. Sur M. Chirac il est faible, comme d'habitude.

Tout à coup le show change de vitesse et de nature. Le Luron devenu Gilbert Bécaud entonne *l'Emmerdant c'est la rose*. Il descend dans la salle. Le public est requis de reprendre en chœur et le public reprend, de tout son cœur. Des spectateurs, sollicités individuellement, entonnent la chansonnette de l'air du temps : *L'Emmerdant c'est la rose*... Drucker — pris de court — est dans ses petits souliers, le rouge affleure sous le fond de teint. « Champs-Elysées », étape inattendue dans les batailles élyséennes.

Thierry Le Luron s'enorgueillit de ne pas faire le détail dans le monde de la politique et de cogner sur chacun à bras raccourcis. Il est dans son rôle en tapant sur le pouvoir en place. La nouveauté c'est que la télévision d'Etat a offert libéralement une soirée populaire à une séance de défoulement. Vit-on naguère pareil détournement ? Verra-t-on demain (après 1986, après 1988 ?) pareille tolérance ? Attendons...

Br. F.

